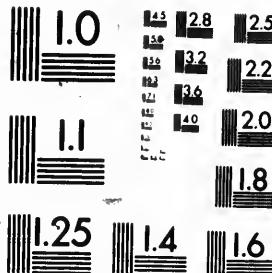
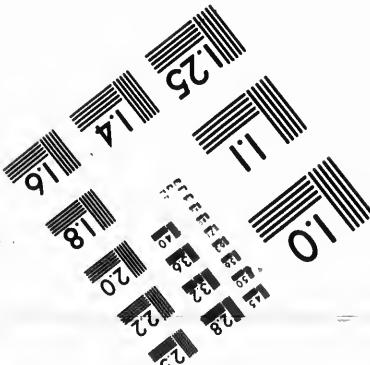
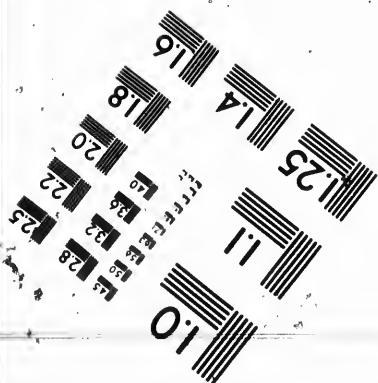


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

©1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit: [4], [1]-11, [3]-260 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

A horizontal ruler scale with markings every 2 units, ranging from 10x to 32x. The labels are: 10x, 12x, 14x, 16x, 18x, 20x, 22x, 24x, 26x, 28x, and 30x. There are 11 empty boxes for measurements between the labeled values.

The copy filmed here has been reproduced thanks
to the generosity of:

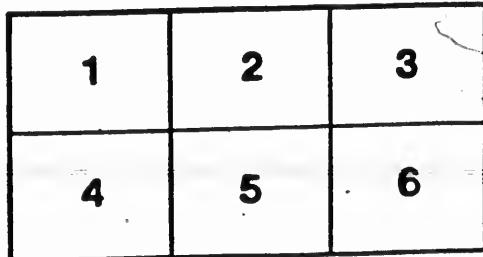
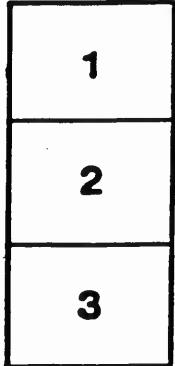
Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality
possible considering the condition and legibility
of the original copy and in keeping with the
filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed
beginning with the front cover and ending on
the last page with a printed or illustrated impres-
sion, or the back cover when appropriate. All
other original copies are filmed beginning on the
first page with a printed or illustrated impres-
sion, and ending on the last page with a printed
or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche
shall contain the symbol → (meaning "CON-
TINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"),
whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at
different reduction ratios. Those too large to be
entirely included in one exposure are filmed
beginning in the upper left hand corner, left to
right and top to bottom, as many frames as
required. The following diagrams illustrate the
method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en
conformité avec les conditions du contrat de
filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration, soit par le second
plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires
originaux sont filmés en commençant par la
première page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration et en terminant par
la dernière page qui comporte une telle
empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la
dernière image de chaque microfiche, selon le
cas: le symbole → signifie "À SUIVRE", le
symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,
et de haut en bas, en prenant le nombre
d'images nécessaire. Les diagrammes suivants
illustrent la méthode.

364



BONNEAU & LUCAN

LA

GRAMMAIRE

SELON L'ACADEMIE

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Joseph Signac
Ecole Normale-Laval
Quebec P.Q.
1879

LA GRAMMÉTIQUE
SELON
L'ACADEMIE



Joseph Signac
Ecole Normale
Laval. Quebec 18
Joseph Signac

Les ouvrages suivants se trouvent à la même librairie :

DRIOUX.

HISTOIRE ANCIENNE, in-12 cartonné.

do	ROMAINE,	do	do
do	MODERNE,	do	do
do	MOYEN-ÂGE,	do	do
do	ÉCCLESIASTIQUE,	do	
do	SAINTE,	do	do
do	D'ANGLETERRE,	do	
do	FRANCE	do	do

BONNEAU ET LUCAN.

GRAMMAIRE DE L'ACADEMIE, in-12 cartonné.

EXERCICES EN RAPPORT, do do

CORRIGÉS EN RAPPORT, do do

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE, do do

EXERCICES EN RAPPORT, do do

CORRIGÉS EN RAPPORT, do do

M. B. JULIEN.

Chaque volume est imprimé dans le format in-12, et se vend
cartonné.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond ;
revus et complétés.

QUESTIONS ET EXERCICES sur la Grammaire Française de
Lhomond, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses, les corrigés et des
dictées nouvelles, à l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ DES PARTICIPES, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à
l'usage des maîtres.

TRAITÉ DE GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUESTIONS ET EXERCICES sur le Traité de Grammaire
Française, à l'usage des élèves.

LE MÊME OUVRAGE, avec les réponses et les corrigés, à
l'usage des maîtres.

PETIT TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage des
élèves.

TRAITÉ COMPLET D'ANALYSE GRAMMATICALE, à l'usage
des maîtres.

PAR LE

J. B.

librairie :

364

LA

GRAMMAIRE SELON L'ACADEMIE PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

M. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



MONTRÉAL

J. B. ROLLAND & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Rue St-Vincent, Nos 12 et 14

L'es-
dernier
écoulé
respect
a vu n
jusque-
de cette
rer stati
empres
mérite,
presque
inverse
autour

Mais
sanction
entrave
étreinte
aujourd
la logiq
pondéra
blé que
ferait ce
a signal
donner.

En eff
l'incertit
mairiea
sant des

Aussi,
seule gra
pas une
il en est
leures à
pendant

GUANGZHOU



CHINE GUANGZHOU POSTE MÉTALLIQUE

AVANT-PROPOS.

L'espace de soixante-treize ans, qui nous séparait de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étroints par les acceptations bornées auxquelles on les limitait ; aujourd'hui, enfin, qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptations qu'elle a signalées dans son édition de 1835, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe aujourd'hui pas une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas. Par exemple, il en est une très-suivie, et que l'on pouvait croire une des meilleures à en juger sur son immense succès, et dans laquelle, cependant (disons-le dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la

science), il ne serait pas difficile de trouver plus de *quatre-vingts règles incomplètes ou fausses* (et ici nous ne jugeons que d'après l'Académie), et près de *trente* tout-à-fait en contradiction avec l'opinion de ce tribunal suprême.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, que huit de ses membres, savoir : MM^{es} *Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot*, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès est assuré.

Nous y avons signalé la plupart des erreurs dont nous venions de parler. Nous l'avons fait, non sans craindre d'indisposer le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil n'en a pas moins adopté notre livre, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des collèges : c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquence ; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaqués. Car, de deux choses l'une : ou la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notre livre, l'eût rejeté ; et puisque, au contraire, il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Nous signalerons, à partir de la 19^e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très-grande importance : c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

1. recte
2. l'autre
3. conside
4. nomm
son.
5. — alphab
an, in,
6. — p, q,
ne pro
En eff
tout en
7. — longue
(1) La
détail u

de quatre-vingts
ons que d'après
tradiction avec

nie, ne pouvait
t y a si bien ré-
ncipes de notre
Drôz, Dupaty,
ille, de Ségur et
n Conseil royal
useil l'a adoptée
ge des collèges,
t que le succès

nt nous veîions
d'indisposer le
en a pas moins
our l'usage des
il est facile de
l'approbation,
de ceux que
ou la critique
est fondée, ou
royal, au lieu
u contraire, il

le cette gram-
ortance : c'est
eux questions,
ifs et du parti-
comparaison
oute la langue

à deux règles
nous dans un
vons traité de
tant et néan-
aucune de nos

LA GRAMMAIRE

SELON

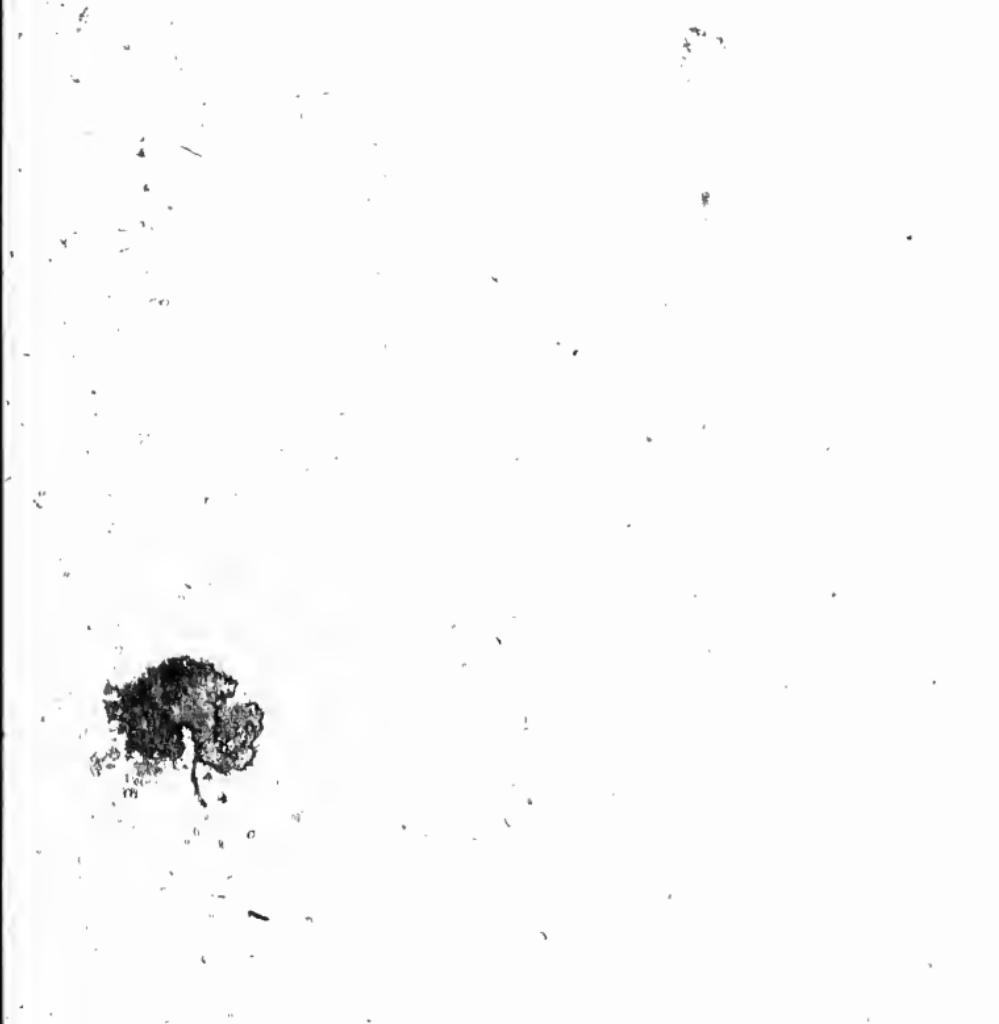
L'ACADEMIE.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).
2. — Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de mots, et les mots sont composés de lettres ou caractères.
3. — Il y a deux sortes de lettres : les voyelles et les consonnes.
4. — Les voyelles sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elles sont ainsi nommées, parce que, seules, elles forment une voix, un son.
5. — Mais il y a dans la langue française six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre, tels sont *eu, ou, un, in, an, ai*, qu'il faut considérer comme six voyelles.
6. — Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a, o, u*.
7. — Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles longues sont celles sur lesquelles la voix s'appuie quelque

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art ? L'Académie la définit un art.



4.
temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

a est long dans *plâtre*, et bref dans *chatte* ;
e est long dans *tête*, et bref dans *trompette* ;
i est long dans *abîme*, et bref dans *eime* ;
o est long dans *rôle*, et bref dans *code* ;
u est long dans *bûche*, et bref dans *eruche* ;
ou est long dans *jeûne*, et bref dans *seul* ;
eu est long dans *route*, et bref dans *gouste* ;
tu est long dans *pinte*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

Remarques sur quelques voyelles.

8. — Il y a trois sortes d'*e*: l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.

L'*e* muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume*, *monde*, *que*, *ce*, *me*, où ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie*, *soie*, *joie*, *il jouera*, *enjouement*.

L'*e* fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *sévérité*, *répéter*, *clocher*.

L'*e* ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e* fermé, et comme dans *cypres*, *excès*, *regret*, *elle*, *même*.

9. — Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'*e* sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle accents.

10. — Il y a trois sortes d'accents, savoir : l'accent *aigu* ('), qui se met sur la plupart des *e* fermés : *révéré*, *pénétré* ; l'accent *grave* ('), qui se met sur la plupart des *e* ouverts : *après*, *exprès*, *père*, *mère* ; et l'accent *circonflexe* (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blème*, *abîme*, *impôt*, *bûche*. Nous disons *la plupart*, attendu qu'il y a : 1° des *e* fermés sans accent aigu, comme dans *payer*, *chanter*, *papier*, *vous payez*, *vous chantez*; 2° des *e* ouverts sans accent grave, comme dans *sujet*, *appel*, *net*; 3° des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie*, *bas*, *rue*, etc.

11. — L'ysert souvent pour deux *i*, comme dans *crayon*, *noyer*, *royaume*, *payer*; et quelquefois pour un *i*, comme dans *physique*, *style*, *tyran*, *martyr*.

Remarque sur la consonne H.

12. — La lettre *h* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux*, *honneur*, *honnette*, *homme*, et le est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros*, la *hardiesse*, le *haut*, la *hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit ; il faut donc prononcer *les haricots*, *les haines*, *les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lè haricots*, *lè haines*, *lè hameaux*.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

13. — Les émissions de voix, nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes* : *jour*, *nuit*, *pain*, *vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant*, *enfant*, *savoir* : *char-mant*, *en-fant*, et trois dans *li-ber-té*, *ap-pli-qué*.

14. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe ; tels sont *bon*, *pain*, *sur*, *lui* ; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant*, *poli* ; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté*, *satisfait*.

15. — On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin*, *complaisant*, *libéralité*.

16. — Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllabes *ia*, *ie*, *io*, *ieu*, *oi*, *oin*, *ué*, *ui*, etc. : *fruitier*, *toi*, *foin*, *vieux*.

17. — La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots.

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des personnes et de l'exist-

tence des choses; car toute langue a pour éléments primifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

DU NOM

ET DE SON ORIGINE.

18. — Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on nomme une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *parent*, *ami*, *Pierre*, *Jean*, *César*, *Napoléon*, *ville*, *village*, *église*, *maison*, *table*, *plume*, nous nommons soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des *noms* (¹).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

19. — *L'article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne saurait

(1) Comme nos yues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

pour éléments privés de nature.
différent par les
tes entre elles une
inité sous le rap-

eil sur les causes
discours, ou, en
ses mêmes pour
éssenter, ce serait
e aride, et laisser
ression plus pro-

stant comme au-
inanimés d'une
le besoin de dis-
l, de lui donner

le mot par lequel
si, lorsque nous
i, Pierre, Jean,
maison, table,
onnes, soit des

les langues, il
e, il ne saurait

cent de faire con-
t à l'origine de sa
trait, ces règles

rien exprimer; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, la, les, du, des, au, aux.*

DE L'ADJECTIF ET DE SON ORIGINE.

20. — Quoique à l'aide du nom, chaque objet fut désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs formes, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, *d'ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc.; ici encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que *d'ajouter* des idées de formes, de couleurs ou de qualités, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM ET DE SON ORIGINE.

21. — Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'*harmonie*.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrement. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui, *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque*.

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât pour la diction une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée : ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler. La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le et le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformatio[n] plus développée, ils sont d'un usage infinité plus restreint, comme *chacun, quiconque, ou l'œuvre de temps*, qui en a fait des contractions. (Par *contraction*, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul ; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-là*, qui sont formés des mots *ceci* qui est ici, *Celle* qui est là.)

Cer
cer l
fond
moit
place

22
perm
les q
natur
core
stanc
à-dir
quan
rappo
dent
être e
par le
une q

Or
mes, t
boire,
timen
les si
trouve
ter, et
mées
espèce
langue

Aus
impô
parole
on dit
sens.

(1) Pr
la place
à la pla

s le principe, on
er à ce qui n'était
présumer qu'au
urd'hui, lorsque
ut harangué ses
e, les premiers
général eut tout
é ses soldats, le

sances, et leur
harmonie, ils du-
t les langueurs
cette répétition

ement inventer
ncore leur don-
à-dire les faire
, ils pusent se
s, et que, de
ne allure plus

nformation des
ablement com-
labes : *je, me,*
, lui, leur, qui,
et la répétition,
lenteur (1). Un

pour mieux le
née par le mot
te phrase, sa-
Et, sans le se-
s l'empereur,
ir l'empereur,

us développées, ils
n, quiconque, ou
(Par contraste,
n seul ; tels sont
s ceux qui est ief,

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de *remplacer* les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie *pour le nom, à la place du nom* (1).

DU VERBE ET DE SON ORIGINE.

22. — Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir, sentir, être en repos*, ou *en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher, aimer, dormir*; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, manger*, etc.; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir, aimer, détester, haïr*, etc.; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir, dormir, se reposer, être, exister, etc.*; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelée *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait un sens.

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie *pour ou à la place de*, et du mot français *nom*, ce qui, réuni, signifie *pour le nom, à la place du nom*.

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

23. — Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif ; tels sont *frappé, frappée, chéri, chérie, venu, venue, soumis, soumise*, etc., qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle *participe* de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

24. — De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain*, etc.; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES. — *Il chante AGRÉABLEMENT, c'est-à-dire d'une manière agréable; il se conduit EXEMPLAIREMENT, c'est-à-dire d'une manière exemplaire. Il arrivera BIEN-TÔT, partirez-vous DEMAIN?* Bientôt et demain marquent le temps. D'ABORD il nous écrivit, PUIS il vint nous voir. D'abord et puis marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée de mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, *qui se place vers le verbe, près du verbe*.

25.
parlé j
compte
et sans
suivent

La p
les jeu
voulait
étude,
qu'à l'a

EXEM
DANS le
sous, se
la prem
de exp
ainsi di

C'est
avant le
ports q
tion, ex
mot lat
avant,

26.—
de mots
élément
manqua

DE LA PRÉPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

espèce de mot
re de la nature
, chérie; venu,
ent des verbes

qu'elle parti-
le mot tire son

raient exister
couleur, telle
, table ronde,
une action ne
elle manière,
e, etc. Et ces
mps, l'ordre,
, c'est-à-dire
MPLAIREMENT,
arrivera BIEN-
in marquent
nt nous voir.

général pour
noms.
uère être que
é, pour cela,
latin *ad*, qui
s verbe, les-
qui se place

25. — A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très-circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.
Mon cheval a brisé ma voiture.
Le général a attaqué l'ennemi.
J'ai acheté des livres instructifs.

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons ; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES. — *Ces jeunes personnes étudient leurs leçons DANS le jardin, SUR le gazon, sous un arbre.* (*Dans, sur, sous*, servent à désigner le lieu.) *Elles étudient POUR avoir la première place, AFIN d'être les premières.* (*Pour et afin de* expriment le but de leur étude.) *Elles s'appliquent ainsi DEPUIS une heure.* (*Depuis* sert à marquer le temps.) C'est parce que cette espèce de mot se met toujours *avant* le lieu, le but, le temps, en un mot, *avant* les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle *préposition*, expression formée du nom français *position*, et du mot latin *præ*, qui signifie *avant*, ce qui fait *position* *avant*, c'est-à-dire, qui occupe *une position*, *une place* *avant* son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

26. — Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'attacher, de lier ces idées

les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fut jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, *puisque votre ami ne me croit point, ET QU'IL PENSE QUE JE LE TROMPE, JE CESSERAI DE LE VOIR*, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, *votre ami ne me croit point, IL PENSE ÊTRE TROMPÉ PAR MOI, JE DOIS CESSER DE LE VOIR*. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions *puisque, que, et, que*.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union*, c'est-à-dire *qui lie un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles*.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

27. — Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de jeter un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : *Ha ! voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire : *Eh bien ! vous êtes encore ici ! Hé quoi ! vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons-nous exprimer ainsi : *Hélas ! il n'est plus !*

Ces mots *ha ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on peut

consid
jetés,
expres
28.
par leq
sonne
son. O
l'objet
29.
communi
30.
ner à u
même
sont des
les ville
toutes l
31.
particul
Napolé
France,
et Fran
ville, et
gramma
particul
la même
La p
majuscu

32.

(1) N
oir une
s'expliq
, tel

ut coordonné :
structeur qui a
fier, mais qui

cousue et sans
a communica-
nt le sens plus

ni ne me croit
erai de le voir,
dre autrement
se être trompé
nière façon de
ni la précision
puisque, que,

ette espèce de
discours, l'ont
aison, union,
, les idées les

nous sommes
joie, soit de
ou d'admirâ-
ment de sur-
prenant

quel'un que
de dire : EH
es pas encore

eur que nous
ous exprimer
ue l'on peut

considérer pour la plupart comme des cris brusquement
jetés, ont reçu, pour ce motif, le nom d'*interjection*,
expression qui a quelque analogie avec les mots *jet, jeter*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

28. — Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot
par lequel on nomme, par lequel on représente une per-
sonne ou une chose ; tels sont *père, mère, jardin, mai-
son*. On l'appelle aussi *substantif*, parce que souvent
l'objet nommé représente une *substance* (1).

29. — On distingue deux sortes de noms : le *nom
commun* et le *nom propre*.

30. — On appelle nom *commun* celui qui peut se don-
ner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la
même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme, etc.*,
sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes
les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de
toutes les femmes.

31. — Le nom *propre* est le mot par lequel on désigne
particulièrement une personne ou une chose, comme
Napoléon, l'Italie. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la
France*, je me sers de deux noms propres, savoir, *Paris*
et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une
ville, et *France* le nom particulier d'un pays. Mais les
grammairiens, au lieu de se servir de l'expression *nom
particulier*, ont employé cette autre, *nom propre*, qui a
la même signification.

La première lettre des noms propres doit être une
majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

Du genre des noms.

32. — Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il peut sans
exception, se dire de toute les noms. L'appellation *substantif* ne peut rece-
voir une application aussi générale ; attendu qu'il existe dans les
choses n'existant que dans notre esprit, et ne représentant aucune sub-
stance ; tels sont *esoir, pensée, loisir, aptilit, etc.*

distingue deux espèces, c'est-à-dire le *mâle* et la *femelle*, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle*, *espèce femelle*, on a dit *genre masculin*, *genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33. — Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme *père*, *frère*, *bœuf*, *cheval*; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme *mère*, *sœur*, *lionne*, *jument*.

34. — Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit* et *chapeau* du masculin, et *redingote* et *robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin*, *tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un jardin*, *un tapis*; *plume*, *bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une plume*, *une bougie*.

Du nombre des noms.

35. — On appelle *nombre* une quantité quelconque ; *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc., sont des nombres.

36. — Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier*; à la place de nombre *de plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

37. — On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père*, *les pères*; *la mère*, *les mères*; *le jour*, *les jours*.

38. — Mais cette règle n'est pas générale, car

4° Les noms qui finissent au singulier par *s*, *x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fus*, *des bras*; *des fils*, *des bras*; *un nez*, *une croix*; *des nez*, *des croix*. (Pas d'exception.)

(1) 39. —
mais l'Acad
uer ainsi le

le et la femelle, distinction. Mais l'espèce femelle, expressions qui

entre masculin, l'espèce male, un nom est du ou un animal ionne, jument. masculin et le animées. Par culin, et redin- quaire puisse en endra donc à aut-il un avant une, il est du asculin, parce ngie, sont du ougie.

quelconque; bres. ités, la Gram- et plusieurs. bre singulier; nombre plu- er, les sœurs,

ajoutant s à les mères; le

par s, x ou z, fils, un bras; z, des croix,

2° Les noms terminés par *qu* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un neveu, des neveux*. Il n'y a qu'une seule exception ; c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus*. (ACAD.) *et bleus*.

3° Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un ou, un clou, des sous, des clous*.

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.*

4° Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* ; *éenal, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, ocal*, etc., font donc, *généraux, tribunaux, journaux, cheaux, maréchaux, bocaux, locaux* (1).

Il n'y a d'autres exceptions que *bal, carnaval, régal, val, cal* (durillon), *nopal, chacal, serval, narval*, dont le pluriel est *bals, carnavaux, régals, etc.* — *Pal* fait au pluriel *paux* ou *pats*.

40. — Remarque. Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *généraux*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *s* dans cette syllabe aux. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* : *un chapeau, des chapeaus*.

41. — De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *afidau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, surrouau, tuyau* et *unau*, dont la syllabe au s'écrit sans *e*.

42. — 5° Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails, un gouvernail, des gouvernails ; un portail, des portails*.

43. — Il n'y a d'exceptions que les six suivants : *baul, corail, émail, soupirail, vantaile et travail*, qui font, *baux, coraux, émaux, soupiraux, vantaux et travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travails*, et dans deux cas : 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on contient les chevaux vicieux quand on les ferre, ou quand on les panse. *Bétail fait bestiaux*.

(1) 39. — On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocaux, des locaux*, mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* ; on doit la féliciter de dénier ainsi le nombré des exceptions.

44. — Ail, espèce d'ignon, a aussi deux pluriels : *ail* et *ails* (Acad.).
Des *ails* plait plus à l'oreille que des *aux*.

6° Les trois noms *âgeul*, *ciel*, *cil*, ont aussi un double pluriel : *âgeul* fait au pluriel *âgeuls*, lorsqu'il signifie *grand-père* ; *mes âgeuls paternels*.

Aileul fait *âgeuls* dans deux cas, 1° lorsque l'on se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : c'était la mode chez nos *aileux* ; nos *aileux* étaient plus simples que nous ; 2° pour désigner ceux de qui l'on descend : ce droit lui vient de ses *aileux*. (Acad.)

NOTA. Écrivez ainsi avec *e* simple, pour signifier *grand'mère*, *mon aîeule paternelle*, *mon aîeule maternelle*.

Ciel fait au pluriel *ciefs* et *cieux*. On dit *un ciel*, *des ciels*, quand il s'agit de *ciefs* de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *des ciefs réussissent mal en tapisserie* ; ce peintre fait bien *les ciefs*. Dans tous les autres cas, il faut *cieux* : *l'immensité des cieux*, *le royaume des cieux*, etc.

Oeil fait au pluriel *yeux* : *des yeux noirs*, *des yeux bleus*.

L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans le nom *œil-de-bœuf*, *des œils-de-bœuf*. (Fenêtres rondes.)

Yeux, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromage : *un pain qui a des yeux*, *du fromage qui n'a point d'yeux*. Il se dit encore *des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre* : *tailler à deux yeux*, *trois yeux*.

45. — REMARQUE. — L'Académie conserve le *t* au pluriel des noms en *ant* ou en *ent*; elle écrit donc, *les enfants*, *les parents*, *les instants*, *les talents*, etc.

46. — Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfans*, *les parens*, *les instans*, *les talens*. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le *t* se conserve : *les vents*, *les gants*, *les dents*. La première de ces façons d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

47. — L'*article* est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms auxquels il est employé.

48. — Voici tous nos articles : *le*, *la*, *les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du*, *des*, *un*, *aux*, qu'on appelle articles *composés*.

49. — *Le* se met avant un nom masculin singulier : *le*

sile et aule (Acad.).
souble pluriel : aicul
se. AICULES paternels,
dit de ceux qui ont
os AIEUX ; nos AIEUX
de qui l'ont descend.
grand'mère, mon
l, des ciels, quand il
en peinture, soit en
ce peintre fait bien
mennsité des CIEUX,
bleus.
e nom ail-de-boeuf,
certains trous qui se
res de fromage : un
ux. Il se dit encore
ler à deux YEUX, à
rve le t au plu-
t donc, les en-
etc.

bain, le vin ; la, avant un nom féminin singulier : la
nière, la fille, les, avant les noms pluriels des deux gen-
ses : les frères, les sœurs.

50. — Du, des, au, aux, sont appelés articles composés parce qu'ils renforment en eux l'un des mots de, à : nous disons donc, le talent du maître, pour de le maître : la légèreté DES enfants, pour de les enfants ; j'ai parlé AU général, pour à le général ; obéir AUX lois, pour à les lois.

51. — Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre e de l'article le, et la lettre a de l'article la, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure (‘), qu'on appelle apostrophe. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans le oiseau, le ami, la oreille, le homme, on retranché les lettres e, a, des articles le, la, et l'on a dit, oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.

CHAPITRE III.

■ ■ ■ L'ADJECTIF.

52. — Nous l'avons déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît petit ou gros, mûr ou vert ; il est bon ou mauvais, tendre ou dur, etc. Ces mots petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau nous aurons à dire qu'il est blanc ou noir, léger ou pesant, rond ou ovale, grand ou étroit. Ces mots blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit, sont encore des adjectifs.

53. — Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera donc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin,

Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

34. — PREMIÈRE RÈGLE. — Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage*, *utile*, *agréable*, reste tel au féminin : *le frère sage*, *la sœur sage*.

55. — DEUXIÈME RÈGLE. — Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin. *petit*, *grand*, *poli*, *vrai*, *zélé*, *exquis*, font donc au féminin, *petite*, *grande*, *polie*, *vraie*, *zélée*, *exquise*.

56. — Mais il faut excepter de cette dernière règle, 1^o les adjectifs dont le féminin exige la réduplication de la dernière lettre et un *e* muet, 2^o et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57. — Les adjectifs qui exigent au féminin la réduplication de leur dernière lettre sont :

1^o Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil* comme *actuel*, *habituel*, *vermeil*, *pareil*, dont le féminin est *actuelle*, *habituelle*, *vermeille*, *pareille*. (Point d'exception.)

58. — Remarquez 1^o que *fidèle* et *infidèle* ne sont point partie de cette catégorie ; ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : *un serviteur fidèle*, *une mémoire fidèle*; 2^o que *rebelle* prend toujours deux *l* : *un cheval rebelle*, *une armée rebelle*.

2^o Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *iennne* : *chrétien*, *païen*, *ancien*; *chrétienne*, *païenne*, *ancienne*. (Point d'exception.)

3^o Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon*, *beufon*, *mignon*, qui font au féminin, *bonne*, *beoufonne*, *mignonne*. (Pas d'exception.)

4^o Les adjectifs terminés par *et* comme *net*, *sujet*, *muet*, *fluet*, qui font au féminin, *ette* : *nette*, *sujette*, *muette*. Il faut en excepter *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replete*, *secrete*.

5^o Les adjectifs *bas*, *épais*, *expès*, *gras*, *gros*, *las*, *profes*, qui font au féminin, *basse*, *épaisse*, *expresse*, *grasse*, *grosse*, *lasse*, *professe*. — *Nul*, *gentil*, *paysun*, *sot*, *vieillot*, dont le féminin est *nulle*, *gentille*, *paysanne*, *sotte*, *vieillotte*.

6^o *veau*,
uelle,
bel, *ne*
çant p
don, *t*
aussi *u*

59.
irrégul

1^o *C*
bref, *u*
ve : *ve*

Il n'y
c'est l'ac
qui, lors
cette pie

2^o *L*
pour *p*
boiteus
faux, *j*
fausse.

3^o *L*
che, *séc*
franc,
grecque
bénin, *c*

— *Fave*

4^o (*C*)

5^o *L*
forme *d*

Prem
particip
qui sont

(1) *Frac*

(2) *Renu*

au féminin

(3) *Fran*

d'Italien

blis dans

ications que fait
enre.

s adjectifs.

ctif terminé au
utile, agréable,
er SAGE.

ctif qui ne finit
un au féminin.
onc au féminin,

dernière règle,
éduplication de
djectifs dont la
inin la rédupli-

eil comme ac-
nin est actuelle
exception.)

point partie de cette
est-à-dire que, pre-
pas : un serviteur
urs deux l : un che-

sans exception,
ancien ; chré-
tion.)

e bon, bouffon-
ne, mignonne

et, sujet, sujet,
suje, muette
crete, discrète

gros, las, pro-
presse, grasse
in sol, vieillot-
e, solte, vieil

6° Et enfin les adjectifs *sou*, *mou*, *vieux*, *beau* et *nouveau*, dont le féminin est *folle*, *molle*, *vieille*, *belle*, *nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol*, *mol*, *vieil*, *bel*, *nouvel*, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet : *fol espoir*, *mol abandon*, *bel enfant*, *nouvel ouvrage*, *vieil homme*. (On dit aussi *vieux homme*.)

59. — Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1° Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf*, *actif*, *bref*, *vif*, qui perdent au féminin la lettre *f* pour prendre *ve* : *veuve*, *active*, *brève*, *vive*.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité : c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre, qui, lorsqu'on les travaille, tombent en poussière : ce grès est *pouf*, cette pierre est *pour* (Acad.).

2° Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux*, *boiteux*, *honteux*; *heureuse*, *boiteuse*, *honteuse*. Il n'y a que cinq exceptions : *doux*, *faux*, *préfix*, *roux* et *vieux*, dont le féminin est *douce*, *fause*, *préfixe*, *rousse*, *vieille*.

3° Les adjectifs *blanc*, *sec*, *frais*, *franc*, qui font *blanche*, *sèche*, *fraîche*, *franche*(1). — *Public*, *caduc*, *turc*, *grec*, *franc*, dont le féminin est *publique*, *caduque*, *turque*, *grecque* (2), *franque* (3). — *Long*, *oblong*, *tiens*, *malin*, *bénin*, qui font *longue*, *oblongue*, *tierce*, *maligne*, *bénigne*. — *Favori*, *coi*, qui font *favorite*, *coite*.

4° (*Châtaign*, *dispos* et *sal*, ne se disent pas au féminin.)

5° Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin se forme de différentes manières, savoir :

Premièrement. — Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui s'ont le féminin, comme *parleur*, *menteur*, *voleur*,

(1) *Franç*, *franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

(2) Remarquez que *privé* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *e* au féminin : *privée*.

(3) *Franç*, *françque*, *longue* *françue*, sorte de jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe, vivie dans le Levant ou en Barbarie.

trompeur, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchantereur*, qui font au féminin *débitrice, exécutive, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement. — Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur, etc., etc.; admiratrice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conservatrice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice, etc.*

60. — Remarque. — *Amateur* se dit des deux genres : *un homme, une femme amateur*.

61. — Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine ; tels sont :

62. — CHANTEUR, dont le féminin est *chanteuse et cantatrice*. *CHANTEUSE* se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession : *les chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au *Meu de chanteuse*, on dit *CANTATRICE*. (ACAD.)

63. — CHASSEUR, dont le féminin est *chasseuse et chasseresse*. *CHASSEUSE* se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser ; *aperçoius une chassuse dans la plaine, ces dames sont d'habiles chasseuses*. — *CHASSERESSE* ne se dit qu'en poésie : *Diane la CHASSERESSE, les nymphes CHASSERESSES*. (ACAD.)

64. — DÉBITEUR, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* ; *elle est ma débitrice de cinq cents francs* ; et *DÉBITEUSE* (qui débite) : *c'est une DÉBITEUSE de nouvelles, une grande débiteuse de mensonges*. (ACAD.)

65. — DEMANDEUR, dont le féminin est *demandeuse et demanderesse*. *DEMANDEUSE* se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : *c'est une DEMANDEUSE perpétuelle*. — *DEMANDERESSE* est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : *telle est la somme réclamée par la DEMANDERESSE*. — *Défendeur*, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66. — DEVINER, dont le féminin fait *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédir les événements, sans en faire profession, aiment à juger par voie de conjecture : *c'est un bon devinier, une adroite devineuse*; — *Devineuse* n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *devinier*, mais de *devin*. Ils se disent de ceux qui se donnent pour

prédire les
messes son-

67. — Ve-
se dit de ce
VERDEUSES
femme qui
la VERDURE

68. — BA-
resse; main
— VENGEUR
style souten-
GERESESS
met des pé-
feminin est

Première
ainsi par u-
rieure, sup-
ont majeur

Deuxième
tions, des é-
gent pas au-
eur, etc.

69. —
des noms,
petite; pe-

1^e Que
erminées a-
restent tel-
n homme

2^e Qui
es seuls
rennent u-
umeaux,

3^e Que
n aux : la
pal, princ

70. —
attendu qu

prédir les événements, et qui en font profession : *les devins et les devinettes sont des imposteurs.* (ACAD.)

67. — **VENDEUR**, dont le féminin est *vendeuse et venderesse*. **VENDEUSES** se dit de celle qui fait profession de vendre : *une VENDEUSE de fruits, des VENDEUSES à la halle.* — **VENDERESSE** ne se dit qu'en pratique, et d'une femme qui, sans faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : *la VENDERESSE est garante.* (ACAD.)

68. — **BAILLEUR** (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est *bailleuse*; mais ce féminin, dit l'Académie, est maintenant presque inusité. — **VENGEUR**, dont le féminin est *vengresse*, mais ce féminin n'est que du style soutenu : *Jeanne d'Arc fut la VENGERESSE de la France; la main d'VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie.* — **PÉCHEUR** (qui connaît des péchés), dont le féminin est *pêcheresse*. — **GOUVERNEUR**, dont le féminin est *gouvernante*. — Et **SERVITEUR**, qui fait *servante*.

PREMIÈRE REMARQUE. — Le féminin des adjectifs en étrier se forme ainsi par un *e* muet : *antérieur, inférieur, supérieur; antérieure, inférieure, supérieure.* Il faut y ajouter *majeur, mineur et meilleur*; qui sont *majeure, mineure, meilleure*.

DEUXIÈME REMARQUE. — Les adjectifs en *eur*, qui expriment des professions, des états plus particulièrement exercés par des hommes, ne changent pas au féminin ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur, etc.*

Formation du pluriel dans les adjectifs.

69. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire, en ajoutant un *s* au singulier : *petit, petite; petits, petites.* Cependant il faut remarquer :

1^o Que, comme dans les noms encore, les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heureux,* restent tels au pluriel : *un gros cheval, de gros chevaux; un homme heureux, des hommes heureux;*

2^o Que les trois adjectifs en *au, beau, jumeau, nouveau,* les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux frères jumeaux, de nouveaux ouvrages;*

3^o Que la plupart des adjectifs en *al* font leur pluriel en *aux* : *libéral, libéraux; original, originaux; principal, principaux; égal, égaux; spécial, spéciaux, etc.*

70. — Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*, attendu que les grammaires les plus suivies même sont

sur ce point incomplètes et en désaccord tout à la fois avec cette autorité imposante de l'Académie.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, où on lit :

71. — *Biennal, des emplois biennaux ;*
- Brutal, des appétits brutaux ;*
- Doctrinal, des avis doctrinaux ;*
- Électoral, collèges électoraux ;*
- Équinoctal, des points équinoxiaux ;*
- Fatal, au pluriel *fatals* (peu usité, dit l'Acad.) ;*
- Grammatical, les principes grammaticaux ;*
- Illégal, actes illégaux ;*
- Impérial, ornements impériaux ;*
- Loyal, de loyaux services ;*
- Machinal, mouvements machinaux (peu usité) ;*
- Matrimonial, droits matrimoniaux ;*
- Musical, des caractères musicaux ;*
- Numéral, des adjectifs numéraux ;*
- Original, des tableaux, des manuscrits originaux ;*
- Radical, termes radicaux ;*
- Social, des rapports sociaux ;*
- Trivial, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;*
- Verbal, adjectifs verbaux, procès-verbaux.*

Martial, pectoral, nasal, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : remèdes martiaux, muscles pectoraux, os nasaux (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

Adjectifs en AL dont l'Académie dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.

72. — *Amical, colossal, glacial, natal, automnal, frugal, jovial, naval* (1).

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous, et que notre oreille commence à supporter des conseils, des rapports amicaux, des édifices colossaux, des repas frugaux, des vents glaciaux, des caractères des hommes joviaux, des combats navals. Toutefois, nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

*Adjectifs
ne se
tionnent*

3. — *Ann
archiépisc
ustral (2),
énéficial,
oréal (3),
anonial,
collégial,
crucial,
rural (4),
Décemviral
Décimal (5),
Déloyal (6)*

74. — *Le
en pluriel
lupart d'
ques nom
rial, cruci
te., qui ne
ion crucia
ale; plan
manifestant
les motifs
oit en aux*

(1) Pronon
(2) L'Acad
rouve dan
le indique
(3) Bortea
(4) Toute
et sens en al
fers crura
(5) L'usu
ent des nor
(6) Il n'y a
pluriel; ma
ire des moy
(7) Latéra
(8) Point
mais l'Acade
guller de di
(9) L'usu
iaux.

Adjectifs en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple qui autorise à les y employer.

5. — <i>Annal,</i>	<i>Diagonal,</i>	<i>Instrumental,</i>	<i>Pastoral,</i>
<i>Archéiscopal</i> (1),	<i>Diamétral,</i>	<i>Labial,</i>	<i>Patriarcal,</i>
<i>Austral</i> (2),	<i>Doctoral,</i>	<i>Lingual,</i>	<i>Patronal,</i>
<i>Bénéficial,</i>	<i>Équilatéral</i> (7),	<i>Littéral,</i>	<i>Primordial,</i>
<i>Boréal</i> (3),	<i>Expérimental,</i>	<i>Lustral,</i>	<i>Proverbial,</i>
<i>Canonial,</i>	<i>Final,</i>	<i>Mental,</i>	<i>Théâtral,</i>
<i>Collégial,</i>	<i>Filial,</i>	<i>Medical,</i>	<i>Transversal,</i>
<i>Crucial,</i>	<i>Horizontal,</i>	<i>Médicinal,</i>	<i>Virginial,</i>
<i>Rural</i> (4),	<i>Idéal.</i>	<i>Paradoxal,</i>	<i>Vocal,</i>
<i>Décenviral,</i>	<i>Immoral</i> (8),	<i>Paroissial,</i>	
<i>Décimal</i> (5),	<i>Impartial</i> (9),	<i>Partial,</i>	
<i>Déloyal</i> (6),	<i>Initial,</i>	<i>Pascal,</i>	

74. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart d'un usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins, et quelquefois même avec un seul : tels sont *collégial*, *crucial*, *diagonal*, *paroissial*, *patronal*, *transversal*, *médicinal*, etc., qui ne se disent que dans ces expressions : *église collégiale*; *mission cruciale* (en croix); *sête patronale*; *ligne transversale*, *ligne diagonale*; *plante, herbe médicinale*. Le besoin du pluriel masculin ne se manifestant pas, ce pluriel devient donc inutile. La seconde raison tient à ces motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *als*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

(1) Prononcez *arkiéiscopal*.

(2) L'Académie n'a point admis cet exemple, *signes austral*, qui se rouvre dans l'édition de son dictionnaire, faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Bortéal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

(4) Toutefois les chirurgiens terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *les serres crurales*.

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux* : les arithméticiens disent *des nombres décimaux*.

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel ; mais puisqu'elle dit *des loyaux services*, il doit être permis de dire *des moyens, des procédés déloyaux*.

(7) *Lateral*, faisant au pluriel *lateraux*, *équilatéral* fait *équilatéraux*.

(8) Point d'exemple de l'emploi de cet adjectif au pluriel masculin ; mais l'Académie disant *des contes, des préceptes moraux*, il doit être régulier de dire *des contes, des préceptes immoraux, des fables immorales*.

(9) L'usage est favorable à *impartialité* : *des arbitres, des juges impuniaux*.

75. — *Remarque.* — Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ess* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc, *des enfants diligents* et *obéissants*; *des monuments intéressants*. Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle, toute logique; la suppression du *t* au contraire, manque de fondement. Toutefois, l'usage autorise cette suppression, excepté dans l'adjectif *lent*, le seul de cette terminaison qui n'aît qu'une syllabe.

76. — Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très-haut degré; de là trois degrés de signification, savoir, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*(1).

77. — Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : *Dieu est bon, la journée est belle*.

78. — Le *comparatif* exprime la comparaison; et toute comparaison a pour résultat l'*égalité*, la *supériorité* ou l'*infériorité*.

Le *comparatif d'égalité* se forme à l'aide des mots *au-tant, aussi*: *le fils est aussi vertueux que le père; il est modeste AUTANT qu'habile*.

Le *comparatif de supériorité* se forme avec plus : *la science est PLUS précieuse que l'or*.

Le *comparatif d'infériorité* se forme avec moins : *ce hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent*.

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *mieux* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas; *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79. — Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très-haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le *superlatif absolu*, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS-FIDÈLE*; et le *superlatif relatif*, qui exprime un très-haut degré relativement, c'est-à-dire avec compa-

(1) « Parler de ces trois degrés de signification, c'est, selon un auteur suivi, faire une distinction erronée, et inutile, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. » C'est là une sentence fausse démontrée par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette grammaire.

lison . cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de sa division, et sœur LA MOINS AVANCEE de la sienne. On forme le superlatif *absolu* en mettant avant l'adjectif l'un des mots *des, fort, bien, extrêmement*: quoiqu'il soit FORT INSTRUIT, lui est TRÈS-DIFFICILE de rendre nettement ses pensées, etc. On forme le superlatif *relatif* en mettant un des mots *le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs*, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS RÉTILES découvertes des temps modernes : les qualités de leur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.

80. — Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons *comme instruit, visage ovale, qualité et forme qui résistent dans les noms homme, visage, il en est cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient*; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*; et que, pour ce motif, on appelle adjectifs *déterminatifs*.

81. — En effet, quand je dis *MON cheval est fatigué, l'enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite*, ces mots *mon, cet, première*, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue; ils les spécifient, ils les déterminent.

82. — Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *numéraux*.

Des adjectifs démonstratifs.

83. — Les adjectifs *démonstratifs* remplissent la double fonction de déterminer les objets, et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs *démonstratifs* sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;

Pour le féminin singulier, *cette* ;

Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

Remarque. — Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou un *h* aspiré : *ce pays, ce hameau*, et *cet* seulement avant une voyelle ou un *h* muet : *CET emploi, CET honneur*.

Des adjectifs possessifs.

84. — Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER.		PLURIEL.
MASCULIN.	FÉMININ.	DES DEUX GENRES.
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

85. — Quoique *mon, ton, son* soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou un *h* muet : nous disons donc *mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille*, pour éviter qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille*.

Des adjectifs numéraux.

86. — Les adjectifs *numéraux* ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87. — Il y en a de deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88. — Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité ; tels sont *un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente*, etc.

89. — Les adjectifs de nombres *ordinaux* ne marquent que l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou plusieurs autres ; ces adjectifs sont *premier, second, deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième, etc.*

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

10. — *Le pronom*, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

11. — Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *sessifs*, les pronoms *relatifs*, et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

12. — Les pronoms *personnels* sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

13. — Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième : de là donc le nombre de trois personnes.

14. — La première personne est celle qui parle : *JE marche, ceci est à MOI, secourez-MOI.*

15. — La seconde personne est celle à qui l'on parle : *TU écris sans cesse, repose-TOI, j'irai avec TOI.*

16. — La troisième personne est celle de qui l'on parle : *ELLE chanté, ILS courent, ELLES marchent.*

Voici les pronoms personnels :

<i>1^{re} personne, je, me, moi ; pluriel, nous,</i>	<i>{ pour les deux genres.</i>
<i>2^e personne, tu, te, toi ; pluriel, vous ;</i>	

3^e personne, il, ils, eux, pour le masculin :

Elle, elles, là, pour le féminin :

Lui, les, leur, se, sibi, pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

17. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui, tout en présentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, *je prendrai CELUI-CI, mettez-y encore CELUI-LÀ, nous désignons, nous montrons* ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs :

*Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier;
 Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel;
 Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier;
 Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel;
 Ceci, cela, pour les deux genres.*

Des pronoms possessifs.

98. — Les pronoms possessifs sont ceux qui tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de possession.

Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
<i>Le mien,</i>	<i>laienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes.</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienné,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes.</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienné,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes.</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres.</i>
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres.</i>
<i>Le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs.</i>

99. — Remarque. — *Notre* et *vôtre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article : *votre cheval est plus joli que le nôtre.*

Des pronoms relatifs.

100. — On appelle pronoms relatifs ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

Voici les pronoms relatifs :

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont, en, y.

101. — On appelle antécédent le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans cette phrase *Dieu, dont nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses que nous voyons, et de celles qui nous sont cachées.* Dieu est l'antécédent du relatif *dont*; *choses* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *celles* l'antécédent de *qui*.

Des pronoms indéfinis.

102. — On appelle indéfinis les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on n'a pas nommées ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, *on sonne quelqu'un frappe, ces expressions quelqu'un, on, m*

nt d'une
is dedet

103. —

atre clas

1^e Ceux

mme on

ce soit,

en, tout

2^e Ceux

s, comm

ms indé

à aucun

it à un n

Phrases où

nom

Un autre q

la délicate

Mil n'est se

n'échapp

Il ne faut pa

sent pour

tendent qu

Tel se dit

se obligera

nes.

Tout atteste

est fini, te

3^e Ceux

onoms re

définis lo

nom; et

un nom se

Oui, que, q

éfinis dans

Que veut-il

avez-vous lu

Oui demand

vous parle

Oui de plus

ce à quoi

4^e Et en

ce chose.

nt d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis dedéterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1^o Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *qui que ce soit*, *quoit ce soit*, *chacun*, *l'un l'autre*, *les uns les autres*, *autrui*, *qui tout à la fois*, *tout une idée de* ; *en*, *tout le monde* ;

2^o Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre*, *nul*, *plusieurs*, *tel*, *tout*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom; ils sont adjectifs s'ils se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis.

Un autre que lui aurait apprécier la délicatesse de ce procédé.

Nul n'est satisfait de sa fortune, il n'a échappé.

Tel ne faut pas que *plusieurs* paient pour un seul; *plusieurs* tiennent que.... (Acad.)

Tel se dit votre ami, qui ne vous obligera pas de quelques nes.

Tout atteste la majesté de Dieu, tout est fini, tout est prêt.

3^o Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui*, *que*, *quoi*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :

Qui veut-il? *que* fais-tu? *que* t'ensez-vous lui devoir?

Qui demandez-vous? à *qui* désirez-vous parler?

Quoi de plus hideux que l'ignorance? à *qui* réfléchit-il?

4^o Et enfin, le mot *personne* et le mot *chose* dans quelle chose.

Phrases où ces mots sont adjectifs.

Remettons l'examen de cette affaire à un autre jour.

Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu, *nul* désir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu *plusieurs* qui le nient.

Un ami *tel* que lui est un second soi-même; *telle* vie, *telle* fin.

Tout ce qu'il dit est exact; *tous* mon temps est employé.

Qui, *que*, *quoi*, sont pronoms relatifs dans ces phrases :

Le livre *que* je lis; voilà ce *qu'il* m'a dit.

Celui *qui* s'instruit se prépare des journées pâques.

Je ne fais aucun cas de ce à *qui* il passé son temps.

Personne est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un des déterminants *ce, cet, mon, ton, une, deux*, etc.

PERSONNE n'est plus gracieux que votre mère ; c'est un homme qui fréquente PERSONNE, qui ne parle à PERSONNE.

Personne est nom commun et du féminin, lorsqu'il a précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu CETTE PERSONNE ? Voilà UNE PERSONNE bien aimable instruite. CERTAINES PERSONNES le croient.

Chose fait partie du pronom indéfini quelque chose quand il signifie certaine chose ; alors il est du masculin.

Voilà QUELQUE CHOSE de bon, de bien fait.

Chose est nom commun et du féminin dans quelque chose, lorsqu'il signifie quelle que soit la chose.

Il n'est point ému, QUELQUE CHOSE qu'on lui dise, c'est-à-dire quelle soit la chose qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

104. — Le verbe est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105. — Mais pour nous qui avons pris à tâche à montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106. — Puisqu'il est du propre des êtres de sentir, se mouvoir ou d'être en repos ; que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie du discours appelée *verbe* ; qu'elles embrassent et résument leurs diverses cultures, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée ; nous définirons en outre le verbe un mot qui marque sentiment, le mouvement ou le repos (1).

(1) Nous ne voulons nullement élancer une controverse sur ce point.

DU SUJET.

107. — Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelque chose le produise; que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *sujet* la cause de l'action ou le sentiment. (*Sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

108. — Ainsi, quand nous disons, *nos soldats portaient désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi*, *les soldats* faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe; *vent poussait et amoncelait la neige*, l'action de pousser d'amonceler étant faite par *le vent*, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

109. — Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce qui*, si on suppose que l'action est faite par des personnes, et *est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, *cet étranger connaît pas la ville*, *le vin pris immodérément ruine santé*, on dira, *qui est-ce qui ne connaît pas la ville?* *étranger*, voilà le sujet de *connait*; *qu'est-ce qui ruine santé?* *le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

110. — Le sujet d'un verbe ne saurait guère être qu'un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut faire le verbe à la troisième personne : *le général commandait*, *les soldats obéissaient*.

ne saurait ne pas reconnaître que cette définition du verbe (c'est un *qui marque l'affirmation*) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cette espèce de verbe. Qu'on réponde de bonne foi à cette question : les hommes obéissant nécessitent en créant une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher* et *courir*, *sauver* et *se traîner*, *trotter* et *galoper*, *se lever* et *se coucher*, etc. les hommes, disons-nous, ne sont-ils plutôt occupés d'exprimer une affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux? Vraisemblablement non; alors la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, qu'une définition qui en déraille la cause originelle.

111. — Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe : *je parle, tu chante, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.*

112. — Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : *parler trop haut en société EST inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler est.

113. — Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère arriveront ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de troisième personne.

114. — Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non-seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité ; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire : *Vous et moi nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, des deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

Vous et lui perdrez à ce marché.

Vous, mon oncle et moi, nous ferons ce voyage.

DU RÉGIME OU COMPLÉMENT.

115. — On appelle régime ou complément du verbe mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète ; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif, le nom de complément. Le nomme aussi régime, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116. — Il y a deux sortes de régimes, le régime direct et le régime indirect.

117. — Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet immédiat.

ce pronom étant sujet de cette action. Quand je dis, *ce cheval a renversé plusieurs personnes sur son passage*; les flammes détruisent le château, tu chantes dans cet édifice malgré nos secours; les personnes sont détruites. Le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles; l'édifice est détruit, parce que c'est sur lui que tombe l'action de détruire.

118. — Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre qui? ou quoi? après ce verbe: *je vous attendrai ce soir, je lui écrivis une lettre.* Attendrai qui? vous; j'écrivis quoi? une lettre; vous et une lettre sont donc les régimes directs des verbes *attendre*, et *écrire*.

119. — Le régime indirect est le mot sur lequel l'action tombe qu'indirectement; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions à, de: *j'ai donné un beau tableau à ma sœur; j'ai tiré mon ami de peine.* À ma sœur est le régime indirect de *j'ai donné*; de peine est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

120. — Remarque. — Parmi les pronoms, il en est qui ont toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs et tantôt régimes indirects.

121. — *Le, la, les, que*, sont les seuls pronoms qui ne peuvent être que régimes directs: *je LE cherche*, c'est-à-dire je cherche lui; *je LA regarde*, c'est-à-dire je regarde-là; *il LES salut*, c'est-à-dire il salut eux ou elles; *voilà chevaux QUE j'ai achetés*, c'est-à-dire lesquels chevaux achetés; *la maison QUE je veux vendre*, c'est-à-dire celle maison je veux vendre.

122. — Encore le pronom *que* est-il quelquefois employé pour dire pendant lequel, laquelle, comme quand nous disons *les deux heures d'où j'ai marché nous fatiguent*, c'est-à-dire les deux heures pendant lesquelles j'ai marché; *les vingt ans qu'il a régné*, c'est-à-dire durant lesquels il a régné.

L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés d'*pour*, *avec*, *dans*, etc., soient des régimes indirects des verbes; elle considère positivement que ce sont les régimes de ces prépositions, c'est-à-dire l'union d'une foule de grammairiens et la nôtre. Voici comment elle impose cette phrase: *scrivir Dieu avec scrivour*; Dieu, dit-elle, est le nom direct de scrivin, et scrivour le régime de la préposition *avec*, ou mot *Régime*.)

123. — *Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être que régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : *je lui parlerai*, c'est-à-dire à lui, à elle ; *il leur écrivit*, c'est-à-dire à eux, à elles ; *les outils dont il se sert*, c'est-à-dire desquels il se sert ; *ces fruits sont mûrs, mangez-en*, c'est-à-dire mangez de ces fruits ; *cette science est intéressante, et je m'y applique*, c'est-à-dire je m'applique à cette science.

124. — *Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition à, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour à moi, à toi, à lui, etc.

Il me remit vos lettres, c'est-à-dire il remit à moi.
Je t'écrirai bientôt, c'est-à-dire j'écrirai à toi.
Il se fit mal, c'est-à-dire il fit mal à lui, etc.

125. — *Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs lorsqu'ils sont mis pour moi, toi, lui, etc.

Il me salua, c'est-à-dire il salua moi.
Je te remercie, c'est-à-dire je remercie toi.
Il se frapperent, c'est-à-dire ils frapperent eux, etc.

Des différentes sortes de verbes.

126. — Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127. — Un verbe n'est *actif* que quand 1° le sujet fait l'action, 2° et qu'il a un régime direct.

128. — Mais, comme il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe peut avoir un régime direct, on a dit avec raison que toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un ou quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est actif. Or, *chercher*, *trouver*, *prendre*, *apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver quelqu'un* ; *prendre, apporter quelque chose*. Le nom *actif*, donné à cette espèce de verbe, vient non-seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il *agit*, mais encore parce qu'il *fait l'action directement sur quelqu'un ou sur quelque chose*.

129. — *rendre*, *erbes actifs*, *assifs*, *c'est l'action*, *action, la peinture publique*.

130. — *i passif*.

131. — *ouvent un verbe actif*, *marche*, *langue dore*, *e quelque laire, com quelqu'un,*

132. — *gue avec romène,*

133. — *aux essenti*

134. — *rend indi*, *nne dans*, *pens, je*, *ent qu'av*, *vivens, t'empare,*, *t'empare.*

135. — *ant conju*, *ourrait se*, *onné beau*, *des ver*

ent être que régimes indirects : *lui à lui, à elle, à nous, à eux, à lui-même, à eux-mêmes*, etc. — Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, rendre, apporter*, etc., que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes passifs ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif ; *des voleurs ont attaqué une voiture publique* ; le sujet est-il passif (*passif* signifie qui supporte l'action), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

130. — On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni actif ni passif. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.)

131. — Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*. Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi que d'*quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, faire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire *dormir quelqu'un* ; *régner, convenir quelque chose*.

132. — On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je me romène, je me repens*.

133. — On en distingue de deux sortes : les pronominaux *essentiels* et les pronominaux *accidentels*.

134. — Le verbe pronominal *essentiel* est celui qui rend indispensable deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me pens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares* ; et non *je souviens, je repens, je m'empare*.

135. — On appelle pronominal *accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal, ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes pronominaux accidentels, car *donnez* et

rappeler peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes; je frappe, tu frappes.*

136. — On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc (1).

137. — Nous en distinguerons de deux sortes : les impersonnels *essentiels* et les impersonnels *accidentels*. Nous appellerons impersonnels *essentiels* ceux qui ne sauraient

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne, et que l'expression *unipersonnel* convient mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fausse du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent superficiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe tire sa qualité d'*actif, passif, neutre, pronominal ou impersonnel*. Prouvons cela.

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le abstrairement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que représente *frapper*? Non une idée mixte ou composée, comme une *action* et un *être* capable de faire cette action ; mais une idée simple et uniquement propre à peindre une action ; c'est à cela, et à cela seul, que se borne son rôle dans le discours, où il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un *être* quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère*.

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut premièrement un être doué de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie*.)

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent ; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront*. Toutes formes différentes auxquelles le verbe s'assouplit, et cela à cause du sujet.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait qu'quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; qu'quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être de la première ou de la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif* ; que quand le sujet est *passif*, le verbe aussi est *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe aussi devient *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

1° Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif*,

Point de verbe absolument *passif*,

Point de verbe absolument *neutre*,

Point de verbe absolument *pronominal*,

Point du verbe absolument *impersonnel*,

2° Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent

pronon : je
qui n'a dans
u singulier :
ortes : les im-
-dennels : Nous
ne sauraient

vi a substitué la
le mot *impersonnel*
une définition
question, sur des
tion qu'un verbe
personnel. Prou-
et examinons-le
un autre mot.
ée, comme une
e idée simple et
à cela seul, que
u à la condition
comme quand je
endance égale à
t d'abord qu'un
il faut premiè-
action s'acom-
palpable et se
parle, tu parles,
rai, tu finiras.
tes formes diffé-
sujet.
et qui fait que
singulier; que
riel; que quand
la verbe aussi
ste., cette même
agissant directe-
actif, le verbe
aussi est passif;
ne impersonnel

voir que la troisième personne du singulier ; tels sont, *il faut, il pleut, il vente, il grêle*, etc. En effet, on ne peut dire, *je faux, je pleux, tu pleux*, etc.

138. — Et nous nommerons impersonnels *accidentels* ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il*, lorsque ce pronom ne se rapporte à rien ; *IL EST ARRIVÉ deux dames dans cette voie* ; *IL SE PASSE dans ce moment des choses bien étranges* ;

sujet, auquel ils les empruntent, absolument comme les adjectifs impriment le genre et le nombre des noms auxquels ces adjectifs se rapportent.

Cela est si vrai, qu'il y a, en assez grand nombre, des verbes qui, bien que le sujet est *actif, passif, neutre, pronominal ou impersonnel*, ont tour à tour de toutes ces sortes.

Prenons pour exemple *passer et servir*.

Je PASSE la rivière. Ici *passer* est *actif*, parce que, d'une part, le sujet

agit, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière*. *L'été dernier, cette rivière a été passée à sec.* Ici *passer* est *passif*,

carre que le sujet, *la rivière, au lieu d'agir, est passée*, c'est-à-dire qu'il supporte l'action ; en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, *elle a été passée*.

Votre frère PASSE, appelez-le. Ici *passer* est *neutre*, parce que le sujet agit, bien que agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il n'exerce directement sur personne ; or, il n'est pas *actif* dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite sur lui par d'autres : or, il n'est pas *passif*, car la l'expression *ni l'un ni l'autre* rendue par *neutre*.

Nous nous serions bien PASSÉS d'une telle visite. Ici *passer* est *pronominal*, parce que les personnes exprimées par le sujet *nous* se reproduisent une seconde fois par *nous*, *je me, tu te, nous nous, vous vous*, etc. : c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux noms que vient l'expression *pronominal*.

Il s'est PASSÉ bien du temps depuis lors. Ici *passer* est *impersonnel*, parce que le sujet *il* est *impersonnel*, c'est-à-dire parce que ce sujet ne représente aucune personne, aucun être déterminé.

Servir, est actif dans servir son pays,
Servir est passif dans nous avons été bien servis;
Servir est neutre dans ces objets leur ont bien servi;
Servir est pronominal dans ils se sont servis de votre nom;
Servir est impersonnel dans il a été servi à leur table des mets fort recherchés.

Comme on le voit, c'est le sujet, et le sujet seul, qui fait qu'un verbe d'une sorte plutôt que d'une autre.

Or, quatre sortes de nos verbes pouvant en général avoir pour sujets des noms de personnes, on les a appelés pour cela seul verbes *personnels*, c'est-à-dire verbes dont le sujet est ou peut être une personne).

Quant aux verbes dont le sujet ne peut être une personne, tels que *plouit, il grêle, il tonne, etc.*, on les a, pour cela aussi, et par opposition aux premiers, nommés verbes *impersonnels*, deux expressions (personnel et impersonnel) qui ont entre elles le rapport même qui existe entre *possible* et *impossible*, *puissant* et *impuissant*, *digne* et *indigne*, *possibilité* et *impossibilité*, etc.

IL A ÉTÉ SAISI des armes prohibées. Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puissent se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici impersonnels, parce que le pronom *il*, qui les précède, et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

Remarque. — Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif*; alors il signifie *exister*: *Dieu s'appelle celui qui EST; cet homme n'EST plus.*

139. — On distingue dans le verbe le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

Du nombre.

140. — Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *je marche, tu cours, appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

De la personne.

141. — Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par les pronoms, soit par les noms. Le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai, tu parles, tu es, c'est toi qui as.* (Voir 31.)

Du mode.

142. — Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *modes* les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes pronominaux et des verbes impersonnels en *accidentiels* et en *essentiels* est d'une très-grande importance pour l'application des règles des participes.

143. — I
mpératif,

144. — I
t que ce
uve faitie
s, j'ai cr

145. — I
e conditi
struction,
as cet obs

146. — I
ent de la
objet; A
erez.

147. — I
ncertitude
une manie
PARTE; m

148. — I
ns aucun
ER, c'est :

149. — I
primée pa

150. — L
e, savoir
aire on ap

151. — M
un temps
qui ne p
emple, q
ra, et j'AI
époque
ue une a
ment où
j'exprime

143. — Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

144. — L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, et que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se soit faite ou qu'elle soit à faire : *je CHANTE*, *je CHAN*-*s*, *j'ai CHANTÉ*, *je CHANTERAI*, etc.

145. — Le *conditionnel* exprime une action moyennant une condition : *les enfants METTRAIENT plus de zèle à leur construction, s'ils en connaissaient le prix*; *j'AURAISS REUSSI* *à surmonter cet obstacle*.

146. — L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *APPORTEZ* *ce que vous avez d'*objet**; *AIMEZ Dieu*; *HONOREZ vos parents, et vous prospérez*.

147. — Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut que* *PARTE*; *nous désirons que vous RÉUSSISSEZ*.

148. — L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *ENSEIGNEZ*, *c'est à dire S'INSTRUIRE*; *TRAVAILLER*, *c'est à dire ENRICHIR*.

Du temps.

149. — Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.

150. — Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé* et l'*avenir*, qu'en grammaire on appelle *futur*.

151. — Mais parmi des actions qui appartiennent soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, *je LISAISS lorsque votre frère entra*, et *j'AI LU ce passage*, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'*imparfait* *je lisais*, j'indique une action *imparsaite*, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini *j'ai* j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement

achevée et sans rapport à aucune autre. Le présent étant un point indivisible, s'exprime par un seul temps.

132. — Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques, savoir : un pour le présent, cinq pour le passé et deux pour le futur.

133. — Le présent exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *j'écris, je parle.*

134. — Les cinq temps qui marquent le passé sont :
 1° *L'imparfait*, qui tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : *ON DANSAIT quand j'entrai* ;

2° *Le passé défini*, qui l'exprime comme ayant été fait dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *VINE nous voir la semaine dernière* ;

3° *Le passé indéfini*, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : *il EST VENU nous voir la semaine dernière ; il EST VENU nous voir au jourd'hui* ;

4° *Le passé antérieur*, qui exprime une action passée indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate : *quand il EUT FINI, il s'en alla ; sortit lorsqu'il EUT DINÉ* ;

5° *Le plus-que-parfait*, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée immédiate ou non : *aussitôt qu'il AVAIT TERMINÉ, il s'allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva.*

135. Les deux temps qui marquent le futur sont :

1° *Le futur simple*, qui exprime une action à faire bientôt : *j'IRAI vous voir* ;

2° *Le futur composé ou passé*, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'AI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous veniez.*

136. — Mais les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

137. — Les temps simples d'un verbe sont ceux où n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlerai, etc.*

138. — On appelle temps composés ceux qui prennent *avoir* ou *être* : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu, etc.*

139. —

ne, c'est

160. —

ar-la term

La prem

iné en er

La deux

La troisi

La quat

161. —

mposition

s deux ve

V

INDICAT

re. J'ai.

Tu as (t)

Il a.

Nous avons.

Vous avez.

Ils ont.

IMP

vais.

avais.

avait.

us avions.

us aviez.

avaient.

PASS

eu.

as eu.

en.

us avons eu.

eurent.

PASSE

eu.

as eu.

en.

us avons eu.

!) En général

159. — Écrire ou réciter un verbe dans toute son étendue, c'est ce qu'on appelle *conjuguer*.

160. — Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter*;

La deuxième en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

161. — Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF PRÉSENT.

a. J'ai.

Tu as (?)

Il a.

b. Nous avons.

Vous avez.

Ils ont.

IMPARFAIT.

a. J'avais.

Tu avais.

Il avait.

b. Nous avions.

Vous aviez.

Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

a. J'eus.

Tu eus.

Il eut.

b. Nous eûmes.

Vous eûtes.

Ils eurent.

PASSÉ INDEFINI.

a. Je... eu.

Tu... as eu.

Il... a eu.

b. Nous... avons eu.

You avez eu.

Ils ont eu.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus eu.

Tu eus eu.

Il eut eu.

Nous eûmes eu.

Vous eûtes eu.

Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.

Tu avais eu.

Il avait eu.

Nous avions eu.

Vous aviez eu.

Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.

Tu auras.

Il aura.

Nous aurons.

Vous aurez.

Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.

Tu auras eu.

(1) En général, les secondes personnes du singulier finissent par.

Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie.
Ayez.
Ayez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais.

Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSE.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.

Avoir.

PASSE.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSE.

Eu, eue, ayant eu.

PASSE

éié.
us éié.
t éié.
avons éié.
avez éié.
nt éié.

PASSE

éié.
us éié.
t éié.
éumes éié.
éutes éié.
urent éié.

PLUS-QUE

is éié.
vais éié.
ait éié.
avions éié.
avez éié.
vaient éié.

FUTU

il éié.
uras éié.
ra éié.
aurons éié.
aures éié.
uront éié.

CONDITION

rais.
rais.
ait.
erai.
serai.
eront.

CONDITION

rais éié.
rai.
serai.
erai.

Tu étais.

Il était.

Nous étions.

Vous étiez.

Ils étaient.

PASSE DÉFINI.

Je fus.

Tu fus.

Il fut.

s fûmes.
s fûtes.
urent.

PARFAIT.

été.
s été.
été.
s avons été.
s avez été.
nt été.

PASSÉ.

éité.
us été.
t été.
s eûmes été.
s eûtes été.
urent été.

QUE-PARFAIT.

is été.
vais été.
ait été.
s avions été.
s aviez été.
valent été.

PRÉSENT.

orai.
eras.
re.
serons.
serez.
eront.

PE PRÉSENT.

CIPE PASSÉ.
tu.

ai été.
uras été.
ra été.
urons été.
s aures été.
aront été.

RE.

orais.
erais.
rait.
serais.
s serie.
eraiat.

DÉFINI.

raja été.

PASSÉ INDÉFINI.

Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

T'eusse été.
Tu eusses été.
Il eut été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Points de première personne:
Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyiez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fut.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSE.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eut été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRÉSENT.

Etre.

PASSE.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ.

Êté, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF PRÉSENT.

Je	chant	er
Tu	chant	es.
Il	chante	é.
Nous	chant	ons.
Vous	chant	ez.
Ils	chant	ent.

IMPARFAIT.

Je	chant	ais.
Tu	chant	ais.
Il	chant	ait.
Nous	chant	ions.
Vous	chant	iez.
Ils	chant	aient.

PASSE défini.

Je	chant	ai.
Tu	chant	as.
Il	chant	a.
Nous	chant	âmes.
Vous	chant	âtes.
Ils	chant	èrent.

PASSE INDEFINI.

J'ai	chanté.
Tu es	chanté.
Il a	chanté.
Nous avons	chanté.
Vous avez	chanté.
Ils ont	chanté.

PASSE ANTERIEUR.

J'eus	chanté.
Tu eus	chanté.
Il eut	chanté.
Nous eûmes	chanté.
Vous eûtes	chanté.
Ils eurent	chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	chanté.
Tu avais	chanté.

Il avait chanté.
Nous avions chanté.
Vous aviez chanté.
Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je	chant	eraï.
Tu	chant	eras.
Il	chant	era.
Nous	chant	erons.
Vous	chant	erez.
Ils	chant	eront.

FUTUR PASSE.

J'aurai	chanté.
Tu auras	chanté.
Il aura	chanté.
Nous aurons	chanté.
Vous aurez	chanté.
Ils auront	chanté.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je	chant	erais.
Tu	chant	rais.
Il	chant	rait.
Nous	chant	erions.
Vous	chant	eriez.
Ils	chant	eraient.

CONDITIONNEL PASSE.

J'aurais	chanté.
Tu aurais	chanté.
Il aurait	chanté.
Nous aurions	chanté.
Vous auriez	chanté.
Ils auraient	chanté.

On dit aussi :

J'eusse	chanté.
Tu eusse	chanté.
Il eut	chanté.
Nous eussions	chanté.

eussiez chanté.
eurent chanté.

IMPÉ

ant de pren-

e.

ons.

ez.

ONCTIF P

chant

chant

chant

ous chant

ous chant

chant

IMPAR

chant

chant

chant

ous chant

ous chant

chant

i se conjug

er, adorer,

i se conjug

er, adorer,

SEC

NDICATIF

is.

is.

iss.

PARTICIPE PASSÉ.

*eu*st *x* chanté.
*eu*nt *x* chanté.

IMPÉRATIF.

*eu*vez *x* chanté.
Avez *x* chanté.

c.

ons.

ez.

CONJUGATIF PRÉSENT OU FUTUR.

chant e.
chant es.
chant e.
ous chant ions.
ous chant eez.
chant ent.

IMPARFAIT.

chant assé.
chant assés.
chant ait.
ous chant assions.
ous chant assiez.
chant assent.

Ils se conjuguent les verbes *dancer*, *aimer*, *estimer*, *brûler*, *trouver*, *chercher*, *gagner*, etc.

EN ER.

chanté.
chanté.
chanté.

FUTUR.

chant.
chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

chant.

$$\Omega = \mathbb{Q}_{n+6}^{(r+4)}$$

$\omega_{\mu} = \omega^{\alpha}$

Nous étumes fini.
Vous étutes fini.
Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR,

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finiras.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi:

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eussions fini.

Ainsi se conjuguent les verbes finir, nourrir, gouter, croire, adoucir, languir, flétrir, agir, cultiver, etc.

*Vous eussiez fini.
Ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finît.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Finir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE PRÉSENT.

Finissant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

TRO

INDICAT

reç
oï
reç
oï

IM

rec
eve
rec
eve
rec
eve
rec
eve
rec
eve
rec
eve
rec
eve

PASS

reç
us
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut

PASSE

reç
us
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut

PASSE

reç
us
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut
reç
ut

PASSE

vais reç
avais reç
avait reç
avions reç
avez reç
avant reç

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR.

INDICATIF PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils rec oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evalent.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je vais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec évrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi.

J'eusse reçu.
Tu eussons reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reç ois.
Rec evous.
Rec evez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.

Que je rec olive.

Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous reç euvions.
Que vous reç eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ut.
Que nous reç ussons.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.

Ainsi se conjuguent devoir, apercevoir, concevoir, percevoir, et tous ceux dont l'infinitif est en avoir. Tous les autres verbes en oir, comme pouvoir, vouloir, valoir, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 66.)

Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF PRÉSENT.

Reç evoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Reç evant.

PARTICIPE PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend aïs.
Tu rend aïs.
Il rend aït.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DEFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.

Nous rend imes.
Vous rend ites.
Ils rend irent.

PASSÉ INDEFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTERIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (!).

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième

PLUS-QUE-PARFAIT.

vais rendu.
avais rendu.
avoit rendu.
us avions ren
us aviez ren
avaient ren

rend r
rend r
rend r
rend r
us rend r
us rend r
rend r

FUTUR.

urai rendu.
auras rendu
aura rendu
us aurons ren
us aurez ren
adroit ren

CONDITION.

rend r
rend r
rend r
rend r
rend r
rend r

CONDITION.

rais rendu
aurais rendu
urrait rendu
us aurions ren
us auriez ren
uraient ren

ON.

se rendu.
usses rendu
a rendu.
eussions ren
eussiez ren
euvent rendu

soi se con
tre, perdre

on se ser
avons su

PLUS-QUE-PARFAIT.

avais rendu.
avais rendus.
avait rendu.
eus avions rendu.
eus aviez rendu.
avaient rendu.

FUTUR.

rendrai.
rendras.
rendra.
eus rendrons.
eus rendrez.
rendront

FUTUR PASSÉ.

aurai rendu.
auras rendu.
aura rendu.
eus aurons rendu.
eus aurez rendu.
auront rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

rendrais.
rendras.
rendrait.
eus rendrions.
eus rendriez.
rendraient

CONDITIONNEL PASSÉ.

aurais rendu.
aurais rendus.
aurait rendu.
eus aurions rendu.
eus auriez rendu.
aurient rendu.

On dit aussi :

eusse rendu.
eusses rendu.
eut rendu.
eussions rendu.
eussiez rendu.
eussent rendu.

On se conjuguent *riprendre*, *dépendre*, *fondre*, *vendre*, *intendre*, *dire*, *perdre*, *attendre*, *répondre*, *mordre*, etc.

On se sert rarement : *J'ai eu rendu*, *tu as eu rendu*, *il a eu rendu*, *je avons eu rendu*, *vous avez eu rendu*, *ils ont eu rendu*.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend ieuz.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend it.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu:

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

-PARFAIT.

u.)

reçu.

PRÉSENT.

E PRÉSENT.

PE PASSÉ.

nt reçu,

perevois, et to
es en ois; com
t l'objet d'obser

N RE.

es.

nt.

INDÉFINI.

du-

ANTÉRIEUR.

a.

ndu.

ds.

tu (1).

un quatrième p

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

1^e Sur ceux de la première conjugaison.

162. — Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o* : *nous mangeons*, *je mangeai*; *nous dérangeons*, *il dérangea*. Ceci est une concession faite à l'harmonie, et pour éviter tout ce qu'auraient de dur *nous mangons*, *je mangai*, *tu dérangas*.

163. — Les verbes terminés par *cer*, comme *lancer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *c*, avant les lettres *a*, *o* : *ja lancai*, *tu lanças*, *nous traçons*.

164. — Tout verbe de la première conjugaison ayant l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *e* fermé ou un muet, comme *espérer*, *empiéter*, *enlever*, *pесer*, perd cet fermé ou cet *e* muet, pour prendre à la place un *e* ouvert lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe muette celle qui est formée par un *e* muet.) On doit donc écrire avec l'*e* ouvert, *j'espère*, *tu espères*, *il espère*; *j'empieète*, *tu empieètes*, *il empieète*; *je sème*, *tu sèmes*; *je pese*, *tu peses*; et, sans aucun changement, *vous espérons*, *nous empieétons*, *vous enlevez*, *vous pesez*, parce que cet *e* n'est plus suivi d'une syllabe muette.

Cependant l'Académie maintient l'accent aigu à tous les temps et à toutes les personnes des verbes terminés par *éger*: elle écrit *dono*, *je protége*, *j'allège*, etc.

165. — Les lettres *l* et *t* des verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *renouveler*, *appeler*, *rejeter*, *acheter*, se doublent quand elles sont suivies d'un *e* muet: *j'appelle*, *tu appellas*, *il appelle*; *je renouvellerai*, *tu renouveleras*; *je rejette*, *tu rejettes*, *il rejette*; *j'achète*, etc. Mais il faut écrire avec un seul *l* ou un seul *t*, *vous appellez*, *vous renouvez*; *nous rejetons*, *vous rejetez*; *j'achetais*, *tu achetas*, etc., parce que ces lettres *l*, *t*, ne sont plus suivies d'un *e* muet (1).

(1) Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en *eler*, *et*, ne s'accordent pas toujours avec la manière dont l'Académie

166. — ayant à l'in
avec deux
rivalise, il
infinitifs r
précédées

167. — nombre
parait b
verbes
qui, à d
trefois n
hier enc
de suite
d'orthog
de cette
radical
verbes d

168. — se conse
Par e
dernière
il en res
comme l
employ;

Ainsi
CHANT ON
temps, n

Quand
jonctif, l
nous com
ter les m

ordinaires
il achète
jeûne, tu jeûnes
précision q
que l'usage
plus facile,

166. — Remarquez bien que *l* et *t* ne se redoublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un *e* muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec deux *l*, ou deux *t*, *je répète*, *tu répètes*; *je végète*, *tu végètes*; *je recolle*, *il révole*; *je recelle*, *tu recelles*, parce que ces mots viennent des infinitifs *répéter*, *végéter*, *rêver*, *receler*, où les lettres *t*, *l*, ne sont point précédées d'un *e* muet.

167. — Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des règles ordinaires; tels sont les verbes terminés en *ier*, *yer*, *eer*, comme *plier*, *déployer*, qui, à deux temps, prennent soit deux *i*, comme dans *sau-trefois nous PLIIONS*, *vous PLIEZ*; soit *y*, comme dans *hier encore nous EMPLOYIONS*, *vous EMPLOYEZ*; soit deux *e* de suite, comme dans *je CRÉE*, *je CRÉERAI*. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison..

Du radical.

168. — On entend par *radical* les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en étant du présent de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le *radical*. Or le *radical* de *chanter* est *chant*, comme le *radical* de *prier*, est *pri*; le *radical* de *employer*, *employ*; le *radical* de *créer*, *cré*, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif *nous CHANTONS*, *vous CHANTEZ*, je dois aussi écrire au même temps, *nous PRIONS*, *vous PRIEZ*.

Quand, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute *ions*, *iez*, au *radical chant*, pour avoir *nous CHANTIONS*, *vous CHANTIEZ*, je suis forcé d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux *pri* et *employ*, ce

orthographie. Par exemple, elle écrit avec un seul *l* et un seul *s*, *Il gèle*, *il achète*, *votre habit décolleté*, et avec deux *l*, *j'appelle*, *tu appelles*; *je jette*, *tu jettes*, quoique ces lettres *l*, *ll*, soient, dans tous ces exemples, précédées et suivies d'un *e* muet. Le désir seul de généraliser un principe que l'usage appelle, et conséquemment de faire que l'application ne soit plus facile, nous a fait déroger, je l'autorité sous le patronage de l'académie, nous nommés plébiscitaires, à l'ordre de l'Académie, pourtant, *écelle*, *tourrée*, *décellez*, *geler*, *hacerler*, *mecellez*, *tourrez*, *décellez*, *geler*, *hacerler*, *meccellez*, *tourrez*, *décellez*, *geler*, *hacerler*, *meccellez*.

qui fait *nous priions*, *vous priiez*; *nous employions*,
vous employiez.

169. — *Remarque.* D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir*, *rire*, *voir*, *croire*, etc., faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif : *nous fuyons*, *vous fuyez*; *nous rions*, *vous riez*; *nous croyons*, *vous croyez*, etc., s'écriront donc aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, en prenant un *i* de plus qu'au présent de l'indicatif. (Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.)

Ainsi, *fuir*, *rire*, *croire*, etc., faisant au présent de l'indicatif *nous fuyons*, *nous rions*, *nous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous fuyions*, *nous rions*, *nous riez*; *que nous croyions*, *que vous croyiez*, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai*, *erais* au radical *chant*, pour avoir *je chanterai*, *je chantrai*, je dois, à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, *prier*, *louer*, *créer*, ayant pour radicaux

Pri, *Lou*, *Cré*, feront à ces temps
Je PRI erai, je LOU erai, je CRÉ erai;
Je PRI erais, je LOU erais, je CRÉ erais.

170. — C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *er*, comme *je crée*, *tu crées*, *je supplée*, *tu supplées*, et trois au participe passé féminin : *créeée*, *suppléeée*.

En effet, si au radical de *CHANT er*, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de *CRÉ er* ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

<i>Je chant</i> <i>autorise donc</i> <i>je cré</i> <i>je supplé</i>	<i>Chant</i> <i>autorise</i> <i>cré</i> <i>supplé</i>
--	--

<i>Je chant</i> <i>autorise aussi</i> <i>je cré</i> <i>je supplé</i>	<i>erai</i> <i>erai</i> <i>cré</i> <i>supplé</i>	<i>é</i> <i>é</i> <i>é</i> <i>é</i>
---	---	--

*Remarq
procéder.*

Suile

171.
desquel
gaison ;
muet, ce
sont don
envoie;
j'emploie
à quelq
ila fuien
voie, qu

172.
conform
noncer,
vec l'y,
enraye
rai, j'en
j'enraie
phonies

(1) Du r
logique po
1° Nous m
au verbe;
jettes, etc.
envoies, et
graphie da
un seul l,
l'infiniut
emoyer.

C'est do
ainsi établi
faut pas e
raisons no

Ainsi, c
conformat
est celle q
mençons

Remarque. Il n'y a de verbes en *er* que gréer, agréer, crér, suppléer, prouver, râgrer, désagréer, fêtrer, recréer.

Suite des remarques sur les verbes de la première conjugaison.

171. — Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent, avant un *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Envoyer, employer,* font donc au présent de l'indicatif *j'envoie, tu envoies, il envoie, j'emploie, tu emploies, il emploie ; j'emploierai, j'emploierais, etc.* *Fuir, croire, voir, avoir, etc.,* prennant à quelques temps un *y*, sont assujettis à la même règle : *ils fuient, ils croient, que je suie, que je croie, que je voie, que j'aie.*

172. — Cependant, il est quelques verbes en *ayer* d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'*y*, même avant un *e* muet ; tels sont les verbes *rayer, enrayer, etc. : je raye, je rayerai, je rayerais, j'enrayerai, j'enrayerais, et non je raie, je raierai, je raierais, j'enraierai, j'enraierais*, qui seraient de véritables cacophonies (1).

(1) Du numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait faire la logique pour plaisir à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi : *1^o Nous mangeons, je mangeai*, en mettant après le *g* un *e* qui est étranger au verbe; *2^o avec deux l' ou deux t : j'appelle, tu appelles, je jette, tu jettes, etc. ; 3^o et avec un i simple : j'emploie, tu emploies, j'envoie, tu envoies, etc.* car, selon la Grammaire, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps générateur, qui est l'*infinitif*, et écrire : *j'appelle avec un seul l, à cause de l'infinitif appeler ; je jette avec un seul t, à cause de l'infinitif jeter, j'emploie, j'envoie, avec y, à cause des infinitifs employer, envoyer.*

C'est donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établi ces principes. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne faut pas considérer la règle comme *absolue* : ce serait aller contre les raisons naturelles qui lui ont donné naissance.

Ainsi, et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformation d'un verbe en *ayer*, contre *balayer, rayer, enrayer, etc.,* est telle, qu'en y remplaçant l'*y* par un *i* simple, l'oreille est désagréablement offensée, il faut laisser subsister l'*y*, conjuguer et écrire ainsi :

*je balaye,
tu balayes,
il balaye.*

*je raye,
tu rayes,
il raye.*

*je enraye,
tu enrayers,
il enrage, etc.*

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère *l'y* par un *i* que dans les verbes terminés par *ayer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue ainsi : *j'emploie*, *tu emploies*, *il emploie*; *j'envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., tout en autorisant à les écrire avec un *i* devant un *e* muet, elle donne constamment la préférence à *l'y* : elle écrit donc, *je paie*, *tu payes*, *il paye*; *je balaye*, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.

173. — Le verbe *haïr* conserve sur l'*i* le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc.; excepté 1^o tout le singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*; 2^o et la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Tressaillir est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressaillerai*, *je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174. — Le moyen de ne pas confondre les verbes en *ir* de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant*; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luire*, faisant *écrivant*, *nuisant*, *luisant*, sont donc de la quatrième, tandis que *ouvrir*, *servir*, *finit*, faisant *ouvrant*, *servant*, *finissant*, sont de la seconde.

Bruire, *frire*, *maudire*, *rire*, *sourire*, sont les seuls verbes en *ire*, qui, n'ayant le participe présent ni en *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

175. — Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *evoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers; nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer.

176. — *Devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *du*, *redù*, *mû*. (ACAD.)

177. — De tous les verbes dont le son final fait *oir*, il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarque

178. —

ervent le a

prends,

deux premi

omme je p

rminés en

soudre, e

plains,

sout, etc.

179. —

ar eindre,

ui prennent

180. —]

dre; tels

en avons

pandre.

181. —

sous, diss

soute, dis

Ver

Les verbe

nt des aut

onomes qu

urons-nou

sés : as-

ur exemp

1) Pour s

tre conjugu

ves les ver

ultés, on p

moins ne le

il n'y a au

ir et le ver

son qu'il o

erbes à

rejetter,

yer, prier,

disques

prendre, et

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison.

178. — Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif, comme *je prends, tu prends, il prend*; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*. Ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre*, comme *peindre, plaindre, dissoudre*, etc., perdent le *d*: *je peins, tu peins, il peint; plains, tu plains, il plaint; je résous, tu résous, il sout*, etc.

179. — Parmi les verbes en *indre*, les uns s'écrivent par *eindre*, et les autres par *aindre*; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a*: *contraindre, craindre et plaindre*.

180. — Nous avons beaucoup de verbes terminés par *dre*; tels sont *prendre, vendre, entendre, etc.* Mais nous en avons que deux terminés par *andre*: *épandre et pandre*.

181. — *Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *sous, dissous*, avec *s*, à la fin, quoique le féminin soit *soute, dissoute* (1).

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les noms qui en sont sujets se mettent après : *vient-il?irions-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés : *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant moins des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés, ou moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *oir* et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.
Verbes à terminer : *manger, dévorer, percer, tracer, enterrer, peler, décoller, rejeter, renouveler, cacher, réveiller, recouler, acheter, crier, déayer, prier, payer, régarder, agirer, loger, tenir, plaisir, risquer, rire, disputer, déterer, balancer, rayer, regarder, hier, faire, autre, devoir, apprendre, enseigner, pénétrer, attendre, discoudre, cendre.*

INDICATIF PRÉSENT.

Terminé-je ?
Terminez-tu ?
Terminé-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminerez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSE DÉFINI.

Terminal-je ?
Terminalas-tu ?
Terminal-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSE INDÉFINI.

AI-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSE ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Edimes-nous terminé ?
Edîtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ? (1)

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Aveux-tu terminé ?
Avaît-il terminé ?
Avions-nous terminé ?
Aviez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

182. — Il faut remarquer 1° que les autres temps peuvent s'employer sous la forme interrogative;

Avions-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?
Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSE.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Ara-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraint-ils ?

CONDITIONNEL PASSE.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eusse-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se juger au passé antérieur : ainsi, eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eut-il aimé ? etc., ne pouvant trouver leur application, sont tant de barbarismes.

2° Que qu'il faut transposer avons

3° Que la première personne sagrable est formée

rs-je ? se -ce que j'ai -ce que j'ai -is-je ? vau

4° Que quelqu'un des suivants suit, jourd'hui

5° Qu'en met un miné ?

6° Qu'il emmer, sou me interro

EUSSE-J'END J'AUR

183. — Où quels elles pourront la prononcer nous avons que ne s'expliquent après nous n'empêche pas de mettre avant sa place comme elle bien ? les trois lettres qui viennent à la fin, qu'on peut dire ; ou ce qui une loi de il souvent que des choses ir) ; le moins sur ce

2° Que quand la première personne finit par un *e* muet, faut transformer cet *e* muet en *é* fermé; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé?*

3° Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son disgréable, ce qui arrive presque toujours lorsqu'elle est formée que d'une syllabe, comme *rends-je? sors-je? rs-je? sens-je?* il faut prendre un autre tour et dire, *-ce que je rends? est-ce que je sors? est-ce que je dors? -ce que je sens?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je? is-je? vais-je? dis-je? dois-je? nous-je? fais-je? puis-je?*

4° Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* (1), qu'on peut suivre et précéder d'un trait d'union : *termine-t-il* *jourd'hui? terminera-t-elle? aura-t-on terminé ce soir?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, met un trait d'union : *terminerons-nous? avez-vous miné?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* d'examiner, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel pareil à *eussé-je? dussé-je?*

Eussé-je tort, dût-il me traiter ainsi? c'est-à-dire *et j'aurais tort; Dussé-je périr moi-même, j'essaierai*

(1) 183. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles n'entrent, ou entre lesquels elles ne se placent que pour en faciliter la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques : *e, o, i, t*.

Le *t* s'emploie, comme on l'a déjà dit, que dans les verbes en *ger*, et même après le *g*, quand il est suivi de l'une des lettres, *e, o, il man* nous *mangeons*, etc.

Il se met avant *en, y, on* : *donnes-en, mènes-y*, etc., et se place comme il vient d'être expliqué : *parle-t-il français? s'aspris-elle bien? achèvera-t-on aujourd'hui?*

Les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les mots viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, *tre i*, qu'on met quelquefois avant *on*, et dont l'emploi est purement facultatif : *on dit également bien, si on, et si l'on: voilà ce qu'on rapporte, de ce que l'on rapporte, etc.* Quelques grammairiens, il est vrai,

une loi de dire *si on*, et *l'on*, ou *l'on*. L'Académie est moins rigide : il sourit sans *i*, et *on*, et *en*, où *on*, comme dans ces phrases : *si on que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir (au matin de l'aller); le moment où on arrive (un mot débouter); on ne saurait bien faire un remède, si on n'en connaît bien la dose (un mot dose)*, etc., etc.

de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEVRAI périr.

De la formation des temps.

184. — Les temps d'un verbe se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

Les temps *primitifs* sont ceux qui servent à former les autres ; il y en a cinq qui sont :

<i>Le présent de l'infinitif,</i>	{	} dont sont formés tous les autres.
<i>Le participe présent,</i>		
<i>Le participe passé,</i>		
<i>Le présent de l'indicatif,</i>		
<i>Et le passé défini.</i>		

185. — Les temps *dérivés* sont ceux qui dérivent de temps *primitifs*, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'*infinitif* on forme deux temps :

1^e Le *futur simple*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *t*,

<i>Aime r.</i>	<i>Aim t.</i>	<i>reçoit oir.</i>	<i>rend re.</i>
<i>J'aime rai.</i>	<i>je fui rai.</i>	<i>je receu rai.</i>	<i>je rend rai.</i>

2^e Le *conditionnel présent*, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

<i>Aime r.</i>	<i>Aim rais.</i>	<i>reçoit oir.</i>	<i>rend re.</i>
<i>J'aime rai.</i>	<i>je fui rais.</i>	<i>je receu rais.</i>	<i>je rend rais.</i>

186. — Du *participe présent* on forme trois temps.

1^e Tout le pluriel du *présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*.

<i>Chant ant.</i>	<i>finiss ant.</i>	<i>reçoit ons.</i>	<i>vend ent.</i>
<i>N. chant ons.</i>	<i>n. finiss ons.</i>	<i>n. receu ons.</i>	<i>n. vend ons.</i>
<i>V. chant ez.</i>	<i>v. finiss ez.</i>	<i>v. receu ez.</i>	<i>v. vend ez.</i>
<i>Ils chant ent.</i>	<i>ils finiss ent.</i>		<i>ils vend ent.</i>

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *event*, comme *recevoir*, *devoir*, etc., qui sont *revenus*, *devenus* terminent en *oient* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif : *ils repoussent*, *ils doivent*, etc.

2^e L'*imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais*.

<i>Chant ant.</i>	<i>finiss ant.</i>	<i>reçoit ant.</i>	<i>vend ant.</i>
<i>je chant ais.</i>	<i>je finiss ais.</i>	<i>je receu ais.</i>	<i>je vend ais.</i>

3^e Le *présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *meut*.

Chant e
je chans e

ux des ve
nt au par
nctif en o

PARTICIPI
l'aide des

J'ai che

PRÉSENT
mant les

e chante.
Chante.

Remarque
personne.
ut, mais con
qui orthogra
toi, il faut e

— Du
, en chan
re conjugu
is autres

aut si,
aut assu,

Mais il es
se nous ven
otif, on ap
lons en pre
selle défecti
sonnes ; ce
ruyant ; ou
plut, il p

temp qui es
de passés

Chant ant. *Assez ant.* *rend ant.*
je chante e. *que je finis e.* *que je rend e.*

aux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en *evant*, ont le présent du subjonctif en *oive*: *recevant*, *que je reçoive*.

PARTICIPE PASSE on forme tous les temps composés avec l'aide des verbes *avoir*, *être*.

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est venu.

PRÉSENT DE L'INDICATIF on forme l'impératif, en remplaçant les pronoms du premier de ces temps :

je chante, je finis, je repos, je rends,
Chante, finis, repos, rends.

Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de *être*, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une soule de personnes orthographient bien du reste, écrivent avec *e*, *approches-toi*, *soi*; il faut *approche-toi*, *repose-toi*.

— Du PASSÉ DÉFINI on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la troisième conjugaison, et en ajoutant *se* pour les verbes autres.

je sang ai, je finis asse, je regue, je rendis.
je chant asse, que je finis se, que je regue se, que je rendis se.

Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent de ce nous venons de donner sur la formation des temps, et que, toutefois, on appelle verbes irréguliers.

Il nous en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes quelquefois irréguliers, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes; comme *brûler*, qui n'a que l'infinitif et le participe présent; ou comme *plouvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps, *il plouvoit*.

Remarque. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque qui en dérivent manquent aussi: *soustraire*, par exemple, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASS. DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.

SECONDE CONJUGAISON.

Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bouis.	Je bouilli.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je fauis.	Je failli.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Geler.	Gelant.	Gelé.	Il gît.	

ALLER. Prés. allez, ils vont. Impératif, Vaillies, qu'il a l'prend être.

ENVOYER n'a pas de condit.

ACQUÉRIR. Il nous acquére. Futur, J'acquier. Acquière, nous acquéries.

BOUILLIR se courrit n'est pas condit. Je bouille.

COURIR n'est pas condit. Je cours.

CUUEILLIR n'est pas condit. Je cueille.

DORMIR se fait. FAILLIR, qui est guéri un tour. Je failli.

FUIR. Je fuis.

Geler est fini aux temps giez, ils participent à une maladie destruction sur le corps. (ACAD.)

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRREGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

ENT	PASS
ATIF.	DÉFINL.

N.

J'allai.

ALLER. Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Futur. *J'irai, tu iras, etc.* Condit. *J'irais, etc.* Impératif. *Va, allons, allez.* Présent du subj. *Que j'aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Il prend être dans ses temps composés.

J'envoyai.

ENVOYER n'est irrégulier qu'au futur. *J'enverrai, tu enverras, etc.; et au condit, J'enverraïs, tu enverrais, etc.*

ON.

J'acquis.

ACQUÉRIR. Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* Imparf. *J'acquérais, etc.* Futur. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* Condit. *J'acquerrais, etc.* Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* Présent du subj. *Que acquière, que tu acquierres, qu'il acquière, que nous acquérons, que vous acquérez, qu'ils acquièrent.*

Je bouillai.

BOUILLIR se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.

Je courus.

COURIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.; et au condit, Je courrais, tu courrais, etc.*

Je cueillis.

CUILLIR n'est irrégulier qu'au futur. *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.; et au condit, Je cueillerais, etc.*

Je dormis.

DORMIR se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.

Je faillis.

FAILLIR, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, est guère usité qu'au passé défini. *Je faillis, tu faillis, etc.; au futur. Je faillirai, tu failliras, etc. (on ne se sert plus de cet autre futur. Je faudrai); au condit. Je faillirais, tu faillirais, etc.*

Je fuis.

GÉRIR est inusité à l'insinkrif. Il s'emploie seulement aux personnes aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il git, nous gisons, ils gisent, ils gisent;* à l'imparf. de l'indic. *Je gisais, tu gisais, etc.;* participe présent. *Gisan.* On ne s'en sert qu'en parlant de personnes malades ou mortes, ou de choses renversées par le temps ou destruction : *Ses cadavres gisent sur la terre; nous gissons tous les deux sur le cercueil; des monuments détruits qui gisent dans la poussière.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASS. DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentia-
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mouru-
Offrir; Ouvrir, Partir, Sentir. Sortir.	Offrant Ouvrant. Partant, Sentant. Sortant.	Offert. Ouvert, Parti, Senti. Sorti.	J'offre. J'ouvre. Je pars. Je sens. Je sors.	J'offris. J'ouvris. Je partis. Je sentis. Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressai-
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vête.	Je vêti-

DONT LA C

MENTIR so

MOURIR. F
tu mourrais,
meure, que t
reste, suivanOFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,TENIR. Pré
enes, ils tie
iendrais, tu
subj. Que je t
ous teniez, qTRESSAILLI
ressaillirais
a imprimé.VENIR. Prés
que venez, il
viendrais,
ennes, qui
ennent. — IVÊTIR se co
ites donc pa
us vêtiront
tisee, que tu
cent; je vêt
escut vêtant

TEMPS IRREGULIERS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRREGULIÈRE OU SEMBLE DOUTUEUSE.

INT.	PASS.
TIP.	DÉFINI.

GAISON.

Je mentis.

MENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.

Je mourus.

MOURIR. Futur. *Je mourrai, tu mourras, etc.* Condit. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* (Le reste, suivant les temps primitifs ; et les temps composés, avec être.J'offris.
J'ouvriris.
Je partis.
Je sentis.
Je sortis.OFFRIR,
OUVRIR,
PARTIR,
SENTIR,
SORTIR,

Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs. — PARTIR et SORTIR prennent être dans leurs temps composés.

Je tins.

TENIR. Prés. de l'indic. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* Futur. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* Condit. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* Impératif. *Tenez, tenons, tenez.* Prés. du subj. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*TRESSAILLIR fait au futur et au conditionnel, *je tressaillirai, je tressaillerai*, et non *je tressaillerai, je tressaillerais*, comme on a imprimé. (ACAD.)

Je vins.

VENIR. Prés. de l'indicatif. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* Futur. *Je viendrai, tu viendras, etc.* Condit. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* Prés. du subj. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.* — Il prend être dans ses temps composés.

Je vêtais.

VÊTIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faites donc pas cette faute si répandue de lire au présent de l'indic. *vous vêtissez, vous vêtez, etc.* : ni au présent du subj. *que je vîsse, que tu vîsses, etc.* : mais dites, *nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent* ; *je vîtais, etc., que je vête, etc.*, temps formés du participe présent *vêtant*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSE.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Équivaloir.				
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pour.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis ou je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévus.	Je prév.
Ravoir.				

DONC LA C

Croire n'e

Déchoir,
déchogens,
Je décherra
subj. Que j
forment du p
temps compÉchoir, P
désini. J'écha
du subj. Que l
l'ind. J'échè
temps comp

ÉQUIVALOIR

FALLOIR, F
subj., qu'il fMouvoir, I
vous mouvez
etc. Prés. du
mouvions, quPLEUVOIR
Il n'a le plus
figuré, cepen
turiel : les c
LEUVENT SURPourvoir, so
er le futur suPourvoir, P
ouvons, ouve
oudit, Je pouPRÉVALOIR
est régulièr
ous précautioRavoir n'es
ux essayer

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

Choir n'est usité qu'à l'infinitif.

Déchoir. Présent de l'indic. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchotent.* Imp. *Je déchoyais, etc.* Fut. *Je décherrai, tu décherras, etc.* Cond. *Je décherrais, etc.* Prés. du subj. *Que je déchoie, que tu déchoies, etc.* Il a tous les temps qui se forment du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les temps composés prennent avoir ou être.)

Échoir. Présent de l'indic. *Il échoit ou il échet, ils échoient.* Passé déliné. *J'échus.* Futur. *J'écherrai, etc.* Cond. *J'écherrais, etc.* Imparf. du subj. *Que j'échusse.* (Acad.) — L'usage autorise aussi l'imparf. de l'ind. *J'échais ou j'échoyais*, et le prés. du subj. *Que j'échoie.* — Aux temps composés, il prend tantôt être, tantôt avoir. (Voy. le no 486.)

Équivaloir se conjugue comme valoir.

Falloir. Futur. *Il faudra.* Condit. *Il faudrait.* Il a le présent du subj., *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

Mouvoir. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.* Fut. *Je mouvrail, etc.* Condit. *Je mouvrerais, etc.* Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meues, qu'il meute, que nous nouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

Pleuvoir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il n'a le plus souvent que la troisième personne du singulier. Au gré, cependant, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel : *les coups de fusil PLEUVENT dans cet endroit; les sarcasmes LEUVENT sur lui de tous côtés; les honneurs PLEUVENT chez lui.* (Acad.)

Pouvoir se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs, le futur fait *je pourvoirai*, et le condit. *je pourvoirais.*

Pouvoir. Présent de l'ind. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous ouvons, vous pôvez, ils peuvent.* Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.* Condit. *Je pourrais, tu pourrais, etc.* Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

Prévaloir se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui suit régulièrement *que je prévale, que tu prevales, qu'il prévale, que vous prévaloions, que vous prévaliez, qu'il prévalent.*

Ravoir n'est usité qu'à l'infinitif. *J'avais un logement commode, je me essayai de le RAVOIR.* (Acad.)

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'IMPÉNITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSE.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ SIMPLE.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je veux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulis.

DONT LA

S'ASSEOIR,
nous assocyons
ou je m'assoye,
m'assoyeras
à cette pren-
aussi à dire
nous nous as-
l'indic. Je n'
m'assoirais

SAVOIR. Pr.
savez, ils sa-
saurai, tu sa-
Sache, sache-
l'indicatif, ma-
je ne sache :

VALOIR. Pr.
vous valez, i-
vaudrais, tu
veille, que tu
qu'ils valle-

VOIR n'est
condit. Je vo-

VOULOIR. I-
pour voulez,
Je voudrais,
du subj. Que-
sions, que vo-
dit l'Académie
orsqu'on en-
tient, par ce
chose, non pa-
y a des ob-
servations, et u-

TEMPS DÉRIVÉS,

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

PASSÉ
CONDIT.

CAISON

eds. Je m'assis.

Je suis.

Je valus.

Je vis.

Je veux.

S'ASSEOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous assyez, ils s'asseyent.* Fut. *Je m'assiérai, ou je m'asseyerais, tu t'asseyeras, etc.* Cond. *Je m'assierais, ou je m'asseyerais, etc.* Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence à cette première manière de conjuguer ce verbe; mais elle autorise aussi à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assuyons, vous vous assoyez, ils s'assoyent.* À l'impars. de l'indic. *Je m'assoyais, etc.* Au futur. *Je m'assoirai.* Au condit. *Je m'assoirais.* Au prés. du subj. *Que je m'assoie, etc.*

SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, etc.* Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.* Condit. *Je saurai, tu sauras, etc.* Impératif. *Sache, sachons, sachez.* — Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, *je ne sache : je ne sacue personne qu'on puisse lui comparer.* (ACAD.)

VALOIR. Prés. de l'indicatif. *Je veux, tu veux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.* Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* Point d'impératif. Prés. du subj. *Que je veaille, que tu veailles, qu'il veaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.*

Voir n'est irrégulier qu'au futur. *Je verrai, tu verras, etc.*, et au condit. *Je verrais, tu verrais, etc.*

VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.* Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.* Impératif. *Voulez, voulons, voulez.* Prés. du subj. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* — L'impératif de ce verbe, dit l'Académie, n'est usité que dans des occasions très-rares : c'est lorsqu'on engage quelqu'un à s'armier d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, prévoit-il des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père peut lui dire : *Veux le bien, et tu réussiras. Sans doute il y a des obstacles à vaincre pour arriver à ce but, mais veulez-le sincèrement et vous y parviendrez.* Mais on dit souvent *veuillez, veuillez*, dans le sens de *ais, ou ayez la bonté, la compréhension de* « veuillez obéir, veuillez me suivre ».

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------------	------------------

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Absoudre. Battre.	Absolvant. Battant.	Absous. Battu.	J'absous. Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Brâire.			Il brâit.	
Bruire.	Bruyant.			
Circoncire.	Circoncisant	Circoncis.	Je circoncis.	Je circonde.
Clôtre.		Clos.	Je clos.	
Conclure. Confire. Coudre. Croire.	Concluant. Confisant. Cousant. Croyant.	Conclu. Confis. Cousu. Cru.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.	Je conclus. Je confis. Je couds. Je crois.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je crois.	Je crûs.
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclore.		Éclos.	Il éclôt.	
Écrire. Exclure.	Écrivant. Excluant.	Écrit. Exclu.	J'écris. J'exclus.	J'écrivis. J'exclus.

DONT LA C

Assoudre
primitifs.Boire n'est
il boit, nous
boîve, que t
qu'ils boîveBrâire n'est
Il brâit, ils
ils brâraieBruire n'est
l'indicatif. I

Circoncire

Clôre n'est
l'indicatif. C
tu-cloras. C
composés :Conclure
suivant leurCroître s
Remarquez
ces lettres n
nous croîsse
ant, ne seDire n'est
de l'indicatif
Reste à les
médire, pré
nous, contre
autres perso
dire.Éclore n'est
il éclôt, ils é
ils écloraient
n'aït pas de jÉcrire et
temps primi

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

PASSÉ
DÉFINI.

N.

Je battis.

Je bus.

cis. Je circou-

Je conclus.
Je confis.
Je cousis.
Je crus.

Je crûs.

Je dis.

J'écrivis
l'exclu-

Assouvir et Battre se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

Boire n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* Au prés. du subj. *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

Braire n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il brait, ils braient.* Futur. *Il braira, ils brairont.* Cond. *Il brairait, ils brairaient.* (ACAD.)

Bruire n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit. Imparfait. Il bruyait, ils bruyaient.*

Ciaconcirse se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Cloré n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt.* Point de pluriel. Futur. *Je clorai, tu cloras.* Condit. *Je clorais, tu clorais,* etc. Plus, tous ses temps composés : *j'ai clos, j'eus clos,* etc.

Conclure, Confirer, Coudre et Croire se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

Croîtrar se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Remarquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i, ou sur l'u, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux s : *je crois, tu crois, il croit, nous croissons, vous croisez, je crois, je croirais.* Cet accent, cependant, ne se met pas au participe féminin *croie.*

Dire n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du prés. de l'indicatif : *vous dites,* et à la même personne de l'impératif : *dites.* Rien à les mêmes irrégularités. Mais **dédire, contredire, interdire, médire, prédire**, autres composés de ce verbe, font *vous dédisez, vous contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédisez.* Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme au verbe dire.

Écloser n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *il écloit, ils éclosent.* Futur. *Il écloira, ils écloiront.* Condit. *Il éclorait, ils écloiraient.* Prés. du subj. *Qu'il éclose, qu'ils éclosent,* quoiqu'il n'ait pas de participe présent; plus, tous ses temps composés.

Ecrire et Exclure se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
-------------------------------	----------------------	-----------	-------------------------------	------------------

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire.		Frit.	Je fris.	
Joindre.	Joinnant.	Joint.	Je joins.	Je joign.
Lire.	Lisant.	Lui.	Je lis.	Je lus.
Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Mauaire.				
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maud.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moufiant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulu.
Naltre.	Naissant.	Né.	Je naïs.	Je naqué.
Nuise.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuise.
Paître.	Paissant.		Je païs.	
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répon.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résol.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je romp.
Prendre.	Prendant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Suffire.	Suffiant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffi.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je sui.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tas.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je traïs.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vain.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je véc.

DONT LA CO

FAIRE. Préfaits, ils se serais, etc. Posés contre, guent de mè tu sesais, etc.

FRIRE. n'a Je fris, tu fr. te. Condit. Plus, les tem

JOINDRE, LI empê compo

LUIRE, LAY MAUDIRE, MAUDIRE, METTRE et primitifs.

NAÎTRE, SE C Il prend l'aux NUIRE, SE C PAÎTRE, A T indic. Je pa Je païsais, Païssez. Pr

RÉPONDRE, suivant leurs

PRENDRE, Je prenons, vous Je pren Je tu pren Je u'ils prenn

SUFFIRE, Su eurs tems

VAINCRE. P vainquons, v ugent régul présent et de VIVRE, Se co

TEMPS DÉRIVÉS.

DONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE.

P ASS
DÉFINL.

GAISON.

Je fis.

FAIRE. Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Futur. *Je ferai, tu feras, etc.* Condit. *Je serais, tu serais, etc.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* Les composés *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même. Remarque. L'Acad. n'admet pas *nous fassons, je fessais, tu fessais, etc.*, écrits par *es*; elle orthographie, *nous fassons, je fai-sais, etc.*

FRAÎCHIR. Il a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Je fris, tu fris, il fris*; point de pluriel. Futur. *Je frirai, -tu friras, etc.* Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.* Impér. *Frir*; point de pluriel. Plus, les temps primitifs, *composés*.

Je joignis.
Je lus.

JOINDRE, LIER et LUIRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps composés. *primitifs*

LUIR n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj. **MALAÎTRE** n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à MALAÎTRE.* (ACAD.)

MAUDIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

METTRE et **MOUDRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

Je maudis.
Je mis.
Je moulu.

NAITRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs; mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

Je naquis.
Je nuisis.

NUIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. **PAITRIR** à tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'indic. *Je paix, tu paix, il paix, nous paissions, etc.* Imp. de l'indic. *Je paissais, etc.* Fut. *Je paîtrai, etc.* Condit. *Je paîtrais, etc.* Impérat. *Païssez.* Présent du subj. *Que je païsse, etc.*

Je répondis.
Je résolus.
Je ris.
Je rompus.
Je pris.

RÉPONDRE, RÉSUOUDRE, RIRE, ROMPRE se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

PRENDRE. Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

Je suffis.
Je sui-vis.
Je tas.

SUFFIRE, SUIVRE, TAIRE, TAIRES se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

VAINCRE. Prés. de l'indic. *Je vainces, tu vainces, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.* Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

Je vécus.

VIVRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

Remarque. — Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux, se conjuguent comme ces derniers. — Or les composés *revoir*, *transcrire*, *remettre*, etc., se conjuguent comme *voir*, *écrire*, *mettre*.

De l'orthographe des verbes, et de la parité de leurs terminaisons à certains temps.

192. — Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1^e A l'**IMPARFAIT DE L'INDICATIF**, dont voici la terminaison : *en ais, ait, ions, iez, aient*.

Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais.

Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.

2^e Au **FUTUR**, dont la terminaison est en *rai, ras, rrons, rez, ront*.

Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai,

Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.

3^e Au **CONDITIONNEL PRÉSENT**, dont la terminaison est *rais, rais, rait, rions, riez, raient*.

Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais.

Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.

4^e Au **PRÉSENT DU SUBJONCTIF**, dont la terminaison est *e, es, e, ions, iez, ent*.

Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende,

Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçois, que tu rendes.

Les deux verbes auxiliaires, seuls sont exception : *qu'il ait, je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

5^e A l'**IMPARFAIT DU SUBJONCTIF**, qui se termine par *sses, t, ssions, ssiez, ssent*.

Que je chantasse, que je finisse, que je reüssisse, que je rendisse,

Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reüssisses, que tu rendisses, etc.

193. — Il n'existe donc que trois temps qui n'aient pas entre eux la même communauté : le **présent de l'indicatif**, le **passé défini** et l'**impératif**; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194. — Le **PRÉSENT DE L'INDICATIF** se termine au singulier par *e, es, e*, 1^e dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chante* ;

2^e Dans
ment par u
découvrir,

Je cu

Le prése
verbes de
a troisièm
ou d.

Je fin

Excepté 1^e
je d'un s, p
à la troisièm
Je vau, tu
2^e Vaincre
u singulier :
ont; ils peu q

195. —

A la pre
rent (point
ous par lâ
Et aux u
ent (point

Je fini

Nous j

196. —
e l'indicat
econde pe
econde, m
icatif : R

Je cha

Cha

Il n'y a que
voir et voulo
Aie, ayons,
ches, — ve
bleau des ver

197. — Cep
e voyelle, et
our l'harmon
re, etc., pre
offres-en, ?

irréguliers que
comme ces derniers
remettre, etc.,
découvrir, etc., qui font :

Je cueille, tu souffres, il découvre.

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les autres verbes de la seconde conjugaison, et dans tous ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, s, t,* ou *d.*

Je finis, tu reçois, il écrit, il rend.

Excepté 1° les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu d'un *s*, prennent un *x* à la première et à la seconde personne, et un à la troisième.

Je vaux, tu vaux, il vaut; je veux, tu veux, il veut, etc.
2° *Vaincre* et *convaincre*, qui prennent un *c* à la troisième personne du singulier : *il me convainc par ses raisons.* Encore ces deux verbes sont-ils peu usités au singulier du présent de l'indicatif.

195. — Le PASSÉ DÉFINI se termine, Savoir :

A la première conjugaison, par *ai, as, a, âmes, ûtes, rent* (point d'exception) : *Je parlai, tu parlâs, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent.*

Et aux trois autres conjugaisons par *s, s, t, mes, tes, ent* (point d'exception) :

Je finis, tu reçus, il rendit;

Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.

196. — L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette différence seulement que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez;

Chante, finis, recevons, rendez.

Il n'y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, voir et vouloir*, dont les irrégularités à l'impératif sont : *Aie, ayons, ayez; — sois, soyons, soyez; — va; — sache, sachons, sachez; — venus, veuillez.* (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des verbes irréguliers, page 66.)

197. — Cependant, quand la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne un *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, cueille, tre, etc.*, prendront un *s*, dans *vas-y, apportes-en, travailles-y, cueilles, offre-en, places-y.* Quelques grammairiens ont prétendu que cet *s* ne

s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en*, *y*, sont le régime de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle dit *YAS-EN savoir des nouvelles*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*.

Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'euphonique : *apporte EN même temps tel objet.* (Ici *en* est préposition).

Quant au pluriel des verbes, il se termine dans tous les temps par *ons*, *ez*, *ent*, ou *nt*.

Nous chantons, vous riez, ils parlent, ils diront.

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini celles du présent de l'indicatif sont :

Vous êtes, vous dites, vous faites et les composés de faire.

Quant au passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.

498. — Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire, ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai RÉGU finit pau, parce que le féminin fait *reçue*, tu as INSTRUIT prem un *t*, parce que le féminin fait *instruite*; il a PROMIS s termine par *s*, à cause du féminin *promise*.*

499. — Il est encore commun à tous nos verbes prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

1^e Au passé défini, mais seulement à la première et la seconde personne du pluriel.

Nous chantâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes.

2^e Au passé antérieur, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.

3^e Au conditionnel passé, mais seulement à la troisième personne du singulier.

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

4^e A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à troisième personne du singulier.

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

5^e Au pluriel,

la troisième

Qu'il e

200. —

nième personne c
ut voir si,
chantâmes,
ui est l'im

Si donc
ouvre que
el la phra
ette autre
rait au pl
verbe ch

C'est par le
ssé, défini, i
mparfait du
l'a dit plus
Il leur ren
gunes. (Rem
L'importai
portait q
Requiert en

CON.

Les verb
e, auque
mme être

201. —
issif étant
pluriel,
nombre
njuguent
les sont A

5° Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement la troisième personne du singulier.

Qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.

200. — *Remarque.* — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé; ou bien *nous chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

Si donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il CHANTA*, je trouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait *voilà les couplets qu'e nous CHANTÂMES*. Dans cette autre phrase, *il aimait qu'on CHANTÂT à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous CHANTASSIONS*: donc le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il l'eut, il l'a fini, il l'rendit*, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il l'eut, qu'il l'a fini, qu'il l'rendit*, qui, comme l'a dit plus haut, prend l'accent circonflexe.

Il leur rendit ce qu'il avait. Au pluriel, nous remimes ce que nous avions. (Remises et reçues indiquent le passé défini.)

Il importait qu'il reçût cette somme et qu'il la remît; au pluriel, importait que nous reçussions et que nous remissions.

(Reçussons et remissions marquent l'imparfait du subjonctif.)

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes passifs ne sont rien autre chose que le verbe *être*, auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif, comme *être aimé, être fini, être reçu, être rendu*.

201. — Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : *je suis AIMÉ ou AIMÉE, ils sont AIMÉS ou elles sont AIMÉES*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je suis	{	aimé	CONDITIONNEL PASSÉ.	
Tu es		ou		
Il ou elle est		aimée		
Nous sommes		aimés		
Vous êtes	ou			
Ils ou elles sont	aimées			

IMPARFAIT.

J'étais aimé ou aimée, etc.
PASSÉ DÉFINI.

Je fus aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé ou aimée, etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

FUTUR.

Je serai aimé ou aimée, etc.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je serais aimé ou aimée, etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aimé ou aimée, etc.
On dit aussi.

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF.

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSE.

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé ou aimé
etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Etre aimé ou aimée.

PASSE.

Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PRÉSENT.

Étant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé
aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

Parmi les verbes neutres, les uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202. — Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèle des conjugaisons.

203. — Ceux qui prennent l'auxiliaire *être* se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents en ce qu'il y a de commun, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis VENU ou VENUE, ils sont VENUS ou elles sont VENUES*, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors.

Tu sors.

Il sort.

Nous sortons.

Vous sortez.

Ils sortent.

CONJUGAISON.

Les verbes aux temps simples appartiennent

TEL PASSÉ.

Tu aimée, etc.
aussi.

ATIF.

e, etc.

SENT ou FUTUR

Tu aimée, etc.

FAIT.

ou aimée, etc.

SÉ.

Tu aimée, etc.

PARFAIT.

aimé ou aimée

PRÉSENT.

ée.

SÉ.

Tu aimée.

mée.

PE PASSÉ.

yant été aimé

UTRES.

conjuguent av

uguent comm

pour modél

être se conj

cédents encor

composés, do

sif, un véritab

ont donc ain

s ou elles so

r servir de m

IMPARFAIT.

Je sortais.

Tu sortais.

Il sortait.

Nous sortions.

Vous sortiez.

Ils sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis.

Tu sortis.

Il sortit.

Nous sortimes.

Vous sortitez.

Ils sortirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis

Tu es

Il ou elle est

Nous sommes

Vous êtes

Ils ou elles sont

sorti

ou

sortie.

sortis

ou

sorties

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais sorti ou sortie, etc.

FUTUR.

Je sortirai.

Tu sortiras.

Il sortira.

Nous sortirons.

Vous sortirez.

Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ.

Je serai sorti ou sortie, etc.

CONDITIONNEL.

Je sortirais.

Tu sortirais.

Il sortirait.

Nous sortirions.

Vous sortiriez.

Ils sortiraient.

Nous sortirions.

Vous sortiriez.

Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi.

Je fusse sorti ou sortie, etc.

IMPÉRATIF.

Sorts.

Sortons.

Sortez.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sorte.

Que tu sortes.

Qu'il sorte.

Que nous sortions.

Que vous sortiez.

Qu'ils sortent..

IMPARFAIT.

Que je sortisse.

Que tu sortisses.

Qu'il sortit.

Que nous sortissions.

Que vous sortissiez.

Qu'il sortissent.

PASSE.

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Sortir.

PASSE.

Etre sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSÉ.

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons

donnés pour modèles, c'est-à-dire que *se repéntir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, sur *rendre*, etc.

204. — Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec *être*, et se conjuguent comme le temps composé de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

INDICATIF PRÉSENT.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais.
Tu t'emparais.
Il s'emparait.
Nous nous emparions.
Vous vous empariez.
Ils s'emparaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je m'empurai.
Tu t'empurais.
Il s'empara.
Nous nous empurâmes.
Vous vous empurâtes.
Ils s'empurèrent.

PASSÉ INDEFINI.

Je me suis	emparé ou
Tu t'es	
Il ou elle s'est	emparée. emparés ou
Nous nous sommes	
Vous vous êtes	emparées. emparées.
Ils ou elles se sont	

PASSÉ ANTERIEUR.

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparerai.
Tu t'empareras.
Il s'emparera.
Nous nous emparerons.

**Vous vous emparerez.
Ils s'empareront.**

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareriez.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

IMPÉRATIF.

Empare-toi.
Emparons-nous.
Emparez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je m'empare.
Que tu t'empares.
Qu'il s'empare.
Que nous nous emparions.
Que vous vous empariez.
Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse.
Que tu t'emparasses.
Qu'il s'emparât.
Que nous nous emparassions.
Que vous vous emparassiez.
Qu'ils s'emparent.

PASSÉ.

Que je m'eusse emparé ou emparée, etc.

PLUS-Q

Que je me fas
rée, etc.

INFINIT

S'emparer.

S'être emparé

CONJUG

Les verbi

terminaiso

re conjugu

sur recevo

INDICA

I faut.

IM

I fallait.

PASS

I fallut.

PASS

a fallu.

PASSÉ

eut fallu.

PLUS-

avait fallu.

faudra.

FUT

aura fallu.

CONDITIO

faudrait.

faudra.

203.

et qui li

f; il tien

gime;

entir se con-
tc.
ls se forment
nt comme le
e un modéle
erez.

PASSE.
mparé ou empa-
EL PRÉSENT.
erions.
teriez.
nt.
NNEL PASSE.
empardé ou emp-
t aussi,
empardé ou emp-
ÉRATIF.
s.
RÉSENT ou FUTU-
re.
res.
emparions.
empariez.
ent.
PARFAIT.
erasse.
rassees.
t.
s emparassons.
s emparassiez.
rascent.

PASSE.
sois emparé ou

PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je me fasse emparé ou empa-
réé, etc.
INFINITIF PRÉSENT.
S'emparer.
PASSÉ.
S'être emparé ou emparée.

PARTICIPE PRÉSENT.
S'emparant.
PARTICIPE PASSÉ.
Emparé, emparée, s'étant empa-
ré ou emparée.

CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes *impersonnels* aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chanter*; *falloir* sur *recevoir*, etc.

INDICATIF PRÉSENT.
Il faut.

IMPARFAIT.
Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.
Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.
Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il eut fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Il avait fallu.

FUTUR.
Il faudra.

FUTUR PASSÉ.
Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.
Il faudrait.

CONDITIONNEL PASSÉ.
Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR.
Qu'il faille.

IMPARFAIT.
Qu'il fallût.

PASSÉ.
Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il eût fallu.

INFINITIF PRÉSENT.
Falloir.

PARTICIPE PASSÉ
Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

203. — Le participe, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime : *des eufs aimant Dieu*; *des enfants aimés de*

Dieu; ce général AYANT VAINCU l'ennemi....; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état : un voyageur FATIGUÉ; une maison mal BATIE.

206. — Le participe présent exprime une action qui fait présentement, ou qui se faisait autrefois ; *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était présente qu'on l'appelle participe présent.

207. — Tous les participes présents se terminent par *-ant*, sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni singulier.

208. — Le participe passé est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU ; j'avais CHANTÉ ; da que j'eus TERMINÉ.*

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finis, finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

209. — Cependant, nous dirons dès à présent que tout participe passé qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHANTÉ de sa mère ; fille CHÉRIR de son père ; des couplets CHANTÉS avec gaieté ; des romances CHANTÉES avec accompagnement.*

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

210. — L'adverbe, ainsi appelé parce qu'il se met plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifiez*, il faut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative soit au verbe, soit à un adjectif, ou à un autre verbe, comme, par exemple, *la manière* dont l'action a

; il tient de la faite : *il travaille ASSIDUEMENT et ATTENTIVEMENT* ; dans quel temps : *il arrivera AUJOURD'HUI ou DEMAIN*, etc., etc. ; il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif : *il est TRÈS-aimable*; il est TROP ÈVÈRE, elle est PEU instruite; Néron était EXCESSIVEMENT NÉCHANT; quelquefois aussi il modifie un autre adverbe : *il s'est exprimé TRÈS-convenablement*; il voyage MOINS RÉGULIÈREMENT, etc.

211. — Il est de l'essence de l'adverbe de marquer non-seulement la manière et le temps, mais encore le lieu, l'ordre, la quantité, la comparaison, l'affirmation et la négation.

- 1^e Les adverbes de manière sont, *sagement, poliment, vite, lentement, prudemment, méchamment, bien, mal, etc.*;
- 2^e Les adverbes de temps sont, *autresfois, jadis, alors, aussitôt, bientôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tout, tard, matin, toujours, jamais, etc.*;

3^e Les adverbes de lieu sont, *où, ici, là, partout, dessus, dessous, dedans, dehors, alentour, ailleurs, etc.*;

4^e Les adverbes d'ordre sont, *d'abord, premièrement, condement, puis, ensuite, etc.*;

5^e Les adverbes de quantité sont, *peu, trop, moins, beaucoup, assez, tant, autant, combien, davantage, etc.*;

6^e Les adverbes de comparaison sont, *mieux, plus, moins, de même, aussi, comme, etc.*;

7^e Les adverbes d'affirmation et de négation sont, *oui, non, ne.... pas, ne.... point, nullement, etc.*

212. — L'adverbe ne saurait avoir de régime, parce que tout adverbe est, sinon la combinaison d'un nom et une préposition, du moins l'équivalent, le terme correspondant, d'un nom régé par une préposition : *marcher vite, écrire lentement*; ont pour correspondants *marcher à vitesse, écrire avec lenteur*, etc.

Il n'est pas jusqu'aux adverbes *hier, aujourd'hui, demain, toujours, jamais, premièrement, mieux, etc.*, qui soient dans cette condition :

En effet, il y a correspondance entre

Aujourd'hui et dans la journée actuelle;

Demain et dans la journée prochaine;

Hier, et dans la journée précédente.

Toujours, et durant un temps continué;

Jamais, et dans aucun temps;

Premièrement, et en premier lieu, dans le principe;

Mieux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.

213. — Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés :

ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi;

DÉPENDANMENT : souvent l'âme agit dépendamment des organes;

DIFFÉRENNEMENT : il agit différemment des autres;

INDÉPENDANMENT de cet avantage, en voici un autre;

INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur cette matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre;

POSTÉRIEUREMENT à cette époque;

RELATIVEMENT à cette affaire;

PRAFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses

214. — Les adverbes de quantité aussi prennent la préposition *de* avant les noms : *beaucoup DE monde, peu D'étrangers.*

Excepté *bien*, qui demande non la préposition *de*, mais l'article composé *du, des* : *il y avait BIEN DU monde, BIEN DES étrangers.*

215. — Remarque. — *Davantage* ne peut jamais régler la préposition *de* ni la conjonction *que* : *il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.*

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables : c'est lorsqu'ils modifient le verbe ; tels sont, *chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.*

Ces enfants mangent trop CHAUD;

Voilà des fleurs qui sentent BON;

Ces demoiselles chantent JUSTE;

Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire;

Cette dame entend DUR;

Il vend sa protection BIEN CHER;

Elle est réduite à L'ÉCOUTE du tonnerre.

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme *tour à tour, à tort et à travers, sans douleur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc.*, il prend le nom de locution adverbiale. (*Locution* signifie *façon de parler*)

218. —

qu'on l'a existent en temps, de

Quand j'chauds, p/excessif, rendre qu/circostancprépositiochaud), ex/circostanc'aide de laun excès par.

219. — pas par ellle but, depeut, en gation. Et, que la circprépositoresque toentrainer

AT
P
JU
JU
LE
D
P
E

220. — vunt, avevant, malgré, m

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

218. — La préposition est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c'est-à-dire les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds*, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1^o une circonstance de temps (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de*; 2^o une circonstance de lieu (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans*; 3^o une circonstance de but (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour*; 4^o la cause du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

219. — Cet exemple montre que si la préposition n'est pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc., à son tour cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples : *j'ai voyagé avec eux* ;
Placez ces livres DANS la bibliothèque ;
Il fut frappé PAR son adversaire ;
Il se trouvait DEVANT moi ;
La préposition avec a pour complément eux ;
Dans a pour complément bibliothèque ;
Par a pour complément adversaire ;
Et devant a pour complément moi.

220. — Voici nos prépositions : *à*, *après*, *attendu*, *vant*, *avec*, *chez*, *contre*, *dans*, *de*, *depuis*, *derrière*, *dès*, *devant*, *durant*, *en*, *entre*, *envers*, *excepté*, *hormis*, *hors*, *malgré*, *moyennant*, *nonobstant*, *outre*, *par*, *parmi*, *pen-*

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà et vu, dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots *à*, *de*, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives*; tels sont, *au-devant de*, *près de*, *au-dessus de*, *en dehors de*, *jusqu'à*, *eu égard à*, *par rapport à*, etc.

CHAPITRE IX. DE LA CONJONCTION.

221. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot : *le père ET le fils* sont instruits, ou attacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis, *mes dispositions étaient faites lorsque vous arriverez*; **MAIS** je ne pus les accompagner, CAR j'étais subitement pris d'un violent mal de tête, je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout à l'aide des conjonctions *lorsque*, *mais*, *car*.

222. — Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car*, *comme*, *et*, *ni*, *mais*, *or*, *cependant*, *pourtant*, *néanmoins*, *toutefois*, *lorsque*, *quoique*, *si*, *sinon*, *quand*. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. Voir n° 630.)

223. — Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive*; tels sont *de même que*, *ainsi que*, *parce que*, *attendu que*, *vu que*, *de sorte que*, etc.

CHAPITRE X. DE L'INTERJECTION.

224. — L'*interjection* est un mot et quelquefois un ensemble de mots qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les
Ah! hé
souffre!

Aie ! s'e
bite.

Ah ! ma
ir! — Ah

Ha! ho

Hol que m

Fi ! fi do

fi DONC !

Paix ! ch

Holà ! ha

Hé bien !

ortation :

aillez dom

225. —
orrecteme
osent de le
Les lett
mposent
cents, l'ap
la parent

226. —
tifs, parci

) Nous né s
nt pour ma
ont les bas
es, quand s
e plus, et il
aux maître
règles sont

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi : *Ah ! hélas ! aie !* marquent la douleur : *Ah ! que je souffre ! — Hélas ! avez pitié de moi !*

Aie ! s'emploie seul, et au sentiment d'une douleur subite.

Ah ! marque aussi la joie, l'admiration : *Ah ! quel plaisir ! — Ah ! quel beau monument !*

Ha ! ho ! marquent la surprise : *Ha ! vous voilà ! — Ho ! que me dites-vous là !*

Fi ! fi donc ! marquent l'aversion : *Quelle conduite ! Fi ! fi donc !*

Paix ! chut ! marquent le silence.

Holà ! hé ! heim ! servent pour appeler.

Hé bien ! ou eh bien ! marquent l'interrogation ou l'exhortation : *Hé BIEN ! qu'attendez-vous ? — En BIEN ! travaillez donc.*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

225. — L'*orthographe* est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ; et les mots se composent de *lettres* et de *signes orthographiques*.

Les *lettres*, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les *signes orthographiques* sont les *accents*, l'*apostrophe*, le *tréma*, la *cédille*, le *trait d'union* et la *parenthèse*.

De l'*orthographe des mots* (1).

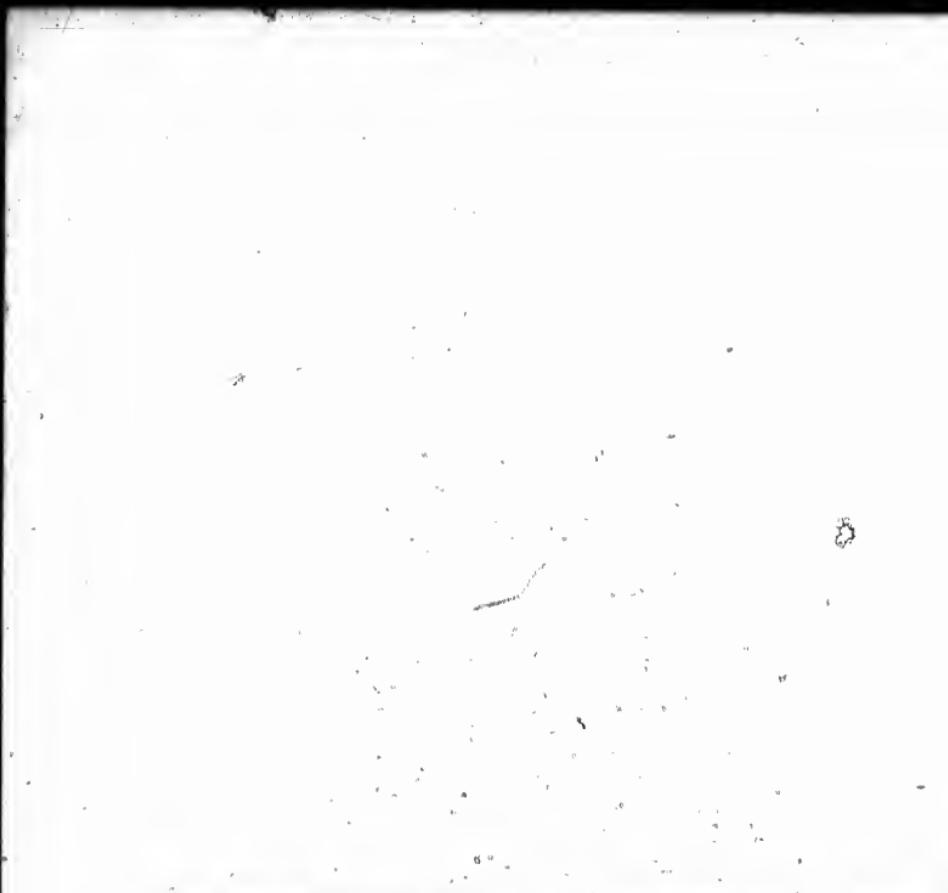
226. — Il existe une foule de mots qu'on appelle *pributifs*, parce qu'ils ont servi à en former d'autres, qu'on

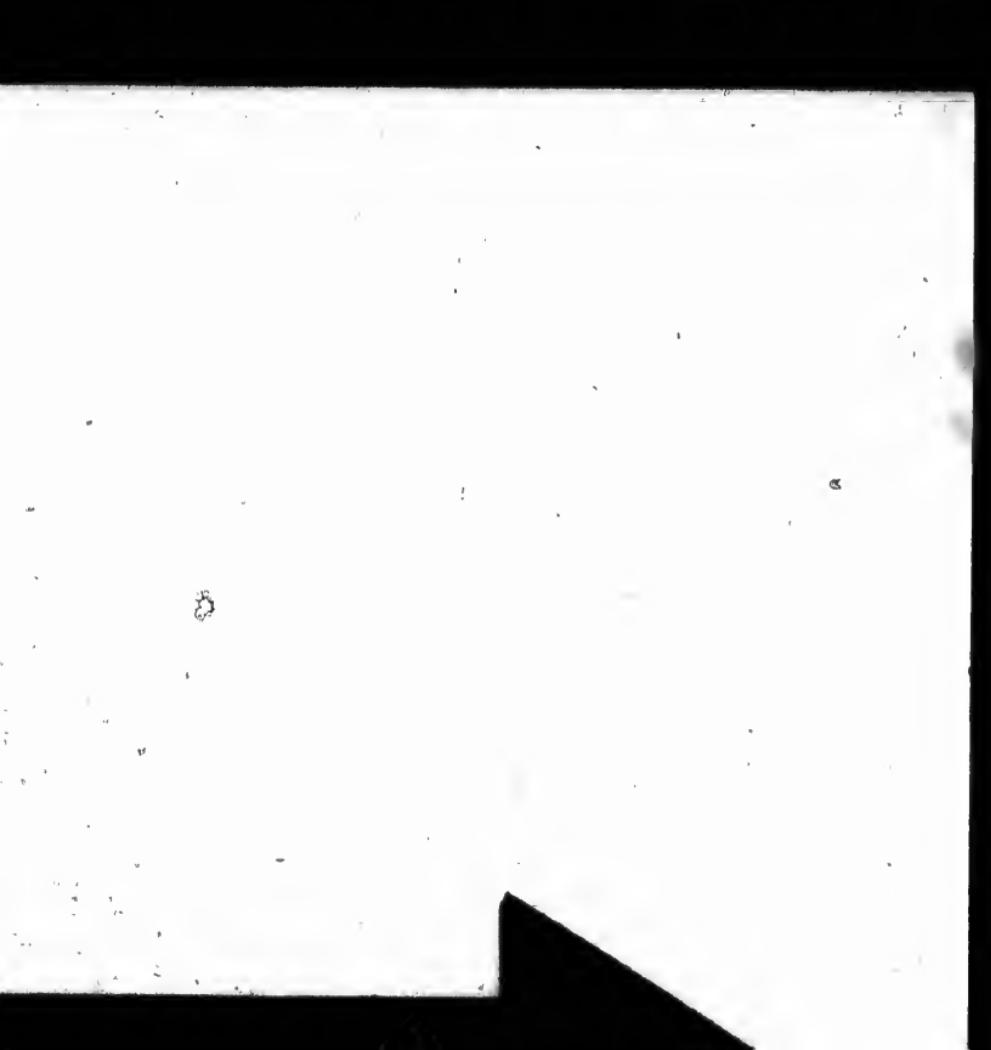
(1) Nous ne suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tant pour maxime qu'une série de règles que personne n'a jamais sues, dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus desées, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

Il ne plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, que les règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dan-









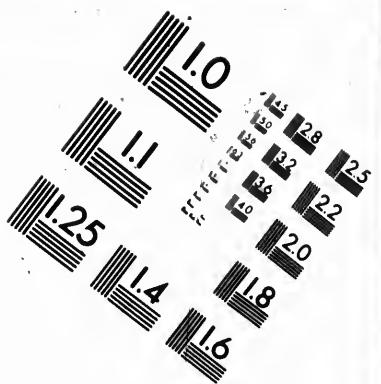
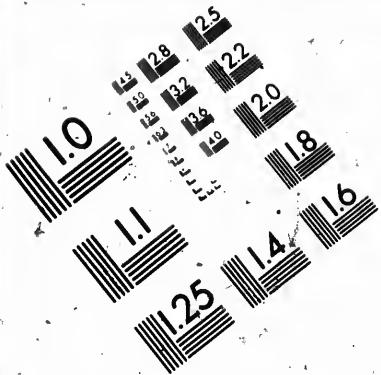
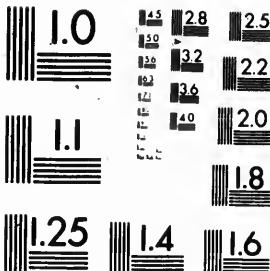
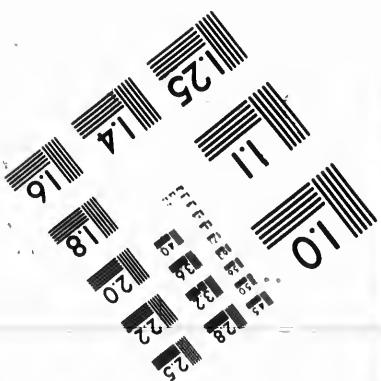
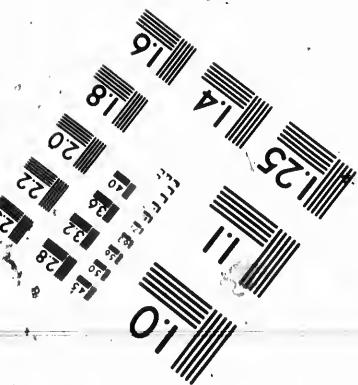


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



appelle dérivés. Par exemple, *plomb* a formé les dérivés *plomber, plombier, plomberie*, etc.; *sens* a pour dérivés *sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants

<i>Tapis, récit,</i>	
<i>Début, repos,</i>	
<i>Sabot, sang,</i>	
<i>Fin, chemin,</i>	
<i>Dessin, faim, etc.,</i>	

on a fait les dérivés
<i>Tapisser, réciter;</i>
<i>Débuter, reposer;</i>
<i>Sabotier, sanglant ;</i>
<i>Finir, cheminer ;</i>
<i>Dessiner, famine, etc.</i>

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s*; *réciter, débuter*, annoncent un *t* dans *récit, début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir comment écrire les

gros, nous allons faire connaître les résultats de l'examen que nous fîmes, il y a quelque temps, de trois des règles établies sur ce point dans une grammaire des plus suivies.

Ex. — Avez termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale, et qui sont formés d'un mot plus court.

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en aient venu d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : *un maire, une paire, lapidaire, affaire, vicaire, salnaire, une chaire* (à prêcher), *seminaire, bœuvrière, une aire*, (de grange), *aire* (nid d'oiseaux de proie), *précaire, oculaire, sédentaire, auxiliaire*, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts?

Ex. — Eau termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tumbe), *morceau* (morecel), *nouveau* (nouvel). — Ainsi le finale *eau* étant le partage exclusif des noms où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devons supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : de l'*eau*, *cadeau, trumeau, bûreau, rideau, radeau, potean, étourneau, moineau, passereau, tapereau, perdreau, maquerneau, trêteau, surceau, bordereau, blaizeau, chalumeau, roseau, corbeau, cerceau, grêneau, hobereau, hameau, lambœau, tombereau, naseau, loupeteau, anneau, oiseau*, et plus de cent autres.

Ex. — Our règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi : *une tour, un contour*. Excepté ces deux mots : *braroure et bourre*. Passons encore sur cette imprécision d'expression, *our règne à la fin*, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *ours* les noms *bouyg, faubourg, le cours, concours, ours* (animal), *discours, le rebours, débours, recours, secours, velours*, etc.? Tous ces noms répondent, se prononcent comme l'exige la règle. Qu'en ne nous rapproche donc pas de n'avoir pas soumis à des règles une matière qui s'ouvre.

primitifs
uns des

Il y a

Par ex

Honneur,
Dépot, en
Intérêt, /
Dissous,
Relais, a
Donner,
Amérique
République

227.
comme
leurs to
dérivés
commu
les déri
imman

228.
més d'
logis, le
présent
vernissage
y en ai
tels que
maire e

229.
la prom
sons pa
tion, pr
tion : e

230.
finales
complex
flexion

Les :
tion, in

231.
eur, se

les dérivés pour dérivés d'une dou-

s dérivés
réciter;
reposer;
anglant;
miner;
famine, etc.
rs primitifs.
tapis avec s;
début, etc.

ien il importe
ent écrire les

que nous fimes,
e point dans une

tifs qui ont cette
ident que ce qui
er que pour par-
adjectifs en aire

pidaire, affaire,
vinaire, une aire,
taire, sédentaire,
oint de mots plus

amène un e : tom-
— Ainsi le finale
n amène un e, il
s vivants, puisqu'ils
uu, trumeau, bu-
sereau, tapereau,
treau, chalumeau,
meau, tombereau,
g.
qui se prononcent
raroure et bourre.
r n'existe à la fin
it, c'est la pronon-
cer par les trois
ers, ours (animal),
rs, etc.? Tous ces
Qu'on ne nous re-
une matière qui s'

primitifs; plusieurs milliers de mots sont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Honneur,
Dépôt, entrepôt,
Intérêt, favori.
Dissous, absous,
Relais, abri,
Donner,
Amérique, Afrique,
République,

Quoiqu'ils aient pour dérivés :

Honorier, honorable, honorifique;
Déposer, entreposer;
Intéresser, favorite;
Dissoute, absoute;
Relayer, abriter;
Donation, donateur, donatrice;
Américain, africain;
Républicain, etc.

227. — Remarque — Les verbes terminés par *quer*, comme *convoquer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans tous leurs temps et à toutes les personnes; mais dans leurs dérivés *qu* se transforme en *c*: *convocation*, *fabrication*, *communication*, *indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *croquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable* et *riskyable*.

228. — Is. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *'croquis*, *hachis*, *logis*, *le souris*, *taillis*, *vernis*, etc., formés des participes présents, *croquant*, *hachant*, *logeant*, *souriant*, *taillant*, *vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *t*, quoiqu'il y en ait deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis*, *parvis*, *châssis*, *débris*, *devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229. — ENTION, ENSION. Écrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons par *en* et par *an*: *appréhension*, *dimension*, *attention*, *prétention*. Nous ne connaissons qu'une seule exception : *expansion*.

230. — XION, CTION. La prononciation de ces deux finales est la même; mais on écrit par *xion* seulement *complexion*, *connexion*, *flexion*, *fluxion*, *génusflexion*, *inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction*; *action*, *direction*, *instruction*, *injonction*, *inspection*, etc.

231. — EUR. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur*, *odeur*,

etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *heure, beurre, demeure et leurre* (sorte de *tromperie*).

232. — Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander un *n*, il faut mettre un *m* : *combien, embarras, complaire, rompre, etc.*, il n'y a d'exceptions que *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

De la réduplication des consonnes.

233. — *B, d* et *g* se doublent seulement, savoir

B, dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat* et leurs dérivés ; dans *gibbosité, gibbeux* (*gibbeux* signifie élevé, *bossu* : les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus éclairées) ; et dans *gobbe* (composition en forme de *bol* pour empoisonner les animaux).

234. — *D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur, adduction, reddition* et *quiddité* (terme de philosophie).

235. — *G*, dans *suggérer, agglomérer, agraver, agglutiner* et leurs dérivés ; *agrèger* et ses dérivés ne s'écrivent plus guère qu'avec un seul *g*.

236. — *C* se double dans les mots commençant par :

Oc, excepté *oca, ocre, oculaire, oculiste*.

Af, excepté *afin, Afrique*.

Ef, excepté *éfaufier, esourceau*.

Dif, of, sur, sans exception.

Ile, excepté *ile, ilot* (petite île) ; *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *ilotisme* (état de l'îlot).

Com (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma, comédie, comète, comice, comise et comité*.

Im, excepté *image, imiter* et leurs dérivés, et *iman*.

In, excepté *irascible, tris, ironie, iroquois*.

237. — Les consonnes ne se doublent pas,

1^e Après un *e* muet : *relever, acheter, semer* ;

2^e Après une voyelle portant un accent : *blâme, tête, félicité*, excepté *chasse, chassis* et les dérives *enchâsser, enchaussure* ;

3^e Après un son nasal : *entier, quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *ennoblir, ennuier* et leurs dérivés.

238.

1^e Le tout alinéa de la m

2^e Le point : L honnête.

3^e Ap porte les prononc

4^e Ap tion : Q dre! Com secours.

239 — sous un maient u faudrait ces exclu promena versatio quelle fo vues ! que les idées.

5^e Le t place, te sant, le S

Ces mo prendre dire la se le créerai parce qu non Dieu

Le mot atrie ne des dieux

Des majuscules.

238. — On écrit en commençant par une majuscule,

1° Le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'image de la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

2° Le premier mot d'une phrase qui vient après un point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable. Soyez honnête.*

3° Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les derniers mots prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils!*

4° Après le point d'interrogation et le point d'admiration : *Que demandez-vous? Que cette famille est à plaindre! Comme amis, nous lui devons des consolations et des secours.*

239 — Cependant, si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre ces interrogations ou ces exclamations : *voulez-vous savoir quelle a été notre promenade? quelle rencontre nous avons faite? quelle conversation nous avons eue? Tout étonne dans cet auteur: quelle force dans les expressions! quelle profondeur de vues! quelle harmonie dans le style! quelle justesse dans les idées.*

5° Le nom de *Dieu*, et tous ceux par lesquels on le remplace, tels que le *Créateur*, l'*Etre Suprême*, le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, la *Provvidence*, etc.

Ces mots *tout-puissant*, *providence*, etc., cesserait de prendre la majuscule dans la *providence* de Dieu, c'est-à-dire la *sagesse* de Dieu; *Dieu est tout-puissant*, *Dieu est le créateur de toutes choses et le seigneur des seigneurs*, parce qu'ici ces mots désignent les attributs de Dieu, et non Dieu lui-même.

Le mot *dieu* appliqué aux dieux de la fable ou de l'idolâtrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le maître des dieux.*

6^e Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Pierre Corneille, Julie, Amélie.*

7^e Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de mers : *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un Romain, une Romaine, un Anglais, les Anglais.* (ACAD.)

Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.

Les Français ont pris Alger en 1830.

Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne doivent leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des Prussiens.

240. — *Remarque.* — Mais quoiqu'on écrive *un Romain, un Français, un Italien, etc., etc.*, ces mots n'ont qu'une minuscule lorsqu'ils sont employés comme adjetifs : *l'empire romain, la nation française, la langue italienne.*

8^e Les noms qui représentent des êtres moraux lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exaltation de la pensée, comme le font les poètes (on appelle *être moral* celui qui ne touche point nos sens, qui n'existe que dans notre entendement), tels que *la vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse, la tristesse, le temps, etc.*

*Jadis trop caressé des mains de la Mollerie,
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole,*

241. — *Remarque.* — L'Académie ne donne de majuscules ni aux vents, *le nord, le midi*; ni aux mois ; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant, si ces mots *nord, midi, sud, orient, etc.*, exprimaient, non des points cardinaux, mais certaine étendue, certains États, alors ils seraient noms propres : *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud* (ACAD.); *le Nord se ligua contre Napoléon; l'Occident est des deux mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé; la barbarie s'en est retirée pour se réfugier en Orient; mais écrivez, le vent souffle du nord, du midi, du sud, etc.* (1).

(1) 242. — C'est ici le lieu de dire qu'elle écrit les noms propres suivants en donnant une majuscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les Etats-Unis, le Palais-Royal, etc.* Les grammairiens modernes, et notamment MM. Lemarre et Girault-Darivier, nous enjoignent de les écrire en donnant une minuscule à *Bas, Unis* et *Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont jointes par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

De l'e

243.
aigu, l'

L'acc
occupe
étendue

Remar
cédées d'
l'accent :

Méditerr
le haut Le
pas, haut
majuscule
points no

Au pre
après que
saine log
Provinces
royal, so
pays, un e
les individ

Ces me
une maju
dire lorsq
État uul i
qu'une nu

La Bou
La Nor
Le chat
ferne. L
tiger mutu

Orthograp
la partie c
c'est-à-dire
Mais si co
cialement
alors ils fo
orthograp
des Basses

Il n'en
Blanche,
Caspienne
tant une
commune
plus de r
donner au
de la Paix
gogne, ren
qu'ils s'app
ses, etc.

De l'emploi des accents et des signes orthographiques.

243. — On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent *aigu*, l'accent *grave*, et l'accent *circonflexe*.

L'accent *aigu* (') se met sur tous les *é* fermés, soit qu'ils occupent le commencement, le milieu ou la fin des mots : *étendue, académie, achevé, répété*.

Remarquez, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précédées d'un *e*, elles donnent à cet *e* le son de l'*é* fermé sans le secours de l'accent : *le pied, je m'assis, dernier, frapper, vous chantez, assez*.

*Méditerranée, le pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le haut Languedoc, etc., l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, qu'à leur tour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *Mer Noire, Mer Rouge, etc.* Cette contradiction sur ces deux points nous les a fait examiner attentivement.*

Au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais après quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine logique. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, Etats-Unis, les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf, etc.*, ces mots *bas, unis, royal*, sortent de leur acceptation commune pour déterminer un certain pays, un certain palais, certaina Etats ; ce sont là des termes propres qui les individualisent : donc ils doivent prendre une majuscule.

Ces mêmes mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acceptation commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout Etat uni à un autre, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

La Bourgogne est un pays haut et montueux.

La Normandie un pays bas et plat.

Le château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence. L'Allemagne est formée de divers états unis dans le but de se protéger mutuellement.

Orthographions donc ainsi avec une minuscule, *le haut Rhin*, pour dire la partie du Rhin la plus rapprochée de sa source ; *la basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si ces mots *haut, bas*, sont partie du nom par lequel on désigne spécialement une certaine étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils sont partie d'un nom propre et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc avec une majuscule *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, le préfet de la Haute-Saône, etc.*

Il n'en est pas de même du mot *mer* dans *mer Noire, mer Rouge, mer Blanche, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique, etc.*, que l'Académie écrit avec raison en mettant une minuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans son acceptation commune ; effectivement, il se place ainsi devant toutes les mers. Il n'y a pas plus de raison pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner aux mots *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Paix, rue Royale, quai Voltaire, église Saint-Roch, canal de Bourgogne, route de Lyon*, lesquels sont des noms communs par la raison qu'ils s'appliquent ainsi à toutes les rues, à toutes les quais, à toutes les églises, etc.

244. — L'accent grave (^) se met, 1^o sur les è ouverts suivis d'un s, lorsqu'ils sont à la fin des mots : *procès*, *succès*.

245. — Remarquez que l'à ouvert suivi d'un t à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave : *appris*, *proté*, *intérêt*, *prét*, — *regret*, *objet*, *dix-
cet*, *ujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, parce qu'ils sont longs, les autres sans accent, parce qu'ils sont brefs.

2^o Sur les è ouverts suivis d'une syllabe muette et finale : *il règne*, *il séche*, *je sème*, *brèche*, *père*, *mère*, etc.

246. — Excepté, 1^o le cas où cet è ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle*, *muelle*, *il rejette*, *étreinte*, ou d'un x, comme dans *circonflexe*, *complexe*, *perplexe*, où cette lettre fait la fonction de deux e, etc. ; 2^o et les mots en ege, qui, sans exception, prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier e : *collège*, *sacrilège*, *je protège*, *j'al-
lege*, etc.

3^o Sur à, dès, où, là pour les distinguer, savoir :

La préposition à du verbe *avoir* : *il a été à Rome* ;

Dès, préposition de l'article *des* : *dès ce soir*, *voilà DES
livres* ; — Où, adverbe, de la conjonction ou : *où dois-je
vous attendre*? *Où c'est un sot*, *ou il nous trompe*. (*Où* est
conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien*) ; — Là, adverbe, de l'article et du pronom *là c'est là
que vous vîmes LA reine*, *c'est là qu'on nous LA montra*.

4^o Sur ça, déjà, voilà, déjà, de là, ça et là, par-là, holà.

De l'accent circonflexe.

247. — L'accent circonflexe (^) se met sur la plupart des voyelles longues : *platte*, *tête*, *abîme*, *étoile*, *bûche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1^o Sur la lettre i des verbes terminés à l'infinitif par autre, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un t : *il connaît*, *je connaîtrai*, etc.

2^o Sur les adjectifs en éme : *blème*, *suprême*, *mème*, *extreme*. Excepté les adjectifs de nombres ordinaux : *deuxième*, *troisième*, etc., dont l'avant-dernier e prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxième-*

ment

donner

minés

3^o Su

ce fruit

signifie

je culti

est sur.

4^o Su

passés

mais seu

248. —
participe
avec cet ac
plusieurs

L'acc
du verbo

249. —
des voye
langage
quentie
le homm
si il vien
mée, il n

L'usag
l'apostro
douteux.

250. —
par l'apo

4^o Lon
il, elle
qu'elle

2^o Ent
lié, com
Mais n'i
il faut en

s é ouverts
ts : procès,

mots ne prend
ret, objet, dis-
e, parce qu'ils

te et finale :
, etc.
serait suivi
te, étrenne,
, perplexe
; 2^e et les
accent ~~au~~
rolège, j'al-

avoir :
Rome ;
r, voilà DES
ou, dois-je
pe. (Ou est
acer par on
l là c'est là
A montra-
là, par-là,

r la plupart
e, bâche.
as où s'em-
et ;
infinitif par
suivie d'un
me, même,
ordinaux :
ier à prend
deuxième-

ment, troisièmement, etc. (Il n'y aurait pas grand mal à donner également l'accent circonflexe à tous les noms terminés en ème.)

3^e Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjetif : *ce fruit est mûr, cette pomme est mûre*; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre*. — *Sur*, autre adjetif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *ce bouillon est sur*.

4^e Sur *dû*, *redû*, *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont participes passés des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et *croître*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier masculin.

248. — *Remarque.* — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, participe passé du verbe *taire*, sans doute parce que ce mot est bref ; et avec cet accent, et probablement parce qu'il est long, le mot *dine*, auquel plusieurs lexicographes le refusent.

L'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq temps du verbe. (Voyez page 74, n° 199.)

De l'apostrophe.

249. — *L'apostrophe* (*) marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*. C'est une figure inventée pour ôter au langage tout ce qu'aurait de dur la rencontre trop fréquente de deux voyelles ; au lieu donc de dire et d'écrire *le homme*, *le œuf*, *la armée*, *il mea écrit*, *tu te impatientes*, *si il vient*, etc., on dit et l'on écrit, *l'homme*, *l'œuf*, *l'armée*, *il m'a écrit*, *tu t'impatientes*, *s'il vient*, etc.

L'usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi de l'apostrophe. Cependant nous parlerons des points douteux.

250. — Il y a quelques mots dont l'*e* final se remplace par l'apostrophe ; ces mots sont :

1^e *Lorsque*, *puisque* et *quoique*, mais seulement avant *il*, *elle*, *on*, *ils*, *elles*, *un*, *une* ; lorsqu'il *chante*, *puis-qu'elle fatigue*, *quoiqu'un peu fatigué*, etc.

2^e *Entre*, ayant tout mot avec lequel il est intimement lié, comme dans *s'entr'aider*, *entr'ouvrir*, *entr'acte*, etc. Mais n'imiterz pas ceux qui écrivent *entre eux*, *entr'elles* ; il faut *entre eux*, *entre elles*, parce qu'au lieu de présenter

la même intimité, ces mots sont distincts : on avait ménagé un abouchement ENTRE EUX. (ACAD.)

3° Presque, uniquement dans ce mot : PRESQU'ile.

4° Quelque, mais uniquement devant un, une : QUELQU'un, QUELQU'une, de plusieurs dames que nous attendons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'une. (ACAD.) Et si elle étend la règle à une, puisqu'elle dit quelqu'une, elle la restreint quant au mot autre, car elle dit : adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE autre ; QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.

5° Grande, dans grand'mère, grand'tante, grand'chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand'peine, grand'peur, grand'route, grand'pitie, grand'messe (on dit aussi grande messe).

I de si se remplace par l'apostrophe, mais seulement avant il, ils : s'il veut, s'il veulent.

De la cédille.

231.—La cédille (c) est un petit signe qui se met sous le c suivi de a, o, u, et seulement lorsqu'il doit avoir le son d'un s.

Nous écrivons donc ainsi, façade, reçu, annonçant, j'aperçois, qui se prononcent, fassade, ressu, annonsant, j'apersois. C'est aussi à une raison d'harmonie que la cédille doit son existence dans notre langue.

Du tréma.

232.—Le tréma (:) est un double point qui se met sur une des voyelles e, i, u, pour avertir qu'on doit prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède, comme dans naïf, Saül, etc., qui forment chacun deux syllabes : na-i, Sa-ül, etc. ; et quelquefois séparément de la voyelle qui suit, comme dans iambe, lambique.

233.—Écrivez encore avec le tréma les noms cigüé, besigüé, et les adjectifs féminins ambiguë, aiguë, contiguë, exiguë, pour empêcher qu'on n'en prononce la liaison comme celle de fatigüe.

On écrit avec le tréma, patien, païenne ; ou sans le tréma, payen, payenne.

234.—Remarque. — Quoi qu'on en ait dit, le tréma ex-

(régu
autre
la m
même

235
même
liaiso
vous ?

Il n
quelle
més d
on éc
devan
pied,

236

1° l
rand,
except
la Fon

2° I
vous,
on, ma
verbe,
réponda
de traî
cher, l
suivan

237.—
en soien
tes-lui. I
vous che
chercher

3° A
elle de
238.
rencontr
dans a
va-t-en

l'autre

regulièrement placé sur *poème* et sur *poète*; quant aux autres dérivés de ces mots, ils prennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même e : *poésie, poétique, etc.* (ACAD.)

Du trait d'union.

233. — Le trait d'union sert à unir les parties d'un même mot, comme *vis-à-vis*, *peut-être*; ou à marquer la liaison qui existe entre les mots, comme dans *partirez-vous? ira-t-elle?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des mots formés de plusieurs parties qui prennent le trait d'union, car on écrit avec cette figure, c'est-à-dire, *par-dessus*, *au-devant*, *arc-en-ciel*, *sur-le-champ*, *contre-coup*, *cou-de-pied*, et sans elle, tout à fait, *corps de garde*, etc.

236. — Cependant le trait d'union se met toujours :

1^o Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-Ferrand*, *Châlons-sur-Saône*, *Boulogne-sur-Mer*, *Michel-Ange*; excepté ceux qui commencent par le ou la : *le Poussin*, *la Fontaine*, *la Ferté*.

2^o Entre le verbe et les pronoms, *je*, *moi*, *tu*, *toi*, *nous*, *vous*, *il*, *elles*, *ils*, *elles*, *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *en*, *y*, *ce*, *on*, mais seulement lorsque ces pronoms sont après le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime : *que dis-je?* *réponds-moi*, *pars-tu?* *approche-toi*, etc. Il ne faut donc pas de trait d'union dans *allons nous promener*, *venez le chercher*; les pronoms *nous* et *le* étant les régimes des verbes suivants, *promener*, *chercher*.

237. — Remarque. — Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en soient les régimes, il faut deux traits d'union : *rendez-le-nos*, *donnez-les-lui*. Il n'en faut qu'un dans *voudrez-vous nous prendre*? *trouvez-nous* *chercher*? parce que *nous* est le régime de *prendre* et *vous*, celui de *chercher*.

3^o Avant et après le t euphonique : *a-t-il réussi?* *a-t-elle de la fortune?*

238. — Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t*) qui se rencontre à l'imperatif des verbes pronominaux, comme dans *assure-toi*, *occupe-toi*, *approche-toi*, *souviens-toi*, *va-t'en*, etc., avec le t euphonique de *s'accuse-t-il?* *s'accuse*

Conférence au collège militaire de Bâle
(1858)

sure-t-elle? etc. *T;* ainsi suivi de *en*, ne peut être que pronom, et demande conséquemment l'apostrophe.

4° Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci, celui-là, ces jours-ci, cette année-là, ci-contre, là-dessus.*

5° Après très : **TRÈS-HUMBLE, TRÈS-OBEISSANT, TRÈS-BIEN+**

6° Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent : *dix-huit, vingt-quatre, quatre-vingt-dix-neuf, vingt-quatre millions neuf cent soixantequinze mille francs, l'an mil sept cent cinquante-quatre, deux cent quatre-vingt-douze,* etc. (ACAD.)

L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre unies par *et* : *vingt et un, trente et un, etc.*

259. — L'Académie n'écrit plus ainsi l'adverbe *longtemps*; non-seulement elle en fait disparaître le trait d'union, mais encore elle en a contracté (c'est-à-dire réuni) les deux parties, et a fait *longtemps* : *cela dure bien LONGTEMPS, trop LONGTEMPS.*

De la parenthèse.

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, ou qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais. En cueillant cette rose (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.

261. — *Remarque.* — A la place de la terminaison où qu'elle avait maintenue dans ses éditions précédentes, l'Académie a adopté ais dans français-anglais, portugais, je paraîs, etc., et dans les imparfaits et les conditionnels de tous les verbes : *je chantais, je chanterais, tu finissais, il recevait, etc.* C'est une concession dont il faut la louer; de même il faut l'applaudir d'avoir conservé *je* dans les mots terminés par *ais* ou *erai*; *les amis, les enfants, les monuments.*

+ *contraire*

D I

262.
tion.

On a
qui traï
et des p

263.
straits e
Dieu es
subdivi

264.
qu'il s'y
phrase s
renferm
platt. Il
le même
mot ho
phrase i

265.
ment. L
la quali

266.
gramma
ties que
n'en ren

Le su
dont nou
principa

(1) Il a

(2) La sc
matical, e
logique en

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I^{er}.

262.— Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction*.

On appelle donc *syntaxe* cette partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

263.— On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit: *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. Mais la phrase se subdivise en *propositions*.

264.— Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Or, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, renferme deux propositions, indiquées par *travaille* et *plaît*. Il faut excepter le cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet: *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant le sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase ne contient qu'une proposition.

265.— Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je juge que la qualité d'*aimable* convient à *votre frère*.

266.— Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de parties que de mots; soit logiquement, et dans ce cas, elle n'en renferme que trois: le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet* dont nous avons parlé page 31; c'est toujours l'*objet*, l'*idée principale* (2).

(1) Il n'y a que l'*infinitif* qui ne soit pas un mode personnel.

(2) La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical*, c'est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique* embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je

L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'*attribut* dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet. Dans cette proposition, *la terre est fertile*.

La *terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale; *fertile* est l'*attribut*, parce que c'est la qualité que j'attribue à la *terre*; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la *terre*.

267. — *Le sujet* ne saurait être qu'un *nom* ou un *pronome*, ou un *verbe* à l'*infinitif*: *il est malade*, *le TEMPS est précieux*, *VIVRE implique la nécessité de mourir*.

268. — Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée est belle*, soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples: *je parle*, c'est-à-dire *je suis parlant*; *tu chantais*, c'est-à-dire *tu étais chantant*; *j'ai écrit*, c'est-à-dire *j'ai été écrivant*; *j'aurais réussi*, c'est-à-dire *j'aurais été réussissant*.

269. — L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom: *la vertu est aimable*, *ces enfants travaillent* (c'est-à-dire sont travaillant), *ils sont hâts*, *cette maison est ma propriété*, *ce chapeau est le sien*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut*, voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelée *complément*, parce qu'elle sert à compléter le sujet ou l'*attribut*. Quand je dis,

La flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent que ceci: *la flatterie est faisant*.

dis, *tout homme qui vit sans ordre se ruine bientôt*, le sujet grammatical est *homme*, et le sujet logique *tout homme qui vit sans ordre*.

J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet flatterie les mots *des courtisans*; voilà le complément du sujet; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre le *malheur des rois*; voilà le complément de l'attribut.

Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés.

Parties constitutives : *les gens* sont le *fléau*. — *Les gens*, sujet; — *oisifs*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *le fléau*, attribut; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas.

Parties constitutives : *ceux* sont *outrageant*. — *Ceux*, sujet; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *outrageant*, attribut; mais *outrageant* quoi? *la nature*, exprimée par le pronom *l'*; ce pronom est donc un complément de l'attribut; — *en ne les cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

Une femme éploreée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes :

Parties constitutives : *une femme* fut parlant. — *Une femme*, sujet; — *éploreée*, complément du sujet; — *tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet; — *fut*, verbe; — *parlant*, attribut; — *au roi*, complément de l'attribut; — *en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments; et que, quelque étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271. — Remarque. — Le verbe *être*, lorsqu'il est exprimé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *je suis à Paris depuis vingt ans*, *il est dans l'embarras*, etc., sont des phrases où il manque un terme que le génie de notre langue permet de supprimer : *je suis à Paris depuis vingt ans*, se dit donc pour *je demeure*, c'est-à-dire *je suis demeurant à Paris*, à Paris donc est le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant*; — *il est dans l'embarras*, pour, *il se trouve*, c'est-à-dire *il est trouvant lui*: *lui* et *dans l'embarras* sont donc les compléments de l'attribut *trouvant*.

272. — Désormais, et pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant pour complément*, nous dirons par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe*; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet incomplexe*, et nous ferons de même pour l'attribut.

Un travail assidu triomphe des obstacles.

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

Un travail est le sujet; il est complexe à cause du complément *assidu*; — *est* est le verbe; — *triomphant* est l'attribut; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

Paris est beau.

Paris est le sujet; il est incomplexe, parce qu'il n'a point de complément; — *est* est le verbe; — *beau* est l'attribut; il est incomplet, parce qu'il n'a point de complément.

273. — Mais outre que les sujets et les attributs sont *complexes* ou *incomplexes*, ils sont encore *simples* ou *composés*.

274. — Le sujet sera *simple*, lorsqu'il sera exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul infinitif: *mon père est aimable*; *vos frères viendront*; *secourir les malheureux est un devoir pour les riches*.

275. — Le sujet sera *composé*, lorsqu'il sera exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs infinitifs: *mon père et ma mère sont arrivés*; *lui et moi nous partirons*; *lire et méditer* (1) *sont les moyens de former son jugement*.

276. — L'attribut est *simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent: *ma mère est bonne*, *ma sœur lit*, c'est-à-dire *est lisant*. L'attribut est *composé*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents: *ma tante est bonne et douce*, *cet enfant lit et étudie attentivement*, c'est-à-dire *est lisant et étudiant*.

277. — Nous avons dit que la phrase se divise en pro-

(1) Voir n° 456, les motifs qui nous déterminent à mettre *sous* et *non* *s'ou*, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs *lire et méditer*.

au lieu de s, par un au lieu de irons sujet tribut.

ant.
a cause du mphant est ent des ob-

ce qu'il n'a — beau est int de com-

ributs sont es ou com-
exprimé par infinitif: mon rir les mal-
era exprimé ou plusieurs , lui et moi yens de for-
exprimé par : ma mère L'attribut est adjectifs ou nne et douce, dire est lisan

divise en pro-

entre sons et non ils lire et méditer.

positions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions ; la principale et l'incidente.

278. — La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase, elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre : *la terre et ronde*.

279. — La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, tant pour en préciser que pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra*; *qui est juste* est une incidente complétant le sujet *Dieu*.

280. — Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'incidente.

Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime qu'un commencement d'idée complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de.... que le soleil est à.... que les étoiles fixes se trouvent à....* lesquelles sont relatives à l'attribut *apprenant*.

281. — Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales ; la première alors se nomme principale *absolue*, et les autres principales *relatives*. Quand je dis :

Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes sont fréquemment la cause de leurs chagrins; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie donne souvent plus de bonheur.

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

- 1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue;
- 2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses*;
- 3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce qu'elle n'a

de rapports intimes, de liaisons absolues, ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, ni avec *la cause*, l'attribut de cette principale ; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° *Qui n'est point excitée par l'envie*, incidente complétant le sujet *aisance*.

282. — Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes, l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283. — L'incidente *déterminative* est celle qui sert à déterminer, à spécifier les objets ou les faits de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent *les plus maltraités*. La principale est *les animaux sont maltraités*. Et, à ne voir que le sujet *les animaux*, il semblerait qu'il fût question de tous les animaux; mais l'incidente *qui rendent le plus de services*, restreint cette signification, en déterminant quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente déterminative.

284. — L'incidente *explicative* est celle qui *explique*, qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison. La principale est *les animaux ont, et qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, je dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition qui *ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui *ne pensent point*.

Que quelqu'un parlant du roi de France dise :

Le r
admira
tion et
explica
détermi
explica
constan

Un r
trône. —
qui ne s
minativ
m'aide

283.
phrase,
dondant

286.-
des mot
de l'idé
intellig
ple vers
décadenc

287.-
de ses p
cette qu
rien est
fait rien
Cette sor
notre lan
me son p
Ainsi qu
est bonne
et charit
il est plus
le jour et
j'ai passé

288.-
tient quel
de quelqu

Le roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration. La principale est *le roi parla avec admiration* et qui s'entretint de ce fait d'armes, est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant tout déterminé, puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône. — La principale est *un roi est indigne du trône*, et qui ne s'occupe que de ses plaisirs est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

285. — Pour compléter ce que nous avons à dire de la phrase, nous ajouterons qu'elle est *pleine, elliptique, rédundante ou implicite*.

286. — La phrase est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *tout dans ce monde révèle une intelligence souveraine. Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont ordinairement marqués par la décadence de sa langue.*

287. — La phrase est *elliptique*, lorsque quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien*. — *Chansons* équivaut à *nous, soyons chantant*. Cette sorte de phrase se rencontre très-fréquemment dans notre langue, en voici d'autres exemples : *il réussira comme son père, c.-à-d., il réussira comme son père a réussi.* Ainsi que *la mère, la fille est bonne et charitable, c.-à-d., est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable.* — *Il est plus instruit que son ami, c.-à-d., il est plus instruit que son ami n'est instruit.* — *J'ai passé le jour et la nuit à lire cet intéressant ouvrage, c.-à-d., j'ai passé le jour et j'ai passé la nuit.*

288. — La préposition est *rédundante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition surabondante de quelque une de ses parties constitutives. Dans *je vous*

dis, moi, que vous avez tort, le pronom *moi* est un sujet rédundant, le verbe *dire* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. Les pronoms *lui* et *nous* sont également des sujets rédundants dans cette phrase : *il soutient, lui, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, nous, qu'il en est autrement.*

289. — La proposition est *implicite* toutes les fois que, sans dépendre de nulle autre, et sans les montrer entre mes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *ha ! j'aperçois ma mère*, le seul mot *ha !* fait une proposition complète équivalant à *je suis surpris*. Il n'y a guère que les interjections qui soient des phrases implicites (1).

MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE.

La France est puissante.

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'enrôle qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la France*; il est simple et incomplexe; simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *puissante*; il est simple et incomplexe; simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjetif; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl.

La charité est la vertu par excellence.

Prop. princ. abs. Parce que toute phrase où il n'enrôle qu'une proposition ne saurait être que princ. abs. Le sujet est *la charité*; il est simple et incomplexe; simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et incomplexe, parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *la vertu*; il est simple et complexe; simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et complexe, parce qu'il a pour compl. *par excellence*.

Une bonne éducation est un bien solide.

Prop. princ. abs. Le sujet est *une éducation*; il est simple et com-

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition implicite d'autres propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui résultent des adverbes *oui*, *non*. Quand nous disons, *studiez-vous ? Oui*, *plutôt pas ? Non*; ces mots *oui* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles répondent, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée; *oui* signifie *j'étudie*; *non* est mis pour si si peu pas.

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain*, *aujourd'hui*, *hier*, *jamais*, *toujours* etc., dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'il y ait une parfaite identité entre *studiez-vous ? Oui*; et quand *voulez-vous ? Demain*.

plexo : sim
qu'il a p
simple et
compl.. pa

Les g

Prop. P
et incom
incompl.,
souffrant
exprimé p
compl. au

Médin

Prop. p
parce qu'il
compl. de
simple et c
compl., pa

Ligne

Cette ph
conséquen
Prop. pris
simple, pa
point de co
complexe ;
et compl.,

2° *Le sav*
incident,
et que, de
avec l'autrui
que, dans l
est simple
et incompl.
ennoblissem
par un seu
nom *l'*; mis

Les so
l'ordre q

Cette

1° *Les so*
abs. Le suj
composé, l
n'a point
simple et c

st un sujet le pronom s sujets ré qu'il en est autrement.

es fois que, trer en ter- ns les trois perçois ma n complète e les inter-

s où il n'entre est la France; par un seul ent. *Est* est le simple, parce qu'il n'a pas

u'une proposi- e; il est simple nom; et incompl. L'attribut est exprimé par excellence.

simple et compl-

osition implicite e celles qui, ré-iez-vous? Oui; avec elliptiques, à une, proposi- t-mis pour il ne

, aujourd'hui, avec elliptiques, Oui, et quand

plexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est un bien ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *solide*.

Les grands et les princes souffrent et meurent aussi.

Prop. princ. abs. Le sujet est *les grands et les princes*; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant*; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; et compl., parce qu'il a pour compl. aussi.

Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.

Prop. princ. abs. Le sujet est *médire*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif; et compl., parce qu'il a pour compl. *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; et compl., parce qu'il a pour compl. *infâme*.

L'ignorance dégrade l'homme ; le savoir l'ennoblit.

Cette phrase contenant deux verbes à un mode personnel, renferme conséquemment deux propositions : 1^e *L'ignorance dégrade l'homme*. Prop. princ. abs. Le sujet est *l'ignorance*; il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; et compl., parce qu'il a pour compl. *l'homme*.

2^e *Le savoir l'ennoblit*. Prop. princ. relative; elle est principale et nou incide, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet, et que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue : elle est relative, parce que, dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom, et incompl., parce qu'il n'a point de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblisant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent, et compl., parce qu'il a pour compl. le pronom *se* mis pour *l'homme*.

Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.

Cette phrase contient deux propositions :

1^e *Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre*. Prop. princ. abs. Le sujet est *les soldats et les officiers*; il est composé et incompl. : composé, parce qu'il est exprimé par deux noms ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est *furent*. L'attribut est *exécutant*; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe

présent, et complexe, parce qu'il a pour complément bravement et l'ordre.

2^e Qui leur fut donné. Prop. incidente déterminative ; elle est incidente, parce que, le par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; 2^e et qu'elle a une liaison intime avec ordre, qui est le compl. de la princ. ; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet et qui (quel ordre), il est simple et incompl. : simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; et incompl., parce qu'il n'a point de compl. Le verbe est fut. L'attribut est donné ; il est simple et compl. simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. passé ; et complexe, parce qu'il a pour compl. leur.

L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnait quelquesfois. Quelle ingratitudo !

Cette phrase contient quatre propositions :

1^e L'homme l'oublie souvent et le méconnait quelquesfois. Prop. princ. abs. Le sujet est l'homme ; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est oubliant et méconnaissant ; il est composé et complexe : composé parce qu'il est exprimé par deux partic. prés. ; et compl., parce qu'il a pour compl. l', souvent, le et quelquesfois.

2^e Qui tient tout de Dieu. Prop. incid. explicative ; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est expl. et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire à tous les hommes. Le sujet est qui ; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est tenant ; il est simple et complexe : compl., parce qu'il a pour compl. tout et de Dieu.

3^e Qui ne respire que par lui. Autre prop. incid. expl. ; elle est incid., parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est explicative et non détermin., parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4^e Quelle ingratitudo ! Phrase elliptique, qu'il faut rendre par combien grande est son ingratitudo ! Prop. princ. relative ; elle est principale, parce qu'elle a par elle-même un sens complet ; elle est relative, parce que, dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est ingratitudo ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot, et complexe, parce qu'il a pour compl. son. Est est le verbe. L'attribut est grands ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjetif ; et complexe, parce qu'il a pour compl. combien.

Un homme de mérite ne salut, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.

Cette phrase contient deux propositions :

1^e Un homme de mérite ne salut, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche

Prop. princ. simple, parce qu'il a pour compl. crachant, qui est exprimé par s' et se.

2^e Comme s'assied, crache est elliptique, d'après ce qui précède ; incidente déterminative, parce qu'il a pour compl. s'assied, crache. Est est le verbe, qui est composé de deux compl., parce qu'il a pour compl. leur.

Quand

Cette ph

1^e Je demeure incompl. Le verbe incompl. il est incompl., parce qu'il a pour compl. parce que.

2^e Quand nous venons ; il est incompl. Il est incompl. il est incompl., parce qu'il a pour compl. nous venir.

F1 mon

Cette ph

1^e F1 mon che, ayant la partie que, sa partie nominative sujet vous et la partie relative compl., parce qu'il a pour compl. la première.

2^e Vous êtes principale, parce que la principale, parce que la principale, Le

(1) Quelqu'il
arbres ne font
leur sujet (un

(2) Toute ph
nous demander

... et l'ordre.
est incidente,
et qu'elle a
elle est déter-
éclise un cer-
compl.: sim-
... parce qu'il
est simple et
assé; et com-

spire que
quelquefois.

Prop. princ.
e verbe. L'at-
tribut : composé
parce qu'il a

incid., parce
est expl. et
elle exprime
dire à tous les
e verbe. L'at-
é qu'il a pour

elle est incid.,
le est explica-
l homme, elle

e par combien
est principale,
relative, parce
ajet est ingra-
exprimé par un
est le verbe,
parce qu'il est
et compl. com-

ne crache,

Prop. princ. abn. (1). Le sujet est un homme; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; et compl., parce qu'il a pour compl. de mérite. Est est le verbe. L'attribut est saluant, asseyant, crachant, mouchant; il est composé et compl. : composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. s' et se.

2^e Comme un sot. Prop. elliptique, signifiant comme un sot salut, s'asied, crache et se mouche, et de plus, incidente déterminative. Elle est elliptique, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet, déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salut, s'asied, crache et se mouche. Le sujet est un sot; il est simple et incompl. Est est le verbe. L'attribut est saluant, asseyant, crachant, mouchant; il est composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs partic. prés.; et compl., parce qu'il a pour compl. s' et se.

Quand viendrez-vous nous voir?

Cette phrase contient deux propositions :

1^e Je demande (2). Prop. princ. abn. Le sujet est je; il est simple et incompl. Le verbe est suis. L'attribut est demandant; il est simple et compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul partic. ; et compl., parce qu'il a pour compl. quand vous viendrez nous voir.

2^e Quand vous viendrez nous voir. Prop. incid. déterm. Le sujet est vous; il est simple et incomplexe. Le verbe est seriez; L'attribut est venant; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. quand, et nous voir.

Fil mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet!

Cette phrase contient deux propositions :

1^e Fil mon fils. Prop. implicite et rédundante, et de plus princ. abn. ayant la valeur de vous, soyez honleur, mon fils. Elle est implicite, parce que, sans en montrer aucune, ce mot fil correspond aux trois parties constitutives vous, soyez honleur; elle est rédundante, parce que le sujet vous se reproduit une seconde fois dans mon fils; elle est principale, parce qu'elle énonce une idée complète; et absolue, parce qu'elle est la première principale de la phrase.

2^e Vous fréquentez ce mauvais sujet! Prop. princ. relative; elle est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète, relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est vous; il est simple et incompl.; simple, parce

(1) Quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne font qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (un homme). — (Voir page 97, n° 266.)

(2) Toute phrase interrogative a pour principale absolue, demande que nous demandons.

qu'il est exprimé par un seul pronom; incompl., parce qu'il n'a pas de compl. *Est* est le verbe. L'attribut est fréquentatif; il est simple et compl.: il est simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; et compl., parce qu'il a pour compl. ce mauvais sujet.

CHAPITRE II.

DU NOM.

290. — Il y a des noms qui ont les deux genres, voici les plus usités :

291. — *Aide* est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : vous trouverez en lui une aide prompte et assurée. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : un aide de camp, un aide-chirurgien; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin ; cette sage-femme est l'une des aides de cet accouchement, son aide la mieux entendue. (Acad.)

292. — *Aigle*, oiseau, est masculin : un grand aigle. AIGLE, terme d'armoirie, est du féminin : les aigles impériales, les aigles romaines.

293. — *Amour* est masculin au singulier, et féminin au pluriel : un véritable amour, les premières amours. Cependant amour signifiant les amours que font les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : sculpteur, poète, de petits amours. (Acad.)

294. — *Couleur*, dans son acceptation la plus commune, est féminin : des couleurs fraîches et vives. Mais couleur est masculin dans : la couleur de feu, la couleur de rose; un beau couleur de cerise, un couleur de chair, etc., parce qu'il y a ellipse du mot *ton*; c'est comme si l'on disait, un ton couleur de feu, un ton couleur de chair, etc. C'est d'après le même principe que feuille est du masculin dans cette expression : étoffe d'un bonne feuille morte. (Acad.)

295. — *Couple*, signifiant deux, est féminin : une couple de serviteurs. Mais couple est du masculin, 1^e quand il marque l'intimité : un couple d'amis; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert; un couple de fripons; 2^e, quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : un bon couple, un vilain couple; ou l'appareillement entre les animaux : un couple d'ourterreaux. (Acad.)

296. — *Délice* et *orgue* sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : c'est un délice, quel délice! l'étude fait ses plus délicieuses, fait toutes ses délices; un orgue excellent, des orgues portatives.

297. — *Enfant* est masculin s'il représente un garçon : un joli enfant; il est du féminin s'il se dit d'une fille : quelle charmante enfant!

298. — *Exemple* est du masculin dans toutes ses acceptations : Les meilleurs exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; un modèle d'écrivain fait de beaux, de bons exemples de ces élèves. (Acad.)

299. — *Foudre*, feu du ciel, est féminin : la foudre illumine les nuages. Cependant on parle et dans le style soutenu, où le fait quelquefois masculin : être frappé par la foudre, capter sous les foudres venge-

Acad.) Mais
C'est-à-dire
grand orage,
sculpteurs
Jupiter, so
français é

300. — précédent,
voilà des
reux, quel
tous les ho

Cependan
adjectif, e
masculine,
toutes ces b
Mais on di
qu'au mas
(Acad.)

Ce n'est
d'un nom
d'affaires e

301. — Les
autres a

302. — C
dans ces de

303. — Le
ministre, m
masculin : u
houillière a

De certai

304. — ploient g
dant, qu'i
nous diso

Mais ils
ils sont e
qu'on les
mérite, le
On écrira

ont rendu
seu rappre

305. — Alexandre

qu'il n'a pas de
s'est simple et
seul participe
sujet.

genres, voici

assistance : vous
masculin lorsqu'il
tre : un aide de
tait une femme,
des de ces accou-

le. AIDE, terme
les romaines.

u. pluriel : un vi-
flant les amours
u. pluriel comme
ne, est féminin :
masculin dans la
erise, un coulet
c'est comme si
chair, etc. C'est
ans cette expres-

ple du service.
mité : un coup
scent de concert ;
l'homme et de la
lement entre le

er, et du féminin
les autres déli-
ratives.

: un joli enfant
nante enfant ! le

options : Les bon-
les préceptes ; a-
lors. (Acad.)

sillonne les rues
it quelquefois à
foudres rageurs.

Acad.) Mais foudre est toujours masculin, si dans un foudre de guerre. C'est-à-dire un grand général; un foudre d'éloquence, c'est-à-dire un grand orateur; 2o et dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de la foudre, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques armes, etc.: un foudre ailé, les armes de l'empire français étaient un aigle tenant un foudre dans ses serres. (Acad.)

300. — GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précédent, et au masculin ceux qui le suivent: ce sont des *fines gens*, voilà des gens bien fins: de fort dangereuses gens, des gens fort dangereux, quelles gens ! L'adjectif tout fait exception: tous les gens de bien, tous les honnêtes, tous les braves gens. (Acad.)

Cependant, s'il se trouvait un adjectif entre *tout* et *gens*, et que cet adjectif eût une terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, *tout* et cet adjectif se mettraient l'un et l'autre au féminin: toutes ces bonnes gens, toutes ces vilaines gens, toutes les vieilles gens. Mais on dirait en mettant *tout* au masculin, tous les habiles gens, parce qu'au masculin et au féminin, l'adjectif *habiles* a une même terminaison. (Acad.)

Ce n'est pas tout encore. Le mot *gens*, suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession ou d'état, est toujours masculin: certaines gens d'affaires et non certaines gens. (Acad.)

301. — HYMNE, chant d'église, est du féminin: une belle hymne; dans ses autres acceptations, il est du masculin: un hymne national. (Acad.)

302. — ORAIS est du féminin : de belle orgie, de belles orgies, excepté dans ces deux expressions: orgie perpéti, orgie mondiale. (Acad.)

303. — Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que peintre, ministre, auteur, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin: madame de Sévigné est un auteur distingué; madame Deshoulières est un poète aimable.

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

304. — Quoique en général les noms propres ne tiennent guère qu'au singulier, il est quelques cas, cependant, où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons, les deux Rousseau, les deux Corneille, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme noms communs, c.-à-d. lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices, à ceux qui les ont portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés; les deux Rousseau se sont rendus célèbres, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

305. — Et on écrira avec le signe du pluriel, les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cœlestes, sc-

sont toujours rares, c'est à-dire des hommes semblables à Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

306. — L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivants, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des altos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcez *factotomie*) (ACAD.); *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pensome*) (ACAD.); *des récépissés, des reliquats, des specimens, des zéros, des impromptus ou impromptu, des accessits ou des accessit*. Nous pensons qu'on peut y ajouter des *albums*.

307. — Et sans le signe du pluriel : *des alibi, des aliéna, des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des quipro-
quos, des vivats, des pater, des ave.*

308. — Les mots d'une nature invariable, tels que les *si, les car, les oui, les non, etc.*, ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi, etc.*

309. — Lorsque deux noms sont unis par *de*, comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.*

310. — Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *bombardier, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité, etc.*; d'autres qui ne s'emploient qu'au pluriel, comme les *ancêtres, les entrailles, les malheurs, les mœurs, les pleurs, les ténèbres, etc.*; l'usage les apprendra.

Des noms collectifs.

311. — On appelle *collectifs* des noms qui, tout en étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont une *méridie, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.*

On en distingue de deux sortes : les *collectifs pluriels* et les *collectifs partitifs*.

312. — *ment un
priment
je dis, le
collectif
lité des p
télées t
nom
totalité, l
tées.*

313. — *tendu qu
phrase, q
tandis qu
tance, sa
bes, peu,*

*Ex. —
par la tro
tude expr
or, le verbi
collectif et*

*De mêm
rement co
tie de la jo
d'un tout.
mes se trou
coup de feg
partitifs
ces collecti*

*313 bis.
d'écrire ai
VOLEES dan*

*Au point
cependant
quoi néanm
le nombre,
unnes, qui
quement pa*

312. — On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'*une partie*, qu'un nombre indéterminé. Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était de vingt*, ce collectif *le nombre* est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées ; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas*, ici ce même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes, *peu*, *beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux fut écartée par la troupe, qui ouvrit un passage au roi.* Ici *la multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général ; or, le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif et non au mot *curieux*.

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, resta une partie de la journée sur la place publique* ; ici encore il s'agit d'un tout. — Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se trouvaient mêlées aux perturbateurs*, c.-à-d. *beaucoup de femmes* ; or, *foule* et *multitude* étant des collectifs partitifs, *se trouvaient* et *mêlées* s'accordent, non avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, qui les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on est forcé de dire, et d'écrire ainsi : *Un grand nombre de personnes furent volées dans la foule.*

Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais *un grand nombre*. Pourquoi néanmoins donnons-nous pour sujet au verbe, non *le nombre*, qui est le vrai sujet grammatical, mais *les personnes*, qu'on peut appeler le sujet *rationnel*? C'est uniquement parce qu'il y a incompatibilité entre les façons



16

1

exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement, dire d'un *nombre qu'il a été volé*, serait une expression aussi ridicule que grotesque, car ce serait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc rationnellement agi en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Or ici qu'il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un, il est évident que le mot *nombre* s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllepse* la figure de grammaire qui consacre ces accords (2).

(1) Quelques burlesques que soient ces expressions, nous les maintenons ici même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les absurdes règles qu'on a faites sur ce point.

(2) Il n'est, dans toute notre langue, point de cas où la *syllepse* soit une application plus fréquente et conséquemment plus utile qu'à propos des collectifs, et il semble qu'on se soit plus à le méconnaître, tant il est difficile d'expliquer autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies sur cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

« Le verbe, dit une grammaire suivie, précédé d'un collectif qui pour compléter la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui des deux mots (collectif ou substantif) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'est exprimé par le verbe. »

Cette règle se réduit à ceci : choisir entre le collectif et le nom qui le suit celui des deux qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1^e ex. : La mortis des passagers n'avait pas la force de s'inquiéter du danger — Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, armé de la règle qui précède, il se dira : est-ce la mortis, seraient-ce les passagers qui n'avaient pas la force de s'inquiéter? Quant à cet être moral mortisé, comme il n'existe pas, il ne peut avoir la faculté de penser, réfléchir, de s'inquiéter ; or, faisons accorder le verbe avec les passagers. En cela, l'enfant aura raison très-juste, et comme le lui prescrira le professeur, néanmoins il paraîtra en contradiction avec l'exemple de grammaire.

2^e ex. : Les plus grands partis du bois qui a été coupé n'ont pas été arrachés — L'élève : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle ? Pour la partie, je vois pas que ce soit une combusible ; quant au bois, je sais très-bien

34.
beaucou
partiif
soldats
non les
lument,
la plupa
pensent
trompen
scul; pl
(ACAD.)

Les
interpré
de diffi
la quan
quième,
une dou
exemples

Les co
le nombr
ployés da
sont colle
de le, la,

1^e UN
troupe qu
pénètre
court, qu
même, et
tigeurs ou

nement qu'
avec le bois.

3^e ex. : La
les biens que
qui détient le
Quant à l'être
contestable
plus faux, voy
muriés ne comp
me donne com

314. — Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu*, *beaucoup*, *assez*, *trop*, *moins*, etc., expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent*, *peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre*.

315. — Remarque. — *La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbes *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière*; *la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse*; *ils se trompent*; *il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul*; *plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent....* (ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interprétations diverses, et dont l'emploi présente le plus de difficultés sont : 1^e *une troupe*, *une nuée*, *le nombre*, *la quantité*; 2^e *la moitié*, *le tiers*, *le quart*, *le cinquième*, *le dixième*, *le vingtième*, etc.; *une dizaine*, *une douzaine*, *une centaine*. Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe*, *une troupe*; *la nuée*, *une nuée*; *le nombre*, *un nombre*; *la quantité*, *une quantité*, employés dans leur acceptation propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient du reste précédés de *le*, *la*, *les*, ou de *un*, *une*.

1^e UNE TROUPE. — Au propre, on peut dire d'une troupe qu'elle ouvre la marche, qu'elle la ferme, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi faut-il dire, *une troupe de voltigeurs OUVRAIT la marche*, *une troupe de grenadiers la*

renement qu'il brûle et s'enflamme. Or, faisons accorder le participe brûlé avec le boîte. L'AUTEUR : Ce raisonnement est faux, voyez mon exemple.

3^e EX. : LA QUANTITÉ de fourmis était si grande, qu'elles détruisait tous les biens que l'on construit à la terre. — L'ÉLÈVE : Est-ce l'être quantité qui détruit les biens de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt les fourmis? Quant à l'être quantité, je ne vois pas que ce soit un être rougeur; incontestablement, cette fois ce sont les fourmis. — L'AUTRÔU : Rien n'est plus faux, voyez mon exemple. — L'ÉLÈVE : Alors j'y renonce, et je ne m'empêcherai de dire que si les exemples me donnent tort, la règle me donne complètement raison.

FERMAIT ; c.-à-d. un corps, une compagnie, un détachement ouvrait, fermait la marche.

Une troupe de voleurs nous arrêta.

Une troupe d'assassins pénétra chez lui.

Une troupe de paysans vint à nous.

Une troupe de collégiens, alors en promenade, se porta sur le théâtre de l'incendie, et y rendit de grands services. Dans tous ces exemples, le mot *troupe* exprime une collection distincte, un corps, un tout réuni : or il est collectif général.

Par imitation, on dira encore, *une troupe d'oies sauvages passa au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de *troupe* un collectif partatif, — *dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une troupe de voleurs se trouvent mêlés dans la foule.* Ici *une troupe* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout à part. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de ; en effet, c'est comme s'il y avait BEAUCOUP DE voleurs, ou NOMBRE DE voleurs trouvent mêlés.

On dirait donc encore, *une troupe de jeunes filles toutes revues de blanc, suivait le corps de la princesse* ; *une troupe de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, suivait les jeunes filles ; puis, dissimulés dans la foule, une troupe de gens qui rappelaient leurs qualités, qui pleuraient une bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot *une troupe* exprimant un tout formant corps est un collectif général ; mais il n'en est pas de même du troisième cas où le mot *troupe* n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

2° UNE NUÉE. Au propre, on dit d'une nuée qu'elle dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., etc. ; en pareil cas c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après
s'abat

Une

Mai
être yr
de : al

Une
dessus
qu'elle
entre 1
sylyps
daient,

3° U
venons
lectifs
quantiti
ajouté,
mémenté,
à un te
s'énéral

Un
de dive
recrues
quantité
de plus,
or, ce co

Mais
l'un des
lection a
générau
non dist
exempla
deux lot
l'autre p
grande q
vous, le
est à me

Après la révolution de 1830, une NUÉE de solliciteurs s'ADATTIT sur Paris.

Une NUÉE de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai au sens propre, sa valeur se réduit à beaucoup de : alors il est collectif *partitif*.

Une NUÉE de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une *nuée qu'elle demande*; il y a là une incompatibilité choquante entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la synépse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient, signifient-ils beaucoup de solliciteurs demandaient*

3^e UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous venons de dire d'une *nuée* s'applique également aux collectifs *un nombre, une quantité*. Au propre, on dit d'une *quantité, d'un nombre*, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc.; c'est à un terme arithmétique, et alors il est toujours collectif général, qu'il y ait du reste *le nombre ou un nombre*.

Un NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des débris de diverses compagnies. — Un NOMBRE de quatre cents recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une quantité déterminée, d'un nombre fixe, d'un tout connu; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe; or, ce collectif est général.

Mais ces mots *nombre, quantité, partie*, précédés de l'un des adjectifs *grand, petit*, expriment tantôt une collection *distinguée*, un tout *séparé*, et alors ils sont collectifs généraux; et tantôt un nombre *indéterminé*, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs *partitifs*. Que, par exemple, des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai, *la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres EST à vous, la plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits EST à moi, les le plus grand nombre, le plus petit nombre,*

etc., expriment chacun un tout à part, une *collection distincte* : or ce sont des collectifs généraux.

L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties inégales ; LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le détachement le plus fort) *FUT DIRIGÉ vers la droite de l'ennemi et y PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE n'eut pas ENTAMÉ.*

Sur ces questions l'assemblée se divisa : un QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) *FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre exprime une collection distincte, un certain tout agissant de concert : or il est collectif général.*

Dans tout autre cas, *le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie*, ne sauraient être que collectifs partitifs.

LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS et ne RÉPONDENT pas aux sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, *la plus grande partie, le plus grand nombre*, signifient *la plupart*, et ne sont que des collectifs partitifs ; effectivement, c'est comme s'il y avait, *LA PLUPART des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices.*

De même il faut dire, *LE PLUS GRAND NOMBRE, LA PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal ÉCRITS et IMMORAUX* ; c'est-à-dire *LA PLUPART des romans sont mal écrits.*

Remarque. — Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : *LE TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais nuire à un Etat ?*

4^e LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une DIZAINE, une DOUZAINE, une GENTAINE.

Ce que nous venons de dire s'applique également aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart, etc.* Ces mots expriment-ils précisément *la moitié, le tiers, le quart*, alors ils

sont c
près, t
partiti
que, cel

LA
contre
RIGÉE
simpl
distinct

Que
je dirai
la moit
l'expres
c'est ess
collectif

Mais
TIÉ, LE
qu'ici il
réelle ; c
pensée,
coup de,
dit, beau
sont gaté

C'est d
UNE DOUZ
COUTERA q
fixe, réel,
néral. UN
reau, c'es
bureau.

Pour le
cinquième
centaine, <
ment une r
raux ; dan
pelés à l'o
exagération
dans ce so
devient le

sont collectifs *généraux*, mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; et, dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés A VOTÉ pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi. — LA MOITIÉ de ces recrues EST DIRIGÉE sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la moitié exprimant un nombre fixe, une collection distincte, est collectif général.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu *ein*, je dirai, LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme la moitié n'est ni un à peu près ni une exagération, il est l'expression d'une quantité fixe; d'un tout déterminé; et c'est essentiellement, uniquement là ce qui constitue le collectif général.

Mais après avoir visité mon fruitier, je dirai, LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GATÉS, parce qu'ici il ne s'agit pas d'une moitié fixe, d'une quantité réelle; ce terme, employé avec exagération, n'a dans ma pensée, n'a en réalité d'autre valeur que celle de beaucoup de, quantité de; effectivement, c'est comme si j'eusse dit, beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits sont gâtés.

C'est d'après les mêmes considérations qu'il faut dire, UNE DOUZAINES d'exemplaires de cette grammaire vous COTTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: or c'est un collectif général. UNE DOUZAINES de livres ÉTAIENT épars sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres étaient sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié*, *tiers*, *quart*, *cinquième*, *dixième*, etc.; *dizaine*, *douzaine*, *vingtaine*, *centaine*, etc., doivent-ils exprimer précisément, réellement une *moitié*, *un tiers*, etc., ce sont des collectifs *généraux*; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe; sont-ils apelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; dans ce second cas, c'est le nom qui suit ce collectif qui devient le sujet.

Or, selon le besoin, selon le cas, on peut dire, UNE MOITIÉ OU LA MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBA, PÉRIT dans cette journée. — LA MOITIÉ, UNE MOITIÉ de ses soldats SUCCOMBÉRENT, PÉRIERENT dans cette journée. On dira comme dans le premier exemple, si l'on a à exprimer une moitié réelle, parce qu'alors la *moitié* est un collectif général; on dira comme dans le second exemple, si le mot *moitié* n'est qu'une exagération, parce qu'alors *moitié* n'est plus qu'un collectif partitif. Comme on le voit, la première de ces phrases détermine, précise une moitié réelle, et dit conséquemment plus que la seconde.

LE PEU, LE RESTE sont toujours collectifs généraux, parce qu'ils sont l'expression d'un tout : **LE PEU de livres que vous lui avez laissés à suffi pour son instruction.** — **LE RESTE de ces fruits se gâtera si vous n'y prenez garde.**

Outre ces règles, nous avons à faire sur les collectifs généraux deux remarques tout aussi importantes que ce qui précède.

1^{re} REMARQUE.

Quoiqu'un collectif soit général, ce n'est pas une raison pour que le nom qui suit ce collectif ne puisse être qualifié par un adjectif.

Or, et contrairement à la règle d'un autreur suivi, nous dirons **LE NOMBRE des élèves CAPABLES de suivre avec fruit**, *avec cours* est bien limité ; cependant **LE NOMBRE de ceux qui le suivent** est considérable. — **La TOTALITÉ des hommes PRÉSENTS au corps de garde** s'élève à vingt, et non, comme nous enjoignent de le dire en grammairien, l'**nombre des élèves CAPABLES de suivre**, et non **la totalité des hommes PRÉSENTS au corps de garde**. Pas plus que nous ne dirons avec le même auteur, **LA TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoire** ne voit que le présent, car nous ne savons pas plus ce que c'est qu'un **nombre CAPABLE ou INCAPABLE**, que nous ne savons ce que signifie une **totalité** qui voit.

Mais nous dirons indifféremment, **la MULTITUDE de barbares ARMÉE et RÉSOLUE** qui, à cette époque, DESCENDIT du Nord, ou **la MULTITUDE de barbares ARMÉES et RÉSOLUES** qui DESCENDIRENT du Nord, FONDIT SUR une province française et s'en EMPARA. Comme on peut dire d'une **MULTITUDE** qu'elle est armée, résolue, et qu'elle descend et de barbares qu'ils sont armés, résolus, et qu'ils descendent, il est indifférent que l'accord de ces mots ait lieu avec le collectif ou avec le nom qui suit ce collectif.

UNE TROUPE de paysans, les uns jeunes, les autres vieux, CONDUITE ou CONDUITES par le maire de la commune, VISE à nous et nous BRÈCHE DE notre dévouement. Comme on peut dire d'une troupe qu'elle est conduite, et d'hommes qu'ils sont conduits, il est indifférent que le rapport ait lieu avec troupe ou avec paysans. Cependant on n'aurait plus la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il n'eût trouvé plusieurs, et que l'un deux,

par sa signification, il faudrait que la troupe soit conduite par des femmes ou conduite par un homme.

Le collectif que le verbe détermine des faits.

La totalité car celle-ci dans le résultat.

La totalité.

Le nom de phrases relatives générales pression au nom.

Mais dit.

Tous les hommes.

Les hommes.

Tous ces hommes.

Toutes ces femmes.

Tous ces hommes.

Remarque faisant accorder le collectif, le nom et le verbe. Vous

La totalité.

Ainsi que la totalité, etc.

(1) Que peut faire cette phrase?

(2) On dit

dire, UNE
ÉRIT dans
es soldats
On dira
rimer une
ollectif gé-
, si le mot
ors moitié
le voit, la
une moitié
nde.

généraux,
u de livres
ruction.—
nez garde.
s collectifs
ites que ce

pour que le
il.
rons LE NOU-
NAMISÉ ; cepen-
TOTALITÉ des
comme nous
de suivre,
Pas plus que
S'INCAPABLE de
ue ce que c'est
ce que signifie.

es ARMÉE et RÉ-
es de barbares
province fran-
elle est armée,
sés, résolus, et
aît lieu avec

, CONDUITE ou
ME REMERCIÉ de
ce est conduits,
apport ait lieu
e la liberté de
que l'un deux,

par sa signification, doit se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs, une *TOUR DE PAYANS* conduits par le maire de la commune et suivis de leurs femmes et de leurs enfants VINT À NOUS et nous REMERCIÉ, et non une *TRoupe* conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.

2^e REMARQUE.

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des faits ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif. Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi;

La TOTALITÉ des enfants INCAPABLE de prévoyance ne VOIT que le présent, car cela autorise les manières de parler suivantes; lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde.
La TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉE à son honneur;
La TOTALITÉ des enfants EST SOTTEUSE à l'aspect de sa mère;
La TOTALITÉ des jeunes personnes EST COQUETTE;
La TOTALITÉ des élèves ÉCRIT, FAIT SON devoir;
La TOTALITÉ des ces enfants EST GENTILLE, LÉGÈRE;
La TOTALITÉ des ces officiers EST INSTRUITE, PLEINE d'ardeur et BRAVE comme son épée;

Le nombre entier de ces jeunes filles est VIV, ACTIF, PARÉSSUEUX, toutes phrases ridicules où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif général et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression arithmétique, ne peut être ni intéressée, ni folle, ni coquette, ni légère; elle ne peut ni voir, ni écrire, ni faire son devoir, pas plus qu'un nombre ne peut être *ais, actif, parasseux*, etc. (1).

Mais dites, en traduisant la *totalité* par le mot *tous*:

Tous les enfants INCAPABLES de prévoyance ne VOIENT que le présent;
Les hommes ou TOUTES les hommes sont intéressés;
Tous ces jeunes gens sont sous de joie;
TOUTES ces jeunes personnes sont coquettées;
Tous ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant accorder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, lorsqu'il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne direz donc pas :

La TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARÉSSUEUSE,
Ni la TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARÉSSUEUSES.

Ainsi que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, la *totalité*, et vous direz : *TOUTES ces jeunes filles sont parasseuses, etc.* (2).

(1) Que pensez-vous d'une *totalité* qui CRIT l'ordre ? d'une *totalité* d'enfants SOTTEUSE à l'aspect de sa mère ? Et qu'est-ce qu'une *mère de totalité* ?

(2) On dit très bien *la totalité de ses biens VAUT tant, sera vendue, est estimée, se compose de..., suffira à payer ses dettes, n'excède pas la valeur*

Des noms composés.

317. — On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde*, *avant-scène*.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours un *s* au pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318. — 1^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malles-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons, un chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté *un appui-main, des appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour *la main*. — Un *hôtel-Dieu, des hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de *Dieu*. — Un *brèche-dents, des brèche-dents* ; un *timbre-poste, des timbres-poste* (1).

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot : *uu becfigue, des becfigues*. (ACAD.)

319. — 2^e RÈGLE. — Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver à soie, des vers à soie* ; un *chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre* ; un *pot-de-vin, des pots-de-vin* ; un *cul-de-sac, des culs-de-sac*, etc.

de..., est engagée, hypothéquée, la totalité de ses biens y passera, etc., etc. la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, assise, etc., etc. Dans une soule, no cas semblables, oui, la totalité est un collectif général auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, consonance entre la totalité et les faits exprimés par ces verbes. Mais il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement aburde, bannirais ce collectif, et, suivant le cas, l'emplacer-le par son équivalent *tous* ou *tout*.

(1) Toutefois l'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner, sauf quelques cas très rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, écrit ainsi ce mot : *un brèche-dents*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il serait peut-être préférable de mettre toujours *un à dent* parce que cette expression se dit d'une brèche qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Exce-
terre, d-
telle-à-te.

Re-
riables,
draient
feu.

320. — adjectif
une clai-
fres-fort-
bande, d-

Excep-
de terre ;
valerie) ;
en blanc-
dernier f-

Remar-
trouve un
dans lou-
bre du no-

Un lou-
Une ép-

Exceptu-
nique, de-
cant par v-

321. — à un verbe
prend la n-
— à-dire au
l'article qu-

On écri-
Un tire-
dire objets

(1) L'Acade-

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne*; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre*; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu*; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête*; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique au pluriel ces mots soient inva-riables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter pren-draient une : de fréquents tête-à-tête; d'excellents pot-au-feu.

320. — 3^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies*; un *coffre-fort*, des *cof-fres-forts*; une *belle-mère*, des *belles-mères*; une *plate-bande*, des *plates-bandes*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre*; — des *chevaux-légers* (autrefois compagnie de ca-valerie); — des *blanc-seings*, c'est-à-dire des signatures en blanc(1); — *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes*. (ACAD.)

Remarque. — Lorsque dans un nom composé il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup-cervier*; ce mot, le plus souvent, prend le nom-bre du nom auquel il est joint :

Un *loup-cervier*, des *loups-cerviers*;

Une *épine-vinette*, des *épines-vinettes*, etc.

Excepté 1^o un *havre-sac*, des *havre-sacs*; un *pique-nique*, des *pique-niques*; 2^o et tous les noms commen-cant par *vice*: des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

321. — 4^e RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine moins par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un *tire-bottes*, un *cure-dents*, un *essuie-mains*; c'est-à-dire objets qui servent à tirer les *bottes*, à curer les *dents*

(1) L'Académie écrit ainsi ce mot: un *blanc-seing*, des *blancs-seings*.

à essuyer les mains ; une garde-robe, c'est-à-dire une chambre où l'on garde les robes.

322. — Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN OU DES coupe-gorge, c'est-à-dire lieux où l'on coupe la gorge, et non les gorges. — UN OU DES crève-coeur, c'est-à-dire douleurs qui crevent le cœur, et non les cœurs. — UN OU DES porte-drapeau, c'est-à-dire ceux qui portent le drapeau, et non les drapeaux. — UN OU DES casse-cou, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse le cou, et non les coups, etc.

323. — Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel :

Un avant-coureur, des avant-coureurs, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont en avant ; — un sous-fermier, des sous-fermiers, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont sous un autre ou sous d'autres, etc. ;

Et, sans le signe du pluriel, un à-compte, des à-compte, c'est-à-dire une somme donnée ou des sommes données sur un compte ; — un contre-poison, des contre-poison, c'est-à-dire des remèdes contre le poison, etc. (1).

324. — 5^e RÈGLE. — Un nom composé, formé de parties invariables, ne prend conséquemment la marque du pluriel à aucune de ses parties :

- Des garde-manger, des passe-partout ;
- Des on dit, des oui-dire.

(1) Mais cette quatrième règle, nous devons le dire, n'est pas en harmonie avec le sentiment de l'Académie, qui ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une nécessité absolue, comme dans un porte-mouchette, mot composé du nom mouchette, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans serre-papier, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot papier ne s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un couvre-pied, des couvre-pieds ;

Un cure-dent, des cure-dents ;

Un cure-oreille, des cure-oreilles ;

Un emporte-pièce, des emporte-pièces ;

Un espece-marin, des espece-marins ;

Un garde-meuble, des garde-meubles ;

Un tire-bolle, des tire-bolles, etc., etc.

Cette façon d'orthographier a le mérite de rentrer dans la règle générale, qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application plus facile. Il est à regretter que quelques-uns de ses propres exemples, peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement identiques, viennent empêcher d'en faire un principe absolu.

¹ L'Académie ne met point d'*s* au sing. de ces mots.

325. —
bre des
court à l

326. —
articles s
qu'il s'ag
exprimée
de Dieu,
vifs et ga
qu'il est
chose : L
couvre le

327. —
de person
temps se
court, ave
une certai

328. —
commun,
fonction d
énéralité de
se trouver
ne modifiée
est plus co
ploie trois
parle de to
les corneille

329. —
avant un i
voilà du p
certainé q

330. —
est précédé
voilà de jo
belle avoind

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

325. — Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore ou concourt à leur donner un sens déterminé.

326. — Seuls et sans le secours d'aucun autre mot, les articles simples *le*, *la*, *les*, déterminent le nom, 1^e lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu*, c'est-à-dire *tous les hommes*; *LES Français sont vifs et gaies*, c'est-à-dire les Français en général; 2^e lorsqu'il est question de désigner un seul homme, une seule chose : *LE général donna LE signal de l'attaque*; *LA mer couvre les deux tiers de LA terre*.

327. — Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui perdent leur temps se préparent bien des regrets*. Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps*, à déterminer une certaine classe d'enfants.

328. — Les articles *du*, *des*, *de*, *l'*, *de la*, avant un nom commun, n'ont pas, comme on nous le dit, pour seule fonction d'exprimer un sens partitif; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vie DES hommes est plus courte que celle DES cerfs et DES corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329. — On fait encore usage des articles *du*, *des*, etc., avant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *voilà du pain, DE l'eau, DES cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

330. — Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* : *voilà de jolis enfants, de beaux jardins, de beau blé, de belle avoine, de bon vin, d'excellent pain, etc.*

331. — Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère*, *beau-père*, *petits-pois*, etc. ; ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans *jeunes gens*, *jeunes personnes*, *grand homme*, *beau temps*, *beau monde*, *bon temps*, *mauvais temps*, etc., il faut maintenir l'article : *il y a des beaux-pères*, *des belles-mères*, qui valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà *des jeunes gens* et *des jeunes personnes passionnées* pour l'étude, avoir du *beau temps*, du *mauvais temps*, fréquenter la société du *beau monde*.

332. — Mais l'article se supprime et se remplace par de toutes les fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive,

1° lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : *un concours de personnes*, *une société de petits-maîtres* ou *de petites-maîtresses*, *une réunion de grands hommes*, *un pensionnat de jeunes personnes*, peu de beau monde, beaucoup de mauvais temps. Excepté 1° les collectifs bien et la plupart : *bien des peines* (1), *la plupart des hommes* ; 2° et le cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : *nous ne revivons qu'un petit nombre des amis de notre enfance*. — *J'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu*. — *Je n'aime point des travaux trop faciles, mes occupations qui ne disent rien à l'esprit*.

C'est par la même raison qu'on dit *montre d'or*, *tabatière d'argent*, *bas de soie*, *compote de poires*, *maison de bois*, etc. En effet, ces noms *or*, *argent*, etc., ne déterminent ni tout l'*or*, ni tout l'*argent*, ni certain *or*, ni certain *argent*.

333. — Remarque. — Ne dites pas *montre en or*, *tabatière en argent*, *table en marbre*, *maison en bois*, etc. ; mais *montre d'or*, *tabatière d'argent*, *table de marbre*, *maison de bois*, etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par de et non par en.

2° L'article se supprime et se remplace encore par de, lorsque le nom est régime d'un verbe acus accompagné d'une négative, ou qu'il se place après un impersonnel

(1) Cependant il faut dire, *bien d'autres*, et non *bien des autres*; c'est la seule exception relativement à *des*.

partie d'un
vère, petits-
n fait pour
eunes gens,
eau monde,
ntenir l'ar-
, qui valent
eunes gens
e, avoir du
société du

mplace par
re indéter-
 chose que
arrive,
if partitif :
ts-maitres
ls hommes,
u monde,
llectifs bien
s hommes ;
xpressions
nombre des
en du vin
s travaux
à l'esprit.
d'or, taba-
maison de
ne déter-
tain or, ni

tre en argent,
abatière d'ar-
de l'Académie
ui entre dans
ore par de
ecompagné
n personnel

ce autres; c'est

employé négativement. (*De*, alors, équivaut à peu près à *nul, aucun*) : *la musique et la peinture ne souffrent point de médiocrité*; *je ne connais pas d'homme plus importun que lui*, aussi ne lui reste-t-il plus d'amis; *souffrir une injure sans en témoigner de ressentiment*.

334. — Mais remarquons que si la phrase, tout en ayant un tour négatif, a un sens affirmatif, alors il faut l'article : *je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement*, c'est-à-dire *j'ai de l'argent*, non pour le dépenser; *vous vous inquiétez, dites-vous; mais n'avez-vous pas de la santé, de la fortune, des amis?* c'est-à-dire vous avez de la santé, de la fortune, des amis, ne vous inquiétez pas. (ACAD.)

Ainsi l'on dirait avec l'article, parce que le sens est affirmatif, *il ne peut parler sans faire des fautes*, c'est-à-dire il fait des fautes, toutes les fois qu'il parle; et avec de, parce que le sens reste négatif, *cet étranger parle sans faire de fautes*, c'est-à-dire *il ne fait pas de fautes*. (ACAD.)

335. — De là il résulte, 1° que quand *ne.... que* signifie seulement, il doit être suivi de l'article, parce qu'alors il a un sens positif : *cette mère n'a des yeux que pour son fils ainé*. (ACAD.) *Il n'a des fruits, il ne récolte du vin que pour sa maison*, c'est-à-dire cette mère a des yeux seulement pour son fils ainé; il a des fruits, il récolte du vin seulement pour sa maison. (ACAD.)

336. — 2° Que quand *ne.... que* signifie *nul autre*, il demande *de*, parce qu'alors il a un sens négatif : *il n'a de fruits que des poires et des pommes*, c'est-à-dire *il n'a nul autre fruit que.... il n'a de soutien que son fils*, c'est-à-dire *nul autre soutien*.

337. — On dira donc avec l'article, parce qu'on parle au positif, *cet enfant n'a du plaisir que quand il travaille*, c'est-à-dire a du plaisir seulement quand il travaille.

338. — Et avec *de*, parce que la phrase a un sens négatif, *il n'a de plaisir que celui qu'il trouve à l'étude*, c'est-à-dire *il n'a nul autre plaisir que celui....*

339. — Avec les adverbes *plus, moins, mieux*, on se sert de l'article lorsqu'il y a comparaison : *votre mère est la plus aimable personne que je connaisse; de toutes les*

U

jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont LES PLUS jolies. On emploie simplement *le* lorsqu'il n'y a point de comparaison : *ne pensez pas que quelque impolitesse les fasse sortir de leur caractère ; c'est alors, au contraire, qu'ils se montrent LE PLUS aimables : c'est lorsque les jeunes personnes sont misessimplement qu'elles sont LE PLUS jolies.*

340. — Avant *plus, moins, mieux*, l'article est invivable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adverbe : *c'est la personne que j'aime LE NIEUX, voilà les généraux qui ont combattu LE PLUS vaillamment.*

De la répétition de l'article.

341. — Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second, etc.*, l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter :

1^e Avant tout nom pris dans un sens déterminé :

Il faut dire, *LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet, et non LES père et mère, SES frère et sœur, LES maire et préfet* ;

2^e Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne se rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage.* Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui doit en décider, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA côte foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites *l'intérêt général et l'intérêt privé, l'histoire profane à l'histoire sacrée, la côte foncière, la côte mobilière et la côte personnelle* (1).

342. — Au contraire, ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs qui se rapportent à un même nom : il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire calque quoi que ce soit pour le correct. Mais l'usage en tient pas toujours compte de cette règle; et, d'autre part, l'effet désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif, et, de l'autre, les langues qui causent la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie-même a eu l'écrite moins fréquemment pour qu'on ne puisse pas la regarder comme une forme de l'ordre de la bon ré-

le bon
le bon

343.

j'ai ou
il y a
les on

344.

comme
COMME
ouvrage
en qua
l'assem
préside

De

345.

jours à
de la pr
qui ne p

346.

1^e A
din DES
Champs

2^e Au
le style
l'article)

Excepté
comme sa
ci-dessous.

3^e Au
les vins

tion du no
langues gr

Au mot

qui sont les
l n'y a point
impolitesse
au contraire,
que les jenves
E PLUS jolies.
cle est inva-
un verbe ou
me LE MIEUX,
aillamment.

a déterminés
déterminatifs
etc., l'article
er :

terminé :

re et SA sœur,
é, SES frère et

rsqu'ils ne se
phes anciens

second étage.

it en décider,

lieu de dire

e et LA sacrée,

nuelle, dites

e profane à

nobilière et la

de répéter

un des adje-

aut donc dir

primis pour ce

la règle; et, d'un

la répétition

à cause la rép-

uit que l'Acade-

me puisse pas tro-

is de bien rép

le bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non le bon et LE brave Henri IV, mon digne et MON fidèle ami.

343. — L'emploi de l'article est facultatif avec *certain*: *j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain homme: il y a CERTAINES choses ou DE certaines choses pour lesquelles on éprouve de la répugnance.* (ACAD.)

344. — La suppression de l'article est de rigueur après *comme* signifiant *en qualité de*: *le pape peut être considéré comme chef de l'Église, ou comme prince temporel; comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire en qualité de chef, en qualité d'ouvrage; comme président de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et non comme le président, etc.* (ACAD.)

De l'emploi ou de la suppression de l'article avant les noms propres.

345. — Il y a des noms propres qui demandent toujours à être précédés de l'article : *vin du Rhin*; d'autres de la préposition *de*: *vin de Bourgogne*; et d'autres encore qui ne prennent ni article, ni préposition : *quai Voltaire*.

346. — 1^{re} RÈGLE. — Il faut donner l'article.

1^o A tout nom propre formé d'un nom commun : *le jardin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'avenue DES Champs-Elysées, le sommet du Mont-Blanc.*

2^o Aux noms de monuments : *l'élegance DU Panthéon, le style de Notre-Dame (le déterminatif *notre* équivaut à l'article); le palais du Louvre.*

Excepté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme, comme *saint Pierre, saint Paul*, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

3^o Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes : *les vins DU Rhin, les bordes de la Loire, la chaîne DES*

tion du nom; elle dit, à la préface de son Dictionnaire, page 24, les langues grecques et latines;

*Au mot *diptero* : dipteron ou orthoptera de Mots grecs et latins;*

*Au mot *fluo* : le fortuna et non fluo; cf. *reflux*,*

*Au mot *agent* ou *chimie* : autre les négociants et banquiers,*

*Au mot *curvus* : substantia et qualitas et animalia;*

*Au mot *bonum* : totus les principes et principes du sang;*

*Au mot *chef* : des officiers et autres officiers;*

*Au mot *royal* : les enfants et petits-enfants;*

*Au mot *glandula* : partis malles et tubules;*

*Au mot *majus* : substantia et qualitas de una parte et materia, etc.*

Alpes, et conséquemment aux noms de départements formés de noms de rivières ou de montagnes, *département de la Seine*, *département des Vosges*.

4° Aux noms propres d'hommes employés au pluriel : *l'ancienneté des Bourbons*, *le règne des Stuarts*, *la famille des la Rochefoucault*, *quai des Augustins*.

347. — 2^e RÈGLE. — Au lieu de l'article, on met de avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, et avant les prénoms : *la profondeur de Rousseau*, *l'esprit de Voltaire*, *la conversion de saint Paul*, *la ville de Paris*, *le château de Vincennes*, *les foudres de Jupiter*, *le père de Sophie*.

348. — Remarquez 1^o que ceux de ces noms qui sont formés d'un nom commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville du Havre*, *les îles de la Trinité*.

2^o Que, lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un quai, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque, a pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu*, *passage Choiseul*, *boulevard Saint-Antoine*, *quai Voltaire*, *église Saint-Roch*, *rue Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition ne donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage du Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul : la suppression de la préposition fait disparaître ce double sens.

349. — Les noms de royaumes, d'Etats, comme la France, l'Angleterre, etc., de provinces, comme la Bourgogne, la Champagne, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces de la France*, *la dette de l'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins de France*, *la dentelle d'Angleterre*.

350. — Il faut l'article, 1^o lorsqu'on parle de toute l'étendue du territoire, comme quand on dit, *les limites*, *la longueur*, *la largeur*, *la circonference*, *la situation*, *la forme géographique de la France*, c'est-à-dire de l'étendue de terre appelée France; 2^o lorsque le mot France est mis pour la nation française. *Les revenus*, *les ressources*, *les colonies*, *la puissance*, *la conduite*, *l'altitude*, *la dignité*, *les armées*, *la gloire de la France*, c'est-à-dire de la nation française.

351. — Mais ayant ces mêmes noms, il faut se servir

non de
sont cit
dentelle
die, vin

352. — nom de r
dans la p
prend l'a
vin du Ch

2^o Qu'il
donne tou
le Pérou,
Brie, le l
de la Bri

353. — n'enfre
existe un
fait du s
(La mêm

354. — de dire,
fortune s
dans la P
faudrait
il est occ

355. — d'un part
done dire
jeune hon
sant sa le
homme
langue, ou
le principe

(1) L'ang

éments for-
épartement
au pluriel :
s, la famille

, on met de
les noms de
ant les pré-
DE Voltaire,
, le château
DE Sophie.

ormés d'un nom
qu'ils prennent
n carrefour, un
n établissement
est mieux, pour
et de dire : *rue*
qui Voltaire,
s circonstances,
que. En effet, si
passage appar-
hoiseul : la sup-

, comme la
mme la Bour-
égorie à part.
quelquefois à
forces DE LA
ois de la pré-
, la dentello

e de toute l'é-
les limites, la
uation, la for-
e de l'étendue
ot France es-
les ressources
tude, la digni-
st'à-diro de la

faut se servir

hon de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin DE France, dentelle D'Angleterre, toile D'Hollande*(¹), *bœuf DE Normandie, vin DE Bourgogne, cuir DE Russie*.

352. — Remarquez 1^o que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée, page 127, c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton DES Ardennes, vin DU Rhin, vin DE la Côte-d'Or, vin DU Cher, charbon DE l'Yonne*.

2^o Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage donne toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.; les mines du Pérou, l'empire du Brésil, les îles de la Brie, etc.*

CHAPITRE IV.

DE L'ADJECTIF.

De l'accord de l'adjectif.

353. — Un adjectif marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir.* (La même règle s'applique au participe présent.)

354. — Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire, *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé*; il faudrait alors y faire entrer un pronom, et dire, *comme il est occupé*, etc.

355. — Il faut encore que le rapport d'un adjectif ou d'un participe présent soit sans équivoque; on ne pourrait donc dire, *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue*, peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue, ou comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe*.

(1) L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toile DE Hollande*.

356. — Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357. — Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; NOUS SOUSSIGNÉ, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358. — Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359. — Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360. — *Remarque.* — Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

EXCEPTIONS.

361. — 1^e exception. — Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier.

1^e Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÉLE, une ASSIDUITÉ bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÉLE bien ÉTONNANT ; nous étions pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIETUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le *peuple*, moins habitué aux termes, répète le nom et dit, par exemple : *il y avait une FOULE, une FOULE extraordi-*

*Naire, e
ordinai*

*362
quel, L
synony
d'une i
une AD
exercic*

*363. —
pas se so
synonym
de caract*

*364.
ou : il f
tir de c
que la c
phrase r
nies, ma*

*365. .
supposé,
riables :
telle circ
COMPRIS,
PASSE cet
Une raiso
Mais ces
avec ces
la tête nu
ste, etc.,
exceptées.*

*366. — Re
parce qu'il n
deut. Cet ad
substantif
DEPUIS.*

*367. .
toujours :
avant le n
milieu des
tico ONE d
jointe, ci-i*

Maire, expression qui correspond à il y avait un MONDE, une FOULE extra-ordinaire.

362. — Il en serait de même de l'accord du relatif, lequel, laquelle, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes ; on dirait, c'est un homme d'une VOLONTE, d'une FORCE DE CARACTÈRE A LAQUELLE tout doit céder ; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.

363. — *Remarque.* — De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction et entre des noms ni entre d'autres mots synonymes, ne dites pas, il y a une grande force ET une grande énergie de caractère, mais une grande force, une grande énergie.

364. — 2^e lorsque les noms sont unis par la conjonction ou : il faut une FORCE OU une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté. Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction ou exclut l'un des noms ; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut une force ET une adresse réunies, mais seulement l'une ou l'autre.

365. — 2^e exception. — Les adjectifs *nu*, *demi*, *excepté*, *supposé*, *compris*, *passé*, placés avant les noms, sont invariables : *NU-tête*, *DEMI-heure*, *EXCEPTÉ ces dames*, *SUPPOSÉE circonstance*, *sa terre s'est vendue cent mille francs*, *COMPRIS*, *Y COMPRIS*, *NON COMPRIS* *sa maison de campagne*, *PASSÉE cette époque*, *vos réclamations ne seront pas admises*. Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant : *la tête nu*, *ces dames exceptées*, *cette circonstance supposée*, etc., c'est-à-dire *la tête étant nue*, *ces dames étant exceptées*.

366. — *Remarque.* — *Demi*, après un nom, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit qu'avec la moitié d'une seule chose : *quatre heures à demi*. Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif : *dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs demis*.

367. — *Ci-inclus*, *ci-joint*, après les noms, s'accordent toujours : *les pièces ci-incluses*, *les billets ci-joints*. Placés avant le nom, ils ne s'accordent que quand 1^e ils sont au milieu des phrases, et que 2^e ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-joints*, *ci-inclus* *LA copie*, *UNE copie*, *DEUX copies*, *LEUR*.

copie de telle pièce. — On dirait donc au commencement des phrases : *ci-JOINT, ci-INCLUS la copie de cet acte*; et, au milieu des phrases : *vous trouverez ci-JOINT, ci-INCLUS copie, ce mot copie n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.*

368. — De tous les adjectifs dont le son final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu*, qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, feu son père.*

Hébreu ne prend *x* qu'au pluriel : *il sait l'hébreu; les Hébreux.*

369. — *Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est, avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine, FEU sa mère*; mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine, sa FEUE mère*; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370. — Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : *des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHÂTAINE CLAIR*; c'est-à-dire *des mousselines d'un ton rose tendre*, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts*.

371. — *AIGRE-DOUX.* — Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits AIGRES-DOUX, des oranges AIGRES-DOUCES, des paroles AIGRES-DOUCES*, c'est-à-dire tout à la fois, *aigres et douces*. (ACAD., au mot *aigre-doux*.)

NOUVEAU-NÉ ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : *les enfants NOUVEAU-NES, sa fille NOUVEAU-NÉE.* Et, en parlant de deux jumelles, *comment se portent vos filles NOUVEAU-NÉES, vos premières nées?*

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau*, bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographie comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, la nouvelle mariee*; il faut fêter *les nouveaux venus, la nouvelle venue*, etc. (ACAD.)

C'
moni
TUÉE
Ici,

Mie
mie q
ses de
deux
au mo

Il y
intention
comme
l'usage

372
nent
avant
gros li
robe bl

2° Q
gnifica
le suiv

En v

Femme
Grossesse
Sage-femme
Femme

Bonheur
déjà avancé
Bon he

d'affection
homme ba
Bravo

Homme
Honni
Homme
Pauvre

ses affair

Homme

373.
communi
sonnes,
d'un ad
RANTS;

encement acte; et, CI-INCLUS le ni d'un y a que bleu ue, des yeux eux. féminine; terminatif : est le conatif n'a pas x adjetifs endre, bai la repré- ent point, llines ROSE à-dire des orsqu'il n'y parties de les-muettes es hommes quelques précédents, Ss-DOUX, des UCES, c'est- D., au mot tie, la pre- les enfans ant de deux U-NEES, vos emporté sur u, bien que me s'il était trice : Il faut etc. (ACAD.)

C'est encore au mépris de la règle et au profit de l'harmonie qu'on dit *de la viande, de la volaille trop FRAICHE TUÉE pour être tendre; des roses FRAICHES CUEILLIES, etc.* Ici, en effet, *frache* signifie nouvellement, récemment.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'Académie que quelques grammairiens font *mort-né* variable à ses deux parties ; d'accord avec l'usage, elle écrit et dit, *deux enfants MORT-NÉS, une tragédie MORT-NÉE.* (ACAD., au mot *nâtre*.)

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, comme intentionné, consolable; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme applicable, inapplicable, pardonnable; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

372. — C'est encore la lecture et l'usage qui apprennent 1^e quels sont ceux de nos adjectifs qui se placent avant les noms, comme dans ces exemples : *grand local, gros livre, beau cheval*, ou après le nom, comme dans *robe blanche, pantalon gris, etc.*

2^e Quels sont les adjectifs qui donnent au nom une signification différente, selon qu'ils le précédent ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples :

Femme grosse, signifie femme enceinte;

Grosse femme, — qui a de l'embonpoint;

Sage-femme, — une accoucheuse;

Femme sage, — femme vertueuse.

Bonhomme (en un seul mot), signifie 1^e peu avisé, 2^e homme d'un âge déjà avancé : *un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien;*

Bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affection; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt *un homme bon*, pour éviter une équivoque;

Brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligant;

Homme brave, — qui affronte les dangers;

Honnête homme, — qui a de la probité;

Homme honnête, — qui est poli;

Pauvre homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses affaires;

Homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

373. — Quelquefois l'adjectif se transforme en nom commun, et conséquemment il représente, soit des personnes, soit des choses; alors il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *les cris des BLESSES et des MOUANTS; l'opinion de ce SAVANT est que..., elle n'aime que*

le rose et le blanc. De même, le nom devient adjetif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374. — Quelquefois aussi les adjetifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD.)

375. — Ne confondez pas les trois adjetifs *extravagant, fatigant et intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravaguant, fatiguant, intriguant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant; on nuit ou progrès en FATIGUANT trop l'esprit.*

376. — Il faut terminer par *ent* les neufs adjetifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, résident, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérant, affluent, etc.*, lesquels, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant*.

CHAPITRE V.

Des adjectifs déterminatifs.

377. — De tous les adjetifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent* et *mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* ne prennent un *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois *vingt* ou *cent*, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-VINGTS hommes, deux CENTS francs*, et sans *s*, *quatre-VINGT-trois hommes, deux CENT quatre francs*.

378. — Cependant si *vingt* et *cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-VINGT*, cette découverte se fit l'an *huit CENT*, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième*. Ce serait

differen
chapitre

379.
vantes :

1^e Mi
de la da
cent tren
la bizar

2^e Mil
mes, deu
jours san

MILLE,
une mesu
min : ce

Remar
de nombr
noms; pa
à-dire san
MILLIONS.
bre; on n
CENT MILLE

380
sessifs lon
seur. Au l
me suis co
je me suis
qu'il y a de
dant, est d
ans, les an
avoir pondr
MES digesti
d'autre poili
l'oeuf d'une
ions que le

On trouv
sous sa a
nos éditions

381. — L
nom au sing

différent, si je disais, *l'ouvrage se divise en quatre-VINGTS chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit CENTS ans.*

379. — *Mille* s'orthographie des trois manières suivantes :

1^o **MIL**, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2^o **MILLE**, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs*; dans ces deux cas, écrivez toujours sans *s*.

MILLE, au singulier, **MILLES**, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : *ce cheval a parcouru trente MILLES en deux heures.*

Remarquez que *million*, *billion*, *milliard*, sont des *noms de nombre*, et non des *adjectifs de nombre*. Ce sont des *noms*, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom : *il est riche à deux MILLIONS*. Il n'en est pas de même des *adjectifs de nombre*; on ne saurait dire : *il me doit MILLE*; *il est riche à CENT MILLE*; c'est là ce qui les distingue.

380. — En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles*, dites, *j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles*. Nous disons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent LEUR poil, la poule chante après avoir pondu SON œuf, depuis quelque temps, je fais mal MES digestions, etc.*, quoique les animaux ne perdent d'autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie n'avoir de quoi manger sous SA dent ou sous LA dent; cet enfant fait SES dents; nous étions mal à NOTRE aise, etc.

381. — *Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent ce nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1^o lorsque l'objet possédé ne peut, par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat*; 2^o lorsqu'il n'exprime distinctement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine ; les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LEUR maire.*

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers.*

382. — Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, l'Académie met indifféremment le singulier et le pluriel; elle écrit : *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents ; des lettres à LEUR adresse ou à LEURS adresses ; les ouailles connaissent la voix de LEUR pasteur.* Elle se fonde, pour le singulier, sur ce que chaque lettre n'a qu'une adresse; et pour le pluriel, sur la collection des adresses, etc.

383. — Il est même des cas où il faut absolument le singulier; c'est quand l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. Il faudrait dire, en mettant le singulier, à la vue de *LEUR ENFANT*, *les mères oublient les douleurs de l'ensanglement ; les poules chantent lorsqu'elles ont fait leur œuf, etc.*, parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue des deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs qu'à la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384. — *Son, sa, ses, leur, leurs*, sont toujours régul-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples; mais un grammairien suivît n'admettant que le pluriel pour tous les cas, en considérant encore que le singulier est évidemment un contre-sens, nous pensons devoir insister.

A cette question, *Que faire-vous là, messieurs?* répondra-t-on, en croyant à ce grammairien : *Nous fumons des pipes, nous fumons nos pipes*; ou bien, en croyant à l'Académie : *Nous fumons une pipe, nous fumons NOTRE pipe ?*

Et qui donc userait dire autrement quell'Académie?

Cependant nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous une pipe; or il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous attaquons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, « nous » n'osurons jamais dire, *nous fumons DES pipes, nous fumons NOUVEAUX pipes.* Que conclure de cette règle?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche; un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Est-ce assez qu'une régu-

lièreme
de pers
dessus e

385.
chose,
dans de

1^o La
propositi
couleur,

de gramm
Les
Les
Les
Les

Par vot
dans son e
lieutenants
rerais le s

Les lieut
sous-lieute
nécessité e

Sous Na
CHAPEAU. E
pas d'une s
qu'il n'y av

Pour suit
nous serion
ches à trou
cela signifie
ment non.

Dans cer
comme ci-d

Suivons
leurs recru

Soldats,
d'aplomb su
la théorie gr
tées, plusie
Il faudra, di

Soldats, t
corps d'apl
LES pointes ;

Ou, s'ils p
nos bras
pièces ve
ries, ferres ve
de vos nos.

Concluons
du fait et de
sagement et

peut, par sa
nce, à LEUR
n'exprime
seule chose :
ués à LEUR
pour pre-

une idée de
t dévoués à

lors même
différemment
nts doivent
rs parents ;
les ouailles
fondé, pour
ne adresse;
es, etc.

singulier ; c'est
pluriel un au-
de LEUR ENFANT,
s'chantent lors-
que les mères
éennent de Joñ-
ts qu'elles peu-
ait tous les œufs
qu'elles font un

jours régul-

in grammairien
siderant encore
pensons devoir
oudra-t-on, en
mons nos pipei-
e, nous sumon-

hacun de nous à
de la règle que
s collectives, q
ous sumons no

un sous-lie-
ués qu'une régi-

lièrement employés lorsque l'objet possesseur est un nom de personne : *les hommes sensés mettent LEUR devoir au-dessus de LEURS plaisirs*,

385. — Mais lorsque l'objet possesseur est un nom de chose, l'emploi de *son*, *sa*, *ses*, ne peut avoir lieu que dans deux cas :

1° Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la même proposition, comme dans cet exemple : *ce vin a perdu SA couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le sujet. On dira de

de grammaire l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

Les lieutenants portent leurs épaulettes à gauche ?

Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite ?

Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche ?

Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite ?

Par votre éternel pluriel, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son exactitude, dans sa vérité. J'ignore si vos lieutenants et vos sous-lieutenants portent chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir. Mon incertitude ne cesserait-elle pas si vous me disiez : *Les lieutenants portent l'épaulette ou leur épaulette à gauche ; les sous-lieutenants à droite ? N'est-ce pas là ce que l'indispensable nécessité et la logique nous commandent ? Nous dirons donc encore :*

Sous Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE À LEUR CHAPRAU. Est-ce que ces deux singuliers (*panache* et *chapeau*) ne me sont pas d'une absolue nécessité pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau ?

Pour suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous serions obligés d'écrire, *les grenadiers du centre portaient des panaches à leurs chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? Cela signifie-t-il qu'il n'y avait qu'un panache à chaque chapeau ? Evidemment non.

Dans certains cas même, l'application de cette règle donne à la parole, comme ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

Suivons un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs recrues. Au lieu de dire, selon leur habitude :

Soldats, tenez LA tête droite, LE menton rapproché du col, LE corps d'aplomb sur les hanches, partez DU pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie grammaticale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs mentons, plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je, qu'ils s'expriment ainsi :

Soldats, tenez LES têtes droites, LES mentons rapprochés DES cols, LES corps d'aplomb sur LES hanches, partez DES pieds gauches, et baissiez-EN LES pointes ;

Ou, s'ils parlent à la seconde personne, il auront à dire : *pliez un peu vos bras gauches, ayez vos sujets au défaut DES épaules, faites passer rapidement vos armes devant vos corps, et glissez vos mains sur vos bâties, tenez vos pouces allongés sur vos doigts et vos canons à deux pouces de vos nez.*

Concluons donc qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et de la pensée, à mettre le singulier ou le pluriel, l'Académie a sagement et logiquement agi.

même, ces roses ont conservé LEUR fraîcheur ; chaque chose à SON bon et son mauvais côté, etc. Mais on ne pourrait guère dire, il n'y a qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà LEUR fraîcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (*les roses*) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve *leut*; dans ce cas, il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2^e Lorsque l'objet possédé est le régime d'une préposition : *la terre, par son mouvement de rotation, nous donne successivement le jour et la nuit; la langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.*

386. — Il y a des adjectifs dont la signification exclut le pluriel ; tels sont, *nul*, *aucun*, *chaque* : *NUL homme, AUCUN individu, CHAQUE soldat*. Il en est de même des expressions *pas un*, *plus d'un* : *PAS UN n'en revint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres*. (ACAD.)

387. — Forcément, toutefois, les adjectifs *aucun* et *nul* se mettent au pluriel, 1^e lorsque les noms auxquels ils se rapportent n'ont point de singulier : *il ne nous reste AUCUNS MATERIAUX ; cette maison donne de beaux revenus sans AUCUNS FRAIS* ; 2^e lorsque, tout ayant un singulier, le nom se prend dans une acceptation différente au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette acceptation. Par exemple, on dirait, *NULLE TROUPE de comédiens n'eut un chef comme Molière*, parce que, dans cette acceptation, *troupe* se dit au singulier ; et *NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon*, parce que, pris dans cette acceptation, *troupes* se dit au pluriel.

388. — *Même* est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1^e quand il est avant le nom : *voici les MÊMES hommes* ; 2^e quand il est après un pronom : *ils vinrent EUX-MÊMES*.

3^e Après un seul nom, a-t-on ajouté, *même* est adjectif : *le fils suit les principes mêmes du père, voici les lieux MÊMES où se livra la bataille*. Dans ces exemples et dans tous cas analogues, *même* est et ne peut être qu'adjectif,

Mais on
voul que
après un
gnifie tou
mêmes, et
me adverb
le faire va
J'écrirai

Ainsi on
rois AUSSI
ont des pei
degré de ve

(1) Si nous c
erbe ; car
nable plus lo
il. A ce sujet,
des peines, app
lie pour *aucun*
la moindre
signification de
l'adjectif per
Effectivement

J'en juge à l'
avril, ce mom
réflexion s'ap
prend impér
ce qui en fait
avril complè

Or la syllabat
ne exprimé, a
+4, avec les A
les mêmes r
t que naufrag
autres occasio
Les plus branc
Les brouillards
Les îles de la ba
les meilleures
et encore m
meilleures

Mais on a été trop loin en posant ainsi en principe *absolu* que *même* est adjectif par cela seul qu'il se trouve après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot signifie tout à la fois aussi, ou *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*. Or, on peut le considérer soit comme adverbe et l'écrire invariable, soit comme adjectif et le faire varier.

J'écrirai donc indifféremment :

Les rois MÊME ont des peines,
ou *les rois MÊMES ont des peines.*

Ainsi orthographié, le premier exemple signifie, *les rois AUSSI ont des peines*; et, le second, *les rois EUX-MÊMES ont des peines*. Dans les deux cas, on dit la chose au même degré de vérité (i).

(i) Si nous devions établir une différence, ce serait en faveur de *même* à *aviver*; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous semble plus logique de le considérer comme adverbe que comme adjectif. A ce sujet, nous ferons remarquer que cet exemple, *les rois MÊME ont des peines*, appartient par le fond de la pensée, bien moins à la règle établie pour *même* placé après un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que *même*, après plusieurs noms, ayant la signification de *aussi*, est adverbe et conséquemment invariable : *ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements même*. Effectivement quand je dis :

Les rois MÊME ont des peines,
j'en juge à l'exil, *même* vient après un seul nom; mais si j'en juge par l'esprit, ce mot *même*, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas quelque réflexion à propos des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, et prenant implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante, idée que l'esprit complète comme suit ou par quelque équivalent ?

Les hommes en général ont des peines.

Les rois MÊME ou les rois AUSSI en ont.

Or la syllèphe m'autorise à établir mes rapports, non avec le seul nom exprimé, *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée. A-d-d, avec *les hommes*, et *les rois même*, il s'ensuit que *même* est adverbe pour les mêmes raisons qui le font adverbe dans l'exemple précédemment cité : *ce naufragé perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements même*.

Autres exemples dans le même cas :

Les plus braves guerriers peuvent avoir des défaillances.

Les plus grands poètes même s'égarent;

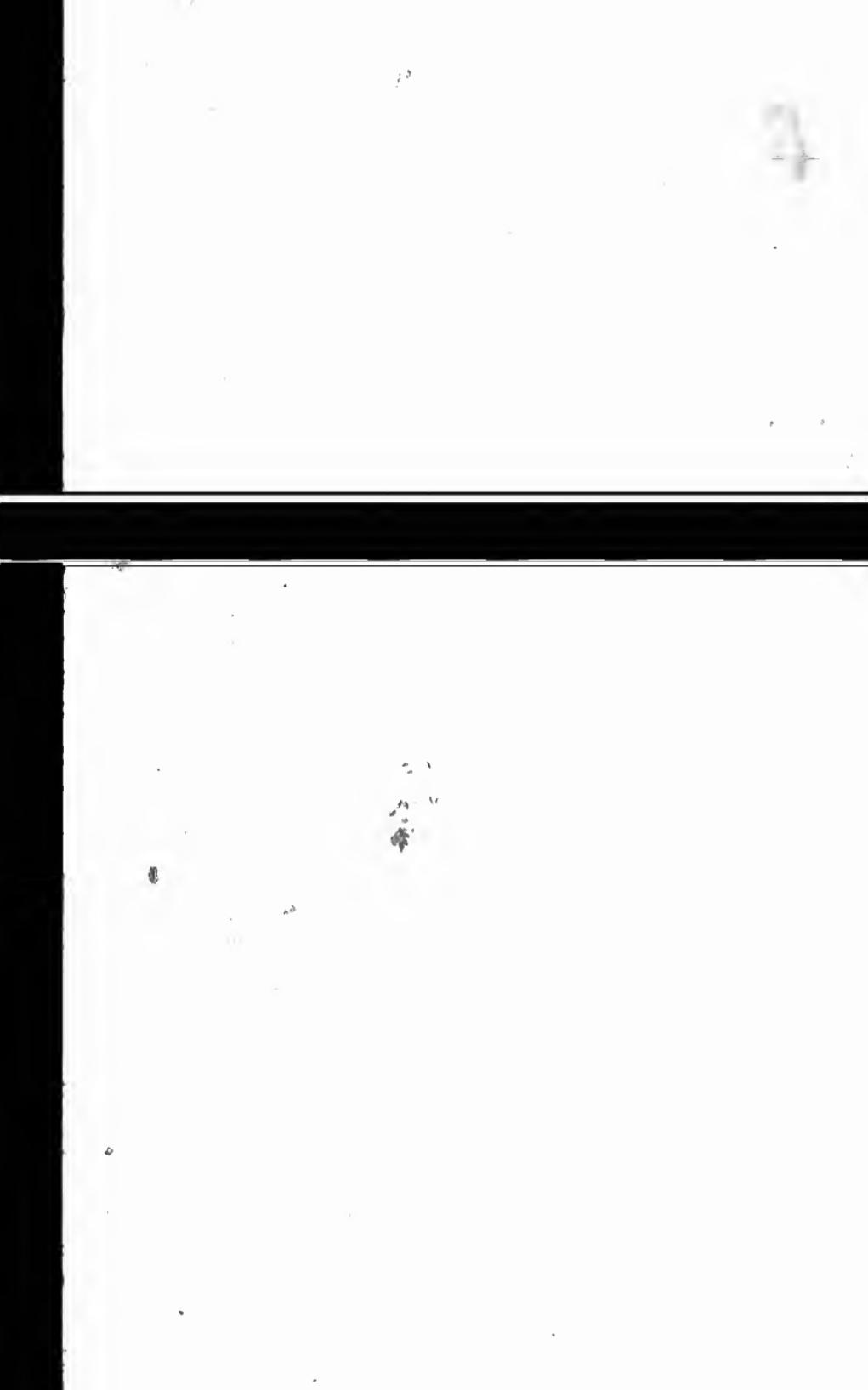
Dans les meilleures pièces même de Corneille, on remarque des parties

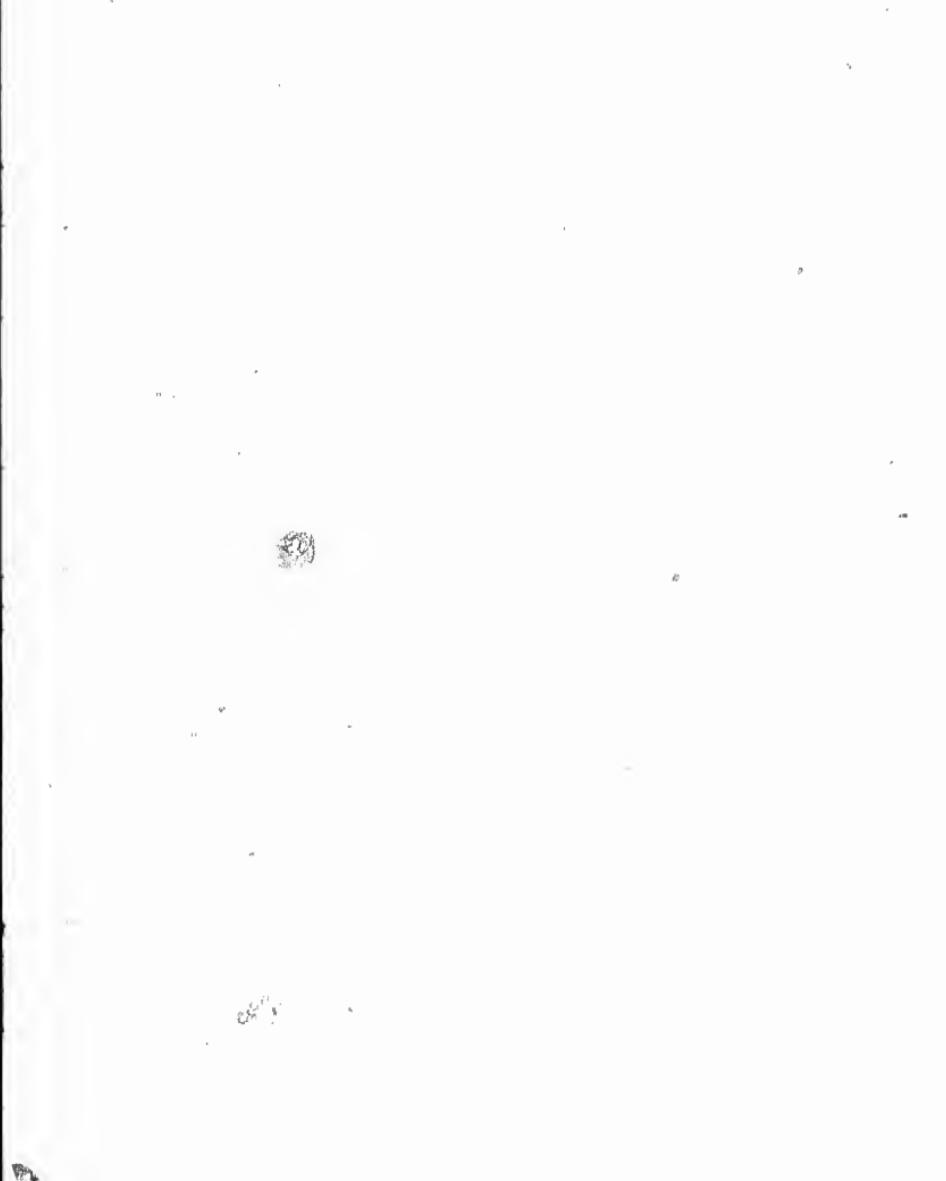
évidentes.

Les meilleurs littérateurs même péchent contre la grammaire.

Quand encore je dis,

Le meilleur romancier ne respecte même pas ses parents, le mot même





Même est uniquement adverbe : 1° lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent MÊME la nuit* ; 2° lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets, ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois MÊME ont des peines.* — Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements MÊME. Dans ces trois exemples, *même* est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

389. — QUELQUE est assujetti à trois règles :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *QUELS que soient ses moyens, QUELLE que soit sa fortune, seul il ne peut suffire aux exigences d'une telle entreprise.*

Dans ces exemples, *quel* est adjetif, et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis, *QUELS que soient ses moyens, QUELLE que soit sa fortune*, j'exprime des idées équivalentes à *quelques grands que soient ses moyens, quelque grande que soit sa fortune*.

2° Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous né vitimes que QUELQUES personnes, QUELQUES avis qu'on lui donnait, les repoussait.* Ici *quelque* est encore un adjetif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3° Et si *quelque* est avant un adjetif immédiatement suivie de *que*, il est invariable, parce qu'alors il correspond à la conjonction *quoique* : *QUELQUE difficiles qu'soient ces questions, il les résoudra; QUELQUE pressés qu'que rusés qu'ils soient.*

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que, quelque, alors, est regardé*

est adverbe, et il est inutile de le démontrer. Par quelle raison cessera d'être adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans trancher à la proposition, et ce qui est beaucoup plus en lui servant le même sens.

Ce malheur ne ressemble pas aux paroles mêmes. Nous le montrons encore, pourquoi même cessera-t-il d'être adverbe dans ce exemple comme il l'est dans le précédent ? — Pour conclure, répétons dans tout cas ce même point se rendre indifféremment par *quelque* ou *quelque*, il est indifférent de le trouver comme adjectif ou comme adverbe.

comme a
les autres
avoir.

390. — Il est ad-

ou qu'il e-
TOUTE dm-
absents ; c-
aimables t-
TOUTES ins-

Tout es-
que, alors
sons d'hac-
tes :

1° Tout
un adjetiv-
elle est tou-
mies, TOUT
satisfaita,

2° Tout,
bre ; mais
t° qu'il soi-
commence
rent toutes
principe a-
supportera-
teuses.

TEL, adj-
nom : TEL p-

Tel, ava-
TELLE fut a-
tions précis-

TEL que-
tement, ma-
précède ; c-
orbitée que-
tigres,

Remarque. —
comparaison le

il est après : *leurs occupations la nuit ; leurs sujets, ou tous les rois MÊME leur argent, qu'il signifie*

comme adjectif : *QUELQUES grands hommes que possèdent les autres nations, la France, sur ce point, n'a rien à leur envier.*

390. — **TOUT** est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses : *TOUTE dame est capable de quelques vertus ; ils sont tous absents ; ces enfants sont tous aimables*, c'est-à-dire sont aimables tous sans exception ; *les filles de votre frère sont toutes instruites*, c'est-à-dire toutes sans exception.

Tout est adverbe, quand il signifie *tout à fait* ou *quoique*, alors il devrait être invariable ; mais pour des raisons d'harmonie, il est assujetti aux deux règles suivantes :

1^e. **Tout**, adverbe, reste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle ou un *h* muet : *elle est TOUT endormie, tout heureuse ; elles sont TOUT endormies, TOUT heureuses*, dans ces exemples, l'oreille étant satisfaite, le principe est maintenu.

2^e. **Tout**, adverbe, prend néanmoins le genre et le nombre ; mais alors il faut ces deux circonstances réunies : 1^e qu'il soit avant un adjectif féminin ; 2^e que cet adjectif commence par une consonne ou un *h* aspiré : *elles resteront TOUTES saisies, toutes honteuses*. Ici il y a oubli du principe au profit de l'harmonie ; l'oreille, en effet, ne supporterait guère, *elles resteraient TOUT saisies, tout honteuses*.

TEL, adjectif, placé avant un nom, s'accorde avec ce nom : *TEL père, TEL fils, TELLE mère, TELLE fille*.

Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce verbe : *TELLE fut sa réponse*. — *On tire de ce pays des productions précieuses, TELS sont le sucre, le café, l'indigo, etc.*

TEL QUE se rapporte non au mot qui le suit immédiatement, mais à quelque autre terme, qui d'ordinaire le précède : *certaines contrées de l'Afrique ne sont guère habitées que par des bêtes féroces, TELLES QUE des lions, des tigres, etc.*

Romains. — Dans le style poétique ou dans le style clair, tel s'emploie quelquefois au lieu de l'un des adverbes de même ou ainsi, pour indiquer une comparaison ; dans ce cas il devrait être invariable. Cependant nous préférons le considérer comme s'il était adjectif ; ils dérivent donc

Tels que des rochers, se détachant tous à coup de leur base, renversent et qui se trouve sur leur passage; telles les phalanges d'Alexandre, se précipitent sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister; c'est-à-dire de même ou ainsi que des rochers renversent, de même ou ainsi les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2^e Remarque. — Tel que ne saurait s'employer pour quelque : or ne dites pas, tel savant qu'il soit, il ignore encore bien des choses, mais quelque savant qu'il soit.

CHAPITRE VI.

DU PRONOM.

Des pronoms PERSONNELS et de leur place dans les phrases.

391. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, se mettent en général avant les verbes : *je parle, tu chantes, il rit,*

Excepté, 1^e lorsque le verbe est interrogatif : viendra-t-il? partirons-nous?

2^e Excepté quelques phrases exclamatives : mange-t-il pour un enfant de son âge! Est-il barbare!

3^e Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne : Acceptez-vous, me dit-il, l'offre que je vous fais? Non, lui répondis-je.

4^e Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : Puisse-je le revoir un jour! Fût-il aux antipodes, je saurai le trouver; Dusse-je périr, j'essaierai de le sauver.

5^e Après à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain : à peine étions-nous sortis, qu'il plut; aussi en est-il mort. Après ces mêmes mots, on peut aussi mettre le pronom avant le verbe, mais alors l'expression n'a plus la même grâce.

392. — Employés comme régimes, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : *je l'entends, il l'appelle.*

Excepté, 1^e lorsqu'ils sont le régime de verbes à l'imperatif : promène-toi, attends-le.

Cependant, si l'imperatif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : ne l'attends pas, ne vous déshonnelez jamais.

393. — *Un pronom pronom' se qu' alors il je lui voudr' neutre, il sa régilt. Je dé*

394. — *deux pro le régime menez-NO*

395. — *des prono relativ y, i servir de nomis n'es de sacrific de mènes- l'y, achette de l'impér*

396. — *indirects, dans ce ca apportez-lu*

De

397. — *sujets, peu struit sans propositions le cherche*

398. — *comme régim il ne vous lo mais avant peut ne l'achele et les*

399. — *dispendable, rect, et l'a lu et NOUS a*

393. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parfois qu'alors il ne saurait y avoir équivoque : *Je voudrais lui dire un mot*, ou *je lui voudrais dire un mot*. Mais quand le premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régite : *Je désire l'entretenir un instant*; il demande à s'expliquer.

394. — *Remarque.* — Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier : *apporte-LA-nous, menez-NOUS-y*.

395. — Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi*, et le régime indirect *le relatif y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, ly*; la transposition de *y* devant ces pronoms n'est pas plus naturelle; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accommoder de *mènes-y-le, achettes-y-la, attends-y-moi*, que de *mène-l'y, achette-l'y, attends-m'y*; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396. — Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en*; dans ce cas, *en* se place le dernier : *donnez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns*, etc.

De la répétition des pronoms personnels.

397. — Les pronoms personnels, employés comme sujets, peuvent toujours se répéter : *Il travaille et IL s'instuit sans cesse*. Ils ne se suppriment guère qu'entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni*: *je le cherche ET ne le trouve pas*.

398. — La répétition des pronoms personnels, employés comme régimes, est de rigueur avant les temps simples : *Il ne vous loue et ne vous flâne que pour vous tromper*; mais ayant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous l'avons acheté et rebendi le même jour*.

399. — Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'on des temps composés voulait un régime direct, et l'autre un régime indirect. On dirait, *si nous a plu et nous a enchanté*, et non *il nous a plu et enchanté*,

parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400. — *Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'tant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour soi* ; ou après un infinitif : *PRENDRE garde à soi*. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi* ; *les remords que le crime traîne après soi* ; *de soi le vice est odieux*. (ACAD.)

401. — Cependant, *soi* peut être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui* ; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi*.

402. — *Lui*, *leur*, se disent principalement des personnes : *je LUI parle*, *je LEUR écris* ; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus*, *faire LEUR donner l'avoine* ; *ces orangers périront si on ne LEUR donne de l'eau*. Avec ces derniers, cependant, il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui*, *leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élance*, *il faut LUI couper les branches du bas* dites, *il faut EN couper les branches*.

403. — *Eux*, *elle*, *elles*, précédés d'une préposition, se disent que des personnes : *ceci est POUR EUX*, *POUR ELLES*.

404. — *Le*, *la*, *les*, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé. (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

Est-ce vous qui êtes JULIE ? — Je LA suis. — Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant ? — Je ne LA suis pas. — Êtes-vous SA TANTE ? — Je LA suis.

Mais à
il faut ré
vous ne
ne sont p

2° En
si cet adj
est précéde
ton, ce,
traitée ?

Et à ce
doit répo
sommes,
malades !

Il en es
un verbe
nos paren

405. —
terminé,
l'article ni
qu'on ne p
il vous ne p
LA rend pa
raient avo
avec les va
sible. On
ajoutant c
par exempl
la nôtre, c
avec nous ;
ne fait pas

406. —
pronom en
Or, on ne
qu'Esopé du
ne sait si le
taine. En n
autre l'amb
dans ce que

407. — C

Mais à ces questions *êtes-vous MÈRE?* *êtes-vous SOEURS?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je LE suis*, *nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère*, *sœurs*, ne sont point déterminés.

2^e En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc. — *Êtes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée?* — *Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes*, *nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.*

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc., qu'on ne peut dire, *il leur a FAIT GRÂCE, et nous LA refuse*; *il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport, mais il ne vous la rend pas sous tel autre.* Alors *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut guère redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre*, ou *il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous; il vous rend bien justice sous tel rapport, et ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Or, on ne pourrait dire, *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans tout ce qu'il a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Esope* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il* on fait disparaître l'ambiguité : *La Fontaine a été aussi loin qu'Esope dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur.*

Des pronoms démonstratifs.

407. — Ce, au commencement d'une phrase, se répète

dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit... Ce qui me fâche le plus, c'est que....* On ne pourrait dire *ce qui me fâche le plus est qu'il croit....*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore *ce* avant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier : *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté ; la cause de ce malheur, c'est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement : *la fermeté est une des premières qualités ; vous êtes la cause de ce malheur.*

Or ne dites pas avec un grammairien suivi, *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu*, mais dites c'est *la vertu*. La suppression de ce fait que la phrase signifie, *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu*. Proposition fausse. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration ; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Egypte ne sont *la vertu*.

409. — Mais *ce*, joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter ; il faut donc dire, *ce que vous dites là CE SONT des puérilités, et non ce que vous dites là SONT.* Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de *ce*.

Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous, est d'en faire ou c'est d'en faire.

410. — Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autres fonctions que de connoter, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes, soit les choses : *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à CELLES de la nature.* Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles*, à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi : *ceux vendus, celles achetées, celui livré, illes, en vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré.*

411. — *Celui-ci, celle-ci, ceci*, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des chose

les plus
CELLE-
caracté-
jours,

412.
ployé q
énoncé
NÔTRE.
bare du
LA NÔTRE

413.
leur, ne
ployés
bien des
bien rec

414.
genre, o
son anté
qui as t
NOUS QU
avez vu
n'est pas

Il n

Le rel
première

415.
tif précé
le nombre

(1) Ne m
votre lettre,
courtoisie ; e

(2) Quel
il est plus q
que nous qu
riserait la p
dans le ver
d son écrit.

ce second.
il est suivi
c'est qu'il
On ne pour-
it....

tez encore
lorsque ce
premières
de ce mal-
phrase peut
une des pre-
ur.

le plus notre
pression de ce
notre admir-
ments les plus
i chefs-d'œuvre
admiration ; et
tes, ni le Pan-

f et suivi du
airement se
CE SONT des
Partout aill-
de la répétiti-
ien de nous,

celles n'ont
da quelques
les choses :
comparer à
e concourent
sont les mer-
bon goût de
chetées, celui
relatif et du
vendus, celles

des objets les
ou des der-
a, des choses

les plus éloignées ou des premières nommées : je préfère CELLE-CI à CELLE-LÀ ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CR (DÉMOCRITE) riait toujours, CELUI-LÀ (HERACLITE) pleurait sans cesse.

Des pronoms possessifs.

412. — Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : voilà votre bien, voici le NÔTRE. N'itez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce : j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE (1).

413. — Le mien, le tien, le sién, le nôtre, le vôtre, leur, ne se disent absolument que quand ils sont employés comme noms, LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles, n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus vous et LES VÔTRS, êtes-vous DES NÔTRS ?

Des pronoms relatifs.

414. — Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : c'est MOI qui ai vu et qui suis venu, TOI qui as vu et qui es venu, LUI qui a vu et qui est venu, NOUS qui avons vu et qui sommes venus, c'est VOUS qui avez vu et qui êtes venus, etc. Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

Il ne voit à son sort que moi qui n'intéresse.

Le relatif qui étant, comme son antécédent moi, de la première personne, il faut qui n'intéresse (2).

415. — Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : vous êtes LE SEUL.

(1) Ne dites pas non plus, j'ai reçu votre honore, mais simplement *votre faire, vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie*; ou, tout au moins, dites votre honore lettre.

(2) On a qu'on disent ceux qui peuvent justifier cette manière de dire. Il est plus que doux que l'illustre poète ait dit : si je vois à ton sort que nous qui soit disposés à s'intéresser, autre manière de dire qu'autorise la première. — De plus, n... que signifiant ici seulement, il n'y a dans ta vers rien autre chose que bon : il voit seulement moi qui n'intéresse à son sort.

qui l'AIT fait, et non qui l'ayez fait. (ACAD.) — Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui ayez osé; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui l'AIT FAIT, le premier homme qui AIT OSÉ, etc.

416. — Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dire s'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, comme le dit un grammairien suivi, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif : *cette nouvelle fut soudoyante pour nous TROIS, qui devions renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; il n'y avait que nous DEUX QUI ÉTIIONS, que vous TROIS QUI ÉTEIEZ; vous êtes ici PLUSIEURS QUI POUVEZ...*

417. — De ce principe il résulte qu'il faut dire, nous sommes LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPE au naufrage, et nous sommes DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.

De la place des pronoms relatifs.

418. — Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, *il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix tonnante...* il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suive son antécédent, et dire, *au milieu de l'assemblée se trouvait un homme qui cria....*

419. — Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, *ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres*, parce que la conformation du pronom auxquels en indique clairement la relation.

420. — Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personifiées : *la dame à qui je parle; bois à qui je conte mes peines.*

421. — Dont marque la relation: *l'affaire dont je vous en entretenus; la maladie dont il est mort.*

422. — Où marque plus spécialement le lieu: *le pays d'où je viens; le péril d'où l'on me sauve.*

423.

il faut
héros

424.

QUE je
sition,
c'est-à-
c'est-à-
taire de425.
et le con-
soirée, la
raison d'426.
lorsqu'il
ces perso-
c'est-à-d'
instruite
ce prono-
ge, le sup-
être plus
ira pas d'
PENSEZ;
FAITES, p427. —
ses, tantôt

428.

1° Lors-
c'eacun sa-
qu'il se ur-
chacun a
lon ses m-

429.

1° Lors-
chacun le

*Vous êtes
se, et non
UANTE QUI
cas, il y a
vait, vous
omme qui*

*alité d'ad-
e l'article,
personne,
t un gram-
auquel se
yante pour
evoir notre
, que vous
vez...
dire, nous
ge, et nous*

*nom rela-
tent. Il ne
un homme
nnante...
le relatif
l'assemblée*

*ive pas im-
les quatre
les autres,
uels en in-*

*se dit que
dame à qui
ONT je vous
eu: le pays*

423. — Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont à d'où* : *la famille dont elle sort, le héros dont elle descend.* (ACAD.)

Remarques diverses sur les pronoms relatifs.

424. — *Que* est presque toujours régime direct : *le livre que je lis.* Qu'uefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel; les six mois qu'il a voyagé, c'est-à-dire pendant lesquels;* *QUE sera-t-il, QU'EST-IL nécessaire de crier?* c'est-à-dire à quoi sera-t-il? etc. (ACAD.)

425. — *Y*, pronom, se supprime avant le futur *j'irai*, et le conditionnel *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à celle soirée, mais je n'irai pas*, et non *je n'y irai pas*. C'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426. — *Le*, pronom, est quelquefois elliptique, c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ici : *ces personnes sont plus instruites que vous ne LE pensez,* c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites. Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il n'est ou qu'il ne l'est; il n'en ira pas de cela comme vous PENSEZ, pour comme vous LE PENSEZ; il faut avoir la berline pour juger comme vous FAITES, pour comme vous LE FAITES*, etc.

Des pronoms indéfinis.

427. — *CHACUN* demande à être suivi tantôt de *son, sa, ses, tantôt de leur, leurs.*

428. — *Chacun* est suivi de *son, sa, ses*, dans deux cas. 1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun SA part;* 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : *remettez ces livres, chacun à EN place, ils apporteront des offrandes, chacun selon SES moyens.* (ACAD.)

429. — *Chacun* prend *leur, leurs*, dans deux cas :

1° Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun LEUR part; ils ont rempli chacun LEUR devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD. au mot *jour*.)

Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté. (ACAD., au moi *chacun* (1). *Mes fils voyagent chacun LEURT our pour LEUR santé.*

430. — **L'UN ET L'AUTRE** signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET A L'AUTRE.*

431. — **L'UN L'AUTRE** s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.*

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un à l'autre, ils se succèdent l'un A l'autre, etc.*, et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432. — Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns*, pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : **LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.**

433. — Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : **LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.**

434. — **Remarque.** — Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES*, et non *l'un l'autre*. Cependant on trouve dans l'Académie, *on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE* (au mot *appeler*).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapeal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend *son, sa, ses*, quand il n'y a pas de régime direct : ils disent donc, *ils ont opiné chacun à son tour*.

Mais voire que l'Académie est opposée à ce principe, voyez quelle bêtise, et quelles incongruités ! Ces auteurs disent comme nous, *nous voulons chacun en VOTRE particulier, vous vivez chacun de VOTRE côté*, en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *votre* en relation avec les sujets *nous*, *vous*. Mais désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire, *ils vivent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour*, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Nous ne pourrions partager ces avis.

433.
singuliè
sément
toujour
on obtie

436.
pluralité
article p
si mair

436 b
lièremen
faisant u
si on, et
la page

437.
tez pas c
rait; ou
dra nous
il faut qu

438.
n'est beau
signifie e
pluriel, e
RIENS, gr

439.
qui puiss

Mo
L'impér

(1) L'Acad
quand le se
sonnes, ce q
rapportent p

433. — *On*, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *on n'est pas toujours JEUNE et BELLE ; quand on est DOUCE et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436. — *On* peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : *ON n'est pas DES esclaves pour essuyer des malvais traitements* (1). (ACAD.)

436 bis. — On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et*, *si*, *ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu : l'Académie dit aussi souvent *si on, et on, que si l'on, et l'on, etc., etc.* (Voir la note de la page 87.)

437. — *Quiconque* signifiait *qui que ce soit qui, n'importe pas ceux qui disent quelques d'entre eux qui oserait, quiconque de votre famille ou de vos amis qui viendra nous voir sera bien reçu*; ces deux qui sont de trop, il faut *quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.*

438. — *Rien* est le plus souvent pronom indéfini : *Rien n'est beau comme le ciel*. *Rien* est nom commun lorsqu'il signifie *choses de nulle importance*; alors il s'emploie au pluriel, et en prend le signe : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand discuteur de RIENS.*

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

1^e Du sujet.

439. — Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

Mon frère ÉCRIT, votre ami VOUS APPELLE.
L'impératif seul fait exception.

(1) L'Académie rejette donc ce principe d'un grammairien suivi, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

Viens, courrons, marchez.

440. — De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire, *Alexandre AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les FIT périr*, et non *IL les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu, page 32, qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441. — Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier.

1^e Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère.* — *Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.*

442. — *Remarque.* — Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail ET le goût de l'étude EST un bien*.

443. — 2^e Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même EFFRAIE.* *Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.*

Commande reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. *Dieu seul* reste, et seul fait la loi au verbe. (*Donneur.*)

444. — 3^e Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout*.

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie, Rien ne vous appartient, tout est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, mal enfin ne peut se soustraire à la mort. Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel : c'est comme si l'on disait, *ni les grands, ni les riches ne peuvent, mal enfin ne peuvent*.

445. — 4^e Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers

V
M
L
O
446. — personnes. qui a la pri

447. — sorte de corde ave

La peur fautes. (A auquel, C BIEN, la m ET la mis

Le bonheu La peur Le temps Le roi Rois, lorsque Bredouille que... (Acad.

On dira ce langage à la brayde

La brav sublimes, propre de des traits

La cup qui parle crime non à l'une des

La cupr crimes. Pou peut dire q geance de

448. — par *ni*, le v

*Votre père ou votre oncle sera maire de cette ville,
Mon frère ou mon ami vous servira d'interprète ;
La douceur ou la violence en viendra à bout ;
Où l'amour ou la haine en est la cause.*

446. — Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité : *mon frère ou moi ferons la réponse à cette lettre.* (ACAD.)

447. — Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, où a la valeur de *et*, le verbe alors s'accorde avec tous les sujets et non avec un seul :

La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes. (ACAD.) Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur ou BIEN la misère*; on pose en principe général, que *la peur, ET la misère ont fait commettre bien des fautes.*

Le bonheur ou la témérité ont pu faire des héros. (MASSILLON.)

La peur ou le besoin portent tous les mouvements de la souris. (BUFFON.)

Le temps ou la mort sont nos remèdes. (J. J. ROUSSEAU.)

Le roi boit! est une acclamation usitée, dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fève boivent. (ACAD., ou mot boire.)

Bredouille signifie *jeton* ou *pavillon* qui servent à marquer que... (ACAD.)

On dirait donc, *la bravoure ou la vanité lui a fait tenir ce langage*, parce qu'il s'agit d'un fait isolé qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

La bravoure ou la vanité enfantent parfois des traits sublimes, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

La cupidité ou la vengeance l'a porté à ce crime. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

La cupidité ou la vengeance portent souvent aux crimes. Pourquoi ici le verbe au pluriel? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448. — 1^{re} Remarque. — Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :

Ni l'amour ni la haine ne nous suivent dans le tombeau.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Ni l'un ni l'autre n'ont fait leur devoir (1).

449. — Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

Ni l'un ni l'autre n'est l'homme qu'il me faut.

Ni le maire ni le préfet ne réussira l'assemblée.

450. — 2^e Remarque. — *L'un et l'autre est bon ou sont bons*, dit l'Académie. Ici encore nous préférerons le pluriel : *l'un et l'autre vous aiment* (2).

451. — 3^e Remarque. — De deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer :

Le fils, comme le père, est doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable comme son père est ou était doux et affable.

La force de l'âme, ainsi que celle du corps, est le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, ainsi que celle du corps est le fruit de la tempérance.

(1) L'Académie dit aussi *ni l'un ni l'autre n'a fait son devoir* : en cela elle se fonde probablement sur ce que *ni l'un ni l'autre* correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grandes auteurs une foule d'exemples tout à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit : *Ni cet asile ni mon courroux n'ont pu;*

Et ailleurs : *Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher.*

Boileau : *Ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle.*

Voltaire : *La vérité ni le temps ne l'ont point erracé;*

Et ailleurs : *Ni l'une ni l'autre manière n'est élégante.*

La Fontaine : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*

Et ailleurs : *Ni mon grenier ni mon arrière ne se remplit à babiller.*

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans *ni un* terme correspondant à la conjonction *et*, accompagné d'une négative. Or, le même principe qui nous fait dire *Pierre et Paul viendront*, nous fait préférer le pluriel dans *Pierre ni Paul ne viendront*, idée qui correspond à cette phrase irrégulière *Pierre et Paul ne viendront pas*.

(2) En traitant le singulier avec *l'un et l'autre*, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *utique*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452.
collectif.

453.
ne se met
est suivi
sième per
CE soni

On dirait
tre ou sing
C'est l'ave
le plaisir q
verbe être n
Mais il fau
parce qu'ici

454.
verbe être
le régime
que nous v
naissent le
de qui ? d
de vient ;
des principi
indirect de

455.
de excepti
CR N'EST EU
prise? c'es

456.
peuvent, a
dormir, c'e
Nous no
chasser, pe
CONSTITUEN
à-dire l'acti

(1) L'Acad
verbe être
s'avaient que,
que le pro
vraient, e
int, elle dit

452. — 4^e Remarque. — Si le sujet d'un verbe est un collectif. (Voyez page 111.)

453. — 5^e Remarque. — Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

Ce sont ces messieurs, c'étaient elles (1).

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *tre* au singulier :

*C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe *être* n'est pas au pluriel. (ACAD.)*

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche,* parce qu'ici le verbe *être* est suivi d'un nom pluriel.

454. — Cependant nous ferons remarquer, 1^o que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime indirect du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage; c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions.* Cet usage nous vient de qui ? *des Arabes* : ce nom est donc le régime indirect de *vient*; la plupart des révolutions naissent de quoi ? *des principes de liberté*: *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455. — 2^o Que dans *si ce n'est* ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *si ce n'est eux, quels hommes eussent osé faire cette entreprise?* c'est-à-dire *excepté eux. (ACAD.)*

456. — Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation.*

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique, et monter à cheval, CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT tous leurs exercices, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher, etc.*

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative; elle dit donc, *ce n'est pas en ce qui, festins, et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son ce; au lieu donc de dire, n'osent-ils nos propres biens qu'il fallut sacrifier, nous ne reculerons point, elle dit rôt-ce nos propres biens.*

constituent, sont, etc.; manger sans discréction et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).

Etre né grand, et vivre en chrétien, n'ont rien d'incompatible, (MASSILLON.)

Instruire, persuader, émouvoir, SONT là tâche de l'éloquence. (MASSILLON.)

Promettre et tenir SONT deux. (ACAD.)

Régime des verbes.

457. — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est à vous à qui je veux parler,

C'est pour vous pour qui je travaille,

C'est en cela en quoi j'espère,

Il faut dire : c'est à vous que je veux parler,

C'est pour vous que je travaille,

C'est en cela que j'espère.

Ou encore : c'est vous à qui je veux parler,

C'est vous pour qui je travaille,

C'est cela en quoi j'espère. (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458. — Remarque. — L'adverbe, comme nous l'avons vu, page 81, renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire, *c'est là où je demeurai*; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurai*. Il faut *c'est là que je demeurai*.

Par la même raison, dites :

C'est de là que je tire mes marchandises,

C'est de là que nous vient tel objet;

Et non, c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...

459. — Un nom au un pronom peuvent être régis par

(1) Quand on nous dit, *boire, manger et dormir*, c'est leur seule occupation, non-seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. C'est s'y trouvera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre occupation l'un ou à l'autre de ces nombres; *boire, manger et dormir*, ce sont leurs seules occupations.

plusieurs
différent

Mais a
l'autre u
son régim

Le so
astres et
des astre

460. —
positions

C'est

Il pa

parce que
l'autre la
être imm

M
I

seraient d
la préposi
dresser. i

Il est
Il a po

D

461. —
gime indi

Donnon
affaires. E
Scipion da

462. —
mieux pla

Ne acor

463. —
verti par L
fai payé L

plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

Mais si, de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

460. — Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

*C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;
Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

*Mais il est UTILE et CHERI de sa famille,
Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *cheri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

*Il est utile à sa famille et EN est CHERI,
Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

De la place du régime à l'égard du verbe.

461. — Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion détrira sa patrie d'une ruine probable.

462. — Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.

463. — Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *J'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent*

que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en commençant la phrase par sa partie la plus longue, j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.

464. — Quant à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec empotement sont les plus mal servis, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, croyez-vous *ramener par la douceur* ces esprits égarés? et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec empotement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification : les maîtres qui grondent *avec empotement* sont les plus mal servis.

465. — En général, il est mieux, lorsqu'un *adjectif* ou un *verbe à plusieurs régimes* unis par une des conjonctions *et, ni, ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire,

Il aime l'étude et à jouer; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement, dites, *il aime l'ÉTUDE et le JEU aussi, ou il aime à JOUER et à ÉTUDIER; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.*

466. — Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et VÉTIN les pauvres de son quartier; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, tels que tout soit à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.

*Pour moi qu'en tant même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui donne.*
(BOILLY.)

467.

N

468. —
de ou pa
ment, et
prit, ou

Il

Ce

Ce

Ce

469. —

mais à to
rect le, le

Je LUI
LEUR ai
votre com

Lui et
faut dire
la phrase
vu faire
choses, pa
choses for

En n'en
donnerait
quelqu'un
des offres
offrir, nou
tion a fait
Il faut do

Je L'ai
elle qu'on

Il y a des ca
d'éviter l'emp
et exemple d
a laissé pren

470. —

j'ai couru;
blessé, il es

467. — Le verbe *passif* s'emploie ou sans régime,
Nous avons été trompés ;

468. — Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions
de ou par. On met de lorsque le verbe exprime un senti-
ment, et par s'il exprime une action du corps ou de l'es-
prit, ou une action faite par les choses ;

Il est hâï de ses voisins.

Ce travail a été conçu par une bonne tête.

Cette jeune personne a été dotée par son oncle.

Ce pont a été emporté par les eaux.

469. — *Remarque.* — L'usage a quelquefois substitué,
mais à tort, le régime indirect, *lui*, *leur*, au régime di-
rect *le*, *la*, *les*, dans des phrases du genre de celles-ci :
Je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser ; je leur ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.

Lui et leur de ces exemples sont des irrégularités. Il
faut dire : *je l'ai vu faire des tours*, parce que le sens de
la phrase est que j'ai vu *lui faisant* des tours, et non j'ai
vu *faire à lui* des tours ; *je les ai entendus dire des*
choses, parce que le sens est j'ai entendu *eux disant* des
choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui*, *leur*, on
donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que
quelqu'un, par exemple, nous dise, *je lui ai vu faire*
des offres avantageuses; *les fleurs que nous leur avons vu*
offrir, nous ne saurons si la personne dont il est ques-
tion a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc.
Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres,

Je l'ai vue faire des offres avantageuses; et si c'est à
elle qu'on en fait, *je lui ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle ni
d'éviter l'emploi de *lui*, *leur*, quand la logique exigerait *le*, *la*, *les*; tel est
un exemple de l'Académie : *il a été dit le maître de ces objets*, et on les lui
a laissé prendre.

De l'emploi des auxiliaires.

470. — Le verbe *Avoir* marque l'action : *j'ai frappé*;
j'ai couru; le verbe *être*, l'état, la situation : *je suis*
blessé, *il est mort*. Il s'ensuit donc,

1^o Que les verbes **ACTIFS**, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec AVOIR : *j'ai lu, j'ai estimé* ;

2^o Queles verbes **PASSIFS**, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec ETRE : *je suis étonné, elle est chérie*.

471. — Cependant, quoqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en EST allé, nous nous sommes promenés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'AI habillé, il s'en A allé, nous nous AVONS promenés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472. — Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes **neutres**, que nous diviserons en quatre catégories : 1^o en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être*; 2^o en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être*; 3^o en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être*; 4^o en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1^o Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec ÉTRE.

473. — La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire **AVOIR** : *j'ai marché, tu as couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474. — Il faut en excepter *aller, arriver, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *intervenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, par la raison que, dans les temps composés au lieu de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action complète, un fait consécutif : *il EST ALLE à Rome, il SUIS ARRIVÉ d'hier; il EST DÉCÈDÉ à quatre-vingt-dix ans; les petits SONT ÉCLOS; il EST MORT d'apoplexie*.

475. — Quant aux verbes *couvrir, emboîter, venir, subvenir*, autres composés de *venir*, voyez 163, 164

2^o Des v
et pre

476. —
litterons e
ant suivre
ses sentiments

477. —
choir, e
partir,

478. —
d'exprimer
il faut l'im
plément du
principe sui
vants

479. —
cessé, c.-à-
cessée, c.-à-

480. —
porté d'un
niveau est

Il en est

481. —
passé d'un
niveau est

482. —
d'un lieu p
c.-à-d. il es

483. —
autre; il es

484. —
état pire;
situation. (

485. —
bras. — Ex
bail à expri
les détails s

486. —
s'écoulait à
trouve au

487. —
lorsqu'il se
à coup.

487 bis. —
primer le u
lui a PASSÉ

2° Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.

476. — Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissensments qui règnent entre elle et quelques grammairiens.

477. — Ces verbes sont cesser, croître, décroître, déchoir, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.

478. — Selon qu'on l'a déjà dit, plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire avoir; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire être; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479. — CESSER. *La goutte a cessé de le tourmenter*, c.-à-d. sa fièvre a cessé, c.-à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos; *sa fièvre est cessée*, c.-à-d. n'existe plus. (ACAD.)

480. — CROITRE. *La rivière a eu d'un mètre* c.-à-d. son niveau s'est porté d'un point à un point plus élevé; *la rivière est croisée*, c.-à-d. son niveau est plus élevé. (ACAD.)

Il en est de même de décroître.

481. — DÉCHOIR. *Depuis lors, il a déchu de jour en jour*, c.-à-d. il a passé d'un état à un état inférieur; il est bien déchu, c.-à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.

482. — DESCENDRE. *Il a descendu promptement*, c.-à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas; *il n'est plus ici, il est descendu*, c.-à-d. il est en bas. (ACAD.)

483. — DISPARAÎTRE. *Il a disparu*, c.-à-d. il a passé d'un lieu à un autre; *il est disparu*, c.-à-d. il est absent. (ACAD.)

484. — EMPIRER. *Sa maladie a empiré*, c.-à-d. a passé d'un état à un état pire; *sa maladie est empirée*, c.-à-d. il se trouve dans un mauvaise situation. (ACAD.)

485. — EXPIRER signifiant mourir, prend *avoir*: *Il a expiré dans mes bras*. — *Expirer*, appliquée au temps à une date, prend *avoir* ou *être*; *son bras a expiré hier*, c.-à-d. a franchi les limites qui le séparaient de sa fin; *les détails sont expirés*, c.-à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)

486. — ÉCHOIR. *Mon billet a échu hier*, c.-à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque précise; *mon billet est échu d'hier*, c.-à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.

487. — PARTIR se conjugue toujours avec être: *Il est parti*. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part: *son fusil a parti tout à coup*.

487 bis. — PASSER, comme ceux qui précédent, prend *avoir* pour exprimer le transport d'un lieu à un autre: *Il a passé par Lyon*; *le boulet a passé près de la tête*, ce mot a passé de l'italien dans le français.

action où
j'ai lu, j'ai
été, une
uis étonné,

une raison
s les verbes
même per-
en EST allé,
u'il y aurait
s nous AVONS
n.

ussi général
viserons en
quant l'ac-
2° en verbes
stat, et pre-
rbes neutres
et en verbes
uxiliaire qui

e conjuguant

arquant l'ac-
, tu as couru,

ver, décéder,
es composés
l'auxiliaire
au lieu
es verbes
implie, un
SUIS, ARRIVÉ
ans; les petits

venir, sub-
163, 164

Ne l'attendez pas, il est passé, c.-à-d. il est plus loin; il est passé en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.

PASSER, dans le sens de mourir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort : il a passé comme une chandelle ; et être pour marquer l'état : il est passé, c.-à-d. il est mort.

Passer signifiant finir, cesser, prend indifféremment avoir ou être : les paniers des femmes ont depuis longtemps passé de mode, ou sont passés de mode ; la fantaisie m'en est passée la faim lui a passé ; (ACAD.)

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire avoir : cette affaire a passé contre l'avis du rapporteur, c.-à-d. a été jugée ; la loi a passé, c.-à-d. a été portée, a été rendue. (ACAD.)

488. — SORTIR peut prendre avoir, lorsqu'il y a eu sortie et retour : il a sorti plusieurs fois avant déjeuné. Mais, dans ce cas même, il est plus conforme à l'usage de se servir du verbe être : il est sorti deux fois avant déjeuné.

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct : il est temps de sortir les oranges des serres ; SORTEZ ce cheval de l'écurie ; on l'a sorti d'une affaire fâcheuse. (ACAD.)

489. — TOMBER se conjugue presque toujours avec être : il a voulu courir, et il est tombé ; le tonnerre est tombé ; toutes les dents lui sont tombées.

Mais lorsque avec tomber on détermine la durée de la chute, ce verbe prend avoir : la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier. (ACAD.)

Or, on peut dire : ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, a tombé pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur ordinaire ; la pluie a tombé pendant deux jours.

490. — VIEILLIR. Il a vieilli dans le service ; cet homme a vieilli, c.-à-d. a passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux ; je le trouve bien vieilli, il est bien vieilli, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux. (ACAD.)

3^e Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE.

491. — L'Académie conjugue indifféremment avec avoir ou avec être les verbes accourir, apparaître et résulter.

ACCOURIR. Je suis accouru au bruit : je suis accouru pour la fête ; amis ont accouru pour les féliciter.

492. — APPARAITRE se conjugue comme paraître, mais avec cette différence, dit l'Académie, que apparaître prend indifféremment les deux auxiliaires : elle croyait qu'un spectre lui était apparu, ou lui avait apparu ; cet homme m'est apparu au moment où je le croyais très-loin. (ACAD.)

493. — RÉSULTER. Qu'a-t-il résulté de là ? ou qu'en est-il résulté ?

4^e Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

494. — Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire ; tels sont convenir, demeurer, échapper, rester.

493. — avec être ; trouver en

CONVENIR celle mais CONVENU, j-

496. — biter, tarer MEURIR à P DEMEURÉ à

DEMEURÉ DEMEURÉS sur

497. — Si une signifi ÉCHAPPÉ d' s'échapper Partout poursuite à

Ne dites belle occas une belle occ

Quant à remment a coupe lui a lui a échappé

Mais elle qu'il s'appl par néglige mon impru ÉCHAPPES,

498. — RE mais il est

Rester, e dans un lie RESTÉ deux

499. — tre, périr conjugue

500. — CUL

501. — PA

l'avarice à

502. — PR

503. — SU

De l'em

504.

veut rend Quoiqu point, ACC

Mais a

l'action ou

493. — **CONVENIR**, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec être ; il est convenu lui-même de sa méprise ; ils sont convenus de se trouver en tel lieu.

CONVENIR, dans le sens de plaire, agréer, être convenable, prend avoir : cette maison m'a convenu, et je l'ai achetée ; ce domestique ne m'avait pas convenu, je ne l'ai point arrêté ; cette place lui aurait bien convenu. (ACAD.)

496. — **DEMEURER** ne prend l'auxiliaire avoir que pour signifier habiter, tarder, employer du temps : il a demeuré dans cette rue ; j'ai demeuré à Paris ; il a demeuré longtemps à ce travail ; sa plante a demeuré trois mois à se fermer.

DEMEURER, dans tous les autres cas, se conjugue avec être : nous sommes demeurés là deux heures sur nos jambes ; deux mille hommes sont demeurés sur le carreau ; les choses en sont demeurées là. (ACAD.)

497. — **S'ÉCHAPPER DE**, c'est s'évader, s'esquiver ; dans ce sens, il a une signification active : il s'est échappé des mains des ennemis, il s'est échappé du feu, du naufrage, de la prison, etc. : et, au figuré, des pleurs s'échappèrent de mes yeux ; des sanglots s'échappaient de ma poitrine. (AC.)

Pourtant ailleurs, il faut dire échapper à : échapper à la fureur, à la poursuite des ennemis ; échapper à la tempête, au danger.

Ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, j'ai échappé une belle occasion, une belle affaire ; j'ai échappé ce vase, et il s'est brisé ; mais une belle occasion, une belle affaire m'a échappé, ce vase m'a échappé.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment avoir ou être ; cela m'avait ou m'était échappé de la mémoire ; sa cage lui a échappé ou lui est échappée des mains ; un cri lui est échappé, lui a échappé.

Mais elle fait une nécessité de le conjuguer seulement avec être, lorsqu'il s'applique à une chose dite ou faite par imprudence, par indiscrétion, par négligence à peine cette parole me fut-elle échappée, que je sentis mon imprudence : son secret lui est échappé ; quelques fautes vous sont échappées par-ci par-là.

498. — **RESTER**. Il est resté le seul de son parti ; on l'attendait à Paris, mais il est resté à Lyon, c.-à-d. il est, il se trouve à Lyon.

Resté, dans le sens de demeurer, séjourner, passer quelque temps dans un lieu, ne se conjugue qu'avec avoir : il a resté deux mois, il a resté deux jours à Lyon. (ACAD.)

499. — Quant aux verbes neutres *comparaître, paraître, périr, subvenir et contrevénir*, l'Académie ne les conjugue qu'avec avoir :

500. — **COMPARAÎTRE** : il a comparu.

501. — **PARAÎTRE** : Les ennemis ont paru sur la frontière ; la troisième libération a paru, et non est parue comme le dit abusivement la librairie.

502. — **PÉRIR** : Tous ceux qui étaient sur ce navire ont péri.

503. — **SUBVENIR** : On a subvenu à ses besoins.

De l'emploi des temps dans l'indicatif et du conditionnel.

504. — Le présent se met à la place du passé, lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive.

Quelque attaqué à l'improviste, il ne se déconcerte point, accepte le combat, et culbute son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue ou peintre soient au même temps ;

il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerte* point, *accepte* le combat, et *CULBUTA* son ennemi.

L'*imparfait* ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;

Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde ;

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

Je vous ai prouvé que Dieu EST bon ;

Je vous ai démontré que la terre EST ronde.

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

Sai appris que votre frère EST préfet ;

On m'a dit que vous ÊTES ici pour un mois ;

Et non que votre frère *était* préfet, et non que vous *étiez* ici pour un mois. Mais, il faut le dire, l'*imparfait* est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

Il VINT ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quant au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'AI VU hier, je l'AI VU aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'*imparfait*, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand, 1^e il s'y trouve une autre action relative; 2^e et que l'action exprimée par le *plus-que-parfait* était consommée au moment de l'action relative, comme dans

"AVAIT FINI quand il entra ; ce soldat, qui AVAIT bravé

ment c
que-pa
actions
relative

Il y a
yait co
imagine
REJETTE
vous non
CNERAIE

Et s'i
pli au m
nous a
j'ai appr
nerait, c
tude ne
ne vous
tre ne va
que la r
le futur.

504 b
près les v
le doute
des termes
douter, i
est encor
quent le a
mandeme
tement, a
verbes en
verbes a
conjoncti

505.
du subjon
subjoncti
un temps
quent l'u

Mais q

ment COMBATU, tomba frappé d'une balle, où les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition : il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT, etc.

Et s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : il nous a donné l'assurance qu'il AMÉNERA ses filles bientôt, j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été, et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas. Ici encore l'usage est plus fort que la règle : on emploi plus souvent le conditionnel que le futur.

De l'emploi des temps du subjonctif.

504 bis. — On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le *doute*, l'*incertitude* ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, *douter*, *ignorer*, *ne pas savoir*, *ne pas penser*, etc. Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le *souhait*, le *désir*, la *crainte*, la *volonté*, le *commandement*, la *nécessité*, l'*utilité*, la *permission*, le *consentement*, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une *négation*, et après certaines conjonctions.

505. — Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le *présent* et l'*imparfait du subjonctif* marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais quoique le *présent* et l'*imparfait du subjonctif* ex-

priment un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent un temps écoulé, on ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes :

506. — Avant de les poser, disons toutefois qu'il est indispensable, pour en faire l'application, de remarquer, 1^e à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2^e de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou une action passée. En effet, après le présent de l'indicatif et le futur, le second verbe s'emploie tantôt au présent, tantôt à l'imparfait, tantôt au passé, tantôt au plus-que-parfait du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507. — 1^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au présent du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

Je ne croirai pas qu'il VIENNE CE SOIR.

508. — 2^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second à l'imparfait du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut ces deux circonstances réunies : 1^e que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir; 2^e qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un imparfait ou d'un plus-que-parfait.

Je doute qu'il RESTA à Paris, SI des affaires ne l'y RETENAIENT.

Je ne CROIRAI PAS que vous FUSSIEZ dans cet état, SI VOUS AVIEZ SUIVI les conseils de votre docteur.

Dans le second cas, c'est-à-dire après le présent de l'indicatif ou le futur, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, quand ce second verbe, quelque indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu.

Je ne crois pas qu'alors IL EUT raison sur ce point.

Je n'assurerai pas que ce prince VIVAIT à l'époque que vous citez.

509. —
présent
au passé
un temps
constance

*Je dou
Je ne p
Croyez*

510. —
présent de
plus-que-p
un temps
pression

*Je ne po
vous ne le*

*Je dout
avocat n'a*

*Remarque.
tionnelle; cet
suivie d'un n
sans votre pr
Je ne crois
toute une exp
protégée.*

*Mais ces n
exprimer tou
temps passés
temps doit et*

*Exemple :
valent au pré
Je doute qu'
si vous ne le
Je doute qu'
que-parfait si*

511. —
plus-que-p
cond verbe
subjonctif
présent
lait

*Il
On
Nous ign*

ir, que le
écoulé, on
temps pour
ntes :
s qu'il est
émarquer,
épendance
se de met-
prime une
ion passée.
tur, le se-
à l'impar-
it du sub-
verbe.
erbe est au
e le second
verbe mar

erbe est au
e le second
ans le pre-
es : 1° que
un temps à
sion condi-
ue-parfait.
s ne l'y RE-
stat, si vous
présent de
à l'impar-
oique indi-
le moment
ce point.
époque qui

509. — 3^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition.

Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'AIENT TROUVÉ.

Croyez-vous qu'ils AIENT RÉGU ma lettre?

510. — 4^e RÈGLE. — Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque 1^o ce second verbe marque un temps passé, 2^o et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle.

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette saveur, si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

Remarque. Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection, etc.*

Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous. Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle qui équivaut ici à *si vous ne les eussiez protégés.*

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela, etc.*, étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il réussisse sans vous;* ces mots *sans vous* équivalent au présent de l'indicatif *si vous ne les protégez.*

Je doute qu'il réussit sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait *si vous ne les protégez.*

Je doute qu'il EUT RÉUSSI sans vous. Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait *si vous ne l'eussiez protégé.*

511. — 5^e RÈGLE. — Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.

On n'imaginait qu'il PAYAIT d'avance.

Nous ignorions qu'il EUT ÉTÉ BLESSE.

On n'avait d'abord pas cru que nous EUSSIONS si complètement REUSSI.

512. — Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque.... que, quoique, sans que, soit que.

Il ne travaille jamais à moins qu'on ne l'y CONTRAIGNE (1^e règle).

Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts. (3^e règle).

Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3^e règle).

Il lui conseilleront de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5^e règle).

Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous nous MISSIEZ en mesure (5^e règle).

Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FUT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (5^e règle).

513. — Ne confondez pas tout... que avec quel... que : tout... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif.

Tout, avant que vous ÊTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.

Il ne persuada personne, tout éloquent qu'il ÉTAIT, et non tout éloquent qu'il FUT.

De la conjonction QUE, par rapport au subjonctif.

514. — Que veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que.

Si vous veniez nous voir, et QUE vous voulussiez passer quelque temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et SI vous vouliez (5^e règle).

Il ne partira pas qu'on n'l y contraine, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y contraine (1^e règle).

Il ne
avant QU

513.-
sous-ent

VIENN
DUSSI
soyez ass
düssiez.

Il vou
VEUIL

516.-
tif et tan
façon qu
subjonct
quelque
veulent
certitude

Prenez
soupçon
parce qu
ront du s

Ces ge
leurs in
parce qu

Ce jeu
y SOIT tou

On ne
sons, SI CE

Condui
Il s'est

Em

517.-
quel, laqu
deux cas

1^e Qua
peu, ou d'

Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3^e règle).

515.— Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.

DUSSIEZ-vous ne passer avec nous que quelques instants. soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire bien que vous ne dussiez.

Il vous restera fidèle, DUT-il lui en coûter la vie.

VEUILLE le ciel entendre mes voeux.

516.— Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *sinon que, si ce n'est que, de façon que, de sorte que, de manière que*; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude.

Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'AIENT aucun soupçon de votre démarche. Il faut le subjonctif aient, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont ni qu'ils auront du soupçon (1^e règle).

Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on PÉNÉTRA leurs intentions. Pénétra est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

Ce jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'IL y SOIT tout à fait étranger (1^e règle).

On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons, SI CE N'EST QU'IL NE SAIT PAS EN TIRER PARTI.

Conduisez-vous DE FAÇON QUE VOUS OBTENIEZ son estime.

Il s'est conduit DE FAÇON QU'IL A OBTENU son estime.

Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.

517.— Après les pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1^e Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu*, ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le superlatif

relatif n'est rien autre chose qu'un adjectif précédé des mots *le plus*, *le moins*. (Voir page 25.)

C'est la seule personne que je voie (1^e règle).

Il y avait peu de gens qui le connussent (5^e règle).

C'est le livre le plus intéressant que j'ai lu (3^e règle)(1).

2^e Après les pronoms relatifs, on sc^sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

Je cherche quelqu'un qui puisse me servir.

Je vous enverrai un homme qui sait s'expliquer.

Il demandait une personne qui voulut l'obliger.

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif que parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

Je cherche quelqu'un qui peut me servir;

Je vous enverrai un homme qui sait s'expliquer.

Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.

518. — 1^e exception. — Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine.

Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire? c'est-à-dire : cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire : le croiriez-vous? l'auriez-vous jamais cru?

(1) Mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *sois*:

C'est la seule fois que je l'ai vu ou que je l'AI vu.

Au mot *plus*,

Le plus que je suis faire ou que je puisse; le plus que vous pouvez prétendre ou que vous puissiez prétendre, etc.

Remarque. Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif; c'est lorsque on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose; c'est *ou plus grande des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on ait* &c. cet acte de bravoure.

*Vous vo...
OUBLIEZ-VO...
c'est-à-dire
vous?*

519. — Il faut, avo...

*Il FAUT...
Il IMPORT...
Il CONVIE...
Il EST NÉ...
IlSEMBLE...*

*521. — lesquels on...
tels sont, il...
s'en suit, et...
encore y jo...
nel et ainsi...
semble, il v...*

*Il résulte...
Il arriva...
Il est cer...
Il paraît...
Il me sem...*

*522. — C...
és d'une...
onne alors...
a forme int...*

Il ne résu...

*(1) 520. — C...
que, conjon...
le second...
et l'accord...
heux; c'est-à...
n'avez point...
il n'est pas...
Or, La Fontai...
tu n'es pas...*

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous?

519. — *2^e exception.* — Après les verbes *impersonnels*, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif

Il FAUT que vous PARTIEZ.

Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.

Il CONVIENDRAIT que nous le VISSIONS.

Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage (1).

Il SEMBLE qu'il SORTE d'une botte. (ACAD.)

521. — Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif; tels sont, *il résulte*, *il arrive*, *il est certain*, *il paraît*, *il s'ensuit*, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il semble*, *il vous semblait*, etc.

Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.

Il arriva que nos prévisions se TROUVERENT justes.

Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.

Il paraît que nous nous SOMMES trompés.

Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.

522. — Cependant si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif.

Il ne résulte pas de là que j'AIE tort.

(1) 520. — *Ce, suivant le verbe être suivi d'un adjectif ou d'un nom et suivi que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel il, dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : « RACONTE pour lui que son protecteur soit absent, c'est-à-dire il est absent ; c'est un bien que telle chose soit arrivée ; c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. (ACAD.)*

Or, La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : C'est dommage, Garo, que tu n'as pas entré. Il devait dire que tu ne sois pas entré.

Il n'arrive pas toujours qu'ils soient contents.

Était-il certain que l'ennemi eût été battu?

S'il vous semble que cela soit. (ACAD.)

Vous semble-t-il que ce parti soit préférable (!).

523. — 3^e exception. — Les conditionnels des deux verbes *pouvoir*, *savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut les rendre l'un

(1) 1^{re} REMARQUE. — En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le désir, le souhait, la crainte, le commandement, la volonté, la permission, après les verbes impersonnels, *il faut*, *il importe*, *il est utile*, *il est urgent que*, *il est bon que*, etc., etc., la Grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le *motif*, la *raison*, et c'est ce *motif* que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,
je veux, j'exige,
je permets, je consens,
croyez-vous, pensez-vous,
il faut, il importe,
il est bon, il est utile,*

qu'il passe ce voyage.

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes ? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fasse ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs qui veulent le mode du subjonctif, non parce qu'ils sont *impersonnels* ou *interrogatifs* (car la forme n'est qu'une *apparence*, une *présomption*), mais bien parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Et si je dis :

*Il est vrai, il est certain,
il est présumable, il apparaît,
il s'ensuit, il résulte de là*

que votre ami a tort.

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif ? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait que votre ami a tort.

2^e REMARQUE. — Il en est de même de la forme interrogative ; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude* : *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur soit riche ?* Ici je me sers du mode du subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait incertain pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclaircir.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif ? *Croyez-vous qu'un honnête homme n'est pas plus estimable qu'un fripon ? Sait-il bien qu'en agissant ainsi il FAIT un acte coupable ?* Pourquoi dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif ? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir si un honnête homme est plus estimable qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais, remarquez-le bien, y a-t-il incertitude ou certitude ?

et l'autre
doit les r
comme c

*Je ne
qu'il le p*

*Nous n
en AIT E*

*tude ou ign
les quatre
cette situati*

*La raison
d'une chose
sera, qui la
contradictio
vous qu'il so*

*3^e REMARQ
négation, il
plupart des
Exemple : J
étais malad
était malade
ici pour être
conséquem*

*Il en est de
Il ne se sou*

*4^e REMARQ
il permet, il
tremble qu'il
jouent, parce
sur le fait de
puissance, d
ù celui-ci ve
incertitude d
donné lieu à
Cependant
raîs, les gouv
e futur. Ils a*

now ordon

*Ici le futur
cette énergie,
une émanatio
cisé : c'est d*

et l'autre par *je ne puis au je ne peux* : dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

Je ne SAURAI croire qu'il VUEILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE c'est-à-dire *je ne puis croire*.

Nous ne SAURISSONS croire qu'AIT si mal agi, ni qu'il en AIT EU l'intention c'est-à-dire *nous ne pourrons croire*.

tude ou *ignorance* du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation; il est donc irrégulier de dire :

Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt?
Croyez-vous qu'il SERA ici demain?

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on *ignore*, on ne peut employer le futur *il arrivera*, *il sera*, qui la présente comme certaine : il y a là une incompatibilité, une contradiction même; il faut *pensez-vous qu'il ARRIVE assez tôt?* *croyez-vous qu'il soit ici demain?*

3^e REMARQUE. — Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode du subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je n'ignore PAS qu'il EST à Paris, nous n'ignorions PAS qu'il ÉTAIT malade*, c'est-à-dire, *je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade*. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorions qu'il fut malade*.

Il en est de même de l'exemple suivant :

Il NE se souvient PAS assez, il NE se rappelle PAS qu'il vous doit sa position.

4^e REMARQUE. — Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je PARTE; je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il ne PARTE*; on est forcé d'employer ainsi le mode du subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur le fait de *partir*. En effet, qu'un pôtentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelqueque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé : c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc., qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

Nous ordonnons que telle chose SERA, et non que telle chose SOIT.

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une emanation de la divinité, SERA inévitablement, irresistiblement exécuté : c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

Exceptions relatives à la cinquième règle des temps du subjonctif.

524. — Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents encore où il faut le présent du subjonctif.

La règle neuve que nous allons établir sur ce point à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires est appuyée de l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*.

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que*, *pour que*, *de crainte que*, *de peur que*, *quoique*, *bien que*, *encore que*, le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARLIONS de nos affaires. — Il m'a NÉGLIGENCE trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui. — QuoiQU'il RELEVÉ de maladie et QU'IL SOIT encore très faible, il A VOULU se mettre en route. (ACAD. aux mots *pour que*, *quoique*.)

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

Je lui AI ÉCRIT afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire C'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.

Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire C'EST pour qu'il reçoive.

Ses amis lui ONT FAIT connaître ses droits, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire C'EST de crainte qu'on ne le trompe.

Or, si je dis, *je lui ai écrit afin qu'il fut ici à sept heures*, et *je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures*, il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait si du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parl

les sept he
jonctif so
je parle,
temps à v

Autres
DE CRANT
parce que

Mais il
jonctif, pa
ment où l'
quelque te
qu'il ne cr
qu'il ne fi

Nous lu
une déterm
prenne.

Mais si
passé, il fa
PRIT une d

De mêm
Nous les
VIENNENT p
Nous AV
et SOIT diff

(1) Ce qui e
soit que, pour
être rendues p
selon la circon

je Si le verbe
temps présent
que, c'est-à-dire

Exemple : Je
tient. Ici, le v
c'est-à-dire que, l
plus probable

2e Si le verbe
marque un tem
fonctions signifi
Exemple : Il
ne entendre
ne; et c'est-à-dire
il parlait très

des temps

parfait, les
ls, on doive
ait du sub-
s encore où

er ce point à
toutes nos
adémie. Ces
re qu'après
inte que, de

erbe est au
conjonctions
ue, quoique,
re au présent
au moment

UE je PUISSE
us voir POUR
NÉGLIGENCE trop
— Quoiqu'il
ble, il a VOULU
ue, quoique.)
près l'usage,

, c'est-à dire
écrit.
z poste, pour
e C'EST pour

is, de crainte
l doit faire,
pe.

ut ici à sept
sept heures.
l'imparfait sâ
nt où je parle

les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif soit du second exemple exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

Autres exemples. — J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'IL NE FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle ; *j'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'IL NE FIT froid; DE PEUR QU'IL NE GELÂT*, c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors qu'il ne fit froid, qu'il ne gelât.

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire C'EST afin qu'il prenne.

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : *nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'il PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.*

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ils VIENNENT passer la soirée de demain avec nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution SOIT difficile. — Ces soldats ONT FAIT huit lieues au-

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *que, pour que, de peur que, de crainte que, etc.*, peuvent toujours être rendues par *c'est* ou *c'était* *afin que, c'est ou c'était pour que, etc.*, selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *c'est afin que, c'est de peur que, etc.*.

Exemple : *Je lui remets mes lettres, AFIN QUE VOUS LES RECEVEZ plus promptement.* Ici, le verbe *recevoir* marquant un temps à venir, *afin que* signifie *c'est afin que*. Effectivement, cette phrase dit : *C'est afin que vous recevez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.*

2° Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, marqué un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *c'éTAIT afin que, c'éTAIT de crainte que, etc.*

Exemple : *Il parlait très-haut, AFIN QUE tout le monde l'entendît.* Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que* signifie ici *c'éTAIT afin que* ; et c'est comme s'il y avait *c'éTAIT afin que tout le monde l'entendît*, qu'il parlait très-haut.

jourd'hui, quoiqu'ils SOIENT blessés. — Son banquier lui A ESCOMPTE ces effets, quoiqu'ils ne SOIENT payables que dans un an. — Je l'AI OBLIGÉ, bien qu'il ne le MERITE pas. — Il A FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'AIT qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il SOIT mon débiteur, je lui AI PRÊTÉ quelque argent ce matin.

526. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples. — Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en FUT difficile. (L'imparfait fût indique que la difficulté n'existe plus.)

Son banquier lui A ESCOMPTE ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptations.

*Il DIT que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme;
Il DIT que vous FASSIEZ cela, c'est-à-dire il veut;
Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c'est-à-dire je pense;
Je suppose que ce SOIT un fripon, que ferez-vous?
Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie;
J'ENTENDS qu'il PARTE, c'est-à-dire je veux, j'exige;
Il prétend qu'il A raison, c'est-à-dire il pense;
Je PRÉTENDS que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé,
c'est-à-dire je veux, etc., etc.*

De l'infinitif.

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect du verbe qui le précède qui le régit : *Dieu nous a créés pour le SERVIR ; cet infinitif servir se rapporte à nous, régime direct du premier verbe. Cet homme agit ainsi pour vous TROMPER ; l'infinitif tromper se rapporte à homme, sujet du premier verbe.*

Cependant un infinitif précédé d'une préposition e-

régielière
qui s'y ra

*Exemp
trop tard*

Mais o

*Ce pla
été trop
infinitifs
peuvent é
qui les p
usage d'u
pour qu'o
pour qu'i*

529. —
lieu à au
d'employe
se trouve
rer, il cro
autres tou
qu'il parti

530. —
plus de d
nombre, e
au lieu de
dites j'ai a

531. —
stion, ap
voir, ente
pouvoir, p

Les ver
de la pré
dés de la
lecture et
cette disti

532. —
variant ja

regulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.

Mais on ne pourrait dire :

Ce plat est servi pour MANGER, le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précédent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTERA.*

529. — Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier.*

530. — *Remarque.* — S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. On, au lieu de dire, *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur, dites j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler.*

531. — Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition, après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très-grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

532. — Parmi les participes présents, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours par

ant, tels sont pourtant, sachant, lisant, travaillant, comprenant, veillant, visitant, écrivant, et des milliers d'autres ; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que verbes (1).

333. — Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt verbes, et alors ils ne varient point ; et tantôt adjectifs, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent (2).

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée, du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tout à tour verbes et adjectifs, sont les seuls aussi qui pussent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'artisit de tous les verbes qui est terminée par *-ant*, on ne fait que faire usage d'une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans doute adjectifs, et conséquemment déclinables.

En effet, la langue française, pour la plupart issue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non-seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle ; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Mais des dix espèces de mots de notre langue, il n'en est aucune dont la filiation soit plus généralement frappante et plus palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique :

*Aimant, venant, dormant, régnant, promettant ;
Amans, veniens, dormiens, regnans, promittens.*

Or les Latins faisant sans exception de chacun de ces mots un adjectif et un verbe tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle qu'à la règle latine.

En se reportant même à cette époque où la langue française commence à prendre une physionomie moins exclusivement latine, voit-on que les auteurs d'alors, encore sous l'empire de la règle des Latins, la seule qui jusque-là les guidait, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

Le Tibre croist inopinément non seulement par engout des eauës TUNBANTES à la fonte des neiges, mais encore par les vens austral, qui SOUFFLENT droit en sa boueque (son embouchure) près Hostie, SUSPENDANS son cours et ne luy DONNANS lieu de sescouler dans la mer, le font enfler et retourner en arrière.

Tous sortirent en devant de luy IECTANS (jetant) feu de tous cousteuz au luy et sa iument (jument), BONNANS de leurs cymbules et HURLANS... De sorte que la iument ARRIVANTE au couvent (arrivant au couvent) de luy ne pourstoyt que le pied droit. (Le même.)

Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assez

534.
reste ve
stitue to

Pour
trer de
et celle

535.
l'adjecti
situation

Par e

généralemen
inspirés s'
ne répondan
cas où le
verbe, ils
donc d'écri
mêmes jusq
hasards de
quants ave
ils écrivent
invariables.

Outre qu'
sa part d'in
sidents, ils a
le besoin d'
tion qui en
sens.

A l'époqu
il n'était pa
bien que se
qui les peig
bilité ou de

Quand, pa
sants, à la s
qu'il ne nou
les taureaux
la bresb pa
ont de mug
même où et
comme le le
il ne nous se
nous enten
taureaux m
encore, l'or
nétrer imm
que nos pér

534. — Or, distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *participe* et celle de l'*adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action*; et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose.)

Par exemple, quand je dis, *ces enfants nous intéressent*,

généralement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*: *verbe*, ils l'écrivirent invariable; *adjectif*, ils le firent varier. Au lieu donc d'écrire comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusqu'à-là, i.e. *on voyait des chevaliers CUYAUCHANTS et BRAVANTS les hasards des combats, là des hommes LUTTANTS corps à corps ou S'ATTaQUANTS avec la même ardeur que les bêtes sauvages POURSUIVANTES leur proie*, ils écrivirent, comme nous le ferions aujourd'hui, tous ces participes invariables.

Outre qu'une raison d'harmonie, raison bien fondée du reste; à peu près part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable dans les circonstances, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du participe.

Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISANT*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bête, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent; il caractérise tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'ils eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bête, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme leit *les brebis BÉANT, les taureaux MUGISSANT et les chiens ABOYANT*, il ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pûmes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bêtaient, que les taureaux mugissaient et que les chiens aboyaient: nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots bêtant, mugissant, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.





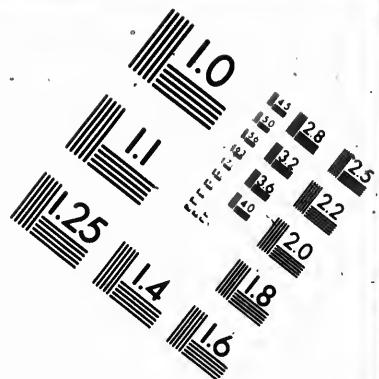
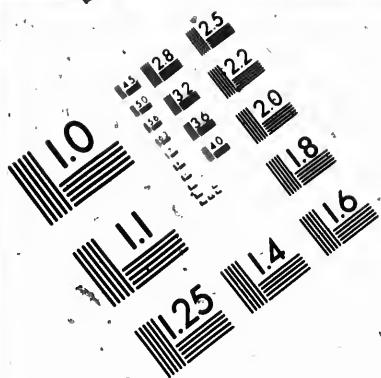
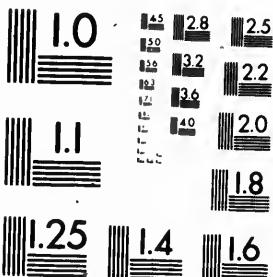
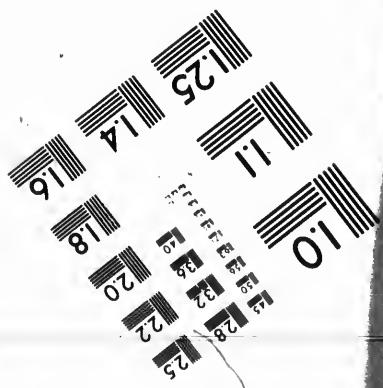
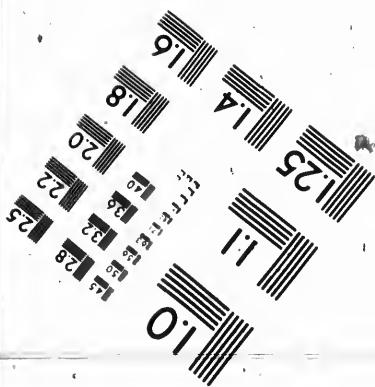


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

26
28
25
32
36
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100
105
110
115
120
125
130
135
140
145
150
155
160
165
170
175
180
185
190
195
200

10
11

SANT par leur babil, nous leur fimes quelques questions, le mot intéressant est ici participe présent, est ici verbe, parce qu'il exprime une action ; en effet, intéresser par son babil, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

Voilà des enfants INTERESSANTS. Ici le mot intéressant serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

336. — Il y a toujours action, et par conséquent le participe présent est toujours invariable,

1^o Quand ce participe présent a un régime ou complément direct. *Ces faits ACCABLANT l'accusé, il ne sut que répondre.* — Accablant qui ? — L'accusé. Voilà le régime direct de accablant : or, accablant est verbe, et conséquemment invariable.

2^o Le participe présent est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions comme ou parce que, quand ou lorsque, et un temps de l'indicatif.

Ces messieurs TREMBLANT de froid ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume ; c'est-à-dire comme ou parce que ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.

Les taureaux MUGISSANT font retentir les échos d'alentour ; c'est-à-dire les taureaux, quand ils mugissaient.

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile ; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

EXERCICES sur le participe présent.

Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, OFFENSANT et BLESSANT leurs amis mêmes ; demain vous les trouverez humbles et RAMPANTS. — Offensant et blessant qui ? — Leurs amis. Voilà le régime direct de offensant et de blessant : or, ici, ils sont verbes et conséquemment invariables. — Rampant est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

Ces jeunes personnes OBÉISSANT à tout ce qu'on exige

d'elles
dire co
à tout.

On
sonnes
obligea
lités in
peigne

Nous
priété,
exprim
invariab

La lo
tesse, c
spire, e

La ta
nus. —
MUGISSA
adjectif
parce q
la tourt
la chèvre
animaux.
Ces mè
riables,
même o
presque
rie. —
tendu pl
l'action

En d'aut
MUGISSA
couleuvre
NANTS, etc.,
qui ne mu
adjectifs al
séparées
faite de tou

Mais s'ag
ces facultés
les taureau
principalement
invariables.

d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent, c'est-à-dire comme ou parce que ces jeunes personnes obéissent à tout. (Règle n° 536.)

On voit avec plaisir, et volontiers on recherche les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS. Ici aimantes et obligants sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils évoquent le caractère.

Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche. — Chassant et fuyant expriment l'action : or, ils sont verbes et conséquemment invariables.

La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse, c'est-à-dire la tourterelle, quand elle roucoule, inspire, etc. (Règle n° 536.)

La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus. — A côté de la BÉLANTE brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE. Ici je me sers des adjectifs roucoulante, bélante, mugissants et grimpante, parce que mon intention est non de parler du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent et où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler, de bêler, de mugir ou de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, c'est-à-dire le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : presque toujours les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie. — En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.

En d'autres termes, on ne peut dire, la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les BONDISSANTS chevreaux, les renards OLAPISSANTS, la RAMPANTE couleuvre, les lions AUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chameaux RUMINANTS, etc., que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors bélant, mugissant, grimpant, etc., exprimant des actions, sont verbes et conséquemment invariables.

Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSÉSPÉRANT tous les citoyens, il s'ensuivit un trouble qui paralya tous les moyens de défense. — Alarmant qui? — La population. — Désespérant qui? — Les citoyens. Voilà les régimes directs de *alarmant*, de *désespérant*. *Or, alarmant et désespérant* sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 533.)

Qui donc a répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSÉSPÉRANTES? — *Alarmants* et *désespérantes* sont deux adjectifs qui qualifient l'un les bruits et l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, *j'ai laissé vos enfants BRILLANTS ou BRILLANT de santé?* — *Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS ou BRILLANT de gloire?* — Vous avez des diamants BRILLANTS ou BRILLANT d'un éclat vif et pur?

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, *j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé.* — *Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable, parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants PAR un éclat vif et pur*, comme les enfants le sont *par la santé*, et les guerriers *par la gloire*. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet éclat, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants, mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

Ce serait différent, si l'on disait,

L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades mourant de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les

contrées
ration :
dernier
d'autres
la faim ;

BRU
vier, no
riable le
vent, ma
des. régl

Pour
conséque
chose qu
nous all

• 1° C'e

(1) « Ce
construire
d'ailleurs
évidemmen

Ce qui e
le mot *bril*
l'emploie p
où il est ex
invoqué, pa

Non-seule
même, ainsi
voyait *ces n*
fumant, bu
COURANT. —
et CHANTANT
ÉTAIENT cha
nous les av
dormant, qu

Par ces ex
chantant, de
mots qui so
à-dire invar
Duvivier.

Qu'après
moyen méci
de mieux; u
procédé, mè
quand encor

nouvelles
rouble qui
nt qui? —
ens. Voilà
or, alar-
ment inva-

nouvelles
sont deux
nouvelles.
est-à-dire

3.)

PLANTS ou
dans leur
s avez des
et pur?
brillants,
os enfants
TS PAR la
rie BRIL-
t la santé
qui rend

variable,
ctif, parce
clat vif et
les guer-
mants qui
c'est là le

n sur cette
elques-uns
URANTS de
, l'état, la
ieusement
vant nous

peuplades
ent sur les

contrées méridionales. Ici *mourant* est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, *mourants* dirait beaucoup trop.

BRULANT. — Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non-seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

*Figure-toi Pyrrhus les yeux étincelants,
Entrant à la lucer de nos palais BRÛLANTS (1).*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flamme* ; nous allons le prouver de deux manières.

1^o C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) « Ce mot *brûlant*, dit ce grammairien, qu'on peut facilement construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal. »

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non-seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : *toute la journée on voyait ces messieurs fumant, buvant ou jouant, c'est-à-dire qui étaient fumant, buvant ou jouant.* — *Là-bas j'aperçois des hommes chassant et courant.* — *Non loin de moi se trouvaient des villageois causant et chantant, c'est-à-dire qui étaient causant, qui étaient riant et chantant.* — *Quoiqu'e nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés dormant et ronflant, c'est-à-dire, qui étaient dormant, qui étaient ronflant, etc.*

Par ces exemples, on voit que *fumant*, *buvant*, *jouant*, *chassant*, *riant*, *chantant*, *dormant*, *ronflant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots qui sont, qui étaient, n'en restent pas moins participes présents, c'est-à-dire invariables : nous réprouverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Q'après m'avoir dit la raison logique d'un fait; on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore il ne trompe pas ma croyance.

brûlant ne marque nullement l'état, la qualité, comme le prétend Girault-Duvivier, mais bien une action qui s'accomplice. En effet, quand ce poète dit que

Pyrrhus entre à la lueur de palais brûlants, il représente les palais en flamme, il parle d'une action non accomplie, mais qui s'accomplit, puisqu'il nous montre la lueur que produit cet incendie : or *brûlant* est verbe et non adjetif; et Racine, entraîné par le besoin de la rime, a péché contre la grammaire.

Je dirai de même : *Hier, lorsque je sortis de chez moi, je laissai par inadvertance deux bougies brûlant*, et non *je laissai deux bougies brûlantes*. — Quoique bien éloigné du théâtre de l'incendie, j'aperçus ma maison brûlant et non brûlante.

Une seconde preuve plus saisissante encore et pour ainsi dire palpable, c'est que *brûlant* n'est adjetif que lorsque c'est à l'aide du tact, du toucher, que nous reconnaissions qu'une chose est en effet brûlante. Par exemple, après avoir mis ma main dans de l'eau plus que chaude, je dirai que je l'ai trouvée brûlante. Nous disons de même : *je ne puis encore manger ma soupe, tellement je la trouve brûlante*. — *Les murs d'une maison incendiée restent quelque temps brûlants*. — *Cet enfant a la fièvre, car il a les mains brûlantes, la tête brûlante*. Dans tous ces cas, *brûlant* est adjetif, parce qu'il exprime l'état ; et dans tous ces cas aussi, c'est le *toucher* et non la *vue* qui nous donne la certitude que tels objets sont brûlants.

Au figuré, on dit aussi, cœur brûlant, âme brûlante, style brûlant, pour dire ardent, plein de feu.

AGISSANT. — Faut-il dire, à l'imitation de la Harpe, *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature* (1) ? — Par ces derniers mots, *l'air est une force AGISSANTE par sa nature*, La Harpe qualifie l'air et nous le montre

(1) Voici ce que, dans sa dissertation sur le participe présent, La Harpe dit du mot *agissant*, car ce grand maître s'est aussi occupé de cette difficile question. — « *L'âme agissant sur le corps, il en faut conclure que, etc... Agissant n'exprimant qu'une action est ici participe. L'âme agissante serait une faute grossière. Pourquoi? c'est que agissant, adjetif verbal, ne signifie qu'une habitude : c'est un homme agissant,*

comme é
force agi
tés distin
Mais qua
non pour
tés, mais
qui opère
sur les co
ment, c'es
donc,

*L'air es
les corps
Et nous tr
par elle-m
les plus so
sens.*

Nous diro
sur tous les
les corps (1).

EXPIRA
nous rappor
nous offre p
Ces exempl

c'est une tête
tude d'agir,
Jusqu'ici il n
Harpe ajoute :

« On dirait t
plus solides,
C'est ici que no
haut.

(1) Faisons en
renous d'attaqua
grimpante, on p
tant sur les ro
dans cette phras
la plus escarpée
indubitablement
agissants de leur
œuvres, une que
se grimpant e
tous lieux, atte
la question de

comme étant de sa nature, non une force *inerte*, mais une force *agissante*; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives: là, sans nulle doute, *agissante* est adjetif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelque une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirois donc,

L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens. Et nous traduirons ainsi cette phrase: *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.*

Nous dirois de même: *on représente l'air comme une force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur les corps* (1).

EXPIRANT. — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

• *c'est une tête toujours AGISSANTE, pour dire, c'est un homme qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser.* Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

• *On dirait très-bien : l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature.* C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit *une chèvre grimpante*, on peut dire également *GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés*? Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature?* Indubitablement non. Si *grimpant* est incontestablement adjetif dans *GRIMPANTS de leur nature*, attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpant* est verbe dans *GRIMPANT sur les rochers, et dans GRIMPANT tous lieux*, attendu qu'ici, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est pas question de qualité, de caractère distinctif, mais d'*action*.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

« *Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ant que*, par l'analyse, on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe.* »

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
Dans la flamme étouffés, sous le fer EXPIRANTS.*

*Je vis nos ennemis vaincus et renversés,
Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous dispersés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second, puisqu'il nous dit : « *Dans ces vers, expirant désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjetif.* »

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici *l'état, la qualité*; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1^o qu'en disant

EXPIRANT dans les flammes, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent *invariable*;

2^o et que si l'on disait,

EXPIRANT sous le fer,

EXPIRANT sous des coups, le mot *expirant* serait adjetif, et conséquemment variable : telle est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

Des hommes EXPIRANT dans les flammes,

Des hommes EXPIRANT sous le fer,

Des hommes EXPIRANT sous nos coups.

Essayons de faire partager ce sentiment.

Établissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjetif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée EXPIRANTE, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Ici *exp*
gulièren

Mais ex
toutes les
l'objet qui

EXPIRAN
EXPIRAN
EXPIRAN

En pare
En effet,
EXPIRANT d
mes déjà à
de vie, p
même, des p
lement des
des personn
pleins d'ard

Dans tout
état, com
es êtres da
ui donne v
en est de r

Ces crimin
ale, je les ai
et exemple
avec ceux qu
un état, ma
peut, en
minels à l'
, mais bie

er. Encore
sait, une a
Or, si Volt
Nos enfant

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants
Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS.*

(VOLTAIRE, dans Zulime.)

Ici *expirants* signifiant *rendant le dernier soupir*, est généralement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit,

*EXPIRANT sous le fer,
EXPIRANT dans les flammes,
EXPIRANT sous nos coups.*

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr, mourir*. En effet, *des hommes EXPIRANT sous le fer, des hommes EXPIRANT dans les flammes*, ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes EXPIRANT sous nos coups*, ne sont nullement des personnes déjà expirantes ; et encore moins des personnes *expirantes sous nos coups*, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* ne prime nullement *un état*, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une *action* qui donne violemment la mort à des gens bien portants. C'en est de même quand je dis,

Ces criminels qu'une sentence a frappés de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau. Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état, mais d'une *action*. Celui qui parle, ne veut ni se peint, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vu supprimer. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte fait, une *action*.

Or, si Voltaire a eu raison d'écrire,
Nos enfants EXPIRANT dans les flammes.

Il a péché contre la grammaire en écrivant,
Des hommes EXPIRANTS sous le fer,
Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups; dans ces deux derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjetif.

RONFLANT.

Des laquais étendus, RONFLANTS sur le plancher.

(VOLTAIRE, *la Femme qui a raison.*)

L'Académie ne fait ce mot adjetif que lorsqu'il s'applique aux choses; alors il signifie *sonore*: *instrument RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT, phrase RONFLANTE, vers RONFLANTS.* — Au figuré, *promesses RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

Ronflant, appliqué aux personnes, ne peut être que verbe: *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui ronflent, qui font l'action de ronfler; l'esprit se refuse à voir là un état; aussi n'hésitons-nous pas à condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme adjetif, nous doutons même que ce grand homme eût dit,

Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plancher.

CHANCELANT *dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISANT de,*
HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de,
TRESSAILLANT de, VACILLANT sur, dans.

Faut-il écrire, *nous rencontrâmes ces enfants TREBLANTS de froid* ou bien *TREMBLANT de froid*?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie ou bien *TRESSAILLANT de joie*?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'espérance, ou bien *PALPITANT de crainte et d'espérance*, etc.

Avant de répondre à ces questions, nous devons dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques participes suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent assez indifféremment aussi s'écrire variables ou invariables. Cette considération, à l'égard

sous ne pense
à nous faire re-
rasantes que
on 'a, pour l'
général.

Parmi les ve-
avec dire, nou-
cesser, déchoir

Quand on di-
de l'eau s'est
une action qui
un crise d'un s-
fut accompli,

De même on a
passé d'un état
à une action qui
bien décennée
fut faite de tou-

Eh bien, si, &
doivent se conju-
rassé l'emp-
nement. En
vérité, attendu
que la transi-
compli, c'est-à-

Pourquoi donc
raison à propos
absolument indi-
nouvement ou pa-
se pas laisser à
l'an, soit dans l'a-
tel, quand sortir
de me force
quand il n'y a pas
tenu invoquer

Nous considérons
objectifs les par-
amples qui pre-
rencontrâmes
Nous trouvâmes
— Nous les e-
rancs.

Que s'il se ren-
tions, avant tout

(1) On sait que l'état,

sous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, n'a, pour les combattre, que les ressources impuissantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec avoir ou avec être, nous citerons croire, décroire, dégénérer, expiration, vieillir, cesser, déchoir, échoir, empêtrer.

Quand on dit, la rivière a causé d'un mètre, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe avoir (1). Et si l'on dit, la rivière a causé d'un mètre, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli, abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, cette race a bien décliné, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il ya une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire avoir ; et cette race est bien déclinée, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

Eh bien, si, à l'égard de ces verbes, on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec avoir, on en eût limité ou plu-
tôt fusillé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec être, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état ; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison à propos de certains participes présents ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du nouveau ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre soit ce qui le frappe sous l'an, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-il bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérerons donc indifféremment comme verbes ou comme adjectifs les participes présents tremblant, tressaillant et palpitant des exemples qui précédent, c'est-à-dire que nous écrirons indifféremment, nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANTS de froid ou TREMBLANT de froid. — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou TRESSAILLANT de joie. — Nous les avons laissés PALPITANTS OU PALPITANT de crainte et d'espérance.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le rions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

(1) On sait que l'auxiliaire avoir sert à marquer l'action, et l'auxiliaire être, l'état.

Des enfants qui TREMBLENT de froid et des enfants qui sont TREMBLANTS de froid.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer *aucune autre différence que celle qu'il y a entre*

La rivière a cou d'un mètre, et la rivière est CRUE d'un mètre : or il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrirons indistinctement :

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien TRESSAILLANTES de joie. En mettant TRESSAILLANT de joie, c'est comme si nous disions qui tressaillaient de joie; en mettant tressaillantes de joie, c'est comme s'il y avait qui étaient tressaillantes de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons,

Nous les avons laissés PALPITANTS ou PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif palpitants et le participe présent palpitant, peignent encore le cas à un égal degré de vérité, par l'adjectif palpitants, on exprime l'état, on dit qu'ils étaient palpitants ; par le participe présent palpitant, on exprime le mouvement, on dit qu'ils palpitaient : dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a une analogie parfaite et même identité de circonstance entre

Cette race a bien dégénéré ou EST bien dégénérée. — Cette femme bien VIEILLI ou EST bien VIEILLIE, etc.,

Et entre

Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou TREMBLANTS de froid ; — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que, 1^e on peut voir du mouvement ou un état, 2^e et que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état, d'où nous concluons que, dans tout ce qui concerne l'adjectif et le participe présent, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrirons donc encore,

Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se levaient CHANCELANT ou CHANCELANTS. — Nous les rencontrâmes YACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.

Au figuré
lans et ch
compliquem
avons trou
fie ni pou
pables n'or
lants, CHA
dépositione

BOUILLANT

Près d'
l'impatie

Au figuré
humante, le
écume.

FRÉMI
SANT de d
joie, OU FI

FUMAN
l'Etna n'êt
TUMANTS. I
ours invan
— Je les
fumaient.

HALETANT

Ils appro
joie, HAL

Ce n'est pas
moins sortant d
lusivement et
ciseusement et
tpe présent.
Il faut exa
circonstance.
Par exemple,
que, des han
pression pr

Au figuré, cependant, et tant au sens physique qu'au sens moral, vacillants et chancelants sont toujours adjetifs. Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées vacillantes, chancelantes, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princes moins et incapables n'ont qu'une autorité chancelante, ne laissant que des tristes vacillants, chancelants. — Ces témoins se sont montrés vacillants dans leurs dépositions.

BOUILLANT, ÉCUMANT.

Près d'eux étaient leurs coursiers écumants, bouillant d'impatience, ou écumants, bouillants d'impatience.

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, la mer écumante, les vagues écumantes, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.

FRÉMISSANT. — Nous laissâmes ces dames frémissant de dépit, ou frémissantes de dépit, frémissant de joie, ou fremissantes de joie.

FUMANT. — Lorsque je visitai l'Italie, le Vésuve ni l'Etna n'étaient en éruption, mais je les vis fumant ou fumants. Fumant, employé comme verbe actif, est toujours invariable : nous les avons trouvés buvant et fumant. — Je les ai vus qui étaient fumant, c'est-à-dire qui fumaient.

HALETANT, PALPITANT.

Ils approchèrent de nous palpitant de joie ou palpitants de joie, haletant de colère ou haletants de colère.

Ce n'est pas cependant que quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, n'amènent des cas exceptionnels où il faut exclusivement le participe présent, et 2° d'autres encore où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

Si il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances naissent, se produisent, éclatent. Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, que des hommes, en armes l'ayant découverte, voulussent rendre la prison produite par leur présence sur cette femme, ils devraient

A notre vue, cette mère s'lança vers nous les yeux hagards et tremblant de frayeur ; je me sens du participe présent tremblant et non de l'adjectif tremblante, parce que ces hommes armés étaient aux yeux de la mère comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexaltation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant tremblante, ontr qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre ; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non-seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.

Nota. Tremblant ne saurait être qu'adjectif dans cette TREMBLANTE, voire TREMBLANTS, parce qu'ici il exprime un état constant.

Autre exemple. — Jusque-là il était resté calme ; mais à cette parole outrageante, ses yeux brillants ou plutôt étincelants annoncèrent l'agitation de son esprit. Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire une personne écumanant de rage, et dans d'autres circonstances, une personne écumante de rage.

On dira une personne écumanant de rage, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée ; et une personne écumante de rage, si, le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

A son empörtement, à sa colère succéda une fureur telle, que bientôt écumanant de rage, elle eut déchiré son progrès en, si on ne l'en eût empêché. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation, or c'est là verbe.

J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai écumanant de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entree.

Mais je dirais en faisant écumanant adjectif, après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime ; et ainsi qu'on la trouva encore écumanante de rage. Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport de sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment assailli, un état presque le retour au calme.

On dira donc, au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un et l'autre par nos lames granciant sur leurs cheveux, puis tomber et périr, tel n'a plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'

rendre non qui se produit

Mais je dis plusieurs so CELANT OU CHANCIERANT. STANCE MIXTE chancelaient

Nous les i leurs membra

Dans les ex par les circos y a transition permanence appliquer le pr

Mais ce mo circonstances la règle, atten ressource que

Que, par ex BOUILLANT DE C doit entendre ton plus haut que l'émotion colère.

1^e Remarque frénissant, ha employés étaient vraiment variés, celui qui parlaient, à demi barème. — TREMBLANTS, TR

2^e Remarque qui portent le e types présents et aussi à demi barème

(1) Voyez not extrait les exercices verbaux de notre ouvre son étendue

rendre non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.

Mais je dirais, en faisant chancelant indifféremment verbe ou adjetif, plusieurs soldats étourdis par des boissons spiritueuses se tenaient CHANCELANT OU CHANCELENTE sur leurs chevaux. Ici j'ai la liberté du choix entre chancelant, verbe, et chancelants, adjetif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats chancelaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a pu de la durée.

Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres. Ces mots de tous leurs membres peignent un cas sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précédent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire *état*; aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs, des auteurs, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle, attendu que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du participe présent.

Que, par exemple, je dise, *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère*, par cela seul que je dis bouillante, et non bouillante, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation; et si, au contraire, je n'avais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais bouillante de colère.

1^e Remarque.—Si ces mêmes participes présents, chancelant, bouillant, frémissant, halant, palpitant, tremblant, tressaillant, vacillant, sont employés étant précédés du verbe dire, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables; par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec être, il les fait adjectifs: *ces hommes commencent à être CHANCELENTE sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leurs démarques.* — *Quand nous les vîmes, ils étaient HALANTES, PALPITANTES, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISANTES* (¹).

2^e Remarque.—En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à orthographier son étendue.

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie du participe présent*, d'où nous avons extrait les exercices qui précédent et où chacun des quatre cents adjectifs verbaux de notre langue est rangé par ordre alphabétique et traité dans toute son étendue.

graphier comme du temps que *tous* les participes présents étaient variables : *les ATANTS droit, les AYANTS cause ; les filles USANTES et JOUSSANTES de leurs droits, etc., etc.*

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formulles judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramental, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous voudrions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé, on leur fît sentir dans leur orthographe l'action commune de la règle : en écrivant *les ATANT droit, les AYANT cause, les filles USANT et JOUSSANT de leurs droits, etc., etc.*, on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

537. — Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538. — Comme on l'a déjà vu, page 34, nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

Du verbe ACTIF.

539. — On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

Or on reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un, quelque chose*. Ainsi *aimer, étudier, chérir, faire, concevoir, etc.*, sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un, étudier quelque chose, etc.*

540. — Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1^e U
actif (pa
2^e U
tantôt p
si le suj
J'ai E
Embr
reste ac
Ces d
Salué
Il res
dames o
Ces en
Occup
Il rest
les enfan

541. —
be actif c
mais supp

*Les en
Cultive
Ce verbi
tion ; mai
tés, on inc
ennemis la*

*Cette bo
Cassée v
Ce verbi
la bouteille
chose, ni s
verbe passi*

(1) Nous ne
mêmes, distin
tie de que l'e
distinction.

1^o Un verbe actif conjugué avec *avoir*, reste toujours actif (*pas d'exception*) ;

2^o Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif ; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai embrassé ma mère.

Embrassé vient du verbe actif *embrasser quelqu'un* ; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

Ces dames se sont saluées.

Saluées vient du verbe actif *saluer quelqu'un* ; Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

Ces enfants se sont occupés.

Occupés vient du verbe actif *occuper quelqu'un* ; Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

Du verbe PASSIF.

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

Les ennemis ont été culbutés par nos troupes.

Culbutés vient du verbe actif *culbuter quelqu'un*.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés*, on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

Cette bouteille s'est cassée.

Cassée vient du verbe actif *casser quelque chose* ; Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais la bouteille ne casse pas ; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son copro, au lieu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

La porte s'est OUVERTE.

Ouverte vient du verbe actif *ouvrir quelque chose*,
Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action.
Mais la porte n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte*,
est donc un verbe passif.

Or un verbe n'est pas passif qu'autant,

- 1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF ;*
- 2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE ;*
- 3° *Que le sujet supporte l'action.*

Du verbe NEUTRE.

542. — Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Or, *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543. — Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, par-*

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infinissable d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on* ?

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, lire, naître, tomber, dire, croire*, etc., il faut prendre le verbe à l'infinitif et se questionner de cette manière :

Peut-on *périr* quelque un ou *périr* quelque chose? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *mourir* quelque un ou *mourir* quelque chose? — Non. (Le verbe est donc neutre.) — Peut-on *rendre* quelque un ou *rendre* quelque chose? — Oui. (Le verbe est donc actif). — Peut-on *voyager* quelque un ou *voyager* quelque chose? — Non. (Le verbe est donc neutre.) Etc., etc.

tir, tom
et font,
partis, e
parce q
car on i
né, etc.

Mais i
neutres s
elles se s
verbes p
significat
ils ont n
PARLE à n
conjugué

544. —
conjuguen
comme je
visent en

545. —
qui ne peu
noms de la
se souveni
s'enfuir, s'e
qui sont je
repens, etc.

546. —
qui, touten
personne, pe
te félicité
avez, ils s
dentels, car
om : je plai
x vantes, et
C'est pour l'
l'auxiliaire ou
veille à dire, e
etc.

tir, tomber, naitre, mourir, venir, etc., sont variables, et font, nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec avoir; car on ne dit pas, j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI*, *nous nous sommes PARLE*, *elles se sont SOURI*, *ils se sont SUCCÉDÉ*, etc.; parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nui* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux*; *nous nous sommes parlé*, par *nous AVONS PARLE à nous*, etc.; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec être.

Des verbes PRONOMINAUX.

544. — On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console*, *tu te rappelles*, *il se flatte*. Ils se disent *essentiels* et *accidentels*.

545. — Les verbes pronominaux *essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne; tels sont *abstenir*, *s'emparer*, *se souvenir*, *se repentir*, *s'écouler*, *se réfugier*, *s'en aller*, *s'ensuir*, *s'évanouir*, *s'empressoer*, *s'envoler*, *se moquer*, etc., qui sont *je m'abstiens*, *je m'empare*, *je me souviens*, *je me repens*, etc., et non *s'abstiens*, *s'empare*, *je souviens*, *je repens*.

546. — Les verbes pronominaux *accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains*, *tu te félicites*, *il se vante*, *nous nous engageons*, *vous vous réjouissez*, *ils se parlent*, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains*, *tu plains*, *je félicite*, *tu félicites*, *je vante*, *tu vantes*, etc.

C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire *être* se trouve substitué à l'auxiliaire *avoir*; par là, on évite ce qu'il y aurait de bâillant pour l'oreille à dire, *mes enfants se ont surpris*, *elle s'a pourvue*, *il s'a appesantie*, etc.

547. — *Remarque.* — Les verbes pronominaux *accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres ou impersonnels.

Or si je dis, *vous vous êtes blessé*, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesses*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes souvenus de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un seul pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*, etc.

Des verbes IMPERSONNELS.

548. — On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels ; c'est lorsque étant précédés du pronom *il*, ce pronom ne se rapporte à rien : *il a été ORDONNÉ que... il est SURVENU des événements; depuis lors, il s'est écoulé vingt jours; il est utile que... il est vrai que... etc.*

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

Il lui fut PAYÉ une somme importante.

Il s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.

Il est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

RÈGLE DES PARTICIPES PASSÉS.

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

549. — S'accorde avec le régime direct,
Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

550. —

1^e Tou

2^e Tou

la signifie
Elle est à

3^e Tou
en somme

D'après
qu'il est i
et du régi
son espèce

551. —

pagné d'
s'accorde
rapporte.

Cette da
dans nos b
TUE auprè

551 bis. — Il
qui s'emploie
les de pratique
renouvé l'écr
inal, etc. Alors
placés après le
par la cour son
copie de sa mo

Ex

Nous avo

On est actif (

(1) La Grammaire
pronome du verbe
second pronome
nous avons nous
mains de dire
quer, nous avon
n'aile à trouver
toujours de la m

SECONDE RÈGLE.

550. — S'accordent avec le sujet,

1^e Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS* ;

2^e Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS* ;

3^e Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES*, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du sujet et du régime, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551. — *Remarque.* — Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle, tomba ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillesse paraissait FLETRIE et ABAT-TUE auprès de celle de Mentor.

551 bis. — Il faut en excepter *vu*, *lu*, *approuvé*, *collationné*, *certifié*, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *vu par la cour les pièces mentionnées*; *renouvelé l'écriture ci-dessus*; *certifié la présente copié conforme à l'original*, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces vues par la cour sont volumineuses*; *l'écriture APPROUVEE par moi équivaut à une copie de sa main*.

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (*lire quelque chose*) ; conjugué avec avoir, il reste actif. Il y

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime direct le second pronom du verbe essentiellement pronominal, et, en réalité, c'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous sommes aperçus qu'on nous trompaît*, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le sujet, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvenient, le sujet et le régime étant toujours de la même personne.

aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons lu quoi ?* — cet ouvrage : ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.

Reçu et envoyé sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs ; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ?* — *ces fruits* : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ?* — *les fruits* : ce mot étant avant le participe *envoyés*, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.

Arrêtés vient du verbe actif *arrêter quelqu'un*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action, et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne font pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

Les prix se sont DISTRIBUÉS hier.

Distribués vient du verbe actif *distribuer quelque chose*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les *prix* ne font pas l'action de *distribuer* : le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*).

Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

Ces personnes se sont PARLÉ.

Parlé est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*).

Et quelque ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *j'ai parlé*, *tu as parlé*, etc., *ces personnes ont parlé* ; ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.

Vécu est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Vos nièces se sont EXPRESSEES de vous écrire.

Exprésser est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer

autrement
l'empressez

Ses cr

Absolus
tiens) : acc

Il est p

Passé et e
se rapporta

Je leur

Écrit et ré
avec avoir,
érit quoi ?
phrase, poi

Les ma

Fait est ici
trien : or il e

552. —
des choses
ces péchés
dire nous a

Le prono
exprimer q
quelles il se
rect, ni con

Ces péche
avons MANG
non toutes
partie ; or,
le régime i

Mais il n
relatif en d
qui le suit

Autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses, et non j'empresse, tu empresses*, accord avec le sujet n'est pas nécessaire.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

Abstenus est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens, et non j'abstiens*) : accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.

Passé et *arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : or ils sont invariables.

Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.

Écrit et *répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugués avec *avoir*, il restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *j'ai écrit quoi ? elles ont répondu quoi ?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel ; le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : or il est invariable.

Remarque importante.

552. — Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime

indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a, comme dans les phrases suivantes, un régime direct avec lequel il s'accorde.

Je Les en ai REMERCIES, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS ; ils s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, *combien de livres j'ai ACHETÉS ! combien j'en ai LUI combien de lettres il a REÇUES ! combien il en a ÉCRIT lui-même !*

Suite des exercices sur les participes.

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

OBTENU vient du verbe actif *obtenir quelque chose*. Conjugué avec avoir, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *les élèves ont obtenu quoi ? — les prix* : ce mot *prix* étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURNENTÉES.

TOURNENTÉE vient du verbe actif *tourmenter quelqu'un*. Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet *elles* fait l'action. Elles ont tourmenté qui ? — *elles*, exprimé par *se* : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai ARROSÉES.

ARROSÉE vient du verbe actif *arroser quelque chose*. Avec avoir, il reste actif : *j'ai arrosé quoi ? — les fleurs* : accord, parce que ce régime *fleurs* est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS et ne sachant plus quel parti prendre.

ÉTONNÉ vient du verbe être *étonné* : *être* fait la jonction d'adjectif : accord avec *ils*.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

VENDU vient du verbe actif *vendre quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *fruits* ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

REPOUSSÉ vient du verbe actif *repousser quelqu'un*. Quoiqu'il soit con-

Jugé avec être, il reste actif, parce que le sujet *jeunes gens* fait l'action de repousser : ils ont repoussé qui ? — eux, exprimé par *se* : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier.

Jugée vient du verbe actif *juger quelque chose*. Mais le sujet *affaire* se pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec ce sujet.

Nous avons VOYAGÉ en Italie.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyer quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec avoir.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose*, *paraître quelque un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec avoir.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.

Mangé est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec avoir, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom en signifiant de cela une partie de cela, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Cette bûche s'est CONSUMÉE.

Consumé vient du verbe actif *consommer quelque chose*. Conjugué avec être, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consommer ; au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consommée : le verbe est donc passif : accord avec ce sujet.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec avoir, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.

Remercié est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec avoir, il reste actif. J'ai remercié qui ? — eux, exprimé par *les* : accord.

Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche inconduite.

Repentis est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer

autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, tu te repens, et non je repens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.

Régné est neutre (ou ne dit pas régner quelque chose). Conjugué avec avoir, il est invariable.

Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.

Parties est neutre (on ne dit pas partir quelqu'un). Comme il ne pourrait se conjuguer avec avoir, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

Ils se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas nuire quelqu'un). Quoiqu'il soit conjugué avec être, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec avoir : on dit bien *j'ai nui, tu as nui*.

Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUIE.

Écoulé et *évanoui* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoute*, mais *il s'écoule*; on ne dirait pas non plus *j'évanouis*, mais *je m'évanouis*; accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.

Arrogé est actif (*s'arrêter quelque chose*). Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet *hommes* fait l'action. *Ils se sont arrogé* quoi? *la qualité*: accord.

Remarque. — De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arrêter* est le seul qui admet un nom pour régime direct; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui appliquant la règle.

L'eau s'est RÉDUITE.

Réduite vient du verbe actif *réduire quelque chose*. Comme il est conjugué avec être, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif : accord avec ce sujet.

Il est SURVENU des événements fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.

Cueilli vient du verbe actif *cueillir quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli quoi?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que *j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question*, quand

je n'en ai eu
le droit de relâcher,
participer qu'à

Il a été

Formé est
telle phrase

Les tro

Voyage en
voir, il est

Il a été

Préparée
rien : or il

553.

faut avant

Si l'un

nécessaire

Les enfa

Vus vien

Tomber

Le régime

au participe

Vos sour

TENDUES SO

Entendu

tir est neutre

Le régime

au participe

554. — I

un et l'autre

La lettre q

Faites-vou

régime alter

je n'en ai cueilli qu'une partie : le pronom *en*, signifiant de *cela*, une partie de *cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Il a été FORMÉ des établissements pour....

Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.

Voyagé est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapporte à rien ; or il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

533. — Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif, l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

Les enfants que j'ai VUS tomber.

Vus vient du verbe actif *voir quelqu'un*.

Tomber est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que*, représentant *enfants*, appartient donc au participe *vous* : accord avec ce régime.

*Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre : je les ai EN-
VENDUES SORTIR.*

Entendues vient du verbe actif *entendre quelqu'un*. *Sor-*
tit est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

534. — Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entendu la lettre lire?

Ai-je entendu lire la lettre?

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *l'lettre* appartient au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les blés que j'ai vu moissonner.

Vu et *moissonner* sont actifs (*voir moissonner quelque chose*). Disons donc :

Ai-je vu les blés moissonner?

Ai-je vu moissonner les blés?

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'*infinitif moissonner*, en est le régime : or le participe est invariable.

Les enfants que j'ai vus étudier sont attentifs.

Vus et *étudier* sont actifs (*voir quelqu'un étudier quelque chose*). Disons encore :

Ai-je vu étudier les enfants?

Ai-je vu les enfants étudier?

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : or, le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voilà les dames que j'ai entendues chanter.

Entendues et *chanter* étant actifs, disons encore :

Ai-je entendu chanter les dames?

Ai-je entendu les dames chanter?

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames*, entendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez recommandé d'apporter.

Recommandé et *apporter* sont actifs (*recommander apporter quelque chose*).

Avez-vous recommandé les livres?

Avez-

Le se

Et ce m
ter qu'a
invariabl

Les d

Emplo

A-t-il

A-t-il

Le ser
Les m
DIASSE.

Désiré
chose). D

Avez-t

Avez-t

Le sen
matiques.
dier, le pa

533. —

entendu a
variables.
du; c'est-i
tiré tous le
a voulu en
parce qu'i

533 bis.
tomber, je

Laissez
Venir, to
dire venir,
au particip

Sophie a
tcrire, je l'

Laissez-e

Ai-je lais
Ou ai-je

Le sens e

Avez-vous recommandé d'apporter des livres?

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*. Et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter* qu'après le participe *recommandé*, ce participe est invariable.

Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.

Employés et étudier étant actifs, dites encore :

A-t-il employé les ans à étudier?

A-t-il employé à étudier les ans?

Le sens est *il a employé les ans : accord.*

Les mathématiques que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-DIASSE.

Désiré et étudiassent actifs (désirer, étudier quelque chose). Disons toujours :

Avez-vous désiré les mathématiques?

Avez-vous désiré que j'étudiassent les mathématiques?

Le sens est *vous avez désiré que j'étudiassent les mathématiques*. Et ce mot se plaçant mieux après le verbe *étudier*, le participe est invariable.

535. — Mais le second verbe est ordinairement sous-entendu après les participes *pu*, *dû*, *voulu*, qui restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû*; c'est-à-dire *qu'il a pu, qu'il a dû faire*. — *Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu*, c'est-à-dire *qu'il a voulu en retirer*. De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjugués avec *avoir*.

Exemples sur le participe LAISSE.

535 bis. — *Je les ai LAISSES venir, je les ai LAISSES tomber, je les ai LAISSES partir.*

Laisses est actif (*laisser quelque chose*).

Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne peut dire *venir, tomber, partir quelqu'un*, le régime appartient au participe *laissé*: accord.

Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je l'ai LAISSEE écrire, je l'ai LAISSEE répondre seule.

Laissée, écrire et répondre étant actifs, disons encore :

Ai-je laissé Sophie écrire et répondre?

Ou ai-je laissé écrire et répondre Sophie?

Le sens est *j'ai laissé Sophie écrire et répondre : or,*

Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSE prendre, on les lui a LAISSE enlever.

Laissé, prendre et enlever étant actifs, disons encore :

A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?

Ou a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?

Le sens est on a laissé prendre et enlever les objets.

Or le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre* et *enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai LAISSES TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire j'ai laissé eux terminer leurs travaux : le participe *laissé* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

Je les ai vus ÉTUDIER leurs leçons. C'est-à-dire j'ai vu eux étudier leurs leçons.

Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris. C'est-à-dire nous avons entendu eux pousser des cris.

Des participes EU et DONNÉ.

556. Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans

Les difficultés que j'ai EUES à COMBATTRE,

Les livres que vous m'avez DONNÉS à LIRE,

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par

J'ai eu des difficultés à combattre,

J'ai eu à combattre des difficultés ;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc,

Il s'est
faire et

557. —

avant un
bes actifs
a FAITES.

Mais p
est toujou
significati
avec le v
faire insti

Les en
jours FAIT

Voilà c
MÉPRISER,

558. —
tique.

Il est pe
contre ma
ma tante,

L'est pr
bre de ph
point sur l

Cette der
c'est-à-dire
instruite, p

Cette dan
et plus obl
plus aimable
obligeante

L'affaire
vous. L'ave

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a données à faire et des devoirs qu'il a eus à remplir.

Du participe FAIT.

557. — Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher*, etc.

Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.

Voilà ce qui les a FAIT MOURIR; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a FAIT DÉTESTER.

Du pronom *L'*.

558. — *L'* est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom : *J'ai rencontré ma tante, et l'ai embrassée. J'ai embrassé qui? — ma tante*, représentée par *l'* pronom personnel : accord.

L' est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

Cette demoiselle est plus instruite que je ne l'avais pensé; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fut instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.

Cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé; c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru cela, plus obligeante que je n'avais présumé cela.

L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé; c'est-à-dire comme vous aviez

prévu, comme vous aviez annoncé cela, qu'elle serait terminée.

De l'adverbe PEU avant un participe.

359. — L'adverbe *peu* a deux significations : où il exprime une petite quantité ou il signifie le manque, l'absence de la chose ; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie une petite quantité, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu* :

Le PEU de fortune que nous avons ACQUISE est le fruit de longs travaux. Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le manque, le participe demeure invariable.

Le PEU de complaisance qu'il a MONTRÉ dans cette circonstance lui a fait tort. Dans cet exemple, il y a manque de complaisance ; et c'est ce manque, ce défaut de complaisance, qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

Remarques sur les participes de quelques verbes.

360. — Il y a des verbes dont les acceptations différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces ; tels sont accorder, courir, jouer, manquer, mêler, passer, porter, rentrer, sortir, taire, tourner, valoir, servir, et une foule d'autres.

361. — ACCORDER OU S'ACCORDER quelque chose est ordinairement actif ; ce verbe, cependant devient pronominal dans ces phrases : *Ils se SONT ACCORDÉS à dire que.... ils ne se SONT JAMAIS ACCORDÉS.*

362. — COURIR est neutre, lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *Nous avons couru pour vous atteindre.*

Courir est actif, 1^e quand il signifie être exposé à : *les risques, les périls, les dangers que vous avez courus ; 2^e quand il est pris dans le sens de parcourir : j'ai couru la ville et la campagne, la province que ces troupes ont courue.* (ACAD.)

Quand courir se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : *ce préicateur est couru ; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est courue.* (ACAD.)

363. — JOUER, dans *jouer une somme, jouer un rôle, etc.*, est actif,

jouer, da-
nal.

faire, ou
verres, on
etc.

363. —

pronomin

366. —

duire, tra

PASSÉS à

PASSER à

Prat

sujet : les i

pas ; la loi

567. — P

sont pronon

568. — R

lieu un obje

bien secu ; e

Rentrer e

RENTRÉS à

569. — S

chose qui ét

à SORTIES de

boutiques lui

Sortir est

sujet : nous

570. — T

c'est-à-dire :

571. — T

tourner le seu

572. — S

tour actif, pa

toutes les esp

un ami, etc

travailler trop

Servir est neu

dans votre boy

est prendre

noyau pour a

avec deux pro

on ne peut pas

enfin, devient

fort recherché

qui le précéde

Quoiqu'il fai

soit suffisam

signification d'

se fixer sur la v

573. — VALO

ris sous dire :

la prétendre ou

valuer, etc. le p

realeur des chose

Souer, dans se souer des difficultés, se souer de quelqu'un, est pronominal.

564. — *MANQUER* est actif dans ce sens : manquer une chose, la mal faire, ou ne pas l'atteindre, etc. *Manquer* est neutre dans ces phrases : les vives OINT MANQUE ; l'expérience lui a MANQUÉ ; nous AVONS MANQUÉ périr, etc.

565. — *MÉLÉR* quelque chose est actif; se mêler de quelque chose est pronominal.

566. — *PASSER* est actif, quand il signifie employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : les heures que nous avons PASSÉS à étudier; les vins qu'il a PASSÉS par fraude; les billets qu'il a PASSÉS à mon ordre; la rivière que nous avons PASSÉS, etc.

Passer est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : les beaux jours sont PASSÉS; vos amis sont PASSÉS, ne les attendez pas; la loi a PASSÉ; la faim lui a PASSÉ.

567. — *PORTER* quelque chose est actif; se porter bien, se porter mal, sont pronominaux : ils se SONT BIEN PORTÉS; il se SONT MAL PORTÉS.

568. — *RENTRER* est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : ce laboureur a RENTRÉ ses grains bien sec; ces arbustes auraient péri, si nous ne les enissions RENTRÉS.

Rentrer est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : nous sommes RENTRÉS à deux heures.

569. — *SORTIR* est actif, quand il signifie mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : il a payé au moyen de deux pièces d'or qu'il a SORTIES de sa bourse; les marchandises qu'il a SORTIES au devant de sa boutique lui ont été volées.

Sortir est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : nous sommes SORTIS ce matin.

570. — *TAIRE* est actif dans ce sens : faire un secret, une démarche; c'est-à-dire ne pas divulguer. *Se taire* est pronominal : il se SONT TUS.

571. — *TOURNER* est actif dans tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet, etc.

572. — *SERVIR*, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tout à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est-à-dire de toutes les espèces. *Servir* est actif dans servir quelqu'un à table, servir un ami, etc. — *Servir* est passif dans ces phrases : ces mets ont été SERVIS trop froids; ces pièces ont été SERVIES par d'excellents artilleurs. — *Servir* est neutre dans les deux exemples suivants : ces objets n'ont SERVI dans mon voyage; cette démarche a SERVÉ à nous convaincre. — *De servir* est pronominal dans cette phrase : ces messieurs se SONT SERVIS de ce moyen pour découvrir la vérité. Ici se servir demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne pour conserver sa signification; on ne peut pas dire : ces messieurs ONT SERVI eux de ce moyen. — *Servir*, enfin, devient impersonnel, comme dans il a été SERVÉ à sa table des mets fort recherchés. Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom il qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il faille difficile de déculper le nombre de ces exemples, ceux qui précédent suffisent pour montrer combien il importe de ne s'en résérer qu'à la signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et conséquemment de fixer sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573. — *VALOIR* est actif quand il signifie procurer, produire : je ne sais pas vous dire tous le honneur que m'a VALUS sa protection, c.-à-d. que je n'ai pas obtenu sa protection. — La gloire immortelle que cet exploit lui a VALUÉ, c.-à-d. procurée. — *Valoir* est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : ces terres ont VALUÉ jusqu'à trois mille francs l'arpente,

574. — **COUTER.** Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

« Le verbe coutier étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a coutés* ; *les efforts que ce travail m'a coutés* ; *la peine qu'il m'a coutée*. L'excellente grammaire exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a couté* ; *les efforts, la peine que ce travail m'a couté*. » Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *couté* sans jamais le faire varier.

Remarque. — Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *couté* a donné lieu à de nombreuses récriminations qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe *couté* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a coutés*.

575. — Les participes *plu*, *déplu*, *complu*, sont toujours invariables : *elle s'est plu à vous contredire* ; *ils se sont plu à me persécuter*. (ACAD.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

575 bis. — ALENTOUR est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table*, et *les messieurs ALENTOUR*. Or ne dites pas *alentour de sa maison*, *alentour de son jardin*, mais *autour de sa maison*, *autour de son jardin*.

576. — AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que moi*, AUPARAVANT *qu'il parte* ; mais *il a PLUS DE fortune que moi* ; AVANT *qu'il parte*.

Remarque. — Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots de *ou que*, *ce de ou ce que* sont alors sous la dépendance de quelque verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quoiqu'il fut content de son premier voyage, il l'est bien DAVANTAGE DU second*, &c.-à-d. *il est content du second*. — *Je serais satisfait de le voir prosperer, mais je désirais encore DAVANTAGE QU'il conserve les principes de vertu que j'ai inculqués*, &c.-à-d. *je désire qu'il conserve*. — *Il veut leur interdire un procès*; mais il serait bon AUPARAVANT *qu'il consultât un jurispercuteur*.

577. — AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour *aussitôt que* : AUSSITÔT *votre lettre reçue*, *je serai celle de*

Marche
(ACAD.)

378.

et les a
stépoqu

AUTA
de char
difiant.

AUSS
que vou

Si et
est si fo
s'est éch

379.-

de aussa
mais seu
vous; il
vers; rie
aux mot

580.-

dit l'Aca
beaucoup
BECOUP
coup exige
COUP.

581.-

quelle ma
moi, voici

582.-

démie l'ex
nitive : E
procès EN

583.-

on le cher

Mais de
dans deux
régimes;
prépositio
l'avait un

... passé de ce
e ; cependant
e maison m'a
t m'a courré.
ette maison
Dans quelque
re varier.
articipé coûte
sans quelque
ns pour cette
pas regarder
dernière des
erions aucun

sont tou-
lire ; ils se

peut régir
able, et les
de sa mai-
sa maison,

s adverbes
ivent donc
VANTAGE DE
is il a PLUS

sont suivis de
dépendance de
donc ; Quoi-
cas du second
sur prospérer.
de temps que je
ne intenter un
règlement.

ellipse pour
rai celle d-

marche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578. — AUSSI et SI n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes : *il est AUSSI instruit que son père*; *il parla si éloquemment qu'il persuada tout le monde*.

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : *j'ai AUTANT de charges que vous*; *on l'a TANT trompé qu'il est devenu défiant*.

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison : *AUSSI grand que vous*; *AUTANT de fruits que de fleurs*.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue : *le vent est si fort qu'il rompt les arbres*; *il a TANT couru, qu'il s'est échauffé*.

579. — SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de aussi, autant; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative : *il n'est pas si riche que vous*; *il ne se porte pas si bien*; *il ne fait pas de si beaux vers*; *rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle*. (ACAD. aux mots si et tant.)

580. — BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment *beaucoup* ou *de beaucoup* : *vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi*, ou *DE BEAUCOUP plus fort*. — Placé après le comparatif, *beaucoup* exige la préposition *de* : *vous êtes plus fort DE BEAUCOUP*.

581. — COMME se dit quelquefois pour comment, de quelle manière : *vous savez COMME il s'est conduit envers moi*; *voici COMME l'affaire se passa*. (ACAD.)

582. — EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression *en définitif*, elle n'admet que *en définitive*; EN DÉFINITIVE, que voulez-vous? *Il a gagné son procès EN DÉFINITIVE*.

583. — DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement adverbes : *on le cherchait DESSUS*, et il était DESSOUS.

Mais dessus et dessous s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* : *ôtez cela de DESSOUS moi*; *il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote*; 2° lorsque,

allant ensemble, dessus et dessous sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : *j'ai cherché inutilement DESSUS et DESSOUS les meubles*; il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table. (ACAD.)

584. — ENVIRON est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est ENVIRON deux heures*; *il me doit ENVIRON quatre cent francs*; mais ne dites pas : aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs. ENVIRONS écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie les lieux d'alentour : *l'armée se logea aux ENVIRONS de la place*; *il demeure aux ENVIRONS de la ville*.

585. — INCESSAMMENT signifie sans délai, au plus tôt : *nous partirons INCESSAMMENT*. Mais ne dites pas très-incessamment, cela signifierait très sans délai, très au plus tôt.

586. — JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il ne parle JAMAIS inconsidérément*. Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux, JAMAIS recherché*. Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut JAMAIS dire de plus fort; c'est un insolent s'il en fut JAMAIS*. (ACAD.)

587. — LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588. — DE LOIN À LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de LOIN EN LOIN*, ou de LOIN À LOIN.

589. — DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je le vis HIER AU SOIR OU HIER SOIR; il arrivera DEMAIN MATIN OU DEMAIN AU MATIN*.

590. — MIEUX, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : *nous né pouvions mieux faire que de prendre ce parti*; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : *il vaut mieux plier que ROMPRE*.

591. — PLUS, NIEUX. Plus sert à exprimer la qualité : *il est PLUS aimable que son frère*; ou la quantité : *vous avez PLUS DE fortune que lui*. Dans ce dernier cas, il doit

toujours
DE cent
PLUS D'
d'à moitié
son arge-

MIEUX
tageuse :
Or, on n'
est donc
de rente,

592. —

là que : j'
à se ren-
tends. (A-

593. —

rapport a
Plutôt ex-
PLUTÔT ce

594. —

négative :
pond à u
AUSSI.

595. —

gnifie sou-
umba. —
tune TOUT

596. —

après l'aut-
SUITE; il n'
SUITE signi-
(ACAD.)

397. —

adverbes n'
viennent d'
comme mé-
éloquemmen-
comme pru-

598. —

ment, crain-
qu'autrefois

toujours être suivi de la préposition *de* : il y avait PLUS DE cent personnes ; il est PLUS DE deux heures ; il a mis PLUS D'une heure à faire cette course ; son argent est PLUS D'à moitié dépensé, et non il a mis PLUS QU'une heure, son argent est PLUS QU'à moitié dépensé.

MIEUX signifie d'une façon plus accomplie, plus avantageuse : celui-ci en fait plus, mais celui-là fait **MIEUX**. Or, on ne doit pas s'en servir pour remplacer plus de : il est donc irrégulier de dire : il a **MIEUX** de dix mille livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres.

592. — *Où*, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que : je meurs où je m'attache. — C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle. — C'est où je l'attends. (ACAD., aux mots *âme, assidu, attendre*.)

593. — **PLUS TÔT, PLUTÔT**. *Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps : il arrivera **PLUS TÔT** que les autres. — **Plutôt** exprime la préférence : de ces deux objets, prenez **PLUTÔT** celui-là.

594. — **NON PLUS, AUSSI**. *Non plus* répond à une phrase négative : il ne le veut pas, ni moi **NON PLUS**. — **Aussi** répond à une phrase affirmative : il le veut bien, et moi **AUSSI**.

595. — **TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP**. *Tout à coup* signifie soudainement, en un moment : **TOUT À COUP** la pluie tomba. — *Tout d'un coup*, en une seule fois : il fit sa fortune **TOUT D'UN COUP**.

596. — **DE SUITE, TOUT DE SUITE**. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : Faites-les marcher **DE SUITE** ; il ne saurait dire deux mots **DE SUITE**. — **TOUT DE SUITE** signifie sur-le-champ. Partez, venez **TOUT DE SUITE**. (ACAD.)

597. — **1^e Remarque.** — Il faut écrire par *amment* les adverbes *méchamment, constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant, constant* ; et par *emment, prudemment, eloquemment*, tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent, eloquent*.

598. — **2^e Remarque.** — On écrit aujourd'hui *ingénument, crûment, assidûment, continûment, gaiement*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénueument, crue-*

ment, gaiement, etc. L'Académie écrit encore ce dernier gaiement ou gaîment.

DE LA NÉGATIVE.

599. — *Non, ne, ne... pas, ne... point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600. — Non s'emploie le plus souvent dans un sens opposé à *oui*: *votre frère est-il à Paris? NON.*

601. — Ne se met toujours après *à moins que, de peur que, de crainte que*: *A MOINS QU'IL NE parte. Cachez-lui votre dessein, DE CRAINTE QU'IL NE le traverse.*

602. — Ne est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus, moins, mieux*; après *autre et autrement*; après *croire* et ses synonymes *appréhender, avoir peur, trembler*:

Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.

Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.

Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)

Je CRAINS, J'APPRÉHENDER, J'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)

603. — Cependant, si *plus, moins, mieux, autre, autrement, craindre* et ses synonymes, étaient accompagnés d'une négative, il n'en faudrait point avec le verbe de la proposition suivante :

Il N'est pas moins aimable qu'il le paraît.

Il n'agit pas autrement qu'il parle.

Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)

604. — Remarque. — Après ces quatre verbes, *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, on supprime *pas* et *point*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès.* Au contraire, il faut *pas ou point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit PAS puni.* Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que, de peur que.*

605. — *Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous N'allions nous promener.*

606.
compa-
cultati-
fasse ou
discon-

Avec di-
des temp-
A PARLÉ. (4)

607.
qu'on l-
que celo-
ployé im-
à rien qu-

608. — D-
suivante : j-

609. -
tive qui
sans CRAI-
m'en fit.
N'ai pas c-
avons dit
s'applique
sans.

610. —
il ne faut
parte. —

— J'ai D-

De la pla-

611. —
doivent to-
ne rit PAS;
mettent en
(ACAD.)

612. —
dit, il n'a i-
tel embarr-
que esprit,
pour telle i-
on ne peut

ce dernier
nos seules
observations
ns un sens
ue, de peur
Cacher-lui
tifs formés
autrement;
tvoir peur,

EMBLE qu'il
autre, au-
compagnés
verbe de la

bes, crain-
opprime pas
ésire pas :
contraire,
qu'on dé-
l en est do
ue que, de

demande
llions nous

606. — Mais après empêcher, nier et disconvenir, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je N'EMPÈCHE PAS qu'il NE fasse ou QU'IL FASSE ce qu'il voudra. Je NE nie PAS, je NE disconviens PAS que cela NE soit, ou que CELA SOIT.* (ACAD.) Avec disconvenir on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez DISCONVENIR qu'il vous A PARLÉ.* (ACAD.)

607. — DOUTER étant précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela NE soit.* — Il en est de même après tenir employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a TENU à rien que je NE lui fisse affront.*

608. — Douter et nier, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je doute, je nie que cela soit.*

609. — Remarque. — Sans est une expression négative qui signifie *et... ne*. Or il faut dire, *j'ai agi ainsi sans CRAINDRE qu'on m'en fit un reproche et non qu'on NE m'en fit.* C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi, ET je N'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche.* Or ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de sans.

610. — Avec avant que, sans que et le verbe défendre, il ne faut jamais faire usage de la négative. AVANT QU'il parte. — *Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus.* — *J'ai DEFENDU que vous fissiez telle chose.* (ACAD.)

De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.

611. — Dans les temps simples du verbe, pas et point doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT ; il ne rit PAS*; au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a PAS ri.* (ACAD.)

612. — Point nie plus fortement que pas. Quand on dit, *il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté; mais si l'on dit, *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, point de forme une négation

tion absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613. — De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1^o Avant *plus*, *moins*, *si*, *tant*, et d'autres termes comparatifs : Cicéron N'est PAS MOINS véhément que Démosthène. — Démosthène N'est PAS SI abondant que Cicéron. (ACAD.)

2^o Avant les noms de nombres : il N'en reste PAS un morceau. — Vous N'en trouverez PAS deux de votre avis. (ACAD.)

3^o Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : il NE lit PAS, c'est-à-dire il ne lit pas dans ce moment. — POINT, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : il NE lit POINT, c'est-à-dire jamais. (ACAD.)

614. — Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : n'avez-vous POINT été là? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre? Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : N'avez-vous PAS été là? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier? (ACAD.)

615. — *PAS* et *POINT* peuvent se supprimer :

1^o Après cesser, oser et pouvoir : il n'a CESSÉ de gronder. On n'ose l'aborder. Je NE PUIS le voir.

2^o Avec autre et autrement : je n'ai d'autre but que celui de vous être utile. C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime, mais on peut dire aussi : je N'ai PAS d'autre but. Quand autre est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : je N'ai de volonté que la tienne, c'est-à-dire d'autre volonté.

3^o Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : Y a-t-il un homme dont elle NE médise? Avez-vous un ami qui NE soit des miens? (ACAD.)

616. — *PAS* et *POINT* doivent se supprimer :

1^o Après savoir, pris dans le sens de pouvoir ou d'être incertain : je NE SAURAISS VOUS le dire, je NE SAISS où le prendre.

617. — Mais employé dans son vrai sens, savoir prend *pas* et *point* : je NE sais PAS l'anglais ; c'est ce que je NE sais POINT. (ACAD.)

2^o Qu d'autres
guère, p
qui NE ?

3^o Ap
croit. Il

4^o Ap
N'êtes-vo

5^o Ap
que: je na
tirai poi

6^o Ap
NI ne l'es
neurs ne

618. —

certain es
pas et poi
depuis qu

PARLE (AC

Mais il
! A rit mo

619. —
ser un qui
quinze à vi

A se plac
qu'ils se rap
par fraction
jeunes. Mais
tous cheva
se se subdivi

620. —

Avant de
couper la pr
à rivières pa

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul*, *personne*, *aucun*, *jamaïs*, *guère*, *pas un*, etc. : *c'est un homme qui NE cause guère, qui NE rit JAMAIS.* (ACAD.)

3° Après un comparatif : *il est MOINS FRANÇAIS qu'on NE croit. Il écrit MIEUX qu'il NE parle.* (ACAD.)

4° Après *que* ayant la signification de *pourquoi* : *QUE N'êtes-vous arrivé plus tôt?* (ACAD.)

5° Après *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, à MOINS QU'IL NE fasse beau. Je ne sortirai point si vous NE venez me prendre.*

6° Après deux négations jointes par *ni* : *je NE l'aime NI ne l'estime*; ou après *ni* répété : *NI les biens NI les honneurs ne valent la santé.*

618. — Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que JE NE L'AI vu. Il y a six mois que JE NE LUI AI PARLE* (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : *IL Y A six mois que nous NE nous parlons point.* (ACAD.)

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION.

619. — *A*, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes*; *quinze à vingt lieues*; *mille à douze cents francs*. (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs, lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre*; *cinq à six lieues*. Mais il faut dire, *cinq ou six personnes*, *onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620. — *AUPRÈS DE*, *PRES DE*. C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que la préposition *auprès de* ne peut évoquer qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

Auprès de et *pres de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRÈS de la mienne; le ruisseau passe AUPRÈS de cette ville; il loge AUPRÈS du*

palais; s'asseoir PRÈS DE quelqu'un; être logé PRÈS DE l'église.

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'un personne auprès d'une autre : *vivre AUPRÈS DE ses parents; ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.).

621. — AVANT, DEVANT. Quoi qu'on en ait dit, ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT ou AVANT un autre.* (ACAD.)

622. — DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là* (1)? (ACAD., au mot *De*.)

623. — EN, DANS. *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur : *voyager EN Italie, dîner EN ville.* — *Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient : *errer quelque chose DANS un secrétaire; mettre de l'eau DANS un verre.* (ACAD.)

624. — EN, DANS, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur : *mon frère arrivera DANS trois jours; c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je partis, mon frère arrivera.* Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive EN cinq heures;* ici je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution. (ACAD.)

625. — ENTRE, PARMI. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *ENTRE eux et nous, ENTRE les hommes et les animaux, il y a ENTRE le père, la mère et les enfants une grande différence de caractère* (2) Quelques

(1) L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de*, *quel est le plus brave, ou Alexandre ou César?* Elle dit : *d'Alexandre ou de César.*

(2) C'est donc à tort qu'un grammairien suivi a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple *entre Rome et Carthage.*

sois mè
ENTRE le
est point

626. —
il entre p
collectif
le bon gr

627. —
expression
l'aide de
SURE DE
nous vous
SURE QU'EL
employée
FUR ET À

628. —
ou jusqu' à
s jusques,
sentir la
parler. sen

629. —
quelques
différence
cun de ce
durée du t

630. —
qui signifie
j'y consens

QUAND es
lorsque ou
c'est-à-dire
bien coupai
Quand est
QUAND vien
temps. Depu
temps. (ACA

631. —
sonnes et le
désigne celle

sois même entre a la signification de parmi : il fut trouvé ENTRE les morts ; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable. (ACAD.)

626. — PARMI ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif : PARMI les honnêtes gens ; l'ivraie est mêlée PARMI le bon grain ; PARMI le peuple. (ACAD.)

627. — AU FUR ET à MESURE, à FUR ET MESURE. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé AU FUR ET à MESURE DE l'ouvrage*, tantôt conjonctions à l'aide de *que* : *nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET à MESURE QU'elles arriveront* ; tantôt adverbes, alors elles sont employées absolument : *travaillez et vous serez payé AU FUR ET à MESURE, ou à fur et mesure*. (ACAD.)

628. — JUSQUE. On dit également jusqu'aujourd'hui ou jusqu'à aujourd'hui. Quelquefois on écrit ainsi avec *jusques*, mais seulement devant une voyelle, et en faisant sentir la liaison : *jusques à quand* ; mais cette façon de parler semble affectée.

629. — PENDANT, DURANT. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots : « Préposition servant à marquer la durée du temps : » DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.

630. — QUANT à, QUAND. Quant à est une préposition qui signifie pour ce qui est de, à l'égard de : QUANT à MOI, j'y consens, QUANT à LUI, il s'y refuse.

Quand est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par lorsque ou encore que : Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire lorsqu'il vint ; QUAND cela serait vrai, serait-il bien comparable ? c'est-à-dire encore que cela fut vrai. — Quand est adverbe, lorsqu'il signifie dans quel temps ? QUAND viendrez-vous nous voir ? c'est-à-dire dans quel temps. Depuis QUAND est-il ici ? c'est-à-dire depuis quel temps. (ACAD.)

631. — VOICI, VOILA, servent pour montrer les personnes et les choses ; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle,

et voilà celles qui en sont plus éloignées : VOICI mon chapeau, et voilà le vôtre.

632. — VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de* : VIS-À-VIS DE mes fenêtres; PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville; EN FACE DU prince. Si de se supprime quelquefois, ce n'est que dans le style familier : VIS-À-VIS l'église; PRÈS, PROCHE, HORS la barrière. — EN FACE veut toujours *de*, en face DE l'église. (ACAD.)

Mais vis-à-vis ne saurait signifier à l'égard de : or ne dites pas : il s'est mal conduit vis-à-vis de vous, vis-à-vis de moi ; mais à votre égard, à mon regard; ou envers vous, envers moi.

633. Remarque. — C'EST À VOUS à, c'EST À MOI à, signifient c'est votre tour de, c'est mon tour de : c'EST À VOUS À donner les cartes, c'est-à-dire c'est votre tour de donner. — C'EST À VOUS DE signifie c'est votre devoir DE : ou c'est-à-vous qu'il appartient DE : c'EST À VOUS DE défendre l'honneur de vos parents, c'est-à-dire c'est votre devoir, c'est-à-vous qu'il appartient de défendre.

De la répétition des prépositions.

634. — A, DE, EN, se répètent avant chaque régime : il aime à s'amuser et à rire; j'ai besoin DE vous et DE lui; voyager EN Suisse et EN Italie.

Cependant l'Académie dit : il a perdu son temps EN allées et venues. Et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombres : il aura terminé d'ici à cinq ou six jours; on fait ce trajet EN sept ou huit heures; il a besoin DE deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635. — SANS se remplace quelquefois par NI avant le second régime; or on dit indifféremment SANS boire ET SANS manger; SANS force ET SANS vertu, ou SANS boire NI manger; SANS force NI vertu. (ACAD.)

Des prépositions employées absolument.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de

leur régime.
APRÈS, la
nombreuse

Il n'est pas
être ainsi ex-
gime, mais
encore eu de

636. — que la co-
qu'il est ju-
tion qu'il
QUE signifi-
rais point

637. — mais avec
proposition
gative.

J'ai acheté
Je lui ai
Cet enfant
Il ne boit pas
Il n'est pas
Il ne travaille

638. — de supprimé
Ainsi, au lieu
pas le ven-
pas ni le ve-

639. — Quel-
que, on la si-
orce ET sans
lace par ni

640. — Puis-
tre unis par
on ET plus o-

leur régime : *il a parlé pour et contre* ; c'est lui qui vint APRÈS, le palais était fermé, AUTOUR veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit DEVANT ou DERRIÈRE.

Il n'est pas jusqu'à la préposition avec qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. Avec, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent avec.*

CHAPITRE XII. DE LA CONJONCTION.

636. — AUTANT QUE, D'AUTANT QUE. *Autant que* marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'autant qu'il est juste*, c'est-à-dire *est grand dans la même proportion qu'il est juste*, ou selon qu'il est juste. — *D'autant que* signifie *vu que, attendu que* : *à votre place, je n'agirais point ainsi, d'autant que rien ne vous y oblige.*

637. — ET, NI, servent également à lier les phrases, mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

J'ai acheté cette maison et l'ai revendue aussitôt.
Je lui ai écrit, et il ne me répond pas.

Cet enfant est doux et poli.

Il ne boit ni ne mange depuis deux jours.

Il n'est ni aimable ni instruit.

Il ne travaille ni peu ni beaucoup.

638. — Remarque. — Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire : *les catholiques ne mangent pas* le vendredi *ni le samedi*, dites plutôt *ne mangent pas ni le vendredi ni le samedi*.

639. — Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète : *sans force et sans vertu*; quand on la supprime, on la remplace par *ni* : *sans force ni vertu*. (ACAD.)

640. — Plus, moins, mieux, répétés, ne doivent point être unis par *et* : *PLUS on le connaît, PLUS on l'estime, et* non *et plus on l'estime*.

641. — **MALGRÉ QUE** ne s'emploie qu'avec le verbe **avoir**, et seulement dans ces phrases : **MALGRÉ QU'il en ait**, **MALGRÉ QU'ils en aient**, *nous connaissons leur secret*, c'est-à-dire *en dépit de lui, en dépit d'eux*. (ACAD.)

642. — **PARCE QUE**, écrit en deux mots, signifie *attendu que*: *je le veux*, **PARCE QUE cela est juste**. — **PAR CE QUE**, écrit en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que*: **PAR CE QU'il dit**, *on voit qu'il a tort*.

643. — **QUE**. De toutes les conjonctions, **que** est la plus usitée, et celle dont l'emploi est le plus varié; on s'en sert : 1^e entre deux verbes, pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte*; *j'ignorais QU'il fut à Paris*. Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend; et la phrase, tout en y gagnant de l'élegance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

QUE Dieu foudroie le meurtrier de mon père!

Qu'il parte sur-le-champ! Qu'il sorte d'ici!

Qu'il se soit oublié à ce point!

2^e Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation; et alors il signifie *combien*: **QUE Dieu est puissant!** **QUE vous êtes importun!** **QUE je hais le mensonge!** Ici **que** devient adverbe.

3^e Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe **être**: *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi!* *Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu!*

4^e Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : **QUE n'adressez-vous votre demande au roi?** **QUE ne vient-il avec nous?**

5^e Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, **que** forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle le plus communément **conjonctions**; comme *afin que*, *avant que*, *après que*, *bien que*, *dès que*, etc.

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipsis des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez que je vous parle*, c'est-à-dire *afin que je vous parle*; *il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident*, c'est-à-dire *SANS qu'il lui arrive*.

— Je no
c'est-à-d

6^e Qu
jonction
quoique,
est juste,
il est jus
dire et s'

7^e La
d'une co
taire par

8^e Et e
dans cert
QUE s'il m
se faire tu
re.... Da
s'il se fat
l'expressio

644. —
que: quoiq
que, écrit
qu'on fasse
caractère,
chose qu'ou

645. —
avons dit d
pas confond

646. — O
mais il est
demande à e
garde! et o
teur: on i co

647. — O
e sentir qu'a
le sénat en ex

— Je ne partirai point que mes affaires ne soient réglées, c'est-à-dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.

6^e Que sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que, etc. : comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu, c'est-à-dire et comme il est juste. — S'il vient et qu'il veuille me parler, c'est-à-dire et s'il veut, etc.

7^e La conjonction que sert encore à unir les termes d'une comparaison ; il est aussi modeste qu'instruit ; Voltaire parle moins au cœur que Rousseau.

8^e Et enfin que est rédundant (c'est-à-dire superflu), dans certaines façons de parler, comme quand on dit : que s'il m'allège telle raison ; ... que s'il se fâche ; c'est se faire tort que d'agir ainsi ; c'est se tromper que de croire.... Dans ces exemples, on peut supprimer que et dire : s'il se fâche ; c'est se tromper de croire, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644. — Quoique, écrit en un seul mot, signifie bien que : quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme. — Quoi que, écrit en deux mots, signifie quelque chose que : quoi qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on dise.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

645. — Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 84, sinon qu'il ne faut pas confondre oh ! ho ! avec o !

646. — Oh ! et ho ! marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi ho ! Lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : ho ! prenez garde ! et oh ! lorsque l'expression marque plus de lenteur : oh ! combien j'aimerais à le voir !

647. — O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans O temps ! O nocturne ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina va co-

core ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! j'ai désolé mon père — — — marqué aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe* une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : que ne puis-je, ô MA MÈRE ! vous voir et vous serrér dans mes bras ! — Ayez pitié de nous, ô MON DIEU ! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !

CHAPITRE XIV. DES PARTIES DU DISCOURS.

648. — Il y a dans chaque langue une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer, 1^e qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2^e Qu'il ne s'y en rencontre aucun surabondant ;

3^e Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4^e Et, enfin, qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel de ces idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abréger le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertis souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonème*, la *syllepse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPSE.

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui nous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

Cela
soit, s'
qui le
Appren
de nos
réforma
tout le p
tes, app

652.

mot ou
ainsi dir
à imiter

Vous
parce que
le mot ex

L'ellip
dans l'ex
actif et u

J'AIMAI

Il faut

653.

plusieurs
Mais cette

vent à la

Mélas

ne po

Louis XIII,

peuple

Je l'ai

Les écl

Je l'ai

Il n'a

ni grâce ni

Dans les

s'envr'eçons

signifiant s

—

Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit, s'en souvenir; car c'est comme si l'on eût dit : celui qui le reçoit doit s'en souvenir.

Apprenons de nos malheurs à jouir des moindre biens; de nos fautes, à n'en plus commettre; de nos ennemis, à réformer notre conduite; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons: c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.

652. — Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

Vous régnez, Londres EST libre, et vos lois florissantes, parce que le mot sous-entendu sont à pour correspondant le mot exprimé est.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, et réciproquement :

J'AIMAIS et je me flattais de l'être;

Il faut dire : *j'aimais et je me flattais d'être aimé.*

DU PLÉONASME.

653. — Le pléonasme n'est que la répétition d'un ou plusieurs mots déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et plus d'énergie.

*Bélas ! trop jeune encor, mon bras, mon faible bras,
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.*

Louis XIII, le bon roi Louis XIII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple.

*Je l'ai entendu de mes propres oreilles.
Je lui racontai le fait à lui-même.*

*Les éclairs sont moins prompts, Je l'ai vu de mes yeux,
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.*

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654. — Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'entr'égorgent LES UNS LES AUTRES. — S'entr'égorgent signifiant s'égorguer, l'un l'autre, l'expression les uns les

autres est de trop. — Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire, et vous serez satisfait. — Seulement est un double emploi, attendu que ne... que signifie déjà seulement.

Sa lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes. — Foule est surabondant, parce que remplie exprime la même idée.

J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti. — Comme on ne peut être forcé que contre son gré, malgré moi est une superfluité.

Ils s'ENTR'AIDENT MUTUELLEMENT. — S'entr'aider exprimant une aide réciproque, mutuellement est une redondance inutile.

DE LA SYLLEPSE.

633. — La syllépse est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire :

Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point tombée en de barbares mains. — Tombée est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom objet par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans Athalie :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, cache sous ce lin,
Comme eux vous êtes pauvre, et comme eux orphelin.

La régularité grammaticale demande comme lui à la place de comme eux ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier pauvre, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllépse qui nous autorise à dire :

Un grand NOMBRE de personnes ONT PÉRI victimes de leur témérité, phrase où les mots ont péri, victimes et leur sont mis en rapport, non avec nombre, qui est le sujet grammatical, mais avec le mot personnes, qui est le sujet rationnel, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

il a
mati
sent
l'enf

Ma
La

Car
vraien
se trou
conqu

637
qu'aut
d'harm

638.
comme

L'Acadé
plois que l
que Dieu au
tif, il voul
mariage
condamne
s'amour

DE L'INVERSION.

636. — On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

*Déjà des assassins la nombreuse cohorte,
Du salon qui l'enferme allait briser la porte.*

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1^e que ces mots *des assassins* fussent placés après *cohorte*; 2^e que ceux-ci du *salon qui l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*. Ces vers donc seraient ainsi construits :

*Déjà la nombreuse cohorte des assassins
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.*

Mais alors l'expression perd son élégance. La phrase suivante contient aussi une inversion. Ainsi parla cet inconnu.

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale se trouver avant *parla*; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

637. — Du reste, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

CHAPITRE XV.

REMARQUES SUR CERTAINS VERBES.

638. — *ABIMER*. Ce verbe n'a rien dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abîmer sous les eaux*.

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire : *les villes Dieu aînée*, c'est-à-dire *reversée*; *votre ennemi est puissant et vindicatif*, il vous *abîmera*, c'est-à-dire *vous perdra*, etc. Au figuré, mais dans le langage familièrement, elle s'en sert même dans le sens de *gâter*, endommager beaucoup. Ex. : *Les pluies à l'air et chapeau, cette posture gâtera votre habil*.

659.—**AGIR, EN AGIR.** N'itez pas ceux qui disent *il en agit bien, il en agit mal avec eux*. *EN bien agir, en mal agir* ne sont pas français; il faut supprimer *en* et dire: *il a bienagi, il a malagi.*

660.—**AIDER** quelqu'un signifie lui donner du secours, le seconder, le servir: *aider quelqu'un dans ses besoins; aider les pauvres; aider quelqu'un de son bien, de son crédit, de sa bourse.*

AIDER à QUELQU'ON se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main*: *aidons-lui à remettre sa charge sur ses épaules; et, par imitation, d'une opération d'esprit: aidez-lui à deviner cette énigme.* (Acad.)

661.—**AIMER** demande la préposition *à*, lorsqu'il signifie prendre plaisir à: *Il aime lire, à chasser, à se promener; cet animal aime à être caressé.* On dit de même: *cette plante aime à être arrosoée.* Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition: *J'aime mieux partir aujourd'hui que demain; j'aimerais mieux mourir que de me souiller d'une action criminelle.*

662.—**ALLER** se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *j'ai été, j'avais été, j'aurais été, etc.*, pour *je suis allé, j'étais allé, je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette exception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Or, si je dis, *Il a été à Rome, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, *je vis au spectacle hier; nous étions le voir; il faut dire, j'allai, j'ai été au spectacle; nous allâmes ou nous avons été le voir.*

S'*EN ALLEN*, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après: *Il s'en est allé; il s'en sont allés, et non il s'est en allé, etc.*

S'*EN ALLER* se dit aussi des choses: *ce tonneau de vin s'en va; si vous n'y prenez garde, ce lait s'en ira; son rhumatisme s'en est allé par les sueurs; sa fortune s'en est allée en proche.* (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un en quelque chose s'en aille, peut, quoi qu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier: *Le père a fait en aller tout le monde des jardins publics; ce secret fait en aller les insectes; celle envie fait en aller les taches.* (Acad.)

663.—**ALLUMER DU FEU.** Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu, allumer du feu*, sont incorrectes, allemands, qu'ils disent, que le feu est l'adjet embrasant, et

non l'obj
du feu a
mot fe
mer sa
point ce
tienement

664.—
et les dr

ENNOMI
des chose
SENT d
(Acad.)

665.—
n'est gué
présent d
apparaît.

666.—
ou n'e
tous ou app

667.—
ce maître k
veut. (Acad.)

668.—
seul; Assu

669.—A
vant un nom
vraie, c'est-
jours.

ASSURER,
comme certai
ASSUREZ VOTRE
l'ASSURER QU'

670.—A T
point à torte,
jeté son che

PAR TERRE
sa maison par

Toutefois, I
CONTIN TERRE,

671.—ATTI
efforts à faire

non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si allumer du feu avait l'absurde signification d'embraser l'élément appelé feu. Ici le mot *feu* est pris pour le *bûche qui est dans le foyer*. On dit également *allumer sa pipe*, *un bougeoir*, *une lampe*, *une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embrasent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664.—**ANOBIR, ENNORLIR.** *Anobrir*, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse : cette famille fut *Anoblie* par Henri IV.

ENNoblir se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre : *ces faits, ces sentiments vous ennoblissent à mes yeux ; les sciences, les beaux-arts ennoblissent une langue*. (Acad.)

665.—**APPAROIR** est un terme de paix qui signifie être évident. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître fait il apparaît*. (Acad.)

666.—**APPRECIER** étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition *à* : *ce collier de perles a été apprécié à mille francs ou apprécié mille francs*. (Acad.)

667.—**APPRENDRE** se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne : *ce maître apprend à écrire en peu de temps ; cet enfant apprend tout ce qu'il veut*. (Acad.)

668.—**ASSUJETTIR.** L'Académie écrit ce verbe avec deux *t*, ou avec un seul : *assujettir, assujeter*.

669.—**ASSURER**, signifiant affirmer, certifier une chose, prend à devant un nom de personne : *il assurait à tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur assura qu'il reviendrait dans huit jours*.

Assurer, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition : *assurez votre famille de ma reconnaissance, de mon respect ; vous pouvez l'assurer que je prendrai ses intérêts*.

670.—**A TERRE, PAR TERRE.** *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté : *votre livre est tombé à terre ; il a jeté son chapeau à terre* ; *un cheval jette quelques fois son cavalier à terre*.

PAR TERRE se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé : *il a jeté sa montagne par terre ; le bout nous ramena par terre*.

Toutefois, l'Académie, au mot *terre*, dit aussi : *jetter un homme à terre, contenir terre, par terre*; et au mot *jetter*, si s'est jeté à terre, *par terre*.

671.—**ATTEINDRE** ne prend la préposition *à* que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance,

comme, par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit : *vous ne pourrez jamais, sans chaise, ATTEINDRE à cette case, à ce rayon, etc.* On dit également au figuré **ATTEINDRE à la perfection**, au **sublime**, etc., parce que, là aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptations, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses : *Il ATTEIGNIT son ennemi du second coup de pistolet, c'est-à-dire il frappa ; votre ami a manqué d'adresse, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but ; la balle l'ATTEINTIT au front ; il osait se flatter d'ATTEINDRE Racine.* (Acad.)

672. — **BÉNIR** fait au participe passé, **bénî**, **bénie**, et **bénit**, **bénite**. On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau bénite, du pain bénit, des rameaux, des drapeaux bénis. S'il s'agissait de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptations de ce verbe, écrire **béni**, **bénie**. *Cet abbé a été sacré, a été BÉNI, par un saint évêque : les peuples ont toujours BÉNÎ la mémoire des bons rois.* (Acad.)

673. — **CHANGER POUR CHANGER CONTRE**, se disent indifféremment ; *il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve ; il a changé ses tableaux contre des meubles.* (Acad.)

CHANGER, signifiant convertir, demande la préposition *en* : *les alchimistes prétendaient pouvoir changer EN or toute sorte de métal ; au figuré : l'intempérance des hommes change EN poison les aliments destinés à conserver leur vie.*

Changer, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de* : *CHANGER DE façon d'agir ; CHANGER DE conduite, DE religion.* (Acad.)

Changer se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* : *comme j'étais mouillé, je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.)

674. — **COLORER, COLORIER**. *Colorer* signifie donner de la couleur : *le soleil COLORA les fruits, les fleurs ; un teint COLORÉ ; du vin COLORÉ.* (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : *ce sont des estampes, des images COLORIÉES ; ce peintre COLORA mieux qu'il ne dessine.* (Acad.)

675. — **COMMENCER A, DE**. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : *le jour COMMENCE À faire ; il COMMENCE À pleuvoir ; cet enfant COMMENCE À parler, À écrire, À lire, etc.* (Acad.)

COMMENCER désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : lorsque l'orateur COMMENCE DE parler, il s'eleva dans l'auditoire un murmure d'approbation ; quand le tonnerre COMMENCE DE gronder, il faut s'attendre à un orage.

Cependant, ajoute l'Academie, on dit quelquefois *commencer à* pour commander de : *ils COMMENCERENT À jouter ; COMMENCERA à dîner.*

676. — **COMPARER** prend indifféremment *à* ou *avec* : *je n'ose me plaindre, quand je COMPARAI mon sort À celui de ces infortunes ; gardez-vous de COMPARER l'œuvre à Virgile : on est forcé d'être modeste, quand on se COMPARE AVANT LUI ; COMPARER UN COPIE AVEC L'original.*

Il s'end
dant, la
nature e
M. Lavau
mède au
les congu

Par an
mords à

677. —
prendent
à tel autr
(Acad.)

678. —
tion à ce
vapier.

Se conf
en la Pro
une raison
se CONSPIR
se confier

Avoir co
règle qua

Se fier
quelqu'un,
signifiant c
sur sa fort

679. — C
avec ; CONF
AVEC L'autre

680. — C
connaissanc
métier.

CONNAÎTR
tribunal ne
DE ce fait. (

681. — C
CONSISTER LA
encore une i
la perfection
EN le bon usa

Suivi d'un
ne beaucoup

682. — C
achever : CO
choses qui ne
provisions : C

Consommer
le jeu C. RUM
sur : celle mo
(Acad.)

pour toucher
à cette case,
perfection, au

ans préposi-
en ennemi du
manqué d'a-
ouché, frappé
NDRE Racine.

bénite. On ne
es prières du
jeux bénits.
autres accep-
beni, par un
es bons rois.

t indifférem-
a changé ses

les alchimis-
e; au figuré :
estins à con-

end toujours
suite, de reli-

ger de linge;
Acad.)

la couleur :
vin COLORÉ.

convenables
estampes, des
(Acad.)

tion qui aura
RENCE à l'uire;
e, à tire, etc.

traction faite
os parler, il
ontrre COM-

moer à pour
et.

que me plain-
rdez-vous de
nd on se gue.

Il s'emploie aussi sans préposition : COMPARER Virgile et Homère. Cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition à : Homère COMPARE Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie ; on compare les conquérants à des torrents impétueux. (Acad.)

Par analogie, on dira, COMPARER un honnête homme à un fripon, le rebord à un ver rongeur, le sommeil à la mort.

677. — FAIRE COMPARAISON DE ; il n'y a point de comparaison de, prennent indifféremment à ou avec : IL Y A POINT DE COMPARAISON D'UN tel à tel autre, ou d'un tel avec un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul. (Acad.)

678. — CONFIER, SE CONFIER, SE FIER. Confier demande la préposition à : CONFIER des titres à quelqu'un, sa destinée au hasard, un secret au papier.

Se confier prend le plus souvent la préposition en : se confier en Dieu, en la Providence, en ses amis, en soi-même, en ses forces. Avant l'article, une raison d'harmonie scelle fait que souvent on remplace en par dans : se confier dans la bonté de sa cause, mieux que en la bonté. On trouve aussi se confier avec à : SE CONFIER AU hasard.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

Se fier prend aussi indifféremment à ou en : se rian à quelqu'un, en quelqu'un, se fier en ses forces, à la fortune, au hasard. (Acad.) — Se fier, signifiant compter, prend la préposition sur : il se rie trop sur l'avenir, sur sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur.

679. — CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, avec, CONFRONTER les témoins à l'accusé ou avec l'accusé, deux doffes l'une avec l'autre, la copie à l'original. (Acad.)

680. — CONNAITRE. Connaitre quelque chose, c'est, d'en avoir une connaissance, le savoir ; CONNAITRE une langue, connaître son maître.

CONNAITRE DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger : ce tribunal ne connaît que des matières civiles ; ce juge ne connaît connaître de ce fait. (Acad.)

681. — CONSISTER demande la préposition en : EN QUOI FAITES-VOUS CONSISTER LA sagesse ? son rivoi consiste EN poésie, en blé, etc. Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer en par devant un article : la perfection de l'homme consiste DANS le bon usage de la raison, et non EN le bon usage. (Acad.)

Suivi d'un verbe, consister prend à : la libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. (Acad.)

682. — CONSONNER, CONSUMMER. Consommer signifie quelquefois achever : CONSUMMER un ouvrage. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : CONSUMMER des denrées, du café, des fourrages.

Consommer se dit particulièrement des choses qui se détruisent à rien : le feu. Esuma cet edifice en moins de deux heures : la rouille consomme le fer ; celle malade le consomme ; les cannes, les chagrins le consomment. (Acad.)

683. — CONTRAINdre, FORCER, OBLIGER. Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de : *on le contraignit de faire ou à faire telle chose ; forcer quelqu'un à faire ou ne faire quelque chose ; l'équité nous oblige à reciter ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de le payer m'oblige de vendre ma maison.* (Acad.)

684. — CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée ; en parlant des personnes, on dit ordinairement croire quelqu'un. (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je n'en croirai là-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'en crois à peine mes yeux.

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : croire à l'astronomie, à la météorologie ; croire aux rapports, aux témoignages, aux promesses de quelqu'un. Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : croire à Dieu ; il n'y a que les sots qui croient aux revenants, aux esprits, aux sorciers, à la magie. On dit dans le même sens croire en Dieu.

685. — DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : décider une question, un point de droit ; décider un différend, une querelle par un combat.

Décider d'une chose, c'est en disposer : *cet événement décida de mon sort ; les juges décident de la fortune et de la vie des hommes.* (Acad.)

686. — DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement devant le nom des personnes en société desquelles on déjeune : *j'ai déjeuné avec mon père, avec ma famille* ; il prend de devant les noms des aliments qui composent le repas : *nous avons déjeuné de volailles, de poisson, de gibier.*

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot *radis*, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec devant un nom de chose : *déjeuner avec du bœuf et des radis.*

687. — DEMANDER A, DE. Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : *je demande à parler au roi* ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander de ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la même personne qui fait l'action du second verbe : *je vous demande de m'écouter de m'entendre* ; ici, c'est encore moi qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688. — DÉPARLER, quoi qu'on en ait dit, est français, et signifie cesser de parler. Il ne s'emploie qu'avec la négative : *il ne déparle point, il n'a point déparlé.* (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : si n'a décessé de parler, décesser n'est pas français.

689. — DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : *désirer de réussir* ; si y a longtemps que je désirerais de vous rencontrer ; je désirerais bien d'être débarrassé de mon chien.

Et si, au contraire, désirer exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : *envoiez-moi ces enfants ; je désire le voir ; je désire partir ce soir.* (Acad.)

690. — Souhaiter doit nécessairement suivre la même règle que désirer ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

693. —
dans X a

neutre, e
dire : ces
enfants, e
l'être dispe

693. —
surer sur
d'avec la b

693. —
conséquent
c'est-à-dire
chemin : A
arriverez à

Il en est a
tiques mor

Mais si le
mais une at
corderaient ay
particulièr
les jeunes pe
en parlant de
ses collègues ch

693. — Et
sons éclairc
descend l'esc
(Acad.)

696. — S
à : s'exprime
Nous ferons

697. — ÉG
balancer les pa
range ; ce pris

Égaliser ne
souvent il s'en
un terrain, un

EMPRUNTE
ou à quelqu'u
s'Honneur, de
autres (1).

Cependant
préposition de
la lumière ; la
lumière, c'est

(1) Cet exam
maison suivie
donne que la pr

691. — **DÉSOBEIR** est neutre : *désobéir à quelqu'un, à la loi*. Cependant il a un passif : *je ne veux pas être désobéi*. (Acad.)

692. — **DISPUTER**, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : *ces chicanes ont longtemps disputé, et non se sont disputés ; ces enfants, après avoir disputé, en sont venus quis voies de fait, et non après s'être disputés*.

693. — **DISTINGUER DE, D'AVEC**, se disent indifféremment : *distinguer un chien d'un loup, d'avec un loup*; *distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne*. (Acad.)

694. — **DROIT**, dans *marcher droit, tomber droit, etc.*, est adverbe et conséquemment l'variable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe, c'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Mesdemoiselles, allez droit, marchez droit devant vous, et vous arriverez à votre destination*.

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent droit*, c'est-à-dire se conduisent bien.

Mais si le mot droit devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjetif, et s'accorderait avec le nom : *la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent droits*; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en *se tenants droites*. Et, par analogie, en parlant des choses : *vous vous tâchez, si vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus droite*, c'est-à-dire moins penchée.

695. — **ÉCLAIRER** à quelqu'un ne se dit plus : il faut dire dans tous les sens éclairer quelqu'un : *ÉCLAIREZ monsieur, ÉCLAIREZ la personne qui devraud l'escalier ; ce juré consulte à ÉCLAIRÉ votre frère sur ses intérêts*. (Acad.)

696. — **S'EFFORCER**, avant un infinitif, prend indifféremment *de ou à* : *s'efforcer de soulever un fardeau ; s'efforcer à parler*. (Acad.)
Nous ferons remarquer que ce est plus conforme à l'usage.

697. — **ÉGALER, ÉGALISER**. *Égaler* se dit des personnes et des choses : *égaliser les parts, les portions*; *la mort égale tous les hommes, tous les rangs*; *ce prince égale Alexandre ; la recette égale la dépense*.

Égaliser ne se dit que des choses : *égaliser les parts, les lots*. Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : *égaliser un terrain, un chemin*. (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment *à ou de* : *emprunter de quelqu'un ou à quelqu'un*; *emprunter une pensée à un auteur*; *il a emprunté cela à l'Homme, de Virgile*; *cette langue n'a presque rien emprunté aux autres* (!).

Cependant *emprunter*, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition *de* : *la lune emprunte sa lumière au soleil*, c'est-à-dire reçoit sa lumière ; *les magistrats empruntent leur autorité au pouvoir que les institutions, c'est-à-dire tiennent leur autorité*. (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien suivi sur le régime indirect du verbe *emprunter*, auquel il ne demande que la préposition *de*, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

698. — ENFORCIR, RENFORCER, signifient l'un, et l'autre rendre plus fort; mais enforcir ne se dit que des choses et des animaux; la bonne nourriture a ENFORCI ce cheval; ce banc EXFORCIE tous les jours; il faut ENFORCIR ce mur; ce vin s'ENFORCIT à la gelée. N'imitez pas ceux qui disent renforcir, renforci, ce verbe n'existe pas en français.

Renforcer a plus d'extension; il s'applique aux personnes et aux choses: RENFORCER une armée, un mur, une garnison, cet enfant est bien RENFORCÉ. (Acad.)

699. — S'ENFUIR. L'Académie, qui avait dit dans ses éditions précédentes, il s'EN est enfui, s'est corrigée en supprimant la particule en: on l'avait mis en prison, mais il s'EST ENFUIT, et non il s'EN est enfui. En était en effet une rédondance inutile.

700. — ENGAGER. Avec ce verbe, l'Académie ne fait rien que de la préposition à: on l'ENGAGAIT à continuer; le beau temps ENGAGEAIT à la promenade; je m'ENGAGE à vous servir dans cette affaire. (Acad.)

701. — ESPÉRER s'emploie le plus souvent sans préposition: j'espére gagner mon procès; et quelquefois avec de, ayant un infinitif, si cet infinitif le suit immédiatement: peut-on ESPÉRER de vous revoir?

702. — Remarque. — Espérer ne portant à l'esprit que l'idée d'une chose future, car l'espérance n'a pour objet ni ce qui est actuel, ni ce qui est passé, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans ces phrases: J'ESPÈRE que Pauline se porte bien; nous ESPÉRAIS que vous AVEZ FAIT la route sans accident. À la place d'espérer, il faut employer croire, penser, et dire: je PENSE que Pauline se porte bien; nous PENSONS que vous avez fait un bon voyage.

Il en est de même des verbes promettre, compter. N'éditez donc pas: je vous PROMETTE que je l'ai vu, mais je vous assure que je l'ai vu; je COMpte bien que vous êtes maintenant plus laborieux, mais je présume, je pense que vous êtes. (Cette judiciale remarque est due à Féraud.)

703. — ESSAYER prend indifféremment à ou de: j'ai ESSAYÉ de marcher ou à marcher. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition à: je me suis ESSAYÉ à nager, nous nous sommes ESSAYÉS à courir. (Acad.)

704. — ÉVEILLER, RÉVEILLER. Éveiller et réveiller, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre: quand il est une fois endormi, on ne saurait l'ÉVEILLER; on m'est venu ÉVEILLER ce malin cinq heures; il a dépendu qu'on le RÉVEILLAT; il dormirait jusqu'à midi si on ne le RÉVEILLAIT.

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un d'autre cesser de dormir: il s'ÉVEILLE tous les jours à la même heure; je me suis RÉVEILLÉ trois ou quatre fois cette nuit. (Acad.)

705. — ÉVITER signifie fuir: ÉVITER quelqu'un, les périls, éviter les travaux, les peines, les plaisirs, etc.

Remarque. — Eviter signifiant fuir, le sujet de ce verbe ne saura faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur un autre personne; entendu que celui qui fuit ne peut fuir pour un autre ce jeune homme évite le jeu, les mauvaises compagnies. Mais on sera s'exprimer incorrectement que de dire: je vous ÉVITERAI cette peine; vous vous évitez ce désagrément; dans ce cas, il faut se servir du verbe épargner, et dire: je vous ÉPARGNERAI cette peine, ce désagrément.

706. — EXCUSE. Faire des excuses à quelqu'un, c'est témoigner son regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon. Mais

as dites pas
français.

707. — FA

part des autr

verbe auquel

d'est-à-dire n

nouvelle, com

me nous ser

Ne FAIRE QU

re tou/ours,

ne jouer, qu

2- Il se dit :

tomber; il s

PAIT QU'END

(Acad.)

Ne FAIRE QU

ent d'avoir lie

est-à-dire il

ville. (Acad.)

709. — FAIR

l d'un bâtimen

de toute pa

FAIRE DE L'E

quipage: nou

l'an à Saint

710. — IL S'E

CE FAUT DE RE

ce vase ne so

Ailleurs il faut

beaucoup que la

je ne vous ob

711. — FIXER

sur regarder. I

je, je le regaro

Dans ce sens, i

yeux, les rega

quelque chose.

Nous ferons re

des fixes sur q

712. — FLAIRE

BRANT le bœuf

FLÉURER, c'est

FLÉURE hon, l

baume. (Acad.)

13. — FLÉURIR

rs, être en fl

stat de prosper

tion. Dans ce

est à l'impara

sous Périsso

ce prince, le

se dites pas : je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.

707. — FAILLIR s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de ; j'ai FAILLI DE tomber, à tomber ; j'ai FAILLI mourir. (Acad.)

708. — FAIRE s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes; alors il tient la place, et prend la signification du verbe auquel il se rapporte: cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait; il travaille mieux qu'il n'a jamais FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé; nous nous entretenimes de celle nouvelle, comme nous AURISSONS FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus. (Acad.)

Ne FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1° Il signifie faire toujours, ou presque toujours, faire une certaine chose: il NE FAIT QUE jouer, que étudier, que dormir, qu'aller et revenir, etc. (Acad.)

2° Il se dit encore d'une action instantanée : je NE FAIS QUE le toucher, et il tombe; si il n'A FAIT QUE paraître et disparaître: quand il vient ici, il FAIT QU'arriver et sortir; attendez-moi, je NE FAIS QU'aller et revenir. (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit n'est d'avoir lieu : il NE FAIT QUE DE sortir, que d'arriver, que de s'éveiller, est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il est levé. (Acad.)

709. — FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU. Faire eau, terme de marine, se d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : le navire FAISAIT EAU de toute part.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : nous visitions le tombeau de Napoléon pendant qu'on FAISAIT EAU à Sainte-Hélène.

710. — IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : il EN FAUT DE BEAUCOUP que vous m'ayez tout rendu; il S'EN FAUT DE PEU que ce vase ne soit plein.

Ailleurs il faut dire, il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu. Il s'en faut BEAUCOUP que la cadette soit aussi aimable que l'aînée. Il s'en faut peu que je ne vous blâme. (Acad.)

711. — FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas je le FIXAISS; il n'a cessé de nous FIXER; mais je le regardais, il n'a cessé de nous regarder.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots la vue, les yeux, les regards : fixer les yeux, la vue, les regards sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt avoir les yeux, la vue, les regards fixés sur quelqu'un, que fixer la vue sur quelqu'un.

712. — FLAÎR, FLEURIR. Flâner, c'est sentir par l'odorat, en MIRANT le dehors, on s'assure s'il est fraîche. Fleurir, c'est répandre, exhiber, une odeur : vous avez là un bouquet de fleurs bon. Il se dit aussi au figuré : sa réputation ne FLEURE PAS que baume. (Acad.)

713. — FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleur ; les roses FLEURISSENT et se fanent promptement, plantes de fleurissement qu'en automne. Au figuré, fleurir signifie être dans l'état de prospérité, de splendeur ; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acceptation, la syllabe fieu se change en flo, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : Athènes FLOURISSAIT sous Périès, les sciences et les beaux-arts FLOURISSENT, on FLOURENT sous ce prince, le commerce FLOURIT dans la paix.

L'adjectif dérivé de ce verbe est florissant : la maison de ce négociant est dans un état florissant. (Acad.)

714. — AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : AVOIR FOI à quelqu'un, à quelque chose ; AVOIR FOI DANS les promesses d'une personne ; je n'ai pas foi en lui. (Acad.)

715. — SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indistinctement : BONNEZ-VOUS GARDE, ou BONNEZ-VOUS DE GARDE de toucher à cela (Acad.).

716. — GUET. Il faut dire : ce chien aboie à propos ; il est de très-bon guet, et non de très-bonne guette. (Acad.) (Guette n'est pas français.)

717. — HASARDER DE, A, se disent indistinctement : HASARDER DE faire une chose ; je me hasarderais à faire cette proposition. (Acad.)

718. — HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition de : j'ai hérité d'une somme considérable, ou j'ai hérité une somme considérable. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719. — IMITER L'EXEMPLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit imiter l'exemple de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit imiter un exemple d'écriture, et non une exemple.

720. — IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe imposer signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : sa présence m'impose, il impose par la fermeté de son regard, notre confiance imprime aux ennemis.

En imposer, c'est tromper, abuser, suspendre, en faire accroire : vous voulez EN IMPOSER à vos juges ; vous nous EN IMPOSEZ ne le croyez pas, il EN IMPOSE, il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT, c'est un homme au fond très-malin. (Acad.)

721. — INDUIRE À ERREUR, EN ERREUR. Induire à errer se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur : il fut induit à errer par une fausse citation.

Induire EN ERREUR ne se dit que pour tromper à dessein : il voulait s'INDUIRE EN ERREUR ; ce sourire nous INDUIRA EN ERREUR. (Acad.)

722. — INFECTER, INFESTER. Infecter signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux : ce matin INFECTE l'air ; il nous INFECTE avec son haleine ou de son haleine, la peste avoit INFECTÉ toute la ville. Et au figuré, il INFECTE le pays de sa pernicieuse doctrine ; si vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes. (Acad.)

Infester signifie ravager, dévorer, tourmenter par des interruptions : les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses ; sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes ; les sauterelles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient ; les rats INFESTENT cette maison. On dit même : les mauvaises herbes INFESTENT les champs. (Acad.)

723. — ÊTRE INQUIET DE ou SUR se disent indistinctement. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit : il est sans inquiétude de l'avenir ou sur l'avenir.

724. — INSULTER quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faire ou de paroles.

Insulter à, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses : n'INSULTONS PAS AUX malheureux ; INSULTER à ses juges, à la ministre, à la reine, au bon sens, au bon goûts ; et figurément, leur faire INSULTE à la déesse publique, leur allégeance INSULTE à nos douleurs. (Acad.)

725. — IAI fait tel, i
moi, CONTRA

726. — Je
un autre c
valuer. (Acad.)

727. — LAI
cela NE LAISSE
sont, que n'e

728. — MA
couvienne q
Elle met indi
MARIE à la AL
AVEC SON INST
l'ormeau. (Acad.)

729. — MEL
ensemble : m
utiles, du b

MELER à ve
aux plaisir, l

MELER DANS
UNE ACCUSATION
DANS DES CHQUE

730. — MON
lorsque en ha
mons du haut,
dans une mai
chauisée, il en
règles, ces mots
local du quartie
chassée. Il dir
voilà donc les
renant la place
ire, je monte à
autorise à dire
ême, je desc
aussés.

Telle est aussi
EN HAUT ; ne b

Remarque. J
determined; si, au
determined, com
un ballon, etc.,
nées ; et rien
n'était EN HAUT
comme vicieux, qu
enfant et des
mouillai, ne des
nement appelle

731. — MOUCHE
et dans le m
enfant pouvait
l'abeille soit mouca

725. — INVECTIVER est neutre ; il ne faut donc pas dire comme s'il était négatif, il n'a inventive, il nous a inventives ; mais il a inventives CONTRE moi, CONTRE nous. (Acad.)

726. — JOINDRE A ou AVEC se disent indifféremment : JOINDRE un mod. à un autre ou avec un autre ; JOINDRE la prudence à la valeur ou avec la valeur. (Acad.) Toutefois à est plus usité que avec.

727. — LAISSER. Ne pas laisser de ou que ce se disent indifféremment : cela ne laisse pas d'être embarrassant, d'étonner, ou que d'être embarrassant, que d'étonner. (Acad.)

728. — MARIER A ou AVEC. L'Académie n'admet pas que marier à ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement à ou avec au propre et au figuré : son père l'a marié à la fille ou avec la fille d'un de ses amis ; sa voix se marie bien avec son instrument, à cet instrument. MARIER la vigne avec l'ormeau, à l'ormeau. (Acad.)

729. — MÉLER AVEC, A, DANS. Méler avec se dit de ce que l'on confond ensemble : mélanger de l'eau avec du vin, des papiers utiles avec des papiers inutiles, du blé avec de l'orge, du cuivre avec de l'argent.

Méler à veut dire joindre une chose avec une autre : il mélange les affaires aux plaisirs, la douceur à l'affabilité.

MÉLER DANS signifie inculper, comprendre dans : mélanger quelqu'un dans une accusation, l'y comprendre ; ne me mêlez point dans vos discours, dans vos enquetes. (Acad.)

730. — MONTER EN HAUT, DESCENDRE EN BAS peuvent se dire, lorsque en haut signifie dans le haut, et le plus souvent, dans l'appartement du haut, et, en bas, dans l'appartement du bas. Que quelqu'un sit dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, en haut pour signifier le local du quatrième, et en bas pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, je couche en haut, et mes commis en bas. Voilà donc les mots haut, bas sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs. On le même principe qui lui fait dire, je monte sur un arbre, sur un rocher, je descends dans ma cave, l'autorise à dire aussi, je monte en haut, c'est-à-dire à mon local du quatrième ; je descends en bas, c'est-à-dire à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit aller EN HAUT ; monter EN HAUT ; ne laissez monter personne EN HAUT.

Remarque. Mais si en haut, en bas, cessaient de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., oui, alors, en haut, en bas, seraient des expressions imprécises ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS ; ce serait une superfluité, un pléonisme vieillot, qu'il faudrait corriger en disant, tour à tour le ballon montait et descendait, parce que pour le dire encore une fois, le ballon montait, ne descendant plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé en haut, en bas.

731. — MOUCHER, quoi qu'on en ai dit, s'emploie quelquefois absolument, et dans le même sens que si était accompagné du pronom se ; et en effet pourtant moucher, il devrait se décliner, si ne moucha personne peut, tabac soit moucher. (Acad.)

732. — **MOURIR.** Il faut dire **MOURIR d'envie**, **de plaisir**, **d'impatience de faire une chose**, et non **MOURIR de faire une chose**; les mots **envie**, **plaisir**, **impatience**, etc., sont d'une absolue nécessité.

733. — **MOUVOIR** et **MOUVER**. **Mouvoir** signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre : il faut plusieurs hommes pour mouvoir les tonneaux de **Bordeaux**, dix hommes peuvent, à peine, mouvoir cette pierre.

Mouvoir a une signification restreinte ; il embrasse, le contenu et non le contenant. Ainsi, **mouver la terre d'un pot**, **d'une caisse**; **mouver le vin d'un tonneau**, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger ce pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734. — **NOMMER**, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : *le roi l'a nommé à l'ambassade de Rome*. (Acad.)

735. — **OBÉIR** prend la préposition à : **obéir à Dieu**, **aux lois**, **à sa conscience**. Il s'emploie aussi absolument : **commandez**, et **j'OBÉIRAI**.

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire **obéir quelqu'un**, mais à **quelqu'un**. Cependant il s'emploie au passif : c'est un homme qui vous EST **OBÉI**. (Acad.) Il faut, dans une classe, que le maître soit **OBÉI**.

736. — **OSERVER**, dans le sens de remarquer, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *j'ai OSERVÉ qu'il n'adressait la parole qu'à vous*; **OSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes**. (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe faire : *je vous FAIS OSERVER que vous vous trompez*. (Acad.)

737. — **OUBLIER** à lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire, il a OUBLIÉ à lire, j'ai oublie à jouer du violon, dites : il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.

738. — **S'OCCUPER A, DE, S'OCCUPER DE**, dit Girault-Duvivier, s'emploie avec un substantif, et s'occuper à avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'occuper, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition de ou de la préposition à : s'occuper de quelque chose, c'est y penser, en avoir l'intention remplie, chercher tous moyens d'y réussir ; s'occuper de quelque chose ; il ne s'occupe que de son jardin, il s'occupe de ses affaires ; cette femme ne s'occupe que de son ménage, de son mari, de ses enfants.

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler : il s'occupe à l'étude des belles-lettres ; il s'occupe à son jardin tout le jour, il s'occupe à lire. (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, s'occuper de s'applique à une occupation qui suppose de l'arrière, du rôle, de la constance ; il s'occupe à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps, à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, s'occuper de son jardin, c'est en faire une occupation spéciale ; c'est un homme qui s'occupe beaucoup de son jardin. S'occuper à son jardin, c'est s'y trouver et n'y être point assis, dans ce moment, mon mari est occupé à son jardin.

739. —
PARDONNEZ-ME
MES CRIMES

Quelque
ce n'est
ma faute

Ce verbe
phrase si

740. —
ces enfan

Mal pa

Mais à
le verbe
l'ambiguité
mal s'empê
encore for
gères ; et q
indirect ou
bienfaiteur

PARLER
avocat puis

PARLER
paroles à le

PARLER
pleine confi
DANCE DE CO

741. — P
CIPIEZ À MA
VOUS PARTICU

PARTICIPER
et du cheval,

742. — P
instrument,
et quelquefo
remarquer q
première.

743. — PL
que ce qui lui
prenez que ce
que ce qui sera

Ce qu'il tou
qu'il voudra ;
c'est-à-dire q
ce qu'il vous p
ce que vous sou

744. — PLA
qu'elle y pren

PLANTER, QU'

739.—**PARDONNER** régit les noms de personnes avec la préposition à : **PARDONNER À quelqu'un** et les noms de choses sans préposition : **PARDONNEZ MES crainces, mes soupirs ; PARDONNEZ-LUI sa maladresse.**

Quelquefois, cependant, il régit les choses avec la préposition à, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnées : **PARDONNEZ À ma franchise, à mon amitié, les reproches que je vous fais.**

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : **sous des lous PARDONNÉ.** (Acad.)

740.—**PARLER MAL**, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : **ces enfans PARLENT MAL.**

MAL PARLER, c'est médiocre : **je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.**

Mais à tout autre temps qu'à l'infiniatif, l'adverbe **mal** se place après le verbe **parler** dans ces deux acceptations, sans qu'il en résulte aucune ambiguïté, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement **parler mal** s'emploie absolument ou avec un régime direct : **cet étranger PARLE encore fort MAL ; les Français, en général, PARLENT MAL les langues étrangères ;** et que, dans le sens de médiocre, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par **de** : **celui-là est méprisable qui PARLE MAL DE ses bienfaiteurs.**

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : **il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.**

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : **les femmes, en général, PARLENT AVEC ABONDANCE.**

PARLER D'ABONDANCE DE COEUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : **l'amitié, les chagrins, nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE COEUR.** (Acad.)

741.—**PARTICIPER À**, c'est avoir une part à : **je veux que vous PARTICIPIEZ à ma fortune comme vous avez PARTICIPÉ à ma disgrâce ; comme moi, vous PARTICIPEZ à tous les avantages de la société.**

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : **le mulet PARTICIPE DE celui des anciens.** (Acad.)

742.—**PINCER**, en terme de musique, faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre : **PINCER de la harpe, de la guitare ;** et quelquefois actif : **PINCER la guitare, la harpe.** (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743.—**PLAIRE**. Ce qui PLAIT signifie ce qui est agréable : **il ne fait que ce qui lui PLAIT**, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables ; ne prenez que ce qui vous PLAIRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.

Ce qu'il vous PLAIS, ce qu'il LUI PLAIS signifient ce que vous voudrez, ce qu'il voudra : c'est un jeune homme qui ne fait que ce qu'il veut plaisir, c'est-à-dire que ce qu'il fait plaisir, que ce qu'il nous, je serai tout ce qu'il vous PLAIRA, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaisir que je fasse, tout ce que vous voudrez.

744.—**PLANTER**, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle y prenne racine : **PLANTER un arbre, PLANTER des choux.**

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et

dont on laisse paraître une partie en dehors : PLANTER des bornes, une potence, un pilié, un piquet, des jalons, etc.; mais il faut dire fixer, fixer, mettre des clous. (Acad.)

745. — PLIER, PLOYER. Pliez signifie plus particulièrement mettre en un ou en plusieurs douilles, et avec un certain ordre : PLIER du linge, des serviettes, des habits, une lettre ; PLIER en quatre, en huit. C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de plier. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

Pliez signifie aussi courber, flétrir : PLIER de l'osier ; PLIER des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau ; PLIER les genoux ; un baton qui PLIE ; la planche PLIAIT sous lui ; cet arbre PLIE sous le poids de ses fruits ; faire PLIER un arceau ; la lame de cette épée PLIE jusqu'à la garde, etc.

Ployer signifie, le flétrir, courber : PLOTER une branche d'arbre, PLOTER les genoux en marchant ; se arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. ; PLOTER voile marchandise ; PLOTER voile serviette ; PLOTER vos habits, etc. (Acad.)

746. — PRÉSIDER, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou, sans la préposition à : PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER à une assemblée, à une compagnie. (Acad.)

747. — PRÉTENDRE quelque chose, c'est l'exiger comme un droit : partout il PRÉTEND la première place.

PRÉTENDRE à quelque chose, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : il PRÉTEND à la première place ; il est si instruit, si versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse PRÉTENDRE ; il PRÉTEND à la main de cette jeune personne.

748. — PUER est ordinairement neutre : cette viande commence à PUER ; celle-là PUER. Mais quelquefois il s'emploie activement : cet homme PUER le vin, PUER l'ail ; ses habits PUER la vétuste graisse. On le dit aussi d'une odeur excessive et incommodante : cela PUER le muse, l'ambre, la civette, etc. (Acad.)

749. — SE RANGER DE. A. SE RANGER DU côté de quelqu'un, c'est embrasser son parti.

SE RANGER à l'avis de quelqu'un, à son opinion, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion ; tous les opinants se RANGENT à son avis. (Acad.)

750. — SE RAPPELER excute la préposition de : SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, le temps passé, etc. Avant un verbe, il prend cette préposition : JE ME RAPPEILLE DE vous avoir vu. (Acad.)

751. — RÉFUSER, devant un verbe, prend la préposition de : il RÉFUSE DE faire présent de l'argot ; il RÉFUSE DE payer, DE travailler, DE venir, DE partir.

Se REFUSER prend la préposition à : il SE REFUSE à travailler, il se REFUSE à se dévouer. (Acad.)

752. — RENONCER est le plus souvent neutre, c'est à dire quitter, abandonner : RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.

Renoncer est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : s'il agit ainsi, je le RENONCE pour mes parents ; il était mon ami, mais je le RENONCE.

753. — REPARTIR, RÉPARTIR. RÉPARTIR, signifiant partir de nouveau, se conjugue comme partir.

RÉPONSE
simples
REPÂR,
REPÂRTI,

RÉPAR
comme
les RÉPA

734. —
avant MA
page.
Copenda
position
résolus à

Remarq
qui n'a po
gant, qui
résous en

755. —
RESSION, fu
RESSORTIS
se conjugu
RESSORTISSO

756. — R
1º Unis u
on peut dire
2º Rejoin
réunir un /
sides la Belg
le Portugal

3º Joindre
telle, prouver
autres : on ve
j'aspire me a
Réunir, da
réunir les la

757. — SA
signifie perpét
de courage de
DE MES

SAIGNER, tir
de : SAIGNER de

758. — SOU
temps qu'il sou

Soupirer, au
soupirer ses pa

759. — SOU
quelque on es

(1) C'est donc
un verbe réunir.

REPARTIR, dans le sens de répliquer, se conjugue dans cette temporaire simple comme partir, et, dans ses temps composés, comme finir : je REPARE, tu REPARS, il REPART, nous REPARTONS ; j'ai REPARTI ; j'eus REPARTI, etc.

RÉPARTIR, signifiant partager, distribuer, se conjugue entièrement comme finir : auzezde que je receus les fonds, je les RÉPARTIS, nous RÉPARTISONS, etc.

734. — **RÉSOUTRE**, employé activement, prend la préposition de avant un autre verbe, des intrigants ons résolu par le perdre; on a résolu d'agir.

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition à, on ne sauroit le RÉSOUTRE à faire celle, démarche; je ne résolu à demander ma retraite; à quoi vous RÉSOLVEZ-vous?

Remarque. — Ce verbe a deux participes : résolu, résolu, et résous. qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres : le brouillard dé ce matin s'est résous en pluie (Acad.)

735. — **RESSORTIR**, sortir de nouveau, se conjugue comme sortir : je RESSENTE, tu RESSES, il RESORT, nous RESORTONS, etc.

RESSORTIR, être de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme finir : je RESORTIS, tu RESORTIS, il RESORTIT, nous RESORTISSONS, etc.

736. — **REUNIR** prend la préposition à, lorsqu'il signifie :

le unir une chose à une autre : le con RÉUNIT la tête au corps. (Acad.) Or on peut dire : cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété au parc.

2o Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie : RÉUNIR un chef à la couronne. (Acad.) Or on peut dire : on va verser de cette la Belgique au Portugal, les provinces rhénane à la France, à Portugal à l'Espagne.

3o Joindre pour la première fois une chose à une autre : ce roi a RÉUNI telle province à la couronne; cette administration a été RÉUNIE à celle autre; on voulut empêcher cette province de se RÉUNIR à tel royaume; j'aspire me RÉUNIR à lui pour le reste de mes jours. (Acad.) (1).

Réunir, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition : RÉUNIR les talents et les vertus, la mérise et les grâces.

737. — **SAIGNER DU NEZ** a deux acceptations distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez; et, au figuré, manquer de résolution, de courage, dans l'occasion : il fit d'abord le fanfaron, puis il SAINGA DU NEZ.

Saigner, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment à ou de : SAINCRE de bras, du pied, à la gorge, à la nuque. (Acad.)

738. — **SOUPIRER** prend indifféremment après ou pour ; il y a long-temps qu'il souffre après cette place; il ne SOUPIRE que pour les richesses. Soupirer, au figuré, est quelquefois solif, mais en poésie seulement : SOUPIRE ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)

739. — **SUCCOMBER SOUS** se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : ce crochétier SUCCOMBE sous la force de son

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien suivit refusa la préposition à au verbe réunir.

fardeau ; ce malot succombera sous sa charge ; et, au figuré, ce ministre succombe sous le poids des affaires.

Succomber à, c'est ne pouvoir résister, c'est céder à : *il succombera à la douleur, à la tentation.* (Acad.)

760. — **SUPPLÉER QUELQUE CHOSE,** c'est ajouter à un objet ce qui y manqué pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

Suppléer à quelque chose, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *ils ont supplié au nombre par la valeur ; son mérite suppléait au défaut de sa naissance.*

Suppléer quelqu'un, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *si vous ne pouvez venir, je vous supplérai.* (Acad.) **Suppléer à quelqu'un** ne se dit pas.

761. — **TACHER, TACHETER.** **TACHER,** c'est salir, faire une tache : *vous avez taché votre habit ; cette dame a taché sa robe ; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour TACHER la plus belle vie.*

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux, et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : *la girafe est un animal TACHETÉ de la tête aux pieds ; un chien blanc TACHETÉ de noir ; une étoffe d'un fond jaune TACHETÉ de rouge.* (Acad.)

762. — **TARDER** prend indifféremment *de ou à*, mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à* : *on a trop tardé à envoyer ce secours.*

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de* : *il me tarda de vous voir ; il me tarda d'achever mon ouvrage.*

763. — **TENIR A QUELQU'UN,** c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. **Tenir à ses anciennes connaissances,** à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens *tenir à quelque chose.* (Acad.)

Tenir de quelqu'un c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : *il fait secrètement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il tient de son père. Ces enfants tiennent de leur mère ; comme elle, il est doux et bon.*

On dit dans le même sens, *tenir de quelque chose*, c'est-à-dire participer de quelque chose : *cette architecture tient du gothique, ce style tient du burlesque ; sa démarche tient de la folie, le malot tient de l'âne et de cheval.* (Acad.)

764. — **UNIR A ou AVEC** se disent indifféremment : **UNIR un mot à un autre ou avec un autre.** (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition *à* : *unir l'Océan à la Méditerranée ; unissez-vous à nous ; unissez votre voix à la nôtre, etc.*

Remarques particulières sur diverses espèces de mots.

765. — **AVOIR L'AIR.** L'Académie dit en substance : Si l'adjetif qui suivre se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjetif au masculin : *elle a l'air bon, elle a l'air méchante.*

Mais si l'adjetif se rapporte à la personne plutôt qu'à mot *air*, ce adjetif prend le genre et le nombre de cette personne : *elle a l'air contente de ce qu'on lui dit, elles avaient l'air troublées, embarrassées, etc.*

Comm.
culté, no-
ce nom
a l'air
a une pha-
accorder
échets,
qu'ici on p-
Et parle-
mür ; celle

766. — **appliquer à**
contenance
sonnes.

Il se dit
n'est pas
résister à la
concoire à

2^e CAPAB-
ou tel révèle
maladie est
changer la /
(Acad.)

Souscription
modifications
terre est suscep-
de haine (Aca-
sociale à biseau

767. — CO-
MENT. Consid-
er en ce que les
interrompus,
meilleur et continu-
mais qui recon-
tivement de s-
c'est un pays ou
(Acad.)

768. — DIFF-
commun qui ai-
ons ; il faut voir
Différent, adj.
autres ont trou-
769. — DIGNI-
estime, dignité
Digne, avec ce
digne d'un tel
770. — ÉNONT-
énoncer, déclarer
aucune significa-
démentale.

771. — ÉMINER-
éminent à frapper

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot *air* que quand ce mot peut être remplacé par *physionomie* : ils ont l'*AIR SPIRITUEL*, elle à l'*AIR ENJOUE*, MALIN, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et si l'on vaudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, elle à l'*AIR MÉCONTENANT*, RÂCHANTE, MARITIÈRE, ENCEINTE, MAL, PARTE, NEUROSSE, MALHEUREUSE, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire l'*air d'être* : ce melon à l'*AIR D'ETRE* mûr ; celle soupe à l'*AIR D'ETRE* bonne.

765. — **CAPABLE, SUSCEPTIBLE.** C'est à tort qu'on a prétendu que, appliquée aux choses, *capable* ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans cette salle est *CAPABLE de contenir tant de personnes*.

Il se dit encore, le de ce qui est en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas CAPABLE de traîner cette voiture*; *cette diogue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots*; *l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini*. (Acad.)

De *CAPABLE* signifie encore qui peut produire tel ou tel effet, amener les résultats : et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : *cette maladie est CAPABLE de le tuer*; *un pareil événement est CAPABLE de changer la face des affaires*; *cette démarche est CAPABLE de vous nuire*, etc. (Acad.)

Susceptible signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : *la matinée est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes*; *cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations*; *un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine* (Acad.). — Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : *il est fort SUSCEPTIBLE*. (Acad.)

767. — **CONTINU, CONTINUEL, CONTINUEMENT, CONTINUELLEMENT.** *Continu* et *continulement* diffèrent de *continuet* et *continuellement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuet* et *continuellement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : *j'ai écrit continuellement de dix heures à quatre heures*, c'est-à-dire sans interruption ; c'est un pays où il pleut CONTINUELLEMENT, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768. — **DIFFEREND, DIFFÉRENT.** Il faut écrire par *d.*, *différend*, nom commun qui signifie débat, contestation ; il s'est élevé un DIFFEREND entre eux ; il faut viser ces DIFFERENDS.

Different, adjectif qui signifie dissimilable, s'écrit avec *s* ; *DIFFÉRENTS* auteurs ont traité cette matière. (Acad.)

769. — **DIGNE, INDIGNE.** *Digne* se dit du bien et du mal : *il est DIGNE d'assez, DIGNE de mépris*. Dixit, avec une négative, et *indigne* ne se disent que du bien : *il est indignus d'un tel honneur*; *il n'est PAS DIGNE de votre amitié*. (Acad.)

770. — **ÉHONTÉ, DÉHONTÉ.** Quoi qu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : un homme ÉHONTÉ ou DÉHONTÉ, une femme ÉHONTÉE ou DÉHONTÉE.

771. — **IMMINENT, IMMINENT.** *Imminent* signifie grand : il y a un péril imminent à traverser la mer dans un ballon.

IMMINENT signifie qui est près d'atteindre, près d'avoir son effet : *une personne pourraître par des brigands est dans un péril imminent.*

772. — **ENNUYANT, ENNUYEUX.** *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment : *quel temps ennuyant ! cet homme, ordinairement si spirituel, si aimable, a été bien ennuyant aujourd'hui.* Cependant nous ferons remarquer que d'après l'usage on dit *ennuyeux* pour *ennuyant*, et que ce dernier n'est que rarement employé.

ENNUYEUR se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui cause habituellement : *un livre ennuyeux, un homme ennuyeux.* (Acad.)

773. — **ÉRUPTION, IRRUPTION.** *Éruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort : *l'éruption du Vénus, l'éruption de la petite-vérole, une éruption sur couvre la corse.*

Irruption signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays : *les Normands ont fait de fréquentes irruptions en France.* Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres : *l'irruption des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts.*

774. — **FOND, FONDS, FONTS.** On écrit sans *s* au singulier *le fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose : *le fond d'un poche, le fond de ma bourse.*

On écrit ainsi au singulier *le fonds*, pour exprimer, 1^e le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives : *un bon, un mauvais fonds de terre*; 2^e une valeur quelconque : *il a dissipé le revenu et le fonds*; *ce marchand a vendu son fonds.* Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc. : *il a un grand fonds d'espris, de vertu, de probité, etc.*; cela vient d'un grand roya de malice. (Acad.)

On écrit ainsi avec *is les fonte*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser : *fonte baptismale, tenir un enfant sur les fonte* (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il dérive de *fontaine*).

775. — **HABILETÉ, HABILITÉ.** *L'habileté* est la qualité de celui qui est habile ; c'est la capacité, l'intelligence : *cet artiste a beaucoup d'habileté.*

Habilité est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution : *abilité à succéder*, c'est-à-dire droits à succéder.

INHABILETÉ et **INHABILITÉ** présentent la même différence.

776. — **LENT A, LÖNG A** se disent indifféremment l'un pour l'autre : *cet enfant est lent à manger ou long à manger.*

777. — **MATINAL, MATINEUX.** *Matinal* se dit de celui qui sait avoir l'habitude, s'est levé matin : *vous êtes bien matinal aujourd'hui.*

Matineux se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *les belles dames ne sont guère matineuses.* (Acad.)

778. — **MEMBRÉ, MEMBRU.** *Membré*, qui a les membres bien faits, bien proportionnés. — *Membru*, qui a les membres fort gros. Il est bien *membru* : *un gros membra.*

779. — **OU, QUE** se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps : *au moment que je le vis, ou au moment où je le vis ; à l'époque où il vit nous voir, ou à l'époque où il vit nous venir.* C'est le mot *ou* qui doit décider de la préférence.

780. —
dans un h
hirondele

PASSANT
UNE RUE PA

TOURISTE
L'ESPRESS

à dire dispe

Paix de c
de, il est pa
partir, sur

783. — S
locutions exp
à rien de se
décrets de la

784. — SO
au pluriel le
l'homme pour
pour autres,

Mais témo
verbe, prends
les écrire sans
à témoin.

785. — SUSC

786. — TOU
totalité : *la ma
maison brûlait
en totalité.* (Ac
elle était tou
ne s'agit plus d'

Tout est encor
tout cœur dan
rendre, je de
mieux ; j'ai all

Tout dans tou
peut se remplac
je vous la donn
; toute autre
on quelconque e
tenu, je ne puis
tous est adver

Tout, écrivez i
de tout écriv
de tout écriv

787. — TOUS, L
trois, tous les q

780. — **PASSAGER, PASSANT.** *Passager* signifie qui ne s'arrête point, dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : les grues et les hirondelles sont des oiseaux *PASSAGERS*.

PASSANT ne se dit que d'un chemin ou d'une rue ; un *chemin PASSANT*, une *rue PASSANTE*. (Acad.)

781. — **BON PORTANT.** C'est contre le sentiment de l'Académie, contre plusieurs autres quelques grammairiens ont décidé que *bien portans*, mal portans, c'est à dire au point de faim ; ce corps savant dit, *il est bien PORTANT*, c'est à dire *bon PORTANTE*.

782. — **PRÉT A.** **PRÈS DE.** *Prêt à* devant un verbe, signifie disposé à faire, *prêt à partir*, c'est un homme toujours *prêt à bien faire*, c'est-à-dire disposé à partir, disposé à bien faire.

Près de est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de, *il est près de partir*, *près de mourir*, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir. (Acad.)

783. — **SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.** La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec *à* : *il ne sert à RIEN de se facher*, et, avec *de*, *il ne sert de RIEN de se roidir contre les décrets de la Providence*.

784. — **SOUTIEN, TÉMOIN, chef, maître, modèle, guide, etc.** se mettent au pluriel lorsqu'il se rapportent à un nom pluriel : *Dieu donne à l'homme pour soutiens l'espérance et la désignation*, il en pour *témoins*, pour *guides*, pour *modèles*, son œuvre, et son frère.

Mais *TÉMOIN* au commencement d'une phrase, et à *TÉMOIN* précédé du verbe, prendre, sont toujours employés adverbialement ; il faut donc les écrire sans *à* : *TÉMOIN les blesseurs qu'il a reçus*, *je vous prends tous à TÉMOIN*.

785. — **SUSCEPTIBLE** (Voir le mot *capable*, page 245.)

786. — **TOUT** est adjetif et s'accorde toutes les fois qu'il exprime la totalité : *la maison était toute en feu*; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient ; *cette maison est toute à lui*, c'est-à-dire lui appartiennent en totalité. (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tous* invariable, *elle était tout en larmes*, elle est tout à son devoir (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

Tout est encore invariable, 1^e dans ces sortes d'expressions : *ils sont tout cœur dans cette maison*, *les François sont tout flamme pour entreprendre*, 2^e dans tout entier : *les grands hommes ne meurent pas tout entiers* ; j'ai attendu une heure tout ENTIERE.

Tout dans tout autre se s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quelconque : *demandez-moi toute autre chose*, je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque ; toute autre occupation lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque ; mais si j'ai à écrire, c'est une tout autre place que la même, je ne puis plus dire c'est une autre place quelconque que la même. Or tout est adverbe et reste invariable.

Tout. Écrire indifféremment à tout moment, de toute part, de toutes sortes, de tout côté, etc., ou à tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, de tous côtés. (Acad.)

787. — **TOUS DEUX, TOUS LES DEUX**, *tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre*. La suppression de l'article fait que ces expressions

marquent ordinairement simultanéité : *ils se promenaient, ils chantaient TOUS DEUX, TOUS TROIS, TOUS QUATRE*, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : ils sont venus nous voir TOUS LES DEUX, TOUS LES TROIS, à six mois d'intervalle ; ils sont morts TOUS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque. — Cependant au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dirait donc de gens qui eussent été ensemble, *ils sont venus nous voir tous LES cinq, tous LES six*, et non *tous cinq, tous six*.

788. — VÉNÉNEUX et VENIMEUX signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais venimeux ne se dit que des animaux : *le scorpion est VENIMEUX, la vipère est VENIMEUSE.*

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : *plante, arbre VÉNÉNEUX ; la ciguë est VÉNÉNEUSE.*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

789. — La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.) le point interrogatif (?) et le point admiratif (!).

De la Virgule.

790. — La virgule se met 1^e entre les sujets d'un même verbe :

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2^e Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : *La charité est patiente, douce, bienfaisante.*

3^e Entre les régimes de la même nature :

On voyoit des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.

Cependant lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ou, ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

La
Il
No
Ma
l'emp
certai

Je n
le pui
vous n
4^e I
tendue

La
leur a
5^e O
peut re
phrase.

Ici, le
sage ; or

Le se
heureux
Or chacu
gules.

La vie
de la mor

6^e Avo
position in

Cela
suit

7^e Pour

on a

C'est-à-

*La mollesse et l'oisiveté tuent les sentiments nobles.
Il faut que je parte ce soir ou demain.
Nous ne vîmes NI votre père NI votre mère.*

Mais ces mêmes mots *et*, *ni*, *ou* n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, NI même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4^e Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.

La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.

5^e On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage*; or *don du ciel* doit être entre deux virgules.

*Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance,
Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
Avec toute sa gloire et toute sa vertu.*

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu*. Or chacune des autres parties a dû être entre deux virgules.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.

6^e Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

*Celui qui met un frein à la furour des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.*

7^e Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire *le destin A toujours tort.*

Du point et virgule.

791. — On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.
Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;
Savant dans les combats, savant dans les retrées ;
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

Des deux points.

792. — On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi,
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, *Et VOICI POURQUOI : ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.*

Son voisin, au contraire, était tout cousin d'or,
Chantaît peu, dormait moins encore :
C'était un homme de finance.

De
encore
de fin
assez
et entr
blerai

793.
ment ter
cent mil
beaucoup
set trompe

794.
interroga
que pense
solitaire?

795.
mations :

OMM TO
Hélas !
quel attrai

DE LA PRO

796.
AO, ont
(ville),

Demême ici ces deux points placés après *dormait moins*
encore semblent dire, ET VOICI POURQUOI : c'était un homme
de finance.

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants ;
Un lit seul enfermait et le fils et le père.
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard ;
Sur ce lit malheureux, la mort voleau hasard.

Du point.

793. — Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal n'aurait pas grandi.*

Du point interrogatif.

794. — Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce? Rien. Mais encore? Dites-moi, que pensez-vous faire? — Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire?*

Du point exclamatif.

795. — Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit! nuit effroyable! ô funeste sommeil!
Hélas! il n'est plus! — Quelle horreur dans le vice!
quel abrégé dans la vertu!

CHAPITRE XVII.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

796. — AE ont la valeur d'un a dans *Caen* (ville).
AO ont la valeur d'un a dans *pain*, *pagne*, *sac*, *laon* (ville),

L'a de AQ est nul, au contraire dans doriste, aoné, aône, aôneuron, Saône (rivière), et taon (mouche).

Al, à la valeur d'un *e* muet dans le participe présent
faisant et *faisur*.

797. — B final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798. — C se prononce comme *k*, devant *a, o, u, l, n, r, t*, *cabinet, colonne, client, Cnéïus, croire, acteur*, et comme *s* devant *e, i*: *ceci*.

C final se prononce encore comme *k*, dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syndit*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

C final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc* (poids), *tronc*, *tabac*.

C a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, mais ne prononcez pas *secrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

C conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle*; mais *violoncelle* se prononce *violonchelle*.

CH se prononce k dans Achab, Archelaüs, Achmet, anachorète, anachronisme, archange, archonte, archiépiscopat, archiépiscopat, chaos, catéchumène, Chersonèse, Chalcédoine, Chaldéen, chirographaire, chœur, etc., chirromancie, chronologie, Christ, cérétien, eucharistie, Nabuchodonosor. Melchior, Melchisédech, Michel-Ange. — Quant au mot Achéron, il faut en prononcer ché comme la première syllabe de chérir.

799. — D final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, se prononce souvent comme l'. *c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service.*

800. — *E* se prononce *a* dans *indemnité*, *femme*, *hen-nir*, *solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbes terminés par *emment*: *récemment*, *prudemment*, etc.

801. — F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef*, *chef-d'œuvre*, *cerf*, *bœuf gras*, *œuf dur*, *œufs frais*, et dans les pluriels *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

892. — G se prononce dur devant *a*, *o*, *u*, et devient

plus doux devant *e*, *i*; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gage*.

GN forme une prononciation mouillée, comme dans *digne*, *signal*, *agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomontique*, *gnostique*, *Progné agnation*, *stagnant*, *igné*, *ignition*, *inexpugnable*, *régnicole*, *cognat*, *cognition*.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k*: *un sang aduste*, *un long hiver*, *suer sang et eau*.

G final est dur dans *bourg*, qu'il faut prononcer *bourk* mais *g* ne doit pas se faire sentir dans *faubourg*, *legs*, *doigt*, *ringt*, *étang*, *coing*, *hareng*, *seing*, ni dans *signet*.

803. — H est aspiré dans les mots suivants :

Ha !	halo,	harpeau,	heurt,
'hableur (1) .	halte,	harper,	'heurtoir,
'hache,	hamac,	harpie,	hibou,
hachis,	haquée,	harpin,	hic,
hale,	haquet,	harpon,	hideux,
hagard,	harangue,	harponner,	hiérarchie,
hailou,	haras,	havir,	ble,
'haine,	harasser,	havre,	bisser,
heire,	harder,	hé !	hoquet,
halage,	hardes,	hâme,	hoqueton,
'halbran,	'hardesse,	'Henri,	horde,
'hale,	harem,	héaut,	horion,
'halcine,	'hareng,	hère,	hors,
'halcinat.	hargneux,	'herisser,	'hotte,
hallage,	haricot,	'hernie,	Hottentot,
halle,	baridelle,	'hérion,	'houblon,
hallicarde,	barnacheur,	héros (2) ,	hone,
halibreda,	barnais,	herse,	honille,
hellier,	haro,	hêtre,	'hore,
helour,	harpe,	'hause,	houblon,
houppé,	hâgar,	hausse-col,	hongrie,
h. oppelands,	hanneton,	'hast,	honnier,
'hourdage,	hannaert,	hautbois,	honté,
hourri,	hansc,	hantesse,	huche,
hourvari,	hansiére,	hêve,	hués
houssard,	hanter,	hobereau,	huguenot,
husارد,	heppe,	hoc,	huit,
houssiller,	happelourde,	Hoche,	humier,
'hox,	happer,	'hochement,	'huppe,
houssure,	hart,		

(1) L'*h* est aspiré dans tous les dérivés des mots devant lesquels se trouve un astérisque.

(2) Quoique l'*h* soit aspiré dans *héros*, il est muet dans *hâtive*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*.

baussoir,
boyau,
bœneau,
bampé,
bas,
banche,

bastard.
base,
bâtie,
baufan,
baubans,
baubant.

bochepat,
bochor,
bochet,
Ballande,
bâle,
bouard.

hure,
'hurlement,
huite:

804. — *I* ne se prononce pas dans *oignon*; mais l'Académie se tait sur les mots *moignon*, *poignant*, *poignard*, *poignée*; par là elle semble, contre l'avis de quelques grammairiens, y admettre la prononciation de l'*i*; c'est ainsi, effectivement, que prononcent la plupart des personnes.

805. — *L* ne se prononce pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *sournil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soul*; *l* est encore nul dans *gentil* signifiant *joli*, et dans le pluriel *gentilshommes*.

L doublet et précédé de *gi*, *ei*, *oui*, se prononce mouillé, et comme dans ces mots *travailler*, *bailler*, *veiller*, *recueillir*, *souiller*, *grenouilles*. — *L* se prononce de même, 1^e dans quelques mots où il n'est précédé que d'un *i*: *fille*, *quille*, *briller*; 2^e dans ceux qui finissent en *œil*, *eil*, *œil* et *ouïl*: *travail*, *œil*, *rêveil*, *reueil*, *œleit*, *fe-nouil*, etc.; 3^e et dans quelques autres finissant par *il*: *péril*, *mil* (petite graine).

806. — *M* ne se prononce pas dans *damnés* et ses composés, ni dans *automne*, quoiqu'il sonne dans *automnal*. — *M* redouble se prononce comme *n* dans les mots composés de la préposition *en*, tels sont *emmener*, *emmagasinier*, *emmanger*, *emménager*, etc. Partout ailleurs *m* a sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *immédiate*, *commission*, etc.

807. — *N*, à fin d'une syllabe ou d'un mot, produit un son nasal, comme dans *bon*, *bien*, *encan*, etc.; mais cette lettre ne prononce quelquefois fortement, comme dans les mots *hymen*, *abdomen*, *Eden*, *amen*, *gramen*, le *Tarn*.

La dernière syllabe du mot *examen*, dit l'Académie, se prononce régulièrement comme celle de *chemin*; mais, ajoute-t-elle, quelques personnes font sentir l'*n* sonore dans *amen*.

808. — *O*, comme nous en avons fait déjà la marque, est nul dans *paon*, *paone*, *saon*, *Laon*.

OI de *roide* doit se prononcer toujours è, tant dans la conversation que dans le style soutenu, très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

809. — P est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt*, *exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*.

Il faut faire sentir le p de *symptôme* et de *symptomatique*.

810. — Q ne sonne pas dans *cog d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cinq* devant une voyelle ou un h muet, ou lorsque *cinq* termine la phrase : *cinq arbres*, *cinq hôtes*, *nous étions cinq*.

Qu se prononce comme k, excepté dans les mots suivants, où il a le son de cou : *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice*, *quadrature*, *quadrifida*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinôme*, *quadrumâne*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, qu'on prononce *couacre*, *in-quarto*, *quartz*, *quaternaire*, *quatuor*, *quintuple*, *exequatur*, *aquarelle*, *aquatina*, *aguatique*, *équateur*, *équation*, *liquation*.

QUE, QUI, se prononcent cué, cui, dans *questeur*, *équestre*, *liquefaction*, *équiangle*, *équidistant*, *équilateral*, *équimultiple*, *équitation*.

811. — R se fait sentir, 1^o dans ces monosyllabes : *ser*, *mer*, *cher*, *or*, *mur*, *sieur*, etc.; 2^o dans la terminaison *er*, immédiatement précédée de *f*, *m* ou *v*, *enfer*, *amer*, *hiver*. Excepté le cas où ces mots seraient des infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer*, *ramer*, *abreuver*, qui se prononcent *griffé*, *rame*, *abreuvé*; 3^o dans *magister*, *cancer*, *belvédier*, *frater*, *ether*, *Jupiter*, *Esther*, *le Niger*, *cuiller*, qu'on écrit aussi *cuillère*; 4^o dans les mots en *ir* : *plaisir*, *loisir*, *repentir*, *soupir*, etc.

812. — S se prononce dans *as*, *vis*, *blockus*, *chorus*, *aloës*, *bibus*, *cholera-morbus*, *flores*, *dervis*, *gratis*, *jadis*, *laps*, *mais*, *mars*, *grêmes*, *ours*, *relaps*, *rebus*, *Rubens*, *Reims*, *Rhodes*, *en sus*, *sinus*, *varistus*, *pachos*, *Bacchus*; à la fin de *palus*, dans *Palus-Méotide*, à la fin de *sens*, excepté dans *sens commun*, et dans *lis*, quoiqu'on prononce une *fleur de li*.

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, ni à la fin des mots divers, *avis*, *os*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme *z*: *voisin*, *maison*. Il faut en excepter *désuétude*, *puaillanime*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance*, *pré-supposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *z*, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813. — T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *désic*, *fat*, *granit*, *indult*, *infect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vival*, *zenith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toat* (qu'on prononce, et que quelques personnes écrivent *lost*).

814. — U se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiner* et leurs dérivés; dans *arguer*, *inextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815. — V, quoique double, se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wirtemberg*, et comme *ou* dans *wig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouist*, *ouiski*.

816. — X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphoide*, *extrême*; tantôt de *gz*, comme dans *Kercès*, *exercice*, *Xavier*; tantôt le son d'un *c dur*, comme dans *exceptier*; tantôt celui del's fort, comme dans *Auxerre*, *Bruxelles*; tantôt enfin le son d'un *z*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817. — Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *lymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc.; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une soule d'autres mots.

818. — Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Suez*, et quelques autres noms propres.

TABLE DES MATIÈRES.

A. entre deux nombres,	219
Abîmer,	229
Acérants et signes orthog.,	4, 91
Accorder, son pastiche,	210
Accourir, ses auxiliaires,	162
Adjectif,	7, 47, 129
Adj. en <i>el</i> , <i>eil</i> , <i>en</i> , <i>on</i> , <i>et</i> ,	18
Adj. en <i>al</i> , <i>ans</i> , ou <i>ent</i> ,	27, 22
Adj. déterminatif,	25
Adj. possessif,	26
Adj. numéraux, ordinaux,	
cardinaux,	26
Adj. devenant verbes,	82
Adj. se rap. à pl. nom.,	150
Adj. se rap. à des synon.,	46
Adj. <i>nu</i> , <i>demi</i> , <i>excepté</i> , <i>sup-</i>	
<i>posé</i> , <i>compris</i> , <i>passé</i> ,	151
Adj. <i>ci-inclus</i> , <i>ci-joint</i> ,	151
Adj. donnant aux noms un	
sens différent selon la place	
qu'ils occupent.	153
Adj. devenant nom com.,	50
Adj. possessifs redondants,	
<i>je ai mal à ma main droite</i> ,	153
Adj. poss. leur au sing. ou au	
plur. : <i>des lettres à LEUR</i> ,	
<i>adresse ou à LEURS adresses</i> , ib.	
Adj. qui n'ont point de plu-	
riel.	158
Adverbe 10, 81,	212
Adv. sa syntaxe,	30
Adv. en <i>ammen</i> , <i>emmen</i> ,	215
<i>Agir</i> , <i>en agir</i> ,	229
<i>Aide</i> , sa syntaxe,	108
<i>Aïeu</i> , son double pluriel	16
<i>Aigle</i> , sa syntaxe,	106
<i>Agro-doux</i> ,	152
<i>Al</i> , son double pluriel,	16
<i>Aliner à</i> ,	259
<i>Air, avoir l'air</i> ,	244
<i>Allentour</i> ,	212
<i>Aller</i> ,	222
<i>Allumer du feu</i> ,	230
<i>Amour</i> ,	108
Analysse logique,	de 97 à 105
<i>Anoblir, ennobrir</i> ,	250
<i>Anostrophe</i> ,	23
<i>Apparaître, ses auxiliaires</i> ,	162
<i>Apparoir</i> ,	250
<i>Apprécier</i> ,	251
<i>Apprendre</i> ,	
Article,	6, 16, 123
Assujettir, Assujétir,	231
Attacher,	56
À terre, par terre,	56
Atteindre,	56
Apparavant,	212
Àuprès de, près de,	219
Aussi, non plus,	213
Aussi, si,	212
Aussitôt,	56
Autant, tant,	213
Autant que, d'autant que,	223
Avant, devant,	219
Bailler,	21
Boucoup,	213
Bénir,	251
Capable,	245
Ce avant le verbe être,	155
Cent, sa syntaxe,	134
Cesser, ses auxiliaires,	160
Chacun,	169
Changer pour ou contre,	231
Chanteur,	20
Chasseur,	54
Ciel, son double pluriel,	16
Ci-inclus, ci-joint,	151
Collectifs,	de 111 à 120
Colorer, colorier,	232
Comme, par conséquent,	212
Commentaire,	232
Comparaire, son auxiliaire,	163
Comparatif,	24
Comparer à, avec,	232
Comptoir, part. invar.,	
Compris, non compris,	151
Conditionnel, son emploi,	163
Concler, se concler, se fer-	232
Confronter à, avec,	232
Conjonction son origine,	12, 64
Conj. qui veulent le subj.,	168
Conj. qui veulent tantôt l'in-	
dic, tantôt le subj.,	169
Conjugaison,	de 44 à 49
Conjug. des verbes passifs,	78
Conjug. des verbes neutres,	78
Conjugaison des verbes pro-	
nom.,	77
Conjug. des verbes impers.,	79
Conquête,	222
Conquistier,	
Consommer, consumer,	

TABLE DES MATIÈRES.

Continu, continu, continu-	243	L', eu
ent, continuellment,	220	Laisse
Contraindre, forcer, obliger	230	que
à, de,	ib.	Le, la
Convenir change de signifi-	233	Lent à
cation en changeant d'auxi-	246	Leur, i
liaire,	163	à les
Couler, son part. est invar.	211	Leur (a)
Croire à,	233	Longiè
Croître, ses auxiliaires,	161	Lui, le
Couleur, la couleur de,	108	taxe,
Couple,	66	L'un l'a
Courir, accord de son part.,	210	Majuscule
Dans, en, leur différence,	220	Malgré
Deantage,	212	Manque
De, ayant les quantitatives,	219	Marie d'
Débiteur,	20	Matinale
Déchoir, ses auxiliaires,	169	Mélier à
Décider une chose, décider	208	Mélier, a
d'une chose,	233	Mémori
Déjeuner de, avec,	ib.	Même, su
Délits,	109	Mesure,
Demain au matin, demain	214	Micau
matin, demain soir,	214	Mille, au
Demandeur,	20	Mode des
Demeurer, ses auxiliaires,	163	Monter et
Demi,	134	Mort-né,
Départir,	256	Moucher,
Dépuis, part. inv.,	212	Mourir,
Désenarrer, ses auxiliaires,	161	Mouvois,
Désordre en bas,	239	Négative,
Désirer,	254	Ne... que
Désobéir,	ib.	Ne entre
Dessus, dessous,	213	Ne, et
Dévoiser, dévin,	20	Nom,
Diférent, différent,	245	Noms un
Indigne, indigné,	ib.	tion : go
Dissimilatoire, ses auxiliaires,	161	Noms pro
Distingué de, avec,	234	Noms coll.
Donné et, en, participes,	208	Noms com
Droit, moratoire droit,	234	Noms syn
Durant, pendant,	221	adjectifs,
S'échapper, ses auxiliaires,	163	Nommer à
Déboîrir, ses auxiliaires,	161	Nouveau-n
Éclater quelqu'un,	233	Nu, sa syn
S'efforcer à, de,	ib.	O ! oh ! ho
Entendre, réaliser,	ib.	Obéir,
Étonné, étonnée,	245	Observer,
Ellipses,	226	OEil, son de
Emmoust, immoust, à, pour	245	S'occuper à
Empêtrer, ses auxiliaires,	161	On, sa synta
Empresser à, de,	235	Orge, son d
Et, dans, leur différence,	220	Orgue, son
En définitive,	213	Orthograph
Enfants,	109	Orthog. des
Engager à,	233	
Ennuier, ennuyer,	243	
Entre, parmi,	220	
Environs,	ib.	
Eruption, interruption,	246	
Esperer,	253	
Essayer,	236	
Et, ni,	245	
Et si donné, participes,	208	
Evigner, révigner,	236	
Exister,	ib.	
Excepté, en syntaxe,	131	
Excuse, demander excuse,	236	
Exemple,	109	
Expiration, ses auxiliaires,	161	
Faillir,	236	
Faire, les divers emplois de	237	
ce verbe,	ib.	
Faire au, faire de l'eau,	237	
Fait, participe,	208	
Fau, adjectif,	132	
Fixer,	237	
Fleurer, fleurir	ib.	
Fleurir,	ib.	
Foi, avoir foi, s'en, dans,	237	
Fond, fonds, fons,	246	
Fondre,	109	
Fur et à mesure (An),	219	
Garde, se donner garde ou se	237	
garder,	ib.	
Gens,	109	
Guet, bon guet,	237	
Habilité, habilité,	246	
Hesarder de, à	ib.	
Hériter,	ib.	
Horo,	220	
Hymne,	100	
Imiter l'exemple,	238	
Imminent, eminent,	243	
Imposer, en imposer,	238	
Incessamment,	214	
Indic, emploi de ce mode,	164	
Indigne, digne,	245	
Induire à erreur, en attire,	238	
Infecter, infester,	ib.	
Infinitif, son rapport dans les	176	
phrases,	ib.	
Inquiet de, sur,	238	
Inquiiter quelqu'un, à quel-	238	
qu'un !	ib.	
Interjection,	223	
Investirer,	238	
Inversion,	238	
Jamais, sans négative,	214	
Joindre à, avec,	238	
Jouer, accord de son partie.,	210	
Jusque, jusques,	221	
L', pronom elliptique,	149, 208	

L', euphonique,	37
Laisser, participe,	207
Laisser, ne pas laisser de ou que de,	239
Le, la, les, pronoms,	35
Lent à, Long à,	240
Leur, adj., possessif : des leurs à leur aéros, ou à leurs adresses,	136
Loin (de loin à loin),	214
Longtemps, en un mot,	ib.
Lui, leur, pronoms, leur syntaxe,	144
L'un l'autre, l'un et l'autre,	150
Majuscules,	89
Malgré que, son emploi,	223
Mangier, accord de son part.,	210
Marier à, avec,	239
Matinal, matineux,	246
Méler à, avec; dans,	239
Membre, membre,	246
Même, sa syntaxe,	138
Mesure, à sur à mesure,	220
Mieux avant deux infinitifs,	214
Mille, sa syntaxe,	134
Modé des verbes,	38
Monter en haut,	239
Mort-né,	133
Moucher,	239
Mourir,	ib.
Mouvoir, mouver,	16.
Négative, sa syntaxe,	248
Ne... que, suivi de l'article,	125
Ne entre deux sujets,	135
Ne, et,	223
Nom,	6, 13, 108
Noms unis par une préposition : gâteau d'amandes,	140
Noms propres au pluriel,	ib.
Noms collectifs,	de 111 à 120
Noms composés,	130
Noms synonymes suivis d'un adjectif,	130
Nommer à,	240
Nouveau-né,	132
Nu, sa syntaxe,	131
O ! oh ! ho !	225
Obéir,	240
Observer,	ib.
Ôeil, son double pluriel,	16
S'occuper à, de,	240
On, sa syntaxe,	151
Orge, son double genre,	109
Orgue, son double genre,	ib.
Orthographe des mots,	85
Orthog. des verbes,	de 80 à 87.
Ou, conj. entre deux sujets,	152
Où, adverbe,	214
Oublier à,	240
Où que,	246
Paraitre, son auxiliaire,	163
Parcou que, par ce que,	225
Pardonner,	240
Parenthèse,	96
Parler mal,	244
Permis, entre.,	220
Participe présent,	de 177 à 194
Participe passé,	10, 79, 194
Partie, précédé de en,	204
Partie, suivi d'un verbe,	205
Participe laissé,	207
Participes au et donné,	208
Participe fait,	208
Partie, se rapportant au pronom elliptique l',	ib.
Partie, précédé de pris,	209
Partie, des verbes s'accordent :	209
courir, jouer, manquer,	209
pouler, passer, porter, rentrer, sortir, faire, tourner,	209
servir, courir, échapper, courir,	209
plaire, déplaire, com-	209
plaire, de 209 à 212	212
Participer à, de,	241
Partir, ses auxiliaires,	161
Pas et point,	217
Passager, passant,	246
Passé, sa syntaxe,	221, 210
Pendant, durant,	221
Pouvoir, son auxiliaire,	164
Pouvoir,	244
Plaire,	ib.
Planter,	ib.
Pléonâsme,	227
Plier, ployer,	241
Plus, partie, invariable,	212
Plupart, la plupart,	115
Plusieurs,	113
Plutôt, plus tôt,	215
Plus et mieux,	215
Ponctuation,	214
Portant, bien portant,	248
Porter, accord de son part.,	247
Préposition,	11, 85, 212,
Près de, auprès de,	219
Près, près l'église,	ib.
Près de, près à,	217
Présider,	242
Prétendre,	242
Proche, proche l'église,	221
Pronom,	7, 27, 142
Proposition,	97
Priser,	242

TABLE DES MATIÈRES.

Que, conj., son emploi,	226	T euphonique,	57
Quelque, sa syntaxe,	140	Tacher, tacheur,	244
Quiconque,	151	Taire, accord de son part.,	211
(Quoique, quoi que,	223	Tant, autant,	213
Radical,	34	Tarder,	244
Ranger-de, à (Sc),	242	Tel, tel que,	141
Reappeler (Sc).	16	Temps des verbes,	39
Refuser de, à,	16	Temps (Formation des),	39
Régime,	32, 196	Temps de l'indic. et du conditionnel, leur emploi,	164
Renoncer,	262	Temps du subjonctif,	165
Revenir, acc. de son part.,	210	Tenir, à, de,	244
Repartir, répartir,	242	Tomber, ses auxiliaires,	162
Resoudre,	243	Tourner, acc. de son part.,	211
Ressortir,	36	Tous,	141, 247
Rester, ses auxiliaires,	163	Tous deux, tous les deux,	247
Rétrousser, ses auxiliaires,	162	Tous à coup, tous d'un coup,	213
Réunir,	245	Trait d'union,	95
Rien,	31	Tréma,	96
S euphonique,	37	Unité à, etc.	243
Signer de nos,	245	Valoir, acc. de son part.,	211
Servir, accord de son part.,	211	Vendeur,	21
Servir à rien, de rien,	247	Vénérable, vénérance,	243
Si, aussi,	212	Verbe,	9, 30, 194
Soi, sa syntaxe,	144	Verbe actif,	54, 194
Son, ce, ces, leur syntaxe,	153	Verbe passif,	75, 195
Sortir, ses auxiliaires,	161	Verbe neutre,	76, 196
Sortir, accord de son part.,	210	Verbes neutres se conjuguant tandem avec avoir, tandem avec être,	162
Souhaiter,	254	Verbe pronominal,	77, 196
Souffrir après, pour,	243	Verbe impersonnel,	79, 196
Souffrir, témoin,	243	Verbe conjugué interrog.	56
Subjonctif, son emploi.	167	Verbes irréguliers,	de 60 à 71
Subj. nég. neuve,	174	Verbes. Rem. sur les verbes des quatre conjg., de 50 à 56	
Sobriquet, son auxiliaire,	164	Verbes, leur orth., 33 à 33	
S'écouter à, sans,	243	Vieillir, ses auxiliaires,	163
Saisir, tout de suite,	215	Vingt, sa syntaxe,	154
Sujet de verbe,	31, 181	Vie-à-vie,	221
Supérfatif,	26	Véci, veille,	16
Supplier,	243	Y, pronom,	166
Supposer, sa syntaxe,	151		
Susceptible (voir capable),	253		
Syllepse,	228		
Syntaxe,	97		

57
244
211
213
244
141
39
58
can. II-
164
165
244
162
141
141, 247
247
215
215
95
96
243
211
21
248
, 30, 151
54, 194
75, 193
76, 196
guant
tanito
162
77, 196
79, 198
56
60 & 71
verbes
30 & 56
33
163
154
223
60
163



195-8.1

1918-10

620

LES OUVRAGES SUIVANTS FONT PARTIE DES
LIVRES DE FONDS

DE LA

Librairie de J. B. Rolland & Fils

Nouvel Alphabet double, brochure de 72 pages.
Syllabaire des Ecoles Chrétiennes, brochure de 108 pages.

Le Petit Catéchisme du Diocèse de Québec et de Montréal.
Nouveau Traité des devoirs du chrétien envers Dieu.

Traité d'arithmétique à l'usage des écoles chrétiennes.
Grammaire française élémentaire, do do

Exercices orthographiques do do

Psautier de David, à l'usage des écoles chrétiennes.

Lectures instructives et amusantes (en manuscrit) par
F. P. B.

Les mêmes, avec le texte en caractère d'imprimerie en
regard.

Éléments de la grammaire française, par M. Lhomond
Abrégé de l'Histoire Sainte, de l'Histoire de France, etc.

Nouvelle grammaire française, par Noël et Chapsal.
Traité d'arithmétique, par Jean Antoine Bouthillier, nou-
velle édition.

Traité élémentaire d'Algèbre.
Nouvelle Arithmétique Analytique et Synthétique des

Académies, Ecoles Modèles et Commerciales, d'après
le système decimal.

Réponses et Solutions Raisonnées des Exercices de calcul
et Problèmes contenus dans la Nouvelle Arithmétique.

Manuel de phrases françaises et anglaises, à l'usage des
commengants.

Grammaire Anglaise, par Sadler.

Exercice anglais, par le même.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE à l'usage
des écoles élémentaires, nouvelle édition, revue, corri-
gée et considérablement augmentée.

**NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE ET
SACRÉE** à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes,
nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement
augmentée, par M. l'abbé Ls. Gauthier, professeur au
Séminaire de Québec.

Aussi :—Les cours complets de Drioux, Bonneau, Larousse
et Poitevin.

